Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 13284 — 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 15 OCTOBRE 1987

Le coup de pouce à M. Arias

Le prix Nobel de la paix attribué mardi 13 octobre à M. Oscar Arias, le jeune et dynamique président du Costa-Rica, est la dernière touche, spectaculaire, d'un très vaste courant international de sympathie en faveur de la réconciliation et de la paix en Amérique centrale, devenue pour son malheur l'un des points chauds de la planète.

Précédant le jury d'Oslo, l'Assemblée générale des Nations unies a voté la semaine dernière une résolution qui demande à son secrétaire général, M. Perez de Cuellar, de « prendre toutes dispositions » pour soutenir le plan de paix Arias. La grande majorité des pays latino-américains se battant pour une solution politique et négociée en Amérique centrale, ils soutiennent fermement le président Arias, qui a repris, avec panache et habileté, le flambeau de Contadora, dont les efforts méritoires n'ont pas, depuis trois ans, permis de surmonter les énormes obstacles qui s'opposent à une véritable restauration de la paix dans la région.

Tous ces obstacles ne sont pas, il s'en faut, écartés. Mais le mérite de M. Arias, devenu le pèlerin de la paix, est d'avoir choisi une voie moyenne. Il a réussi à réunir au Guatemala, en août, les cinq chefs d'Etat concernés. Et les accords conclus à l'issue de cette réunion ont incontestablement déclenché une dynamique de paix qui répond à l'immense attente de populations lassées par les horreurs de la guerre.

Les sandinistes considéraient au départ avec suspicion le plan Arias, qu'ils jugeaient « inspiré par les Etats-Unis ». Ils ont compris, sans doute bien conseillés par leurs amis cubains et soviétiques, que ce plan leur offrait en réalité une chance exceptionnelle de sauver leur régime, menacé par le chaos économique et par la pression militaire des contras. Ils ont multiplié les gestes de bonne volonté, allant plus loin que leurs voisins dans les réformes préconisées par le document signé le 7 août au Guatemala. Mais ils continuent de refuser énergiquement le dialogue direct avec les contras.

C'est l'une, sinon la principale, des difficultés sur le chemin de la réconciliation préconisée par M. Arias, puisque M. Reagan réclame cette négociation directe, et réaffirme son soutien résolu aux « combattants de la liberté ». Il préconise aussi une « démocratisation totale » du Nicaragua. Une exigence que les sandinistes ne sont certes pas disposés à satisfaire.

M. Reagan s'est joint au concert des louanges unanime, à l'Est et à l'Ouest, qui a salué la distinction accordée à M. Arias. Il ne pouvait, par son silence, illustrer un isolement diplomatique évident.

Le plan Arias bénéficie maintenant d'une approbation de principe chaleureuse de la communauté internationale. Une garantie morale qui devrait donner plus de force à ses prochaines médiations (au Salvador, au Guatemala, et surtout au Nicaragua). Et qui devrait aussi lui permettre d'obtenir facilement un report de la date limite du 7 novembre pour l'instauration d'un cessez-le-feu généralisé en Amérique centrale.

(Lire nos informations page 3.)

La « restructuration » en Union soviétique

M. Gorbatchev menace de « balayer » les adversaires de ses réformes

Au cours d'une visite à Leningrad M. Gorbatchev a averti, mardi 13 octobre, les adversaires de ses réformes que « ceux qui font obstacle à la restructuration seront balayés ». Parallèlement, le premier ministre soviétique, M. Ryjkov, a appelé les autres chefs de gouvernement des pays communistes à promouvoir d'importants changements dans les relations économiques au sein du bloc socialiste.

M. Gorbatchev vient de passer deux jours à défendre avec une vigueur rarement atteinte sa politique de restructuration. Le secrétaire général a exhorté la population à *« tenir ferme dans les difficultés »* que ne manqueront pas, a-t-il dit, de provoquer les changements en cours, et directement menacé de *« balayer » ceux qui*, dans les directions *« des collectivités, des régions et des villes* (...), *continuent à attendre »*.

Ceux-là *« doivent partir »*, a estimé M. Gorbatchev, en expliquant que *« seuls ceux qui sont nécessaires »* garderont leur place parmi les cadres du pays, et qu'il y avait actuellement *« entre une fois et demie et deux fois plus de gens que nécessaire »*. *« Deux ans et demi,* a-t-il encore dit dans une allusion au lancement de sa politique de « glasnost », *c'est une période assez longue »* pour la *« tolérance »* devant le refus du changement, qui n'est plus de mise, a-t-il averti, en expliquant toutefois que ce serait une *« erreur »* de croire qu'il *« lançait un appel, comme cela était fait lors de la révolution culturelle en Chine à ouvrir le feu sur le quartier général »*.

Cette référence à la révolution culturelle chinoise ne figurait pas, mercredi, dans les comptes rendus de la presse soviétique.

Parallèlement, M. Ryjkov, le chef du gouvernement soviétique, a ouvert, mardi, la 43e session du COMECOM, pendant du Marché commun pour les pays communistes en insistant sur le fait que *« la restructuration procurerait des avantages réels non seulement à l'URSS mais aussi aux autres pays »* du COMECON. M. Ryjkov a également appelé à la création progressive d'une monnaie convertible commune aux pays du Comité ainsi qu'à l'élaboration d'un *« nouveau modèle technologique de division du travail »*.

(Lire nos informations page 4.)

Les revendications des fonctionnaires

La grève ne devrait guère affecter le secteur public

Les entreprises publiques devraient être peu touchées par la grève nationale de la fonction publique du jeudi 15 octobre. Ce mouvement de vingt-quatre heures est le fruit d'une initiative de la FEN qui a entraîné dans son sillage la CFDT, FO, la CFTC, la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) et la CGC et d'un ralliement « de facto » de la CGT, laquelle manifestera cependant de façon séparée.

Evoquant plusieurs motifs de mécontentement — le pouvoir d'achat, les effectifs, les statuts et le droit de grève, — la FEN, la CFDT, la CFTC, la FGAF et la CGC ont organisé huit manifestations régionales : celle de Paris partira de la gare de l'Est pour se retrouver, comme celle de la CGT, au Palais-Royal. FO ne participera pas aux manifestations.

Cette grève illustre la dégradation des relations entre les syndicats et le gouvernement qui, depuis son arrivée au pouvoir, n'a conclu aucun accord salarial dans la fonction publique. Selon la formule de M. Jean Bornard, président de la CFTC, elle a *« le sens d'une protestation contre la politique salariale gouvernementale »* et d'un avertissement aux employeurs, la centrale chrétienne assurant que depuis le début de 1987 la moitié des salariés du secteur privé ont eu *« moins de 1 % d'augmentation de salaires »*. Mais si les syndicats entendent donner à leur mouvement une portée plus générale, afin de lui conférer un caractère exemplaire et de conjurer les risques d'impopularité — sur le thème connu, « ce sont les salariés les plus protégés » qui défendent leur pouvoir d'achat, — force est de reconnaître qu'il ne concernera pour l'essentiel que les fonctionnaires, les perturbations les plus attendues devant venir des PTT et surtout de l'éducation nationale.

Il s'agit donc d'un test redoutable pour les fédérations de fonctionnaires. Etant, cette fois, toutes dans l'action, elles devront faire mieux que lors des précédentes grèves nationales.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 38.)

Prix Nobel

PHYSIQUE : *pour leurs travaux sur la supraconductivité, MM. Johannes Georg et Karl Alexander Müller.*
CHIMIE : *un Français et deux Américains.*
PAGE 42

Imbroglio en RFA

Les retombées de la mort d'Uwe Barschel.
PAGE 4

Le débat budgétaire

M. Balladur défend l'« efficacité » de sa politique.
PAGE 11

Bibliothèque nationale

M. Le Roy Ladurie nommé administrateur général.
PAGE 42

Campus

Le collège européen de Bruges.
PAGE 31

Le sommaire complet se trouve page 42

L'ENQUÊTE : quart-monde et droits de l'homme

Les cumulards de la misère

Le mouvement Aide à toute détresse quart-monde fête ses trente ans au service des déshérités, et organise, le samedi 17 octobre, un rassemblement des défenseurs des droits de l'homme sur l'esplanade du Trocadéro, à Paris. Diverses personnalités politiques (M. Chaban-Delmas, Mme Veil, M. Rocard, M. Jospin, etc.) sont attendues. Le gouvernement sera représenté par M. Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, et M. Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme.

Leurs mots, même, sont pauvres. Cela faisait bien longtemps qu'Eliane ne parlait plus. Plus l'envie, plus la force, plus le courage de détricoter sa vie toute démaillée. Elle était ailleurs déjà, retournée en son enfermement ou plutôt évadée du monde en son 6 mètres carrés cuisine. Eliane, le dos à la fenêtre, écoutait André, son compagnon de misère, qui disait tout à la fois sa honte et sa fierté d'homme démuni.

Deux vies de pauvres, cela tient parfaitement sur des étagères. Comme un maigre inventaire pour solde de tous biens qui dévore la moitié d'une méchante chambre et fait, faute d'espace, d'un canapé-lit un objet sans fonction. Dormir n'est plus un souci, même à le faire par terre mais à l'abri, quand on a couché dehors. Dormir, l'un sur le canapé, l'autre sur le sol, et si l'on trouve plus malheureux encore, l'inviter à partager la pénurie. Vieille solidarité du quart-monde. Quand il n'y en a pas pour deux, il n'y en a pas moins pour trois.

Eliane et André ont accueilli des sans-logis, souvent, sous ce petit panneau de bois accroché au mur, semblable à ceux que l'on voit parfois dans les bistrots *« N'engueulez pas le patron, la patronne s'en charge »*, mais qui, là, dit : *« Que Dieu bénisse notre maison et ceux qui en franchissent le seuil »*. Vœu pieux et presque surréaliste dans cet univers cellulaire, au moment où l'on en était venu, presque avec honte, à parler de la faim. Sans douter un instant qu'Eliane et André ne savaient même pas de quoi leur midi serait fait.

Eliane avait répondu simplement. Un geste, comme pour dire : « Qu'est-ce que vous croyez ? » Manger ? Comme on peut, quand on peut, si on le peut. Manger *« quand on a des sous »*. Ou *« quand on fait la queue, une fois par semaine, le samedi, à la banque alimentaire pour un colis »*. Un colis aux pauvres, comme en d'autres temps, celui aux prisonniers, les surplus des grands magasins et ces produits frais qui ne sont plus à consommer avant, mais après telle date.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 14.)

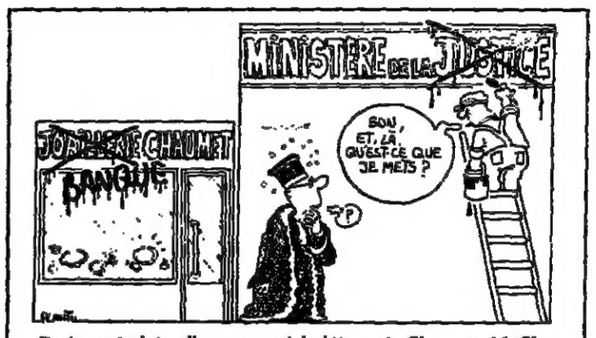

En étant titulaire d'un compte à la bijouterie Chaumet, M. Chalandon a estimé, le mardi 13 octobre, qu'il n'avait pas commis d'illégalité. Des spécialistes contestent cette interprétation.

(Lire nos informations page 12.)

Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

La rénovation du Théâtre des Champs-Elysées

■ Le rôle du mécène. ■ L'histoire de la salle. ■ Un musée du post-impressionnisme. ■ Deux témoignages. ■ Les grandes heures.

Pages 17 à 24

Les vingt ans de l'agence Gamma

Page 25

DOMINIQUE NORA

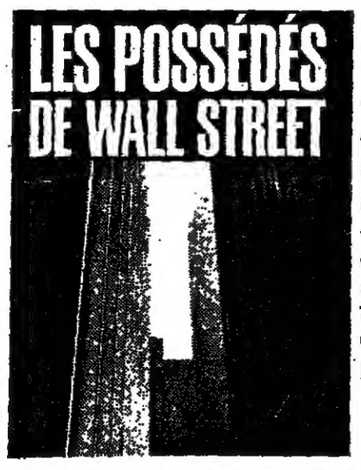

DENOËL

assaut...
cible...
obligations pourries...
opa-mania de la nouvelle finance américaine:
LES RAIDERS

APOSTROPHES LE 16 OCTOBRE

Plus de 7 % de croissance dix-huit mois après la récession

L'impressionnant redressement de Singapour

Obligé de réduire fortement ses coûts salariaux pour regagner de la compétitivité, Singapour est rapidement sorti de la récession, avec l'aide de la baisse du dollar et des investissements japonais, et son redressement est impressionnant. Mais l'immobilier, moteur de la croissance passée, reste sinistré, et l'île-Etat cherche de nouvelles vocations.

SINGAPOUR
de notre envoyé spécial

Sur Shenton Way, au cœur de la « City » singapourienne, devant le siège de la Development Bank of Singapore, une file ininterrompue de Chinois attend de pouvoir souscrire à la vente des actions de la DBS Land, banque semi-publique spécialisée dans l'immobilier. Le lendemain, l'ouverture au Singapore International Monetary Exchange (SIMEX) d'un marché à terme des eurodollars connaîtra un vif succès. Avec leur goût du jeu qui n'avait pour seul exutoire que les courses de chevaux du week-end, les Singapouriens se sont précipités sur les actions des entreprises privatisées, les introductions sur le second marché et maintenant sur les marchés à terme.

Il est décidément bien oublié le krach de la Pan Electric Industries, ce conglomérat dont la faillite avait entraîné, il y a moins de deux ans, la fermeture des Bourses de Singapour et de Kuala-Lumpur et la disparition de nombre de « brokers ». Elle est décidément comme effacée cette récession qui avait frappé, en 1985, l'un des quatre dragons asiatiques. Au grand dam du premier ministre Lee Kuan Yew. *« J'espère,* dit-il, *que nos jeunes travailleurs ont appris et se rappelleront que la croissance économique et avec elle l'accroissement des salaires et des bénéfices ne sont pas dans l'ordre naturel des choses. Il faut travailler pour les obtenir. Du fait de la rapidité avec laquelle cette récession a passé, il y a un danger que la leçon soit oubliée ».* Les chiffres, il est vrai, sont impressionnants. Au premier semestre, la ville-Etat a enregistré un taux de croissance de 7,2 % en tendance annuelle et créé 21 800 emplois, alors que l'activité avait chuté de 1,8 % en 1985 et qu'elle n'avait progressé que de 1,9 % l'an passé.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 39.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 318 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cr. ; Suisse, 1,50 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Débats

Si l'Eglise n'est pas une démocratie qu'est-elle ?

Les évêques catholiques réunis en synode à Rome devraient apporter des réponses nouvelles à des questions qui ne le sont pas.

par GUY GOUREAUX (*)

LA question, bimillénaire, de la « nature » de l'Eglise *reste la vraie question* à l'ordre du jour pour les catholiques, tandis que les évêques sont *réunis à Rome pour le synode*.

« L'Eglise n'est pas une démocratie », affirme, avec quelques collègues, l'archevêque de Paris. Certes... mais qu'est-elle ? Une monarchie que n'ont pas cru devoir nier dans le même mouvement ces évêques ? Ou une oligarchie cléricale constituée de l'épiscopat et, évidemment, du pape et de sa curie ?

La lecture des textes du concile Vatican II privilégiée à Rome – celle qu'en font aussi un *certain* nombre d'évêques – n'est pas la seule valide. L'image d'une *« société parfaite »* que sous-tend cette lecture fait de l'Eglise un ailleurs effectivement indéfinissable. N'aboutit-elle pas à oublier – ou à faire oublier – que, société historique, elle est faite d'individus, de relations interpersonnelles, de groupes de pression divers ?

Vue dans l'histoire concrète, l'Eglise catholique apparaît-elle être cette société dans laquelle le respect scrupuleux des droits de l'homme est une obligation incontournable ? Cette société dans laquelle la transparence des décisions est un impératif ? Un texte du nouveau droit canon ne reconnaît-il pas en effet à tous les baptisés, à la suite du concile, une *égale dignité* et *un droit égal* à l'initiative (canon 208), même si leurs responsabilités sont diverses ?

Cléricalisme romain... et d'ailleurs

Quelques questions actuelles (mais certaines sont bien anciennes...) mériteraient d'être examinées sous ces éclairages.

Comment pourrait être guérie *la quasi-absence d'écoute de la « base »* ? Les « cadres » de l'appareil ecclésiastique, presque tous issus du même moule, ont intériorisé la stricte hiérarchie à laquelle ils appartiennent. Quand et *comment arriveront-ils à voir le* reste du monde différemment du microcosme de leur univers propre ? *Est-il pertinent que l'Eglise* catholique apparaisse comme un glacis de communautés devant toutes s'aligner sur le modèle uniforme occidental comme, dans un autre domaine, certaines nations sont contraintes de s'aligner sur le modèle soviétique ?

Comment pourraient être corrigées ces attitudes autoritaires, *parfois répressives*, que s'autorisent le cardinal Ratzinger et la curie ? Comment sortir de ces *comportements* et de ces *décisions* qui tombent sans explication sur le peuple chrétien : qu'il s'agisse du texte ecclésiastique lui-même (une langue de bois quasi insignifiante) ou des informations qu'en *donnent souvent les médias* ? Et quel intérêt peuvent-ils présenter pour le reste de l'humanité ?

Tout cela sert très mal la vocation prophétique de l'Eglise, qui a besoin de signes qui lui donnent sa crédibilité.

Nombreuses sont les questions importantes en humanité qui s'accommodent mal de la gestion ultracentralisée de la société ecclésiale, et qui tombent sous ces critiques. Le souci de la liberté religieuse est resté un vœu depuis le concile, quand elle n'entrait pas dans la vision du monde qu'en ont le pape et la hiérarchie. De même, la prise en compte des particularismes culturels, parce que l'Eglise catholique, malgré ses dires, reste ancrée dans la culture occidentale; de même encore, le rôle des femmes, cette moitié de l'humanité, dans l'Eglise romaine, etc.

Ces questions essentielles (parmi d'autres...) sont occultées, voire dénaturées, par le fonctionnement de l'appareil ecclésiastique, pour lequel les problèmes internes prennent une importance prioritaire, d'autant plus que le pouvoir dominant du milieu clérical romain continue de s'exercer à plein. Cela s'observe pour les nominations épiscopales, dans la minoration de la collégialité et du rôle des conférences épiscopales. Cela s'est même étendu à des questions de pastorale qui étaient *du ressort immédiat* des évêques (catéchèse, éthique sexuelle et familiale...). Mais cela s'observe *évidemment aussi* dans la recherche théologique, dans le dialogue avec les autres religions et avec *les « non-croyances »*.

Tout cela résulte d'une vision du monde vieillie et dépassée. D'où le refus et la peur presque instinctifs de la nouveauté, le soupçon *a priori* de toute approche renouvelée des questions traditionnelles, approches pourtant amorcées et souhaitées par le concile.

Mais ce repli *timoré* est *aussi* contradictoire avec la volonté affirmée d'une présence plus visible dans le monde, dont *certains* aspects, et non des moindres, sont de ce fait bien ambigus... voire inquiétants.

Et la France ?

Cause et conséquence de cette situation, la hiérarchie de l'Eglise de France, semble-t-il, a retrouvé ces dernières années un réflexe qui ne lui a jamais été bénéfique. Globalement, elle est redevenue ultramontaine. En forçant le trait (et encore...), tout ce qui vient de Rome doit être mis en œuvre, toute initiative locale ne peut se prendre qu'avec l'accord de Rome. D'où l'embarras, la paralysie, le silence du collège épiscopal français.

Comme pour le dernier synode (1985), et malgré le peu qu'on en sache, un travail préparatoire important a été fait par beaucoup d'évêques français pour le synode qui est actuellement réuni. On doit craindre – comme cela a été le cas après 1985 – que ces travaux restent inconnus, donc inutiles.

Mais il y a pire, car on peut également craindre que les décisions post-synodales de la curie (comme ce fut le cas après 1985) n'aient qu'un très lointain rapport avec les travaux de cette assemblée et ceux, préparatoires, des conférences épiscopales nationales.

Certains évêques français (une majorité dit-on ?), derrière un tout petit nombre de « leaders » plus proches de Rome que des préoccupations quotidiennes de *leurs diocésains*, se satisfont de cette situation qui, par contre, en inquiète bien d'autres. Il faut souhaiter que les réactions de ces derniers, relayant celles de nombreux laïcs, fassent que l'épiscopat repère les causes du malaise qui sévit dans l'Eglise de France, cerne précisément les larges zones d'inefficacité et travaille à changer le cours des choses.

Sinon le marasme de l'Eglise en France n'est pas près de prendre fin.

(*) Professeur à l'Université de Nantes.

La nouvelle Normale Sup

par GEORGES POITOU (*)

L'ENTRÉE de la première promotion de l'École normale supérieure de Lyon a été l'occasion d'évoquer dans ce journal l'évolution de ses sœurs aînées. Si la cadette se voit prédire – *à bon droit, nous semble-t-il* – un avenir brillant, qu'en est-il de la première, créée par la Convention, recréée par l'Empire, et installée rue d'Ulm par la monarchie de Juillet ? Nous croyons le moment bien choisi pour faire le point, puisque la nécessaire rénovation des structures va nous donner un nouveau départ.

Comme l'on sait, l'École normale *supérieure fusionne* avec l'École normale supérieure des jeunes filles, création de la Troisième République naissante, pour donner... l'École normale supérieure. Ainsi « l'École », comme *on dit affectueusement*, prend-elle, après ce confluent, un cours plus large.

Egale à sa tradition ?

Non que cette fusion ait été facile. Déjà, elle était prescrite par *le même ministre qui officiait à* l'inauguration des grands laboratoires, situés entre la rue Lhomond et *le bâtiment initial*, le 13 mai 1937 ! Un demi-siècle plus tard, elle pose encore quelques problèmes.

Au moins les concours d'entrée, après de prudentes approches partielles, sont-ils complètement mixtes depuis deux ans. Surmontées, les craintes liées aux traditions différentes des jurys littéraires, et celles de l'écrasement supposé de tel ou tel sexe. De ce point de vue, il ne subsiste qu'une zone d'ombre relative pour les jeunes filles du côté des mathématiques, et nous savons bien qu'il faut en rechercher les causes et les remèdes dans les classes supérieures des lycées.

Une fois le concours passé, la plupart des élèves sont internes, c'est-à-dire, comme nous aimons à le présenter, qu'ils dorment dans leur bureau – car le travail personnel est l'essentiel de la pédagogie de l'École. Bien sûr, la fusion n'a pas fait surgir par miracle des locaux supplémentaires, de sorte que, si tous les élèves de première année sont installés rue d'Ulm, ceux des trois autres années se partagent entre ce site et ceux du boulevard Jourdan et de Montrouge : ce qui provoque, de temps à autre, quelques tensions internes. *On ne sera pas* surpris qu'il y ait aussi des remous dans le personnel enseignant, et que la tâche des services administratifs se soit bien compliquée !

Si l'on va à *l'essentiel*, qu'en est-il de la *vitalité* de l'École ? A quoi sert-elle au juste, ayant dépassé depuis bien longtemps *les objectifs de sa création* ? L'École d'aujourd'hui est-elle égale à sa tradition ? Nous répondrons que l'École s'honore, comme par le passé, de former des lettrés et des savants, dont les sillons dans l'histoire seront divers, mais dont les plus grands survivront au souvenir des régimes politiques qui leur sont contemporains. Ouvrons, par exemple, le Petit Larousse illustré, ce petit Panthéon de la gloire. Parmi les morts, une centaine d'anciens élèves y figurent ; parmi les vivants, une vingtaine. Y a-t-il beaucoup d'institutions françaises qui puissent présenter un tel palmarès ?

Mais, dira-t-on, les élèves actuels sont-ils dignes de leurs aînés ? Notre réponse sera que rien ne permet d'en douter. Si l'on *tient à nous parler de l'agrégation*, nous ne sommes pas inquiets : sept places de premier en 1986, neuf en 1987. Mais nos élèves n'y sont plus astreints depuis un quart de siècle et, à *commencer par les scientifiques*, ils se dirigent de plus en plus vers les doctorats : passeports de la vie académique internationale, et singulièrement européenne d'ici cinq ans.

Il est temps en effet de se soucier des effets de l'Acte unique européen, car notre lourd vaisseau évolue lentement : par exemple, voilà bientôt six ans qu'a été créé le concours « sciences sociales », et sa première promotion vient seulement de sortir de l'École. Dans la foulée *a été créé avec l'Ecole des hautes* études en sciences sociales un DEA en sciences sociales qui a *bien réussi*. *En outre, notre* laboratoire d'économie, petit mais brillant, en s'associant avec celui *de l'EHESS et d'autres* universitaires en une unité géographique, va pouvoir jouer pleinement son rôle dans le *réseau européen qui* l'appelle.

Naturellement, l'Ecole tient à maintenir vivante la tradition des antiquités classiques. Elle l'a même élargie aux civilisations méditerranéennes, en s'ouvrant à l'arabe et en s'appuyant sur plusieurs groupes très actifs de recherches archéologiques. Va dans le même sens une convention récente avec la section des sciences religieuses de l'École pratique des hautes études.

Il est impossible de détailler ici les spécialités des élèves des laboratoires de l'Ecole : elles vont de la musique et des arts à la médecine et à la finance. Signalons seulement, à la frontière traditionnelle des lettres et des sciences, une réflexion entreprise en direction des sciences cognitives, qui concernent maintenant philosophes, linguistes, biologistes, informaticiens et même physiciens, et auxquelles l'École offre donc un terrain privilégié.

Unité et rythmes

Quant à la section des sciences, elle est organisée, selon la tradition, en départements fortement structurés : biologie, sciences de la Terre, chimie, physique, et un département double de mathématiques et d'informatique, conjuguant les forces de la plus ancienne et de la plus nouvelle des disciplines. Chacun d'eux se renforce en patronnant un magistère, où la vieille notion d'« auditeur libre » connaît un heureux avatar, avec les étudiants universitaires qui partagent la scolarité des normaliens. L'ouverture de la maison s'est aussi manifestée lors de la désignation des nouveaux chefs de département, que l'on n'a pas craint de choisir en dehors des anciens élèves (mais parmi les savants les *plus distingués*), et avec diverses réformes, dont la plus spectaculaire est celle du département de biologie. Celui-ci *intègre la révolution biologico-médicale*, et accueille de nouvelles équipes de recherche dynamiques, désignées au terme d'une large compétition.

Les déplacements et les travaux induits par ces changements ont fini par être largement acceptés, après quelques grincements et un usage massif de l'inertie. C'est maintenant le tour de la bibliothèque. Les éloignements divers qui ont secoué les institutions parallèles ont renforcé le rôle national de notre bibliothèque, ajoutant encore à l'obligation de procéder, pour la première fois depuis un quart de siècle, à une extension importante des locaux. Cela bouleversera les habitudes et requerra probablement une nouvelle répartition des activités d'enseignement dans les sites *hérités* de la fusion. Le financement nécessaire a été obtenu, mais l'ordonnance des *changements échoit à la nouvelle* administration que vont nous donner les prochaines semaines.

Equilibre des lettres et des sciences au niveau le plus élevé, tel est l'idéal de l'École, auquel peu d'institutions françaises peuvent prétendre. Qu'est-ce qui donne son unité aux rythmes divers des disciplines, à ce faisceau de traditions et de projets innovants ? La formation par la recherche, avec sa rude discipline de travail personnel, d'intégration à des équipes, de compétition internationale. Que les normaliens fassent ou non carrière de chercheur, *ils tirent de là*, et de la sévère sélection des concours, la valeur qu'on leur reconnaît à l'intérieur, et, plus encore, à l'extérieur de l'Hexagone. L'École normale supérieure peut attendre avec *confiance* et *fierté* son deuxième centenaire.

(*) Administrateur provisoire de l'ENS.

Au Courrier du Monde

RAPPROCHEMENT

Les jeunes et le « révisionnisme »

Professeur de français d'un collège privé de la région lyonnaise, j'ai organisé récemment, dans une classe de quatrième, un débat sur l'ouvrage bien connu de Bradbury, *Farenheit 451*. J'ai eu la surprise d'entendre quelques élèves opérer un rapprochement entre la situation décrite dans le livre et l'attitude *adoptée actuellement par les* hommes politiques ou les médias à l'égard des écrivains « révisionnistes » ! Avec comme sources des informations d'origine purement « télévisuelle », ces élèves tenaient le raisonnement suivant : *« C'est à peu près la même chose aujourd'hui. On nous dit que la vérité est établie sur ce problème, qu'il ne faut pas y réfléchir. On propose d'ériger en délit un certain type d'opinion. Une revue a été interdite à la parution. »*

Un peu estomaquée par cette réaction juvénile mais inattendue, j'ai répondu ce qu'il y a à répondre en pareille matière. J'en suis néanmoins restée troublée, et livre cette expérience à la réflexion de vos lecteurs, *me demandant* si le refus du débat avec les « révisionnistes » ne recèle pas le risque de voir certains jeunes sympathiser avec ce qu'ils pourraient considérer comme l'« interdit ».

Mme CHELLAT
(Saint-Genis-Laval, Rhône).

ASSURANCES

Chat échaudé...

J'ai raconté ici-même (1) comment, un dimanche de ce printemps, *sur une route* à grande circulation, je m'étais trouvé en présence d'un ivrogne qui, occupant toute la chaussée, particulièrement dans les virages et dans les côtes, donnait, sous mes yeux horrifiés, un sens (giratoire) au mot « danger public ».

Comme je m'interposais pour tenter de l'empêcher de conduire, il s'en prit à mon véhicule – coups de pied et coups de poing, – me laissant une addition de 3 000 F et la bouche amère.

Voici *la suite* de l'aventure. L'assurance refusa de payer car je conduisais un véhicule d'emprunt. Ni fair-play ni soucieuse d'encourager le civisme, elle parla d'une voix tranchante : vous n'êtes pas couvert.

Même pas un mot gentil ni une félicitation de principe. Un soir de cet été, dans un bar de la côte, me revoilà devant un autre homme ivre, brandissant un trousseau de clés et annonçant qu'après ce petit dernier-là il prenait le volant. Quelqu'un a voulu le retenir. Il l'a méchamment bousculé. Je me suis tenu à l'écart, peu fier.

A quelques kilomètres de là, il a écrasé deux adolescents qui marchaient sur le bas-côté de la route. L'un d'eux est mort.

Mais j'étais couvert.

JACQUES BERTIN
(Rennes).

(1) *Le Monde* du 28 mai 1987.

AU SOMMAIRE D'OCTOBRE
Le Monde des PHILATELISTES
l'Officiel de la philatélie
NOMBREUSES ILLUSTRATIONS EN COULEURS
● La Marianne d'Excoffon
● Spoutnik a 30 ans
● Rencontre : Pierrette Lambert
● La poste en Chine
LE MONDE DES PHILATELISTES
POUR VALORISER VOTRE PASSION DES TIMBRES
En vente chez votre marchand de journaux

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 76427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Ancien directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985).
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 587 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 786-810 is published daily, except Sundays, for $480 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 46-45 39th Street, LIC, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices. NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PWC, 46-45 39 th Street, LIC, NY 11104.

Imprimerie du « Monde », 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Taper LEMONDE

Le Monde PUBLICITE
S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

L'élection du directeur général de l'UNESCO

• M. M'Bow toujours en tête
• M. Mayor a doublé ses suffrages

Le troisième tour de vote d'un scrutin secret qui peut en compter cinq pour l'élection du directeur général s'est déroulé le mardi 13 octobre au siège parisien de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture. Le quatrième tour était prévu le mercredi 14 octobre, en fin d'après-midi.

Le directeur sortant, M. M'Bow (Sénégal), est toujours en tête avec vingt-trois voix (contre dix-huit aux deux tours précédents), mais son principal rival, M. Mayor (Espagne), a doublé ses voix (dix-huit) d'une consultation à l'autre. Les autres candidats en lice obtiennent respectivement cinq suffrages (M. Todorov, Bulgarie), *trois suffrages* (M. Soedjatmoko, Indonésie) et un suffrage (Mme Solomon, Trinidad-et-Tobago). Quant à M. Margan (Yougoslavie), il s'est retiré de la compétition, comme l'avait fait précédemment le général Yacoub-Khan (Pakistan).

Le suspense se corse donc place Fontenoy. Et ce n'est pas fini. Si M. M'Bow a gagné cinq suffrages (dont celui de la France, seul Etat occidental à le soutenir) entre le deuxième et le troisième tour, il n'a pas pour autant, contrairement à ce que prédisaient certains de ses électeurs, encore atteint les vingt-six voix statutairement nécessaires, pendant les quatre premiers tours, pour être désigné. Au cinquième tour, en revanche, l'emportera celui des deux candidats restants qui aura le plus de voix.

Là encore, une nouvelle prolongation n'est pas à écarter si chacun des deux concurrents obtient vingt-cinq suffrages. Le conseil exécutif, organe directeur de l'UNESCO, au sein duquel a lieu le scrutin, compte en effet cinquante sièges, le cinquante et unième, qui aurait pu faire la différence, *étant* resté vide depuis le départ du Royaume-Uni il y a près de deux ans.

Même franchi le cap du conseil exécutif, le vainqueur devra encore obtenir, le 7 novembre, la majorité des suffrages de la Conférence générale qui réunit les cent cinquante-huit Etats membres. Dans l'histoire de l'Organisation, fondée en 1945, il y a eu au moins un précédent où le conseil exécutif, ayant vu son élu recalé par la Conférence générale, a dû désigner une autre personnalité.

En fait, au niveau où on en est, la clé du problème se trouve sans doute à Moscou et, accessoirement, à Pékin. Ces deux pays, et leurs amis (six ou sept voix en tout au conseil) *ne souhaitaient pas jusqu'ici que* M. M'Bow (soixante-six ans) obtienne un troisième mandat (six ans). Ils ne sont pas pour autant encore résolus à voter pour M. Mayor.

Au stade actuel, la percée de l'ancien ministre espagnol de l'éducation et de la science n'en est pas moins manifeste, grâce au soutien des Européens, du Canada, du Japon, mais aussi de nations sud-américaines, arabes et même africaines (Zimbabwe, Swaziland, Cameroun). La bonne image de son pays, la sienne propre (*le Monde* daté 4-5 octobre), *son électorat plus* varié que celui de M. M'Bow, enfin ses nombreuses amitiés internationales, y compris à Moscou, font de M. Mayor (cinquante-trois ans) un concurrent de moins en moins négligeable pour M. M'Bow.

Une lettre de Copenhague

Au point que d'aucuns se demandent si la France qui, il y a moins d'un *mois*, « *ne voulait du directeur sortant à aucun prix* » — mais a dû, après avoir voté pour le candidat pakistanais, se résoudre en maugréant à rallier M. M'Bow, sous la pression impérative de plusieurs capitales africaines, dont Abidjan — ne *bifurquera* pas, *finalement*, vers M. Mayor...

Le ministre danois de l'éducation, M. Bertel Haader qui, après avoir, lui aussi, fait voter Yacoub-Khan, a rejoint la cohorte « *mayoriste* », vient d'écrire sur un ton très chagriné à son collègue français, M. René Monory, pour l'exhorter à amener son gouvernement à en faire autant, sous peine d'assister à « *l'effondrement de l'UNESCO* ».

Quant à M. Xavier de Villepin, sénateur centriste des Français de l'étranger, il a posé, le mardi 13 octobre, une question écrite dans laquelle « *il appelle l'attention de monsieur le premier ministre sur l'élection à l'UNESCO et s'étonne que notre gouvernement n'ait pas cru devoir soutenir le candidat (espagnol) de la Communauté européenne qui présente toutes les garanties de sérieux* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

L'attribution du prix Nobel de la paix à M. Oscar Arias, président du Costa-Rica

Rarement l'attribution d'un prix Nobel de la paix n'aura fait une telle unanimité. Et si, sous les louanges sincères ou « obligées » percent parfois des calculs politiques contrariés — l'embarras de la Maison Blanche en particulier, — la plupart des dirigeants internationaux ont saisi à travers cette nomination la chance qui leur était fournie de donner un « petit coup de pouce » supplémentaire au plan de paix pour l'Amérique centrale dont M. Oscar Arias est le promoteur.

Le gouvernement espagnol exprime « *sa profonde satisfaction* » au moment où lui-même sert d'intermédiaire entre le Guatemala et la guérilla guatémaltèque ; le ministre vénézuélien des affaires étrangères, M. Simon Consalvi, estime que ce prix Nobel « *constitue un soutien significatif au processus de paix* » ; tandis que le président bondurien, M. José Azcona, juge que cet acte « *montre l'importance qu'acquiert chaque jour la question politique en Amérique centrale dans la communauté internationale* ».

Depuis Manille, la présidente Aquino — à laquelle *on* avait également pensé pour le prix Nobel cette année — exprime sa « *sympathie* ». A Paris, le président Mitterrand a rendu hommage à celui qui « *a su interpréter l'aspiration à la paix des peuples d'Amérique centrale* », et M. Jacques Chirac, a rappelé que la France est « *heureuse d'avoir été une des premières nations à apporter son soutien à cette initiative* [de paix] ».

Seul le ministre suédois des affaires étrangères, M. Sten Anderson, pour qui ce prix « *n'a pas toujours été décerné à bon escient* », se « *félicite* », mais se montre préoccupé : « *Il ne faut pas croire*, explique-t-il, *que tous les obstacles qui bloquent le plan de paix ont été levés pour autant.* »

Le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, qui est l'un des principaux acteurs de ce plan de paix — ou obstacle à son application, — a déclaré, pour sa part, dans un message public adressé à M. Arias : « *Grâce à votre initiative et à vos efforts, vous avez contribué à rendre plus proche la possibilité d'une paix ferme et durable en Amérique centrale.* »

Enfin, tandis que l'Internationale socialiste, par la bouche de l'ancien chancelier Willy Brandt, lui-même prix Nobel de la paix en 1971, salue le plan de paix Arias, l'agence Tass, dans une brève dépêche, mentionne l'attribution du prix Nobel à M. Arias, alors qu'elle avait passé sous silence l'année dernière la remise de cette distinction à l'écrivain américain Elie Wiesel. — (*AFP, Reuter.*)

Le coup de chapeau obligé de M. Reagan

WASHINGTON
de notre correspondant

Le cœur n'y était peut-être pas, mais la raison l'imposait : le président Reagan a *félicité*, le mardi 13 octobre, le chef de l'Etat du Costa-Rica pour son prix Nobel de la paix. « *Le président Arias mérite pleinement le Prix de la paix pour avoir commencé à mettre la région centraméricaine sur le chemin de la paix* », a déclaré le porte-parole de M. Reagan, tandis que le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, renchérissait : M. Arias a « *notre soutien total* ». Ces félicitations vont au-delà de la simple politesse. Elles procèdent aussi d'une certaine logique puisque M. Reagan a déclaré récemment, à deux reprises au moins, que le plan Arias, en dépit de ses insuffisances, était « *un pas dans la bonne direction* ».

Il n'empêche. Le président américain a sans doute peu apprécié que le lauréat ait « *moralement partagé* » son prix avec les quatre autres signataires de l'accord de Guatemala, et donc avec M. Daniel Ortega qui, il y a moins d'une semaine, avait violemment attaqué M. Reagan, le traitant de Rambo depuis la tribune des Nations unies. Surtout, ce prix Nobel vient compromettre les très maigres chances qui restaient à la Maison Blanche de convaincre le Congrès que le vote d'une nouvelle aide aux « contras » est indispensable pour parvenir à une vraie démocratisation au Nicaragua.

Le président Arias, et le plan auquel son nom est attaché, était déjà fort populaire dans la presse et au Congrès, dont il a été l'hôte lors d'une visite remarquée à la fin du mois dernier. Il le sera un peu plus désormais et son appel « *Donnez une chance à la paix* », c'est-à-dire en l'occurrence : ne votez pas d'aide aux « contras », aura d'autant plus de chances d'être entendue.

Les médias américains ont d'ailleurs accordé une importance considérable à ce prix Nobel, et M. Arias n'a pratiquement pas cessé d'apparaître sur diverses chaînes de télévision. Sur le fond, ses propos n'étaient pourtant pas tous pour déplaire à l'administration Reagan. Le président du Costa-Rica n'a pas *hésité à employer*, à propos du régime sandiniste, des mots comme dictature, totalitarisme, échec du marxisme. De plus, il a, une nouvelle fois, invité M. Ortega à négocier avec la Contra — ce que M. Reagan réclame lui aussi avec insistance.

Pour M. Arias, il suffirait cependant que les dirigeants sandinistes acceptent les offres de médiation du cardinal Obando y Bravo, l'archevêque de Managua. M. Arias insiste : de telles négociations, même indirectes, sont indispensables au succès de son plan de paix, *mais il* semble persuadé que le chef du régime de Managua, touché lui aussi par les effets bénéfiques de ce prix Nobel copartagé, « *sentira la nécessité de devenir plus tolérant* ».

Cet optimisme n'est certainement pas partagé par la Maison Blanche, pour laquelle le seul et unique moyen d'empêcher les sandinistes de suivre leur penchant naturel, la dictature, c'est le maintien d'une pression efficace, la Contra.

Amadouer le Congrès

Mardi, le secrétaire d'Etat George Shultz a confirmé que l'administration était toujours résolue à demander au Congrès 270 millions de dollars d'aide aux *combattants antisandinistes*. Le gouvernement américain est conscient de l'extrême difficulté de cette tâche. Pour tenter d'amadouer le Congrès, tout en se ménageant peut-être une porte de sortie, il a déjà fait savoir que cette aide ne serait pas demandée avant le 7 novembre (date prévue pour mettre en œuvre le cessez-le-feu).

D'autre part, dans un récent discours devant l'Organisation des Etats américains, M. Reagan, lui-même, a annoncé que si les sandinistes acceptaient de se conduire en vrais démocrates, et s'ils donnaient à la Contra le moyen d'agir sur un terrain politique, les crédits éventuellement votés par le Congrès seraient transformés en une aide destinée à « *renforcer le processus démocratique* ». Mais les Américains ont surtout été frappés par la profonde conviction avec laquelle leur président avait affirmé dans le même discours : « *Je fais un vœu solennel : aussi longtemps qu'il y aura un souffle dans ce corps, je parlerai, je travaillerai et je lutterai pour la cause des combattants nicaraguayens de la liberté.* »

Pour rester fidèle à cette promesse, M. Reagan devra faire face à un puissant courant qui va en sens inverse. Et il lui faudra accepter de jouer le rôle du méchant fauteur de guerre au moment où M. Oscar Arias incarne tout naturellement le bon faiseur de paix.

JAN KRAUZE.

Visite du chef d'Etat est-allemand en Belgique

M. Erich Honecker, le chef de l'Etat est-allemand, est arrivé le mardi 13 octobre à Bruxelles, pour une visite officielle de trois jours. Après une journée essentiellement protocolaire — accueil au palais royal, visite à l'hôtel de ville de la capitale, — il doit avoir plusieurs entretiens avec le premier ministre, M. Wilfried Martens, et d'autres membres du gouvernement belge.

Ces entretiens devraient, en grande partie, porter sur les relations économiques entre les deux pays. La Belgique souhaite rééquilibrer son commerce extérieur avec la RDA. Dans ce dessein, M. Wilfried Martens avait « ramené » de sa visite en Allemagne de l'Est, en septembre 1986, une série de contrats qu'il s'agit maintenant de réaliser.

Après la Grèce, la Belgique est le second pays de l'alliance atlantique où M. Erich Honecker effectue une « *visite d'Etat* ». — (*Corresp.*)

● **ETATS-UNIS : l'URSS proteste contre le contrôle de ses journalistes.** — Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Guennadi Guerassimov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a dénoncé, le mardi 13 octobre, les mesures de contrôle imposées depuis peu aux journalistes soviétiques aux Etats-Unis « *comme contraires à la liberté de l'information (...) et à l'acte final d'Helsinki* »... et appliquées de longue date aux correspondants occidentaux en poste à Moscou. Le *gouvernement américain imposera* désormais leur lieu de résidence aux journalistes soviétiques, dont tous les déplacements seront soumis à l'approbation du département d'Etat. — (*AFP.*)

● **L'Assemblée générale de l'ONU repousse une nouvelle demande d'expulsion d'Israël.** — Pour la cinquième année consécutive, l'Assemblée générale de l'ONU a repoussé, le mardi 13 octobre, une demande d'expulsion d'Israël de son sein, *qui était présentée par les pays membres de la Ligue arabe.* L'Assemblée a adopté par 80 voix contre 39 et 10 abstentions, une motion de la Finlande ajournant *sine die* toutes discussions sur la requête des pays arabes. Bien que la Jordanie *se soit associée à la demande* d'expulsion d'Israël, elle n'a pas pris part au vote sur la motion finlandaise, contrairement aux autre pays membres de la Ligue arabe, qui ont voté contre. Seule l'Egypte, qui ne fait plus partie de la Ligue, a voté pour. — (*AFP.*)

Après trente-huit ans d'interdiction

Taiwan autorise ses ressortissants à se rendre en Chine

Taipei (*Reuter*). — Les autorités de Taiwan ont décidé, le mercredi 14 octobre, de lever l'interdiction, *vieille de trente-huit ans*, faite à leurs ressortissants de se rendre en Chine. Après la fuite à Taiwan en 1949, le Kuomintang avait interdit tous les contacts entre la « Chine libre » et Pékin.

Selon un porte-parole gouvernemental, la levée de l'interdiction a été décidée pour des raisons humanitaires, afin de permettre aux Chinois installés à Taiwan de rendre visite à leurs proches en Chine populaire. Cette mesure ne s'appliquera ni aux soldats ni aux fonctionnaires.

La *date de l'entrée en vigueur* de cette décision n'a pas été précisée. La levée de l'interdiction, qui marque un important tournant dans la politique de Taiwan, exauce un vœu longtemps exprimé par l'opinion publique de l'île. Toutefois, les voyages touristiques demeurent interdits. En revanche, de nombreux hommes d'affaires taiwanais devraient pouvoir désormais traiter directement avec Pékin.

● **Visite en France du ministre sud-coréen des affaires étrangères.** — M. Choi Kwang Soo effectuera une visite officielle en France du 21 au 23 octobre à l'invitation de son homologue français M. Jean-Bernard Raimond, a-t-on appris mardi 13 octobre au Quai d'Orsay. Cette visite, précise-t-on de source diplomatique, sera notamment axée sur le développement du commerce bilatéral.

Un diplomate français a été refoulé de Moscou il y a un mois

Un diplomate français, M. Yves Delaunay, qui se rendait en mission *officielle à Moscou à la mi-septembre*, a été retenu à l'aéroport international de la capitale soviétique puis prié de regagner la France par le premier avion. M. Delaunay, qui assure à Paris les fonctions de secrétaire de la petite commission de coopération franco-soviétique, était pourtant pourvu d'un visa en bonne et due forme qui lui avait été délivré par l'ambassade soviétique en France.

L'interdiction d'entrer sur le territoire soviétique signifiée à M. Delaunay a été justifiée par les autorités soviétiques par le fait que le diplomate français avait été expulsé d'URSS au mois d'avril dernier — il était alors en poste à l'ambassade de France — en représailles à l'expulsion de six Soviétiques de France dans le cadre de ce qu'on a appelé alors le « réseau Ariane ».

Le Quai d'Orsay, *qui n'avait pas* annoncé le refoulement de M. Delaunay, a confirmé nos informations.

Au ministère des affaires étrangères, on précise qu'un visa avait été demandé pour le diplomate dans la mesure où, en charge du secrétariat de la petite commission, il ne faisait l'objet dans son travail d'aucun ostracisme de la part de ses interlocuteurs soviétiques à Paris. Il avait même été plusieurs fois invité à des réceptions à l'ambassade.

La petite commission franco-soviétique doit se réunir les 28 et 29 octobre prochains.

J.-A.

Dans les camps de réfugiés cambodgiens en Thaïlande

La longue attente de trois cent mille «non-personnes»

BANGKOK
de notre envoyé spécial

Près de 300 000 *réfugiés* khmers sont regroupés dans neuf camps, en territoire thaïlandais, à proximité de la frontière cambodgienne. L'immense majorité désespère de pouvoir mener une vie normale. A la veille du neuvième *anniversaire de l'intervention* militaire vietnamienne au Cambodge, *leur nombre augmente de nouveau.* L'ONU dépensera cette année plus de 40 millions de dollars pour leur venir *en aide.*

A l'exception des 24 000 pensionnaires de Khao-I-Dang et de près de 4 000 Vietnamiens — des « réfugiés de la terre » — installés à Site-2, aucun d'eux ne peut demander l'asile d'un pays tiers. Les Thaïlandais — qui accueillent par ailleurs 180 000 réfugiés laotiens et vietnamiens — refusent même aux Cambodgiens le statut d'« immigrants *illégaux* ». Ce sont des « non-personnes », sans présence légale en territoire thaïlandais, Bangkok souhaitant décourager tout nouvel afflux.

Les plus malheureux sont dans *les cinq camps gérés par les* Khmers rouges, dont la population globale est proche de 60 000 personnes. Des témoignages font état de taxes, d'enlèvements et de corvées *imposées par les* Khmers rouges, dont certaines bases militaires *sont à cheval sur la frontière.* Organisme créé par l'ONU en janvier 1982 pour ravitailler ces populations civiles, l'UNBRO (Border Relief Operation) a menacé, cette année, de suspendre le ravitaillement en nourriture de ces camps faute d'y avoir directement accès. *Les Khmers rouges ont promis*, fin août, un « *accès sans limite* » aux organismes d'aide, et l'ONU a accepté de « *mettre à l'épreuve* » *cette apparente bonne volonté.*

La situation est différente à Site-2, camp sous le contrôle du FNLPK, la faction de la résistance représentée par M. Son Sann. L'accès y est libre. Mais cet énorme dortoir abrite plus de 186 000 personnes, qui n'ont ni le droit d'en sortir ni celui d'y exercer la moindre activité agricole, les Thaïlandais redoutant que cette population khmère s'installe sur son sol. Le camp le mieux organisé demeure encore celui de Site-B, où sont regroupés quelque 45 000 partisans du prince Sihanouk.

Les Thaïlandais ont confié la garde de ces camps à une unité spéciale, la « task force 80 ». Récemment, *ils se sont engagés à* punir plus sévèrement les gardes qui se sont rendus coupables de *méfaits.* De son côté, l'ONU procède actuellement à un recensement de ces réfugiés — là où il est possible de le faire — afin d'améliorer *la distribution de l'aide.*

Mais ces Cambodgiens, interdits de séjour à l'étranger, ne peuvent pas rentrer chez eux dans les circonstances actuelles. Ils sont trop politiquement marqués et, de toute façon, la frontière est un champ de mines du côté cambodgien. Ils sont donc condamnés, dans l'attente d'un règlement politique, à servir de réservoir à des guérillas plus ou moins actives.

La population de ces camps continue d'augmenter. Beaucoup d'enfants y naissent. En outre, des passeurs y amènent encore des Cambodgiens. De nombreux nouveaux arrivants disent notamment avoir fui, cette année, une sécheresse qui, selon un expert de l'ONU, a fait des ravages au Cambodge.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

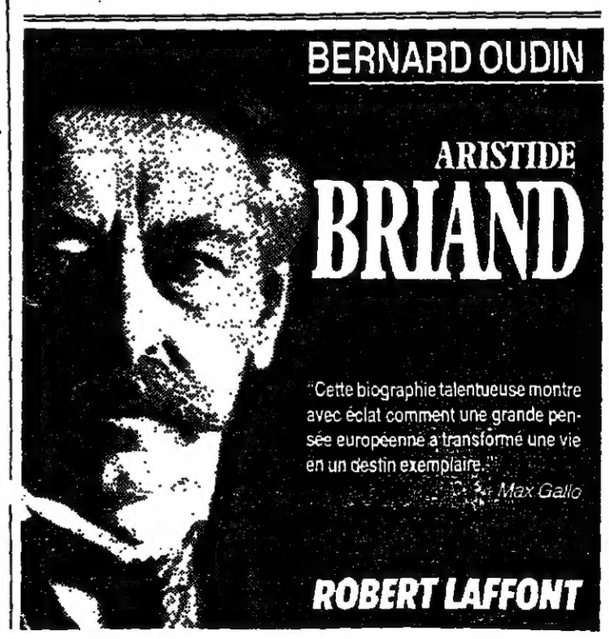

Europe

UNION SOVIÉTIQUE

M. Gorbatchev menace de « balayer » les adversaires de ses réformes

MOSCOU
de notre envoyé spécial

Pour qui a connu ses prédécesseurs, Mikhaïl Serguelvitch Gorbatchev en campagne offre un spectacle inédit. Le secrétaire général du PC soviétique vient de passer deux jours à Leningrad, au cours desquels il a encore perfectionné un style de communication, partie essentielle de sa politique. C'est à Leningrad déjà qu'il s'était rendu, il y a deux ans et demi, après sa nomination au poste de numéro un du Kremlin, et le contexte historique – l'approche du soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre – donnait à ce voyage un sens particulier.

Le voilà, mardi après-midi, à Smolny, haut lieu de la révolution d'Octobre, devant une assistance de vétérans du bolchevisme et de *« la grande guerre patriotique »*.

Vers 16 heures, M. Mikhaïl Serguelvitch monte à la tribune. Début de discours très conformiste avec hommages à cette ville, où naquit la révolution, et à cette salle même, où plane le souvenir de Lénine. Mais cela change très vite, car M. Gorbatchev s'exprime avec une spontanéité inhabituelle à son niveau (Tass, à Moscou, publiera dans la soirée plusieurs versions successives et très résumées de son intervention) et si l'on veut entendre ce qu'il dit, mieux vaut suivre de près ses paroles, car le discours est, pour la plus grande part, improvisé.

« Bureaux vides »

Un thème central : le rôle du parti dans la *perestroïka* (restructuration). C'est la première fois qu'il est abordé et traité avec cette insistance. *« Des efforts sans précédent,* dit M. Gorbatchev, *doivent être mis en œuvre pour mobiliser toutes les forces créatrices. Cela, seul le parti, notre parti léniniste, peut le faire. »* Le parti, vague nébuleuse omniprésente ? Non pas, mais très concrètement ses comités à tous les échelons, où l'on rencontre trop souvent *« des bureaux vides et des couloirs déserts »*. Il faut que, à tous les niveaux des organisations, les militants, les cadres *« se reprennent en main »*. C'est l'affaire de chacun, et *« un seul critère »* doit permettre d'apprécier les comportements : l'engagement dans la politique de *perestroïka* : car les trois ou cinq ans à venir ne s'annoncent pas aisés. C'est *« l'étape critique »*, celle où *« les résistances seront les plus fortes »*.

Que personne ne s'abrite surtout dans *« les brouillards philosophiques »*. *« Tout est simple comme la vie »* dans les projets de restructuration. Bref, ayez le goût du concret, que chacun mette la main à la pâte et que l'esprit de transparence encourage avant tout *« l'esprit de responsabilité »*.

Si quiconque avait pu en douter, le message essentiel est ici : la *perestroïka* ne se fait pas en dehors du parti, c'est à ses membres – à ses organisations – d'en être les artisans principaux, à condition qu'ils mettent leurs pendules à l'heure. C'est un langage que ne saurait désavouer un homme comme M. Ligatchev, gardien supposé du dogme, mais qui dénote sensiblement avec celui que l'on entend couramment aujourd'hui à Moscou, où un souci majeur paraît être – dans les milieux les plus progressistes au moins – de se dégager de tutelles à la fois lourdes et dénuées de qualification. Ce peut être également un avertissement, et M. Gorbatchev a été très net sur ce point : il est temps pour chacun de choisir son camp.

Quelques silences au cours de cette visite à Leningrad peuvent intriguer. S'il a été question de « démocratie » dans la vie du parti, le projet d'élections pluralistes dans les organisations du PC soviétique n'a pas été formellement évoqué. Peu de chose également, du moins lors des rencontres informelles avec les travailleurs, sur les retombées sociales – hausse des prix notamment – que vont entraîner les réformes économiques, et qui agitent pourtant beaucoup l'opinion.

ALAIN JACOB.

● **Libération d'un ancien officier du KGB.** – *Ancien officier du* KGB, le dissident Vladimir Titov, qui *a passé sept ans* dans les camps et prisons soviétiques ainsi que huit ans dans divers hôpitaux psychiatriques, a été libéré la semaine dernière, puis déchu de sa citoyenneté soviétique. Agé de quarante-neuf ans, M. Titov a indiqué, le mardi 13 octobre à Moscou, qu'il souhaitait *« rester en URSS afin d'y lutter »* pour les droits de l'homme, mais qu'il serait *« placé de force »* dans un avion pour l'Autriche *le 30 octobre, comme le lui a fait* savoir le KGB, s'il refusait de partir de lui-même. Un visa pour ce pays lui a été remis le 9 octobre sans qu'il en ait fait la demande. – *(AFP.)*

● **Condamnation d'un responsable Kazakh.** – *M. Andreï Statenine,* limogé en février dernier de ses fonctions au Comité central du Parti communiste du Kazakhstan, a été condamné à huit ans de camp à régime ordinaire avec confiscation de ses biens, selon la *Pravda* du Kazakhstan, parvenue le mardi 13 octobre à Moscou. Accusé de *« dilapidation de biens de l'Etat dans des proportions particulièrement importantes »*, M. Statenine était chef d'une section du Comité central du PC du Kazakhstan, dont l'ancien premier secrétaire, M. Dinmoukhamed Kounaev, a été limogé l'été dernier de toutes ses fonctions. – *(AFP.)*

RFA : le scandale du Schleswig-Holstein

La mort mystérieuse d'Uwe Barschel suscite un imbroglio politico-policier

BONN
de notre correspondant

L'imbroglio politico-policier consécutif à la mort d'Uwe Barschel, ancien ministre-président du Schleswig-Holstein, crée une confusion totale dans le monde politique et médiatique ouest-allemand. En attendant les résultats complets de l'autopsie, le champ est libre pour les spéculations les plus folles, les scénarios les plus délirants, les insinuations les plus perfides.

La palme du mauvais goût nécrophage revient sans hésitation au magazine *Stern* qui publie, mercredi 14 octobre, la photo exclusive d'Uwe Barschel mort tout habillé dans sa baignoire pleine. Deux journalistes de cet hebdomadaire avaient découvert, dimanche, le corps de Barschel en s'introduisant dans sa chambre de l'hôtel Beau Rivage. Parmi les hypothèses lancées par la presse de Boulevard, on relève celle d'un crime parfait en liaison avec d'obscurs trafics d'armes auxquels l'homme politique aurait été mêlé, et on appuie ces affirmations sur le fait qu'Uwe Barschel aurait été l'hôtel, aux Canaries, du milliardaire saoudien Adnan Kashoggi...

D'autres journaux évoquent la possibilité d'une action des service secrets est-allemands très actifs à Genève. Les interviews télévisées de la femme et du frère d'Uwe Barschel, qui affirment que ce dernier a été assassiné, contribuent également à créer la confusion. Les interrogations concernent aussi l'emploi du temps d'Uwe Barschel lors de son séjour à Genève. Qui est ce mystérieux informateur se faisant appeler « Roloff, qui devait remettre à l'ancien ministre-président des documents l'innocentant des accusations portées contre lui à Kiel ? Selon certaines sources, la police genevoise serait en possession d'une photo, trouvée dans la chambre d'hôtel montrant Reiner Pfeiffer, son principal accusateur, en compagnie du secrétaire général du SPD du Schleswig-Holstein, M. Gerd Jansen, qui a toujours nié avoir eu des contacts avec Pfeiffer.

Le silence des états-majors

Sur le plan politique, le SPD et M. Engholm ont perdu une part de leur crédibilité à la suite des déclarations du porte-parole de ce parti, M. Klaus Nilius, qui a reconnu avoir *été informé par Pfeiffer des agissements* d'Uwe Barschel bien avant les révélations du *Spiegel*, le 7 septembre dernier. Il n'en fallait pas plus aux adversaires politiques de M. Engholm pour exiger que ce dernier démissionne de ses fonctions, car il serait coupable, à leurs yeux, d'avoir laissé se développer l'affaire pour en tirer un bénéfice électoral. Au cours d'une conférence de presse tenue *mardi à Kiel*, M. Engholm a annoncé, que son porte-parole avait *démissionné « à sa demande »*.

Le silence est de mise aux sièges centraux des Parti chrétien démocrate et social-démocrate. On a bien conscience que l'utilisation polémique des événements de Kiel et de Genève risque de nuire à leur image. Le président du SPD, M. Hans-Jochen Vogel, a comparé l'attitude des hommes politiques à celle des savants, *« qui ne doivent pas, pour des raisons morales, faire tout ce dont la science les rend capables »*.

L'élection d'un nouveau ministre-président du Schleswig-Holstein, qui devait avoir lieu le 22 octobre, sera selon toute vraisemblance reportée, car les obsèques d'Uwe Barschel n'auront pas lieu avant cette date. M. Engholm a déclaré qu'il *était prêt à soutenir un gouvernement* minoritaire chrétien-démocrate jusqu'à la conclusion des travaux de la commission d'enquête parlementaire, à condition que celle-ci travaille rapidement. Il serait alors possible de procéder à de nouvelles élections, une solution qui devra intervenir tôt ou tard, en raison du partage égal des sièges entre les deux blocs en présence, CDU et libéraux d'un côté, SPD et minorité danoise de l'autre.

LUC ROSENZWEIG.

GRÈCE

La vie privée de M. Papandreou et une affaire d'écoutes téléphoniques embarrassent le gouvernement

ATHÈNES
de notre correspondant

Certains journaux de l'opposition de droite ont publié ces derniers mois de nombreux reportages illustrés sur la liaison que le premier ministre socialiste grec, M. Andreas Papandreou, entretiendrait depuis environ deux ans avec une hôtesse de l'air de la compagnie Olympic Airways, Mme Dimitra Liani, ainsi que sur la détérioration de ses relations avec *son épouse, Margareth*, d'origine américaine et présidente de l'Union des femmes de Grèce. Tout cela n'avait pas de conséquences politiques majeures, l'opinion grecque étant généralement assez tolérante pour ces petits « écarts », et le monde politique plutôt réticent à les exploiter.

Toutefois, l'affaire a pris ces dernières semaines des dimensions inattendues. M. Papandreou est parti en croisière dans les Cyclades avec des amis, y compris Mme Liani, alors qu'il était attendu à Kalamata, une ville du sud de la Grèce, éprouvée par plusieurs tremblements de terre, qui commémorait justement la catastrophe.

Des rumeurs sur son divorce, qui devrait être prononcé aux Etats-Unis, et même sur un éventuel (troisième) mariage commencent à circuler. Parallèlement, Mme Margareth Papandreou est la cible d'attaques visant à discréditer son action politique. Elle serait, dit-on, *sur le point de créer un nouveau* parti qui serait donc opposé *au* PASOK... de *son époux*. Elle a formellement démenti ces informations, mais le climat général s'est quelque peu dégradé et, Mme Papandreou ne vit plus dans la maison familiale. Les péripéties de la vie privée du couple sont devenues une affaire politique, qui sont largement décrites et commentées dans l'ensemble de la presse nationale, y compris celle qui soutient le gouvernement. La gauche est *prudente* et refuse d'utiliser les difficultés du *ménage* Papandreou pour affaiblir le gouvernement. La droite, en revanche, en fait ses délices, et parle volontiers de la vie familiale *« exemplaire »* de son chef, M. Constantin Mitsotakis...

Une enquête discutée

Une autre affaire secoue le monde politique. Les deux partis de la gauche grecque, la Gauche hellénique (EAR) et le Parti communiste ont accusé la semaine passée l'organisation des télécommunication de Grèce (OTE), entreprise publique, d'avoir intercepté et enregistré des conversations téléphoniques entre les responsables de leurs directions. Le gouvernement a *d'abord réagi assez mollement mais* a toutefois chargé le PDG de l'OTE, *M. Panis Tombras*, un ancien membre des services secrets, d'ouvrir une enquête. Celle-ci a abouti, en vingt-quatre heures, à un démenti catégorique.

Toutefois ni la presse, dans sa quasi-totalité, ni les partis politiques de tous bords, y compris le PASOK *(socialiste)*, ne semblent accorder beaucoup de crédit au rapport de M. Tombras. Il est intéressant de noter que le parti gouvernemental, le PASOK, a demandé que la lumière soit faite sur les événements et que l'enquête soit menée de manière *« crédible »*, ce qui semble indiquer que le parti se prononcera au Parlement en faveur de la constitution d'une commission parlementaire d'enquête. Une demande en ce sens a été faite par la Nouvelle Démocratie, principale formation de l'opposition conservatrice. Elle pourrait être soutenue par tous les partis hostiles au gouvernement. La décision sera prise probablement le mardi 20 octobre.

En attendant, l'affaire fait, depuis quatre ou cinq jours, la « une » de tous les journaux qui publient de longs reportages détaillés sur les *activités secrètes de l'OTE*. M. Tombras, quant à lui, vient, hier, de porter plainte contre X... pour diffamation de son organisation de télécommunications. Dans certains milieux proches du gouvernement, on évoque la théorie d'un complot. Ces révélations sur les écoutes téléphoniques viseraient à créer des problèmes entre les formations de gauche et le PASOK ou même à affaiblir le gouvernement dans une phase de négociations internationales délicates, notamment sur les bases américaines en Grèce.

Malgré le récent remaniement, qui devait lui insuffler un nouveau dynamisme, le gouvernement grec semble s'empêtrer dans des « affaires » qu'il contrôle difficilement.

THÉODORE MARANGOS.

POLOGNE

Le gouvernement a engagé des contacts avec des conseillers de Solidarité

Le porte-parole du gouvernement polonais, M. Jerzy Urban, a révélé, *le mardi 13 octobre*, au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, que les autorités avaient engagé des contacts avec des conseillers de Solidarité dans le cadre des réformes économiques qui seront soumises à référendum le 29 novembre prochain.

Le président du syndicat dissous, M. Walesa, a confirmé l'existence de ces contacts en précisant qu'ils *« étaient en cours, mais d'effets minimes »*. Ni M. Urban ni M. Walesa n'ont toutefois voulu indiquer à quel niveau se tenaient ces conversations, pas plus que les noms des personnalités du syndicat qui y prenaient part.

Il est donc difficile de savoir s'il s'agit seulement là d'une tentative de séduction de quelques-uns des opposants les plus modérés afin de rompre le front syndical à l'approche du référendum ou si l'équipe du général Jaruzelski s'est, au contraire, réellement décidée à faire des propositions aux dirigeants de Solidarité.

Officiellement, il n'y a plus eu de contacts entre le pouvoir polonais et la direction syndicale depuis le mois de novembre 1981, quelques semaines avant que ne soit proclamé l'état de guerre, dont l'instauration avait précisément été justifiée par l'échec des ces derniers pourparlers. En fait, pourtant, par l'intermédiaire soit de l'Eglise, soit de personnalités indépendantes, soit même du Vatican, les deux parties ont toujours su établir des contacts quand elles en ressentaient l'une et l'autre le besoin – ce qui pourrait évidemment être le cas aujourd'hui.

Il est frappant, à cet égard, que M. Walesa n'ait aucunement cherché – comme pour mieux montrer son ouverture d'esprit – à démentir que ces conversation aient bien lieu et que M. Urban, quant à lui, ait voulu les rendre publiques – comme pour mieux montrer que la bonne volonté du gouvernement était entière. *« Ce n'est pas nous qui excluons* [quiconque du débat sur les réformes], a d'ailleurs dit le porte-parole du gouvernement, [mais les dirigeants de Solidarité qui] *s'excluent eux-mêmes et refusent de coopérer avec nous tout en continuant de prôner le pluralisme. »*

B. G.

Asie

SRI-LANKA : tandis que la « bataille de Jaffna » fait rage

Le chef des rebelles tamouls propose à l'Inde un cessez-le-feu

COLOMBO
de notre envoyé spécial

M. Rajiv Gandhi saisira-t-il l'occasion qui lui est offerte d'interrompre les combats qui font rage à Sri-Lanka ? Depuis le mardi 13 octobre, le premier ministre indien, qui participe, à Vancouver, au sommet des pays du Commonwealth, doit répondre à une proposition du chef des Tigres tamouls, M. Velupillai Prabhakaran. Celui-ci a demandé une reprise des négociations, sous réserve que l'armée indienne arrête ses opérations militaires.

Ce message en provenance de Jaffna a été remis à Madras par « Kittu », ancien commandant des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), dans la péninsule à M. Karunanidhi, chef de l'opposition dans l'Etat indien du Tamil-Nadu, qui l'a transmis aux autorités de New-Delhi. M. Gandhi aurait bien des raisons de considérer cette proposition comme un marché de dupes. L'attitude passée du LTTE, son acceptation de l'accord de paix indo-sri-lankais, puis sa violation délibérée, ne témoignent guère de la bonne foi des Tigres tamouls.

Tout nouveau cessez-le-feu, dans ces conditions, pourrait bien n'être qu'une parenthèse permettant aux Tigres de s'organiser et de se réarmer, avant de reprendre l'offensive. On voit mal aussi sur quelles bases pourraient s'établir ces négociations, les militants tamouls n'ayant renoncé à aucune de leurs revendications.

L'option d'une suspension des hostilités ne peut pas pour autant être purement et simplement écartée ; la guerre à outrance contre la rébellion tamoule menée actuellement par la force indienne de *« maintien de la paix »* devient de plus en plus aléatoire. L'Inde a sans doute mésestimé la capacité de résistance des militants séparatistes, qui, de leur côté, n'ont plus rien à perdre, sinon leur vie, et le passé récent a montré qu'ils n'y attachent qu'un prix relatif.

Protestations des Tamouls indiens

De jour en jour, la liste des morts (vingt-sept) et des blessés (cent quarante et un) indiens s'allonge pour un résultat incertain. L'armée indienne arrivera peut-être à se rendre maître de la péninsule de Jaffna, mais elle ne parviendra jamais à faire cesser les actes de guérilla et de sabotage. Les « gros bataillons » sont désarmés face au fanatisme.

Jusque-là curieusement silencieux, les Tamouls indiens manifestent publiquement leur hostilité devant une *« opération de police »* de plus en plus meurtrière. C'est notamment en raison des pressions politiques exercées par les représentants de la communauté tamoule du Tamil-Nadu – qui dénonçait le *« génocide »* tamoul commis par la majorité cinghalaise de Sri-Lanka – que New-Delhi s'était résolu à intervenir directement dans le conflit pour protéger la population tamoule. Par un étrange retournement des choses, les Tamouls indiens dénoncent aujourd'hui la mort de leurs *« cousins sri-lankais »* qui tombent cette fois sous les balles de leur propre armée. M. Karunanidhi, ancien chef-ministre du Tamil-Nadu, a annoncé, pour vendredi, des manifestations de protestation pour condamner l'offensive indienne.

Au cinquième jour de la *« bataille de Jaffna »*, on est toujours sans nouvelles de la population civile. La force indienne utilise des mortiers de 120 millimètres, ainsi que des chars pour détruire les « bunkers » reconstruits par les militants séparatistes. Ceux-ci, de leur côté, ripostent avec des mortiers de fabrication locale de 60 et 115 millimètres. Or Jaffna est la zone la plus peuplée de Sri-Lanka, avec une densité de l'ordre de trois cent cinquante habitants au kilomètre carré. Dans ces conditions, on voit mal comment la population serait totalement épargnée par un tel déluge de feu, d'autant que, selon les diplomates indiens, les Tigres tamouls utilisent des civils pour transporter des munitions et évacuer leurs blessés.

Sur le plan militaire, l'armée indienne poursuit actuellement un mouvement tendant à encercler la ville de Jaffna, où est rassemblé le gros des forces de la guérilla. Dans cette opération, les heurts avec les Tigres s'effectuent sur cinq fronts différents, mais des combats ont lieu en d'autres endroits de la péninsule. Les Tigres tentent manifestement de desserrer l'étau indien autour de Jaffna en obligeant l'armée de New-Delhi à disperser ses forces : des affrontements sérieux ont, en effet, repris dans la province de l'est.

LAURENT ZECCHINI.

(Publicité)

SCIENCES-PO
CLASSE PRÉPARATOIRE
d'octobre à juin. Depuis 1967, la première préparation à tous les examens d'entrée à Sc. po. Doc. contre 3 timbres.
CEPES 57, rue Charles-Laffite, 92200 Neuilly 47.45.09.19 ou 47.22.94.94.

COURS DE LANGUE ARABE
« AL ARABIA par les méthodes pédagogiques les plus modernes »
Nouvelle méthode audiovisuelle - Tous niveaux - Plusieurs formules
Quelle que soit votre disponibilité
Brochure détaillée : INSTITUT INTERNATIONAL DE LANGUE ARABE ET DE COMMUNICATION
148, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 PARIS
Tél. : 45-26-02-04

INTERNATIONAL GEMMOLOGICAL INSTITUTE
Certificats acceptés et reconnus dans le monde entier
ANTWERP IGI NEW YORK
COURS INTENSIFS D'UNE SEMAINE DE DIAMANTS ET PIERRES DE COULEUR
Pour toutes informations :
Tél. : 03/232.07.88 - Belgium

A travers le monde

Canada

Raz de marée libéral au Nouveau-Brunswick

C'est un véritable raz de marée libéral, qui, sous l'impulsion d'un jeune avocat de trente-neuf ans, M. Frank Mckenna, a balayé, le mardi 13 octobre, les conservateurs au pouvoir depuis dix-sept ans dans la province du Nouveau-Brunswick, la seule officiellement bilingue du Canada. Raz de marée qui rapporte cinquante-huit sièges aux libéraux contre vingt-sept dans le précédent Parlement provincial, que les conservateurs dominaient avec trente-sept sièges.

L'opposition étant désormais réduite à néant, celui qui était le doyen des premiers ministres du Canada, le conservateur Richard Hatfield, s'est incliné, acceptant « la pleine responsabilité » de la défaite de son parti. M. Hatfield, qui avait été blanchi, il y a quelques années, d'une accusation de possession de marijuana, a surtout été victime, estiment les analystes, de l'« usure d'un pouvoir » qu'il détenait lui-même depuis dix-sept ans et auquel son successeur a rendu hommage. « Pour avoir consacré dix-sept ans de sa vie à cette province, a déclaré M. Mckenna, M. Hatfield mérite notre respect et notre gratitude. »

Le succès des libéraux du Nouveau-Brunswick porte à quatre le nombre de provinces canadiennes dirigées par des premiers ministres libéraux. — *(AFP.)*

Colombie

Participation massive au mouvement de grève générale

Des actes de violence sporadiques ont éclaté dans plusieurs villes de Colombie, le mardi 13 octobre, pendant la journée nationale de protestation décrétée par l'opposition de gauche après le meurtre, dimanche, de Jaime Pardo Leal, dirigeant de l'Union patriotique *(le Monde du 14 octobre)*. Un enfant de douze ans a été tué par une balle perdue à Barrancabermeja, dans la vallée du rio Magdalena, lors d'une charge de police contre les manifestants, et plusieurs personnes ont été blessées.

A Bogota, des dizaines de milliers de personnes ont défilé alors que la capitale était paralysée par la grève générale décidée par la principale organisation syndicale. Le maire de la ville, M. Julio Cesar Sanchez, a déclaré que les membres de l'Union patriotique, proche du Parti communiste, avaient aidé au maintien de l'ordre.

Dans l'ensemble du pays, le mot d'ordre de grève a été massivement suivi, aussi bien dans le secteur public que privé. Le ministre de l'intérieur, M. Gaviria, a lancé un appel au calme. Et l'Union patriotique a demandé au gouvernement de M. Virgilio Barco de « prendre des mesures pour mettre fin au crime organisé ». — *(AFP, Reuter, AP.)*

Haïti

Assassinat d'un candidat à l'élection présidentielle

M. Yves Volel, avocat, porte-parole d'un mouvement d'opposition, la Coalition pour la lutte finale, et candidat à l'élection présidentielle du 25 novembre en Haïti a été tué, le mardi 13 octobre, à Port-au-Prince. Selon des témoins, il a été assassiné par huit hommes armés, habillés en civil, devant un commissariat où il tenait une conférence de presse pour dénoncer la détention illégale d'un de ses clients.

C'est le second candidat à l'élection présidentielle qui est assassiné en Haïti. Louis Eugène Athis, dirigeant du Mouvement démocratique de libération d'Haïti, avait été tué par des inconnus le 2 août dernier près de Port-au-Prince.

M. Yves Volel, opposant virulent au Conseil national de gouvernement (CNG) dirigé par le général Namphy, était un ancien officier. Il avait passé dix-neuf ans en exil à New-York pendant la dictature duvaliériste. Il venait de rentrer à Port-au-Prince et militait pour la défense des droits de l'homme. — *(AFP, AP.)*

Iran

Un religieux lapidé à mort pour « corruption »

Un religieux iranien a été lapidé à mort pour corruption, a annoncé, mardi 13 octobre, Radio-Téhéran, sans préciser la date de l'exécution. « Le pseudo-religieux Ali Chahidi avait été arrêté pour divers crimes d'extorsion de fonds, escroquerie, consommation de boissons alcoolisées, possession de drogue et actes indécents », ajoute la radio.

L'exécution par lynchage, ou *rajm*, s'accomplit de la façon suivante : le supplicié est enterré jusqu'à la taille dans le sol ; ce qui tient lieu de peloton d'exécution se poste en cercle autour du torse et le bombarde de pierres jusqu'à ce que mort s'ensuive. Le juge qui a rendu la sentence jette la première pierre.

Il s'agit de la première lapidation en Iran cette année. L'année dernière, six hommes et deux femmes avaient été lapidés à mort, selon l'organisation humanitaire Amnesty International. — *(Reuter, AP.)*

Ouganda

Deux Français détenus ont été libérés

Un horticulteur, M. Roger Heffner (cinquante ans), et un spécialiste agricole, M. Jean-Marc Zambach (trente ans), deux Français détenus depuis le 8 octobre à Kampala, ont été libérés sous caution, le mardi 13 octobre, après avoir brièvement comparu devant un magistrat, a indiqué à l'AFP un diplomate français en poste dans la capitale ougandaise. Les deux hommes ont dû verser chacun une caution de 1 000 shillings ougandais (environ 100 francs), a indiqué la même source.

Ils devront comparaître ultérieurement devant un tribunal local pour répondre du double délit qui leur est officiellement reproché, à savoir, selon le diplomate français : alors qu'ils étaient de passage en Ouganda, être entrés une première fois dans l'enceinte du Parlement pour y prendre des photos des parterres qui l'ornent et, une seconde fois, avec l'intention de « déranger » l'officier de sécurité qui était alors affecté à la garde des jardins du Parlement.

Une semaine avant cet incident, le gouvernement français avait annoncé être disposé à reprendre son programme d'aide à l'Ouganda, après cinq ans d'interruption, en raison de l'amélioration notable de la situation des droits de l'homme sous le gouvernement du président Yoweri Museveni. — *(AFP, Reuter.)*

Roumanie

Remplacement du fils du président à la tête des Jeunesses communistes

Le fils du président Ceausescu, M. Nicu Ceausescu, a été remplacé à la tête de l'Union des jeunesses communistes roumaines, a indiqué brièvement, le mardi 13 octobre, l'agence officielle Agerpress. Selon Agerpress, M. Nicu Ceausescu a été remplacé par M. Ion Toma, secrétaire du comité central de cette organisation. Agé de trente-six ans, le fils du président roumain, connu pour sa vie agitée, a été « assigné à d'autres tâches ». M. Nicu Ceausescu occupait ces fonctions depuis 1976. Il avait été élu au treizième congrès du Parti communiste roumain, en novembre 1984, membre suppléant du bureau politique.

Sous la haute autorité du président et de son épouse, Mme Helena Ceausescu, elle-même membre du bureau politique et éminence grise du régime, le clan Ceausescu est représenté dans tous les secteurs importants de la scène politique roumaine.

Tunisie

M. Sfar devient président de la Chambre des députés

L'ancien premier ministre, M. Rachid Sfar, a été élu, le mardi 13 octobre, à la présidence de la Chambre des députés pour sa nouvelle session annuelle.

En nommant le 2 octobre M. Zine El Abidine Ben Ali à la tête du gouvernement en remplacement de M. Sfar, le président Bourguiba avait annoncé que ce dernier serait le « candidat » du Parti socialiste destourien à la présidence du Parlement. Tous les députés étant membres du parti, M. Sfar était donc le seul candidat et son élection a bien évidemment eu lieu à l'unanimité.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, M. Sfar a paru se satisfaire de cette compensation, allant même jusqu'à exprimer sa « profonde émotion pour la confiance » que le « Combattant suprême » lui renouvelait ainsi. L'ancien premier ministre succède à M. Mahmoud Messadi, qui assumait la présidence du Parlement depuis 1981. — *(Corresp.)*

Turquie

Report probable de la date des élections

Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a indiqué, mardi 13 octobre, à Ankara, que la date des élections générales anticipées, prévues pour le 1er novembre, pourrait être repoussée, à la demande de la Cour constitutionnelle. Celle-ci avait abrogé, vendredi dernier, un article de la loi électorale, adoptée le 10 septembre, qui permettait aux dirigeants des partis politiques d'établir la liste de leurs candidats aux législatives sans consulter préalablement les instances de base de leurs partis, comme le prévoit la Constitution.

M. Ozal a déclaré à la presse que, « si la Cour constitutionnelle voyait un inconvénient à la tenue des élections le 1er novembre, le gouvernement était prêt à les reporter de deux à trois semaines ». Il a ainsi désamorcé, selon les observateurs, une crise politique naissante.

Le Parlement turc doit se réunir à la fin de la semaine pour examiner les conséquences de la décision de la Cour constitutionnelle. — *(AFP, Reuter.)*

● **ETATS-UNIS : Six cents homosexuels arrêtés par la police.** — Munis de gants blancs en caoutchouc, des policiers ont arrêté, le mardi 13 octobre, six cents des quelque deux mille homosexuels qui manifestaient devant le siège de la Cour suprême à Washington. « Nous avons le SIDA, nous avons des droits ! », scandaient les manifestants, qui protestaient contre des mesures d'exclusion adoptées récemment par les autorités.

● **PHILIPPINES : attentat.** — Une bombe a explosé, le mercredi 14 octobre au Manilla Garden, un grand hôtel de Manille, faisant trois blessés et d'importants dégâts matériels, a annoncé la police philippine qui a qualifié cet attentat d'« attaque bien préparée ». L'hôtel, en relation avec la compagnie Japan Air Lines, est fréquenté par des touristes japonais.

LE GUIDE DU MINITEL
300 PAGES
20 F SEULEMENT
IL REPOND A TOUTES VOS QUESTIONS
N° 2 VIENT DE PARAITRE
chez votre marchand de journaux

Le Monde sur minitel
INFO BOURSE-SPECTACLES
Plus de 40 services grand public édités par le Monde
36.15 TAPEZ LEMONDE

Cartier
GRIFFE LA TABLE
DU MERCREDI 14 OCTOBRE
AU DIMANCHE 18 OCTOBRE 87 INCLUS
AU MUSEE JACQUEMART ANDRE.
5 GRANDS STYLISTES CONTEMPORAINS DECOUVRENT
les maisons de Cartier
PORCELAINE, CRISTAL ET ARGENT.
MUSEE JACQUEMART ANDRE : 158 BD HAUSSMAN 75008 PARIS
EXPOSITION DE 11 H A 18 H

A ces tarifs vous pouvez maintenant vous offrir le style American Airlines.

NEW YORK	3950 F
CHICAGO	4605 F
DALLAS / FORT WORTH	4945 F
LOS ANGELES	5390 F
SAN FRANCISCO	5390 F
LAS VEGAS	5585 F
HOUSTON	4945 F
SAN DIEGO	5430 F
NEW ORLEANS	5285 F
PHOENIX	5430 F
DENVER	4985 F
DETROIT	4680 F
SEATTLE	5430 F
CINCINNATI	4985 F
RALEIGH / DURHAM	4530 F

AA
American Airlines.
The American Airline*.
*La compagnie typiquement américaine.
Tarifs aller-retour en classe économique. Validité du 1.10.87 au 14.05.88 dans la limite des places disponibles. Émission et règlement du billet dans les 24 H suivant la réservation, frais d'annulation avant le départ : 15 %. Durée minimale du séjour : 14 jours. Tarifs susceptibles de modifications sans préavis. Taxe de sécurité : 70 F.
Contactez votre agence de voyages ou appelez-nous au (1) 42 89 05 22.

هكذا من الاصل

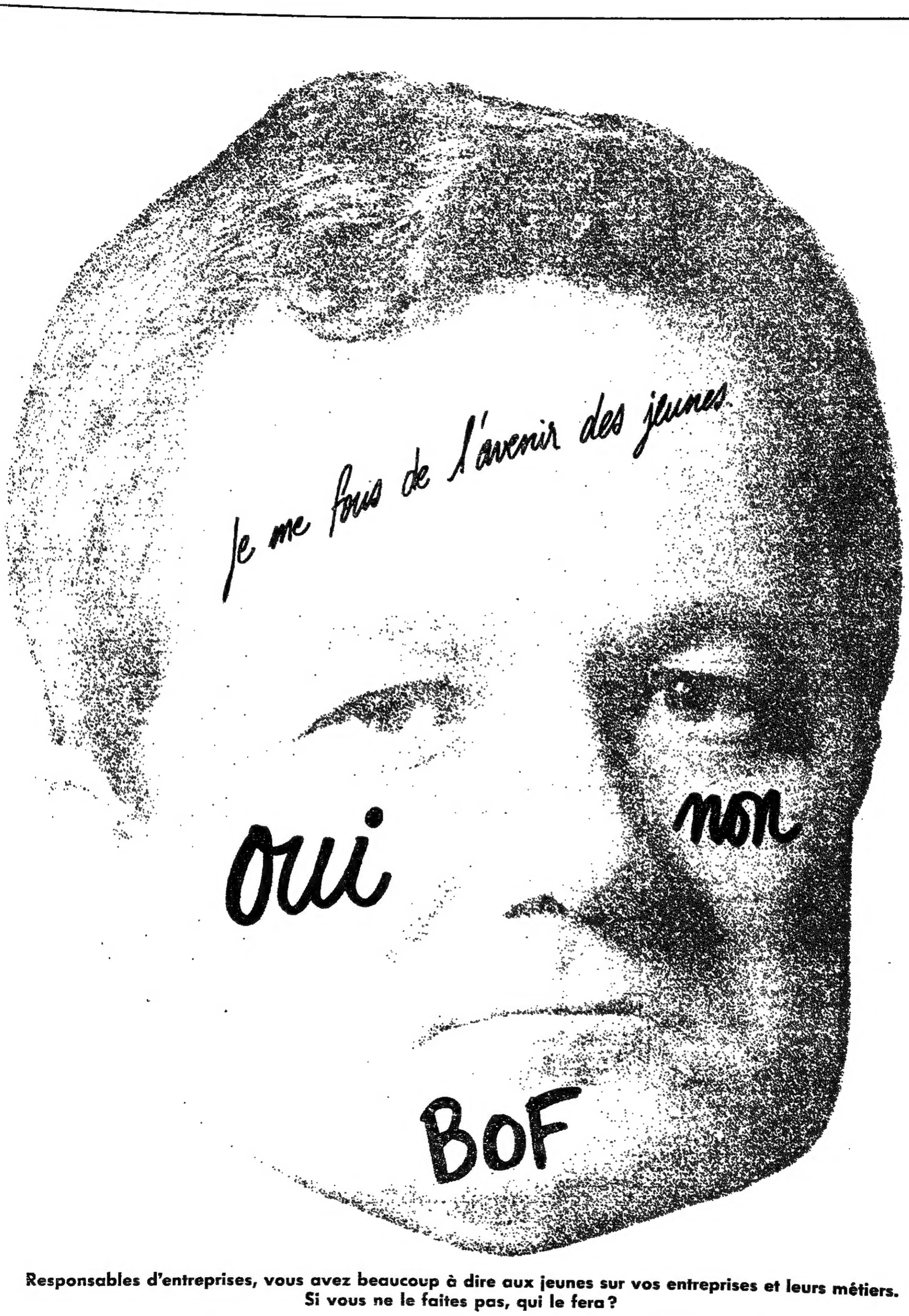

Responsables d'entreprises, vous avez beaucoup à dire aux jeunes sur vos entreprises et leurs métiers.
Si vous ne le faites pas, qui le fera ?

Lycéens et étudiants ont besoin de vous rencontrer pour éclairer leur choix en intégrant la réalité des entreprises.
En 1988, l'Etudiant vous offre la chance d'avoir 250.000 interlocuteurs attentifs à Lille, Toulouse, Lyon et Paris.
Alors acceptez le dialogue, racontez-leur votre métier.

1988 : 4 SALONS
pour qu'ils choisissent leurs études et leur métier.

LILLE 14 au 17 janvier	**TOULOUSE** 28 au 31 janvier
LYON 10 au 13 mars	**PARIS** 23 au 27 mars

Contacter Dominique Kahn : 43.38.99.99

l'Etudiant

Proche-Orient

La situation dans les territoires occupés

Les autorités israéliennes redoutent le réveil du courant islamiste

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Incidents isolés à Gaza, manifestations à Naplouse et à l'université de Bir-Zeit (près de Jérusalem), çà et là grèves de commerçants : l'agitation s'est poursuivie mardi 13 octobre dans les territoires occupés, mais la violence et les accrochages avec les forces de l'ordre ont été de moindre ampleur que les jours précédents. L'important pour les autorités est d'*enrayer* un dangereux enchaînement, ainsi la mort d'*une innocente* passante — lundi, à Ramallah — suscite de nouvelles manifestations, amorçant un cycle de violence qui se propage dans les territoires. « *C'est comme une balle renvoyée d'un mur à l'autre* », selon le mot du responsable d'une organisation humanitaire de Gaza.

Les autorités redoutent que l'agitation se poursuive pendant la visite du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, attendu vendredi en Israël. Ce serait pour l'OLP l'occasion de « montrer sa force », et les déclarations d'un des dirigeants de la centrale palestinienne, M. Abou Jihad, appelant, de Tunis, à la poursuite de la lutte, *ne sont pas* passées inaperçues ici.

Pourtant c'est moins l'OLP que la force du courant islamiste intégriste qui semble le plus inquiéter les autorités. Un des officiers en charge des territoires occupés, le général Aram Mitza, déclarait lundi à la presse : « *Le réveil religieux dans les territoires est très menaçant ; c'est un phénomène qui doit nous préoccuper à l'avenir, qui a commencé à Gaza et qui prend aujourd'hui de l'ampleur et va vraisemblablement continuer à s'intensifier.* »

Tout est, en effet, parti de Gaza. C'est là, sur une piste de campagne peu fréquentée, que trois Palestiniens ont été tués par les forces de l'ordre, le 1er octobre, dans des conditions restées mystérieuses. Quelques jours plus tard — et les deux incidents sont peut-être liés, — quatre autre Palestiniens et un membre des services de renseignements israéliens étaient à leur tour tués lors d'un accrochage à l'arme légère. Les quatre Palestiniens appartenaient au Djihad islamique, et deux d'entre eux s'étaient échappés de prison en mai.

Manifestations spontanées

Les manifestations et grèves de protestation, qui ont suivi à Gaza ces deux incidents, ont visiblement surpris les autorités. Aux yeux des jeunes manifestants descendus dans les rues, les quatre hommes « *font figure de héros, de résistants tombés les armes à la main* ». « *Que des fugitifs aient décidé de rester dans le territoire et de continuer à se battre, cela a incontestablement impressionné la population* », explique un notable de la gauche nationaliste, en général sévère à l'égard du courant islamiste, le Dr Haydar Abdelchafi, directeur du Croissant rouge à Gaza.

De l'avis de la plupart des observateurs interrogés sur place, les manifestations — celle de samedi fit une dizaine de blessés par balle — *ont été spontanées*, et il serait hasardeux d'y voir la main du Djihad ou de l'OLP : « *Les manifestants, s'ils s'organisaient, le faisaient une fois dans la rue* », dit-on à Gaza.

A Jérusalem, l'intrusion, sur l'esplanade des mosquées, d'un groupe d'ultranationalistes israéliens avait suscité, dimanche, une mini-émeute. Elle fut suivie le lendemain d'une manifestation de protestation à Ramallah. Une mère de huit enfants, qui faisait ses courses, a été *tuée, un retraité et deux fillettes* blessés par balle quand les soldats — uniquement armés de *fusils* et de mitraillettes — ont ouvert le feu (*le Monde* du 14 octobre). Ils entendaient se dégager d'une centaine de manifestants qui leur lançaient des pierres. « *Où était le matériel anti-émeute (...) qui aurait rendu inutile le recours à ces armes mortelles ?* », interrogeait, mardi, l'éditorialiste du *Jérusalem Post*.

AL. F.

Vingt-neuf enfants tués à Bagdad par un missile iranien

L'Irak menace d'intensifier la « guerre des villes »

Les Iraniens « *ont voulu une guerre des villes, ils l'auront* », a averti, le mardi 13 octobre, l'état-major de l'armée irakienne, quelques heures après la chute sur un quartier résidentiel de Bagdad d'un missile iranien qui a fait 32 morts — dont 29 enfants — et 218 blessés, selon un bilan officiel irakien (*le Monde* du 14 octobre). Ce missile, dont le tir a été confirmé par Téhéran qui a affirmé avoir visé le ministère de la défense, avait explosé mardi matin à proximité d'une école, quelques minutes seulement avant le début des cours.

Des diplomates et des journalistes conduits sur place ont pu assister à la scène déchirante de la découverte de cadavres d'enfants retirés des décombres devant leurs parents en pleurs. De nombreuses habitations situées autour de l'école primaire — appelée « *la cour des martyrs* » en hommage aux soldats irakiens tués sur le front — ont été détruites ou endommagées, et une famille entière a notamment été décimée.

« *Des flots de sang* » vont couler en Iran pour « *chaque goutte de sang versé en Irak* », a menacé l'état-major irakien en annonçant des représailles et en avertissant que Bagdad avait les moyens de « *détruire des villes iraniennes entières en lançant des centaines d'avions à chaque raid, plusieurs fois par jour* ». En janvier et février derniers, une précédente « guerre des villes », qui dura cinq semaines, avait fait plusieurs milliers de victimes dans la population civile des deux belligérants.

Par ailleurs, la poursuite des attaques contre le trafic maritime dans le golfe Arabo-Persique — un pétrolier battant pavillon libérien, l'*Atlantic-Peace*, a encore été la cible, mercredi, des tirs d'une vedette iranienne — a amené les forces américaines à poser la question de l'éventuelle extension de leur protection à tout navire de commerce neutre non américain menacé d'une attaque iranienne.

Selon le *Washington Post*, la question a été soulevée par le vice-amiral Harold Bernsen, commandant des forces américaines au Proche-Orient, mais les autorités américaines auraient décidé de s'en tenir à la politique actuelle de protection des seuls navires battant pavillon américain, parmi lesquels, évidemment, les pétroliers koweïtiens réimmatriculés aux Etats-Unis, dont le onzième convoi vient d'arriver à Koweït.

Les ministres de l'intérieur des six pays arabes membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) se sont, d'autre part, réunis mardi pour coordonner leur action en matière de sécurité. — (*AFP, AP, Reuter*).

LIBAN

La longue marche des handicapés

BEYROUTH
de notre correspondant

Sur des béquilles, en chaise roulante, une fleur à la main, aux lèvres le sourire de la fraternité et de la rancune vaincue, trente-deux handicapés libanais donnent un frisson d'émotion — d'espérance serait trop dire dans ce pays frappé de désespoir — à *leurs concitoyens*.

De Halba, dans l'extrême nord, à Tyr, dans l'extrême *sud*, ces handicapés, chrétiens et musulmans, traversent le pays d'un bout à l'autre, franchissant les villes — Tripoli, lundi, Beyrouth, mercredi — et les lignes de démarcation — Madfoun/Barbara, mardi ; le trop fameux passage du Musée, mercredi. Leur « *longue marche* » durera une semaine.

Ce sont tous des handicapés de guerre, qui n'avaient rien à voir avec la guerre — touchés « par hasard », — qui disent non à la guerre en des termes d'une sobriété et d'une dignité bouleversantes : « *Nous ne voulons pas de votre pitié, nous voulons notre nation (...). Les droits de l'homme garantissent la paix ; la paix garantit les droits de l'homme.* »

A leur passage, les barrières tombent, les yeux s'embuent, les plus vindicatifs se taisent. Les handicapés forcent le respect. L'espace d'un moment.

LUCIEN GEORGE.

Un paradis touristique bien protégé... dans la bande de Gaza

GUSH-KATIF
de notre envoyé spécial

D'un point de vue touristique, l'idée est originale : un séjour hôtelier en territoire occupé, le forfait vacances dans une implantation de bord de *mer*, ambiance pionniers garantie, avec sentinelle armée *sur le toit de la réception*, ceinture de barbelés délimitant la plage, une station radar et deux postes militaires entourant l'ensemble. A coup sûr, le bain le mieux protégé de la côte méditerranéenne.

Le prospectus publicitaire avait l'image facile, qui vantait d'une *seule traite « un monde de plages vierges et paradisiaques (...), un décor d'île tropicale, le look d'Hawaï et des Caraïbes, un avant-goût, aussi, de l'Ouest sauvage ; des kilomètres de dunes prêtes à accueillir des safaris en jeep, à cheval ou à dos de chameau »*. Le prospectus suggérait encore de « *découvrir le style de vie du moshavim voisin* [implantation agricole], *de visiter la yéshiva* [école religieuse juive] *et de rencontrer de gentils bédouins dont le mode d'existence n'a pas changé depuis des générations* ».

Encore fallait-il savoir où se trouvait exactement ce petit coin de paradis mêlant si brillamment la culture, l'exotisme et l'ethnologie aux plaisirs de la plage. Sur ce point, la brochure publicitaire était moins prolixe. Elle mentionnait vaguement que l'endroit était situé au sud d'Ashkélon, la ville la plus méridionale de la côte israélienne — « *à moins d'une heure et demie des routes de Tel-Aviv ou de Jérusalem, — transport gratuit à partir de l'aéroport Ben-Gourion* » pour qui viendrait de l'étranger.

La brochure ne passait sous silence qu'un tout petit détail géographique, sans doute afin de *ne pas effrayer les candidats* : le Katif Beach Hotel — tel est le nom de l'établissement — aligne ses bungalows tout confort en plein bande de Gaza, territoire occupé par Israël depuis 1967, qui abrite, dans une succession de camps misérables, la plus forte concentration de réfugiés palestiniens et qui passe pour être à la fois un des bastions du nationalisme militant et de la montée en force de l'islamisme intégriste. Gaza, où les Arabes *n'ont*, en principe, pas le droit de construire sur le littoral (pour raisons de sécurité) et où Israël contrôle, peu ou prou, plus de 30 % des terres, alors que la densité démographique est particulièrement forte.

Mais, de l'avis du directeur, mentionner cet « *oubli* » du prospectus n'est que basse chicanerie. L'hôtel est géré par des militants du « Grand Israël », ces super-patriotes qui ont depuis longtemps aboli — au moins dans leur esprit — les frontières d'avant 1967. « *Gaza, c'est Israël, mon pays* », déclare le directeur, Amitay Itzhak, un colosse au profil d'acteur hollywoodien, *kippa* vissée sur le haut du crâne. Et d'expliquer, avec un sourire candide « *qu'il y a toujours eu une présence juive à Gaza, depuis la période biblique, puisque, après tout, une des douze tribus d'Israël, la tribu de Dan, était précisément implantée ici* ».

La hantise d'un nouveau Yamit

Tout cela est dit sur le ton de l'évidence et nul doute ne taraude cet ancien capitaine des forces aériennes. Son père est originaire du Maroc, sa mère de Libye et lui-même, avant de se fixer sur le « *territoire de la tribu de Dan* », a vécu à Los Angeles, où il a dirigé un mouvement de jeunesse religieux juif dans l'opulente communauté de Beverly-Hills. Les voies du néo-biblisme conquérant ne sont pas simples.

Amitay et ses amis ont découvert Gush-Katif à la fin des années 70. Ils venaient d'être chassés de la ville de Yamit, dans le Sinaï, par l'armée israélienne après que Jérusalem eut décidé de rendre la péninsule à l'Egypte conformément aux accords de Camp David. Amitay n'a qu'une seule « *peur* », celle de voir se reproduire le « *drame* » de Yamit et d'être à nouveau « *déménagé comme du mobilier* » à cause de « *ces conversations sur une conférence internationale* »... Eternelle méfiance du baroudeur à l'égard de « *ces hommes politiques de tous bords qui nous ont, au départ, demandé de venir ici sans savoir ce que nous y avons réalisé* ». Ce fut d'abord une implantation agricole (il y en a huit dans la région de Gush-Katif) au sud de la bande de Gaza, et une petite cité pour quarante familles, Neve-Dequalim, entourée d'une triple rangée de barbelés et disposée autour de la *yeshiva construite en forme d'étoile de* David.

L'hôtel a été construit lorsqu'on décida de diversifier les activités de l'implantation. « *Le financement*, explique le directeur, *a été constitué à parts égales de prêts du gouvernement à taux privilégiés, de prêts bancaires et de notre propre apport.* » Et puis, ajoute-t-il, « *il y a eu beaucoup de donations de l'étranger, des Etats-Unis, d'Afrique du Sud* ».

L'établissement a ouvert il y a deux mois : cent quatorze chambres (air conditionné) le long de la plage, court de tennis, chevaux, planche à voile, pédalos, etc. Mais, pour savoir vendre de l'hédonisme comme n'importe quel marchand de soleil, les successeurs de la tribu de Dan n'en sont pas moins soucieux des traditions : la nourriture est strictement kasher, l'établissement dispose d'une synagogue et les familles orthodoxes peuvent échapper à l'horreur de la baignade *mixte*, certaines sections de la plage étant réservées aux femmes, d'autres aux hommes. Le directeur assure que les deux premiers mois ont été un succès. Pour moitié, la clientèle est venue de l'étranger, des Etats-Unis et d'Europe. Fin septembre, toutefois, la rivage était désert, hormis un groupe de touristes américains arborant des chapeaux de brousse — *sans doute à la recherche de quelques « gentils bédouins »*.

ALAIN FRACHON.

ALTEA
HOTEL
Altea en France,
c'est plus de trente hôtels
au coeur des régions
et au centre des villes.
Réservation : Tel. (1) 42.68.22.88. Tél. Vert : 05.23.88.00.

béller
Altea, des hôtels en rythme avec la ville.
Albi, Beaune, Belfort, Besançon, Clermont-Ferrand, Colmar, Deauville, Dijon, Dunkerque, Grande Motte, Lyon, Mâcon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nancy, Nantes, Nemours, Orange, Orly, Paris, Reims, Rennes, Roubaix, Rouen, Saint-Étienne, Saint-Valéry-en-Caux, Strasbourg, Toulon, Toulouse.
Une chaîne de Pullman International Hotels. Groupe Wagons-lits.

ÉGYPTE

Remaniement ministériel restreint

LE CAIRE
de notre correspondant

Le nouveau cabinet égyptien constitué par M. Atef Sedki, le mardi 13 octobre, a prêté le serment constitutionnel le même jour. Aucun changement notable n'a été enregistré à la suite du remaniement ministériel restreint, qui n'a porté que sur quatre portefeuilles : la justice, la coopération internationale, les expatriés et la culture.

M. Farouk Seif El Nasr a été nommé ministre de la culture ; M. Maurice Makramallah, ministre d'Etat pour la coopération internationale ; M. Fouad Iskandar, ministre d'Etat pour les affaires des expatriés ; et M. Farouk Hosni, ministre de la culture. Par ailleurs, le premier ministre a été chargé des affaires de l'Azhar — l'université religieuse — et du gouvernement local, dont le ministère a été aboli. De ce remaniement, il faut retenir deux choses : l'augmentation du nombre des ministres coptes, qui sont passés de deux à trois, et la personnalité de celui qui est dorénavant chargé de la culture. Directeur, durant des années, de l'Académie égyptienne des beaux-arts à Rome, et ancien attaché culturel à l'ambassade d'Egypte à Paris en 1971, M. Farouk Hosni est à quarante-deux ans le plus jeune ministre du cabinet.

Le président Moubarak a aussi remplacé le chef d'Etat-major, le général Ibrahim El Orabi, nommé en juin 1983 et réputé pour être un des hommes forts de l'armée. Son successeur est le général Safei El Din Abou Chnaf, ancien chef de la délégation militaire égyptienne chargée de coordonner et de superviser les diverses étapes du retrait israélien du Sinaï jusqu'en avril 1982. Il avait ensuite été adjoint du ministre de la défense, le général Abou Ghazala.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

● **YÉMEN DU NORD : rectificatif.** — Une erreur de transmission nous a fait écrire au début de l'article sur les vingt-cinq ans de la République arabe du Yémen paru dans *le Monde* du 14 octobre, qu'il ne manquait pas une photo du président Ali Abdallah Nasser sur les murs de Sanaa. Il fallait évidemment lire du président Ali Abdallah Saleh.

هكذا من الاصل

Dossier

Les programmes nucléaires dans le tiers-monde

Le Brésil va-t-il fabriquer la bombe ?

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le Brésil va-t-il fabriquer la bombe atomique ? Le débat est lancé depuis le 4 septembre, le président Sarney ayant annoncé en réunion solennelle au palais du Planalto que les techniciens de l'Institut de recherches énergétiques et nucléaires de Sao-Paulo avaient réussi à maîtriser le processus de l'enrichissement de l'uranium.

Trois jours après cette annonce, *Veja*, le principal hebdomadaire du pays, demandait dans son titre de couverture : *« La bombe atomique, pour quoi faire ? »* Une formule qui semblait indiquer que les jeux étaient faits, alors que le journal, dans son texte, était moins affirmatif. L'hebdomadaire passa de main en main dans la tribune officielle édifiée ce jour-là à Brasilia pour le défilé militaire de la fête nationale (le 7 septembre est l'anniversaire de l'indépendance). Les militaires présents se montrèrent agacés. Le ministre de la science et de la technologie, M. Renato Archer, soixante-cinq ans, nous a expliqué pourquoi : *« Depuis longtemps, on mélange le problème de la bombe avec celui de l'énergie électrique d'origine nucléaire... Les Américains sont les premiers à entretenir cette confusion pour compromettre notre effort d'indépendance énergétique. »*

La position officielle est, en effet, que le Brésil souhaite utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. La preuve en est, a affirmé M. Sarney le 4 septembre, que le gouvernement de Brasilia a signé et ratifié le traité de Tlatelolco, qui interdit l'usage des armes nucléaires en Amérique latine. En outre, il a fait approuver en 1986 par l'Assemblée générale de l'ONU une résolution déclarant l'Atlantique sud *« zone de paix et de coopération »* libérée des armes nucléaires.

Le « chiite » de l'économie

A quoi servira donc l'uranium enrichi qu'une usine pilote en cours de construction à Ipero, près de Sorolaba, dans l'Etat de Sao-Paulo, devrait être en mesure de produire à partir de l'an prochain ?

M. Archer répond qu'il servira de combustible aux deux réacteurs construits avec la coopération ouest-allemande à Angra-dos-Reis, au sud de Rio-de-Janeiro. Il pourra également être exporté, ajoute le ministre (notamment vers l'Argentine), et utilisé par la marine, qui entend se doter de navires à propulsion nucléaire.

Autant de points qui suscitent des doutes parmi les observateurs. Le Brésil possède à Angra-dos-Reis un réacteur construit par la firme américaine Westinghouse qui est pratiquement inopérant tant les pannes sont fréquentes. Deux autres réacteurs ont été mis en chantier avec une technologie allemande, en vertu d'un contrat de coopération nucléaire signé en 1975 entre Bonn et Brasilia. Mais leur construction, commencée il y a plusieurs années, est à moitié paralysée, le coût de l'opération étant jugé insupportable pour un pays étranglé par sa dette extérieure. Même leur utilité est mise en cause, tout comme leur fiabilité.

Quant aux ambitions de la marine de guerre, on fait remarquer que l'uranium enrichi serait surtout à l'usage des sous-marins nucléaires, dont la mise au point est encore lointaine, de l'aveu du ministre de tutelle. C'est pourquoi l'hebdomadaire *Veja* s'interroge sur la finalité des cinquante ultracentrifugeuses qui fonctionneront dans l'usine pilote d'Ipero pour produire de l'uranium enrichi au taux de 20 % s'il n'y a ni réacteurs ni sous-marins nucléaires capables de l'utiliser.

La presse ne va pas jusqu'à affirmer que les militaires brésiliens veulent fabriquer la bombe, mais elle souligne que le programme nucléaire parallèle qui a abouti à l'enrichissement de l'uranium est entouré d'un secret permettant toutes les questions. Son financement est pratiquement clandestin. Il dépasserait le milliard de dollars par an, une somme qui n'apparaît pas dans la comptabilité publique. Selon le quotidien *A Folha de Sao Paulo*, la Commission nationale de l'énergie nucléaire se sert de comptes bancaires codés pour des transactions internationales qui portent sur plusieurs centaines de millions de dollars.

Soit en fabriquant du plutonium à partir du retraitement de l'uranium usé, soit en enrichissant l'uranium naturel à un taux suffisant pour produire la bombe, *« le Brésil peut se doter en l'espace de cinq ans de l'arme nucléaire,* assure M. José Goldenberg, recteur de l'université de Sao-Paulo. *Il suffit pour cela d'une décision politique »*.

M. Renato Archer a la satisfaction modeste. Il a pourtant été l'un des premiers au Brésil à militer en faveur d'un programme nucléaire indépendant. Cela se passait dans les années 50. M. Archer était alors un jeune officier de marine. A la tête du Conseil national de la recherche, nouvellement créé, se trouvait le vice-amiral Alvaro Alberto, dont il était l'élève. Le vice-amiral eut l'idée d'importer d'Allemagne des ultracentrifugeuses capables d'enrichir l'uranium, ce qui aurait permis au Brésil de faire son chemin tout seul dans le domaine nucléaire. En raison des pressions américaines, il en alla autrement, et M. Renato Archer dénonça en 1956 à la tribune de la Chambre des députés la façon dont son pays avait plié les genoux devant les Etats-Unis et renonçait à mener un programme nucléaire indépendant.

Son nationalisme lui a valu, à l'époque, d'être qualifié de « communiste » par ses adversaires. Comme le vocabulaire a changé, ses opposants d'aujourd'hui le traitent de *« chiite »* de l'économie parce qu'il défend contre vents et marées une politique protectionniste pour l'industrie informatique. Les adversaires d'une telle politique affirment qu'elle risque de provoquer de graves retards technologiques dans un domaine où aucun pays, excepté sans doute les Etats-Unis, ne peut se dispenser de l'internationalisation industrielle. Mais c'est un bilan globalement positif qu'en fait M. Archer : *« En 1977, quand notre industrie informatique a commencé, le marché brésilien était de 200 millions de dollars et il était occupé pour 1,8 % par des firmes nationales, alors au nombre de trois, tout le reste étant aux mains de six entreprises étrangères. En décembre 1986, on comptait trois cent quatre-vingts sociétés brésiliennes qui détenaient 52 % du marché et trente-sept firmes étrangères. Le marché des équipements était évalué à 4,365 milliards de dollars. Celui des services à 1,6 milliard. »*

M. Archer constate, en outre, que Washington a beaucoup réduit ses griefs contre le protectionnisme brésilien : *« Des vingt-six points de désaccord formulés au départ, il n'en reste plus que deux aujourd'hui »*, dit-il. L'un concerne les restrictions de Brasilia quant à la formation de joint-ventures. *« Les firmes étrangères veulent entrer avec leur technologie et s'associer au capital brésilien,* explique le ministre. *Mais notre expérience nous a montré, notamment dans le pôle pétrochimique de Bahia, que les firmes qui apportent la technologie finissent par absorber la part du capital qui est nationale. Nous acceptons les joints-ventures, à condition qu'elles associent le capital étranger et le capital brésilien et que nous achetions où nous voulons notre technologie. »*

CHARLES VANHECKE.

L'Iran réaffirme ses ambitions

L'Iran a-t-il la volonté et les moyens de se doter de l'arme nucléaire ? Longtemps considérée comme absurde, cette hypothèse, aux implications stratégiques majeures, ne fait plus sourire les spécialistes. *« C'est un peu inquiétant, mais à long terme »*, assure un haut fonctionnaire français, résumant l'avis de la majorité des experts.

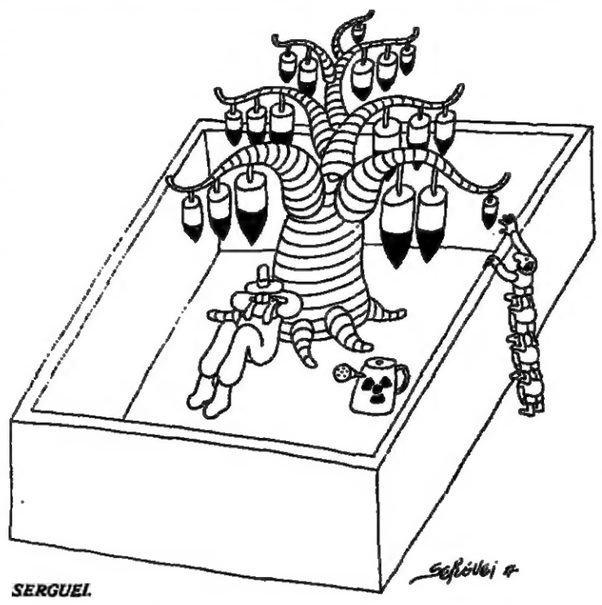

SERGUEI.

Seule certitude : la République islamique, après avoir imposé en 1979 un coup d'arrêt à l'ambitieux programme civil lancé par le shah, au début des années 70, a repris depuis le début de l'année ses efforts nucléaires. Officiellement, ils restent limités à la construction de centrales électriques civiles. Membre de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne et signataire du traité de non-prolifération des armes atomiques, Téhéran n'a jusqu'ici jamais reconnu poursuivre d'objectifs militaires.

Au contraire, le représentant de Téhéran au conseil des gouverneurs de l'agence a pris comme argument le caractère civil de la centrale de Bushehr, inachevée; mais selon lui déjà chargée de matière nucléaires, pour dénoncer, en février dernier, les attaques irakiennes contre ces installations, qui, a-t-il dit, pour raient *« provoquer une émission radioactive ayant des effets au-delà des frontières »*.

La construction à Bushehr, dans le sud du pays, de deux réacteurs de 1300 mégawatts initialement fournis par la firme allemande KWU, a, semble-t-il, repris depuis peu, après avoir été interrompue en 1979. Achevé aux quatre cinquièmes, le chantier était bloqué depuis dix ans par le refus de l'Allemagne de fournir les matériels commandés, en raison de l'embargo et des mauvaises relations entre les deux pays.

Pour tourner cette difficulté, l'Iran a conclu au printemps un accord avec un consortium de sociétés argentines et espagnoles pour achever la centrale, ce qui lui permet d'accéder aux technologies allemandes : KWU a, en effet, joué un rôle majeur dans le programme nucléaire de Buenos-Aires et possède 25 % du capital de la compagnie argentine Enace, qui a conclu un accord avec Téhéran. Grâce à cet accord, la République islamique espère compléter la centrale de Bushehr *« le plus rapidement possible »*, a assuré en août dernier M. Reza Amrollahi, responsable iranien de l'organisation de l'énergie atomique.

Quant aux moyens dont dispose Téhéran pour poursuivre d'éventuelles ambitions militaires, ils laissent les spécialistes relativement perplexes. Depuis quelques mois, des indices de plus en plus nombreux laissent penser que l'Iran, tout en s'abritant derrière son programme civil, souhaite surtout faire rapidement partie des pays dits « du seuil », c'est-à-dire ceux qui, comme Israël, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Brésil et... l'Argentine, sont soupçonnés soit de posséder déjà — pour les deux premiers, — soit d'être sur le point de maîtriser l'arme atomique, sans l'avoir jamais officiellement reconnu.

Ainsi, le président du Parlement iranien, M. Rasfandjani, a-t-il récemment laissé entendre que Téhéran visait ce but. Recevant les membres d'une unité de guerre des gardiens de la révolution, il a estimé, le 2 septembre, que les musulmans devaient se doter d'une *« arme de dissuasion »* pour faire échec à l'arsenal de l' *« hérésie mondiale »*, ajoutant que le monde ne s'était pas encore aperçu que l'Iran serait *« bientôt capable de se défendre »* contre les armes chimiques de l'Irak.

Pour l'heure, Téhéran paraît loin de pouvoir mettre ses menaces à exécution. L'Iran aujourd'hui ne dispose que d'un réacteur en fonctionnement — un petit réacteur expérimental de moins de 4 mégawatts construit à Téhéran du temps du shah — et d'un centre de recherche rudimentaire à Ispahan, dont on connaît mal l'état d'avancement.

Un accord avec l'Argentine

La République islamique ne dispose en outre, et c'est le plus important, d'aucune capacité d'enrichissement ou de retraitement du combustible, elle est donc incapable de produire les matières nucléaires indispensables dans le domaine militaire (1). Enfin, elle ne maîtrise pas les technologies d'électronique rapide de très haute précision nécessaires pour fabriquer une vraie bombe.

Mais l'accord conclu au printemps avec l'Argentine pourrait lui donner une partie des moyens nécessaires. Mal connu dans ses détails, cet accord est *« dangereux car mal contrôlable »*, assure un haut fonctionnaire français. En effet, l'Argentine, qui n'a pas signé le traité de non-prolifération, fait, elle, clairement partie des pays « du seuil », et l'entente conclue avec Téhéran semble déborder largement le domaine civil.

Selon les informations publiées en juillet par la revue spécialisée *Nuclear Engineering International*, Buenos-Aires aurait accepté de fournir à l'Iran, pour un montant total de 5,5 milliards de dollars, non seulement une assistance pour terminer la centrale de Bushehr, mais aussi de l'uranium enrichi. L'Argentine aurait également promis de former des techniciens iraniens dans son propre institut nucléaire à Balseiro et de fournir un nouveau cœur pour le réacteur expérimental de Téhéran, permettant de travailler avec de l'uranium faiblement enrichi.

Si l'Iran parvient à obtenir l'aide de pays plus avancés comme l'Argentine, voire le Pakistan — des contacts auraient également été pris en ce sens, — il peut espérer à moyen terme parvenir à construire, sinon une vraie bombe, du moins un *« engin »* atomique, rudimentaire et de faible rendement mais néanmoins très dangereux pour les pays voisins. D'autant que l'Iran a conservé depuis l'époque du shah des équipes de scientifiques et de techniciens de bon niveau formés dans les écoles occidentales.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Pour fabriquer une bombe de type « A », il faut soit de l'uranium fortement enrichi, soit du plutonium, obtenu par retraitement des combustibles irradiés dans un réacteur.

BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
Jeddah, Royaume d'Arabie Saoudite

La Banque Islamique de Développement, une institution financière internationale, offre des possibilités de travail à des candidats hautement qualifiés et ayant une très bonne connaissance d'une langue ou plus, parmi celles qui sont en usage à la Banque, à savoir l'Anglais, l'Arabe et le Français.

Les postes vacants sont les suivants:

(a) **Les salaires varient entre 30.000 $ EU et 45.000 $ EU par an suivant l'expérience et la qualification.**

REDACTEUR
Le candidat doit avoir au moins 5 années d'expérience dans le domaine du journalisme, de la rédaction de communiqués de presse, du suivi de leur approbation et publication et de la préparation de bulletins d'information sur la Banque.

Il doit justifier d'un titre universitaire reconnu dans le domaine du journalisme et de l'information et doit être apte à utiliser deux des trois langues en usage à la Banque.

FONCTIONNAIRES DES CONFERENCES
Le candidat doit avoir au moins 5 années d'expérience en matière de supervision des préparatifs pour séminaires, conférences. Cette expérience sera acquise de préférence auprès d'une institution financière ou bancaire.

Le candidat doit justifier d'un titre universitaire reconnu dans le domaine où il aura à exercer ses fonctions. La connaissance par le candidat d'une au moins des deux autres langues en plus de celle qu'il utilise dans son travail est un avantage et la préférence sera accordée aux ressortissants des pays membres.

(b) **Le salaire varie entre 12.000 $ EU et 20.000 $ EU par an suivant l'expérience et la qualification.**

ATTACHE DE RECHERCE ADJOINT
Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en économie ou en statistiques ou leur équivalent et doit compter 5 années d'experience en matière de préparation de travaux de recherche en économie. Il doit avoir une maîtrise totale de l'anglais et du Français.

La préférence sera accordée aux candidats qui ont une aptitude à utiliser au moins l'une des deux autres langues de la Banque en plus de celle qu'ils utilisent dans leur travail.

DACTYLOGRAPHE/STENOGRAPHE (EN FRANÇAIS)
Le candidat doit être titulaire d'un diplôme de fin d'etudes secondaires - Option commerce (technique) ou son équivalent et doit avoir au moins 5 années d'expérience.

Sa vitesse doit être au moins 30 mots par minute en dactylographie française et 100 mots par minute en sténographie française.

En plus du salaire mensuel, d'autres avantages sont offerts: Indemnité de logement, billets de voyage dans le cadre du conge annuel au foyer, soins médicaux, assurance-groupe et assurance accidents, retraite, indemnité de transport.

Parmi les avantages servis aux candidats visés au paragraphe (a), il faut citer une indemnité pour personnes à charge et une indemnité de scolarité.

Les candidats intéressés peuvent envoyer dans un delai de 15 jours à partir de la date de la présente annonce, leur curriculum Vitae ainsi que les copies de leurs diplômes à l'adresse suivante:

Le Directeur de l'Administration
Banque Islamique de Développement
B.P. 5925 DJEDDAH 21432 - Royaume d'Arabie Saoudite

OU TROUVER UN LIVRE ÉPUISÉ ?
Téléphonez d'abord ou venez à la
LIBRAIRIE
LE TOUR DU MONDE
9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
45-20-87-12
– *Si le titre que vous cherchez figure dans notre stock* (100 000 livres dans tous les domaines) : vous l'aurez en 24 heures.
– *S'il n'y figure pas :* nous diffusons gratuitement votre demande auprès d'un réseau de correspondants ; vous recevez une proposition écrite et chiffrée dès que nous trouvons un livre.
AUCUNE OBLIGATION D'ACHAT

la Grande Arche : le défi.

PROMOTEUR

Société d'Economie Mixte Nationale Tête Défense

Etat (34%), Caisse des Dépôts et Consignations (25%), Banexi (BNP) (10%),
Crédit Lyonnais (10%), SCOR (10%), INA (6%), Caisse Centrale de Réassurances (5%).

Président : Robert Lion – Directeur : Jean-Louis Subileau

ARCHITECTES

Lauréat du concours
Johan Otto von Spreckelsen †

Architecte en chef
Paul Andreu

Architecte des collines
Jean-Pierre Buffi

INVESTISSEURS DES 150 000 M² DE BUREAUX

AXA, Caisse des Dépôts et Consignations, UAP, GMF, GAN, AGF, MGF, CFF.
Le toit est mis à la disposition
de la Fondation des Droits de l'Homme et des Sciences de l'Humain.

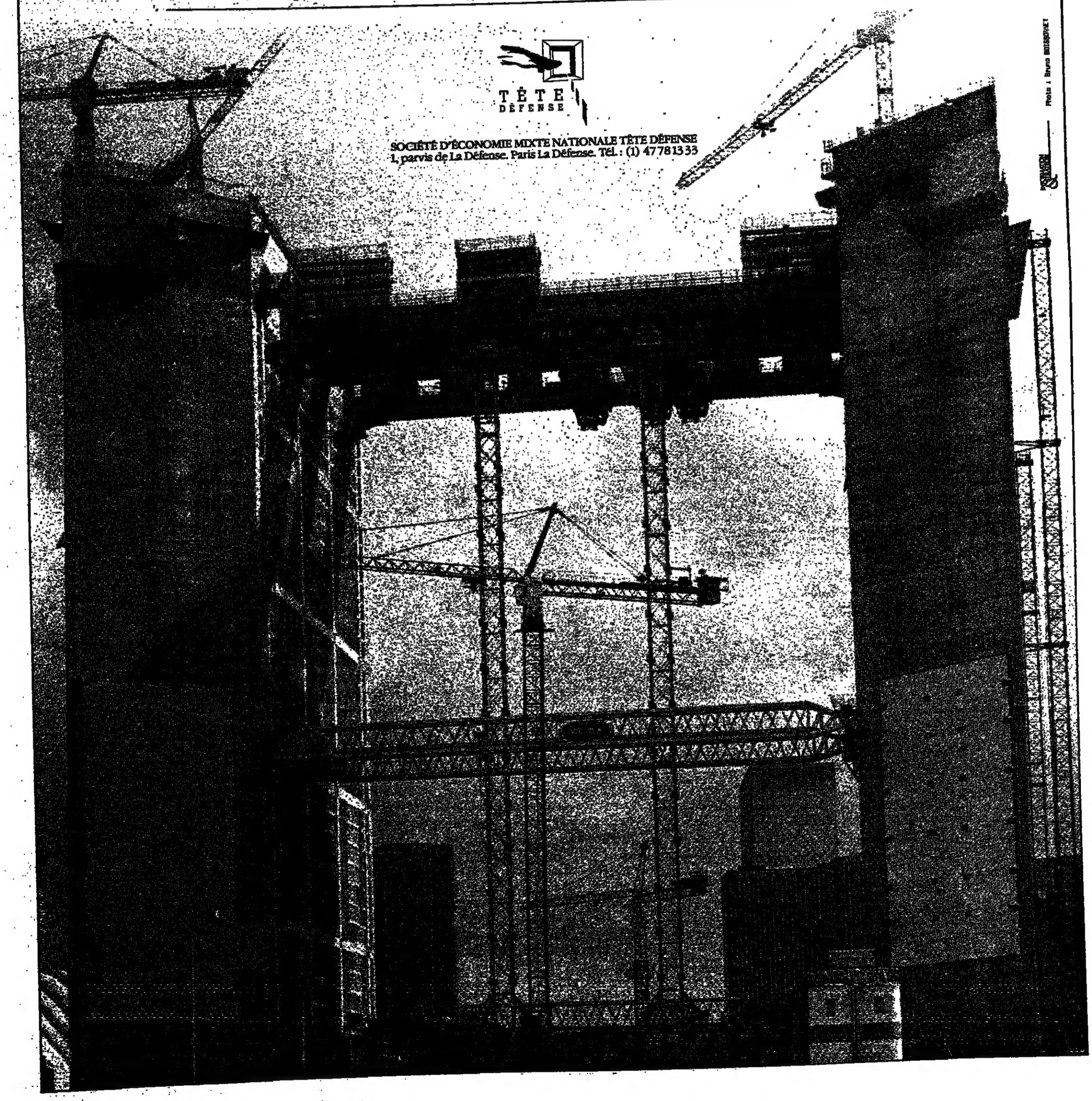

TÊTE DÉFENSE

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE NATIONALE TÊTE DÉFENSE
1, parvis de La Défense. Paris La Défense. Tél. : (1) 47 78 13 33

Photo : Bruno BIBERNET

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Politique

Les difficultés du Front national

Les députés du FN condamnés... « moralement »

« *Une mascarade !* » : c'est ainsi que M. François Bachelot (FN) a accueilli, le mardi 13 octobre, la décision du bureau de l'Assemblée nationale de condamner solennellement le groupe du Front national pour son attitude dans l'hémicycle dans la nuit du 9 au 10 octobre.

A l'issue d'une réunion de près de deux heures, mardi matin, le bureau a, en effet, décidé à l'unanimité, moins les deux voix du Front national, d'infliger une condamnation morale, sans pour autant l'assortir de sanctions réglementaires. « *Constatant que ces incidents ont été provoqués par une action concertée des députés du groupe du Front national*, souligne son verdict, *le bureau de l'Assemblée nationale condamne solennellement des comportements qui ont perturbé le déroulement des débats en entravant notamment la liberté d'expression du vote des députés et qui risqueraient, s'ils se renouvelaient, de porter atteinte au fonctionnement de l'institution et, par conséquent, à l'exercice de la démocratie dans notre pays.*

Les députés socialistes avaient souhaité que des sanctions individuelles soient prises à l'encontre des députés du Front national les plus virulents. M. Jacques Chaban-Delmas a fait valoir qu'elles étaient difficiles à prendre après coup, dans la mesure où aucune mise en garde ou sanction n'avait été adressée aux députés trublions au cours de la séance.

A la sortie du bureau, le député socialiste M. Alain Richard jugeait le texte « *correct* », insistant sur sa valeur de mise en garde, notamment, pour l'avenir. Il précisait également que plusieurs députés de la majorité, les vice-présidents RPR et UDF, MM. Claude Labbé et Philippe Mestre, avaient légèrement modifié le texte préparé par M. Chaban-Delmas, en y introduisant notamment un conditionnel (« *risqueraient* ») afin de ne pas faire peser de suspicion sur l'attitude future du Front national. « *Il ne faut pas amplifier l'effet Le Pen et en faire un martyr* » expliquait dans les couloirs M. Labbé, en précisant que M. Chirac lui-même avait souhaité que les députés RPR restent « *modérés* ».

La tonalité était, bien sûr, tout autre au sein du groupe socialiste. Le président du groupe, M. Pierre Joxe, devait s'en faire l'écho, en séance publique, immédiatement après que M. Chaban-Delmas eut lu la déclaration condamnant le Front national. « *Cette condamnation morale était nécessaire, mais elle n'est pas suffisante* », a lancé M. Joxe, en regrettant que certains responsables de la majorité, hier favorables à des sanctions, aient finalement changé d'avis. « *Je demande une sanction simple* », a-t-il avancé, en demandant que le député FN de l'Hérault, M. Jean-Claude Martinez, se voit retirer son rapport sur le budget de l'éducation nationale.

Tout en s'associant à la condamnation formulé par le bureau, le président de la commission des finances, M. Michel d'Ornano (UDF) a repoussé cette suggestion, estimant qu'elle venait bien tard, M. Martinez ayant été chargé du rapport en avril dernier sans que quiconque proteste. Le député communiste Jean Ducoloné, s'est également étonné, comme son collègue socialiste, que « *l'agression antiparlementaire* » du Front national ait été aussi faiblement réprimée.

Signe, enfin, de la volonté du Front national de calmer le jeu, c'est M. Pascal Arrighi (Front national, Bouches-du-Rhône) qui a pris la parole dans l'hémicycle, au nom de son groupe, pour dénoncer à nouveau l'absentéisme des parlementaires. Constatant l'affluence des élus mardi après-midi, il a souhaité qu'elle se maintienne à ce niveau pendant toute la discussion budgétaire.

D'autre part, le Front national poursuit sa tentative de réécriture de l'histoire parlementaire de la nuit du 9 octobre en tentant de la faire passer pour un épisode banal, simplement ponctué de quelques quolibets échangés de part et d'autre, et d'une « *bousculade involontaire et anodine* » dont Mme de Panafieu (RPR, Paris) a été l'objet. Bref, rien de grave ne s'est passé cette nuit-là... C'est du moins ce que M. Le Pen s'efforce de faire croire. Il a pris néanmoins le soin de l'écrire dans une lettre de trois feuillets adressée à chacun des membres de l'Assemblée nationale.

Les explications de M. Billardon...

Le vice-président de l'Assemblée nationale, M. André Billardon (PS, Saône-et-Loire), qui présidait la séance dans la nuit du 9 au 10 octobre, a, pour sa part, justifié l'attitude qu'il avait adoptée au « perchoir ». Pour M. Billardon, il ne fait pas de doute que le groupe FN a tenté « *une opération commando* ». Pour lui, son dilemme de président de séance se résumait ainsi : « *Ou bien j'interrompais tout et je donnais satisfaction au Front national, ou bien je laissais les débats se poursuivre tout en prenant le risque de nouveaux incidents.* »

S'il a opté pour le second terme de l'alternative, c'est, dit-il, « *par un choix délibéré et réfléchi renouvelé à plusieurs reprises* ». « *Je n'ai pas levé la séance parce que, en interrompant les débats, je donnais droit à une exigence du Front national qui entendait que la séance fût suspendue pendant douze heures.* » « *En cédant ainsi sous la pression, j'aurais eu le sentiment*, dit-il, *de stopper, fût-ce pour quelques minutes, le fonctionnement de l'institution parlementaire. On ne met pas entre parenthèses la démocratie (...) Les débordements ont continué, mais il ne pouvait en être autrement lorsqu'on sait le rapport de forces* [dans tous les sens du terme] *dans l'hémicycle et la détermination jusqu'au-boutiste du Front national. Mais ils n'ont pas réussi à empêcher l'examen du projet de loi en discussion. La vraie sanction contre le Front national est tombée au petit matin, lorsque l'Assemblée a pu se prononcer par un vote sur ce texte législatif. M. Le Pen et ses amis ne s'y sont pas trompés qui n'ont pas pris part au vote. Peut-être leur était-il insupportable que force reste à la démocratie.* »

... et celles de M. Chirac

De leur côté, les présidents des groupes UDF et RPR, MM. Jean-Claude Gaudin et Pierre Messmer, mis en cause sur le thème de l'absentéisme, ont exhorté leurs troupes à faire acte de présence, notamment pendant le marathon budgétaire. Ils ne sont pas pour autant allés jusqu'à mettre en place un « tour de garde ». « *Cela ne marche jamais* », constate M. Messmer. Lors de la réunion du bureau du groupe RPR, MM. Jacques Toubon et Pierre Mazeaud (1) ont insisté sur la « *gravité* » de cette question, qui fournit à M. Le Pen et à ses amis, ont-ils dit, des arguments en or contre la majorité. M. Mazeaud, qui juge « *trop tendre* » la loi sur le cumul des mandats, serait prêt à la réformer pour assurer une meilleure présence parlementaire. Quant à M. Pasqua (Corse), il a avancé, pour sa part, l'idée d'une ponction sur les indemnités parlementaires comme cela était pratiqué en 1958.

Enfin, toujours au cours de la réunion du bureau du groupe RPR à laquelle le premier ministre, M. Jacques Chirac, participait, a été soulevée la question de l'opportunité qu'il y avait à introduire, vendredi soir, dans le projet antidrogue de M. Chalandon, deux amendements gouvernementaux portant sur la dénonciation de la haine raciale et des crimes contre l'humanité. M. Chirac a expliqué qu'il n'avait cédé qu'à contrecœur aux instances du garde des sceaux, non par hostilité aux amendements eux-mêmes, mais parce qu'il doutait du procédé utilisé pour leur mise en place. L'impossibilité de caser dans un emploi du temps parlementaire déjà surchargé le débat spécifique sur ce sujet que souhaitait M. Chirac a finalement emporté son adhésion. Les députés FN s'étaient saisis, vendredi dernier, de ce prétexte pour provoquer une violente obstruction jusqu'au matin.

PIERRE SERVENT.

(1) M. Mazeaud a remplacé, mercredi, M. Toubon à la présidence de la commission des lois. Il a été élu par trente-quatre voix contre vingt-sept. M. Limouzy devrait, quant à lui, remplacer M. Mazeaud au poste de vice-président au cours de la réunion du bureau du groupe RPR. Le premier ministre a rendu hommage à M. Toubon. Ce dernier a précisé que l'abandon de la présidence de la commission allait contre son souhait personnel et ses intérêts, mais qu'il le faisait pour mieux s'engager dans l'animation de la campagne de M. Chirac.

● **M. Briant attaque M. Malaud en justice.** — Le secrétaire général du Centre national des indépendants et paysans (CNI), M. Yvon Briant, député non inscrit du Val-d'Oise, démis de ses fonctions, le 8 octobre, dans des circonstances controversées par le président de son parti, M. Philippe Malaud, a assigné celui-ci en référé en demandant que le président du tribunal de Paris déclare cette décision illicite. L'affaire devait être plaidée le mercredi 14 octobre.

En attendant, M. Briant a indiqué, mardi, au cours d'une conférence de presse, qu'il se refuserait à « *interdire* » aux élus locaux du CNI (environ deux mille maires et trois cent cinquante conseillers généraux) de parrainer éventuellement la candidature de M. Jean-Marie Le Pen à l'élection présidentielle.

La stratégie à double fond de M. Le Pen

M. Bruno Gollnisch entretient la fièvre du vendredi soir au Palais-Bourbon ; M. Pascal Arrighi monte en première ligne le mardi pour tenter de faire baisser la température : ce petit jeu de vases communicants auquel viennent de se livrer à l'Assemblée nationale les « purs et durs » et les « modérés » du Front national illustre parfaitement la stratégie à double fond de M. Jean-Marie Le Pen et concrétise les tensions croissantes au sein de son mouvement qui le font baigner, aujourd'hui, selon un témoin, « *dans une atmosphère complètement pollué* ».

Après la profonde secousse due au « *détail* » des chambres à gaz et malgré les retrouvailles forcées des journées parlementaires de Porquerolles qui ont suivi, le tohu-bohu parlementaire de la semaine dernière n'a évidemment rien arrangé. Ceux qui étaient troubiés le sont davantage. Ainsi, M. Arrighi se demande en privé « *combien de temps il pourra encore tenir* ». MM. Jean-Claude Martinez, François Porteu de La Morandière, Charles de Chambrun, Jean Roussel, Guy Herlory, parmi la dizaine de députés qui bat de l'aile, ont aujourd'hui plus que des états d'âme. Certes, la dénonciation de la faillite de l'institution parlementaire a toujours constitué l'un des principaux chevaux de bataille des lepénistes. Mais ces députés considèrent que ce cheval-là a été particulièrement mal sellé. Ils n'hésitent pas entre eux à dénoncer « *les méthodes de voyous* » de leurs collègues.

Cet épisode a en tout cas démontré que ce groupe parlementaire est de plus en plus livré à lui-même, au gré des humeurs contradictoires des uns et des autres. Ce qui s'est passé vendredi soir ne relevait effectivement en rien d'une stratégie longuement préméditée. A Porquerolles, personne n'avait envisagé un instant de lancer l'offensive sur ce terrain de l'absentéisme parlementaire. Ce n'est qu'au débotté, sous la pression des durs de son mouvement — M. Gollnisch, MM. Jean-Pierre Schenardi, Gérard Feudet, Roger Holleindre, — que M. Le Pen a accepté ce qui n'aurait été finalement, à en croire M. Schenardi, « *qu'une blague d'étudiants* ».

Mardi, ce sont les modérés plaidant un armistice avec la majorité qui étaient entendus et qui, par la voix de M. Arrighi, obtenaient la permission de s'exprimer. Pour masquer le plus longtemps possible ces déchirements internes, M. Le Pen, à six mois de l'élection présidentielle, choisit donc de ne pas choisir et, selon les jours, de soutenir les uns ou encourager les autres. Il laisse attaquer la majorité par les uns, tout en espérant obtenir quelques compensations grâce aux autres.

Il joue constamment, avec la majorité, sur le registre déstabilisation-séduction. Une main de fer dans un gant de velours, une double méthode reposant chacune sur une logique.

Le dilemme

La main de fer ? La méthode utilisée vendredi soir consistant à montrer les muscles. Les partisans d'un retour aux sources de l'extrême droite rêvent en effet d'en découdre avec une majorité qui les ignore, et se montrent plus sensibles au vote sanction qu'au vote utile. Ainsi, le bulletin de mardi de Radio Le Pen, la radio des militants, s'en prenait sans nuances « *à l'Etat RPR qui bafoue la démocratie et menace la République* » et dénonçait les scandales prouvant « *que la République est trahie par des ministres indignes et sans honneur* ».

Autre exemple encore : les deux pages consacrées dans le dernier numéro de *National Hebdo* à M. Alain Madelin, « *cet ancien nervi de l'extrême droite* ». L'engagement de son ami M. François Léotard de « *couper les ponts* » avec le Front national vaut bien quelques représailles !

Le gant de velours ? Les adeptes de cette dernière méthode pensent plus au pouvoir qu'à la barre de fer. Ils voudraient présenter un Le Pen bien sous tous rapports, vaillant défenseur des valeurs de « *la droite nationale* », rassembleur, prêt à s'entendre avec la majorité pour faire échec au seul ennemi commun : le socialisme.

M. Bruno Mégret, le directeur de campagne de M. Le Pen, croit ou feint encore de croire que « *cette stratégie haute de séduction des Français* », peut, malgré les récents événements, être encore déployée. « *Je suis convaincu*, plaide-t-il, *que, lorsque les effets parasitaires de ces événements seront estompés, nous serons en bonne position pour poursuivre notre campagne.* »

De ce côté-là aussi, M. Le Pen laisse dire et laisse faire. Dès la semaine prochaine, il reprendra ses déplacements en province et à l'étranger. Au programme de la fin de cette année : le Maroc, où il espère rencontrer le roi Hassan II, les Etats-Unis, avec un détour par les départements français d'outre-mer de la Martinique et de la Guadeloupe ; un discours sur l'emploi à la mi-novembre à Roubaix, le débat sur le SIDA relancé par un livre de M. François Bachelot qui doit sortir à la fin de l'année, le thème de la coopération, lancé prochainement par M. Pierre Ceyrac. M. Le Pen veut aussi tenter de revenir sur le terrain des idées. « *Nous avons cinq mois pour nous expliquer et tenter de rendre les gens de la majorité raisonnables à notre égard* », espère encore M. Ceyrac. Déstabiliser ou séduire ? Dilemme permanent pour M. Le Pen. Chacun au Front national attend aujourd'hui avec intérêt les prochains sondages, qui auront enregistré l'impact sur l'opinion de l'affaire du « *détail* » et cette dernière ruade parlementaire.

La gêne de la majorité

Dilemme aussi pour la majorité, de son côté, partagée entre le bras d'honneur et la main tendue. Elle aurait bien tort de sous-estimer les capacités de M. Le Pen à rebondir. Un jour, c'est M. Jacques Toubon qui, sans sourciller, incorpore le Front national « *dans la France tricolore* » opposée à « *la France rouge* ». Le lendemain, c'est M. Charles Pasqua qui stoppe en pleine navette le projet de loi adopté déjà par le Sénat permettant le parrainage présidentiel par les conseillers régionaux. Aujourd'hui, il est question que le ministre de l'intérieur revienne sur cette décision.

Qu'il ait ou non ses cinq cents signatures, qu'il soit crédité dans les sondages de 5 % ou du double, M. Le Pen est, de toute façon, pour cette majorité, difficile à contourner. L'élection cantonale de Tourcoing le prouve amplement. Malgré les candidatures bidons, le socle des voix de l'extrême droite dans ce canton de Tourcoing s'est renforcé encore par rapport aux dernières élections cantonales de 1985. Dimanche prochain, faute d'entente entre la majorité et le FN, ce siège risque de revenir à la gauche.

Prochain rendez-vous à Marseille, dans la circonscription de... M. Jean-Claude Gaudin ! Après le décès d'un conseiller général RPR, André Mattei, on devra revoter dans le vingtième canton de la cité phocéenne. Aux élections législatives de 1986, le FN y obtint plus de 20 % des suffrages. Alors, que faire ? Espérer que le Front national implose de lui-même ? Ce n'est plus impossible. Mais jusqu'en avril 1988 l'instinct de survie des parlementaires du Front national risque bien de l'emporter sur toute autre considération.

DANIEL CARTON.

Deux élections municipales partielles

FINISTÈRE : Fouesnant (2e tour).

Inscr., 4 622 ; vot., 3 497 ; suffr. expr., 3 460. Liste div. droite conduite par M. Louis Le Calvez (UDF-CDS), m. sortant, 1 551 voix, 21 ÉLUS ; liste PS-PCF conduite par M. Gérard Mevel (PS), 1 142 voix, 5 ÉLUS (3 PS, 2 PC) ; liste div. droite conduite par M. Pierre Merrien (UDF-diss.), c. m. de Fouesnant, 761 voix, 3 ÉLUS.

[M. Le Calvez, maire du Fouesnant depuis 1952, a remporté cette élection partielle organisée à la suite du conflit qui l'avait opposé à sa majorité et qui l'avait conduit à se démettre de son mandat, suivi de 12 conseillers municipaux. Si la liste du maire sortant, qui recueille 44,82 % des voix, améliore de plus de 2 points son résultat du premier tour (42,35 %), elle abandonne néanmoins 3 élus à la liste dissidente conduite par M. Merrien, qui obtient 21,99 % des voix.

Au premier tour, les résultats étaient les suivants : inscr., 4 622 ; vot., 3 630 ; suffr. expr., 3 473. Liste conduite par M. Le Calvez, 1 471 voix ; liste PS-PCF, 1 093 ; liste conduite par M. Merrien, 909. En 1983, la liste UDF-RPR emmenée par M. Le Calvez l'avait emporté dès le premier tour avec 2 147 voix (24 ÉLUS), contre 1 168 à celle d'union de la gauche menée par M. Lezet (5 ÉLUS), sur 3 315 suffrages exprimés, 3 469 votants et 4 182 électeurs inscrits.]

MOSELLE : Clouange (1er tour).

Inscr., 2 388 ; vot., 1 566 ; suffr. expr., 1 423. Liste PS conduite par M. René Dupont, 756 voix, 21 ÉLUS ; liste ss étiq. conduite par M. Claude Diedrich, 444 voix, 4 ÉLUS ; liste ss étiq. conduite par M. Jean-Claude Risser, 223 voix, 2 ÉLUS.

[La liste conduite par M. Dupont, conseiller municipal sortant, a remporté, dès le premier tour, cette élection partielle organisée à la suite de l'annulation du scrutin partiel des 8 et 15 juin 1986. Le tribunal administratif de Strasbourg avait déclaré, le 1er août 1986, inéligible M. Guido Jacob, maire (div. gauche) de Clouange, décision confirmée par le Conseil d'Etat le 24 juillet 1987. En recueillant 53,12 % des voix, la liste socialiste a battu les listes conduites par les deux premiers adjoints de M. Jacob, ce dernier ayant décidé de ne pas se représenter.

En juin 1986, les résultats avaient été les suivants : inscr., 2 310 ; vot., 1 579 ; suffr. expr., 1 489. Liste conduite par M. Jacob, 590 voix ; liste conduite par M. Dupont, 570 ; liste div. droite conduite par M. Gouth, 320. Au second tour, la liste de M. Jacob avait obtenu 792 voix, contre 741 à celle de M. Dupont, sur 1 533 suffrages exprimés, 1 619 votants et 2 310 électeurs inscrits.]

M. Dominique Baudis voudrait réformer le mode de scrutin régional

M. Dominique Baudis, maire de Toulouse et président du conseil régional Midi-Pyrénées, dénonce « *les rapports très ambigus entretenus par le Parti socialiste avec le Front national* » et souhaite « *mettre fin à une campagne d'intoxication* » déclenchée par le PS et tendant à accréditer l'idée « *selon laquelle* » lui-même aurait « *avec le Front national des alliances ou des accords* ».

M. Baudis, qui appartient au « courant démocrate chrétien », s'en est pris, au cours d'une conférence de presse tenue la semaine dernière, aux contacts noués dans sa région par certains membre du PS et le Front national en vue de faire obstacle à sa désignation, et affirme que les trois conseillers régionaux de Midi-Pyrénées membres du parti de M. Le Pen ne jouent aucun rôle dans l'exécutif de sa région, dont ils sont membres.

Le maire de Toulouse estime que, de façon générale, le mode de scrutin pour l'élection des conseils régionaux « *pose problème* » et aboutit à la formation de majorités « *composites, précaires* ». Il a demandé aux députés de la majorité de Haute-Garonne de déposer une proposition de loi à ce sujet. Le système électoral que prône M. Baudis mêlerait, dans un cadre régional, et non plus départemental, les composantes majoritaire et proportionnelle.

ESPRIT

Mémoire du nazisme en RFA et en RDA
Sonia Combe, Anne-Marie Roviello, Alfred Grosser Christian Bouchindhomme et Rainer Rochlitz

Lumières sur Gorbatchev
Agnès Heller et Paul Thibaud

L'attente polonaise
Interview d'Adam Michnik

Octobre 1987, 58 F

212, rue Saint-Martin, 75003 Paris. - Tél. 48-04-92-90. CCP Paris 1154-51 w

le journal mensuel de documentation politique

après-demain

Fondé par la Ligue des droits de l'homme

(non vendu dans les kiosques)

offre deux dossiers complets sur :

● OU EN EST LA DÉCENTRALISATION ?

● LES FONCTIONNAIRES

Envoyer 35 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

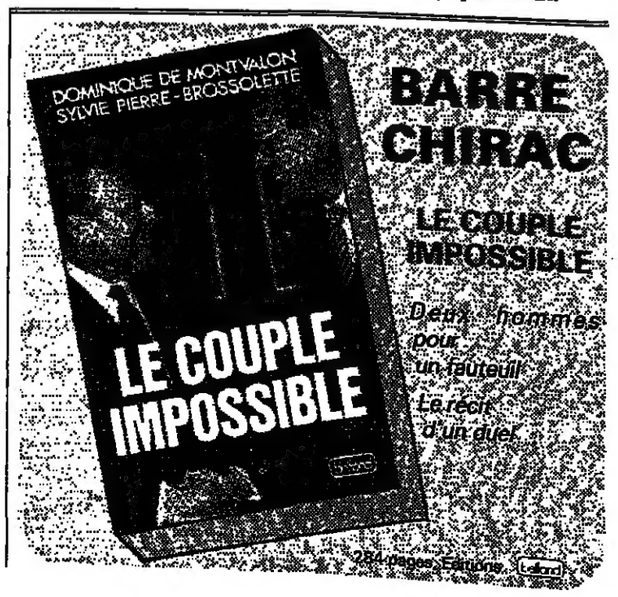

Politique

L'ouverture de la discussion budgétaire à l'Assemblée nationale

M. Balladur : « Notre politique ne trouvera sa pleine efficacité qu'au bout d'un certain nombre d'années »

Tout va déjà mieux, et cela s'améliorera encore si la politique économique actuelle peut être continuée, c'est-à-dire si le premier ministre devient président de la République... Voilà le message que M. Edouard Balladur a voulu faire entendre, le mardi 13 octobre, à l'Assemblée nationale en ouvrant la discussion budgétaire qui devrait occuper les députés pendant un peu plus d'un mois.

Un véritable discours de campagne électorale a ainsi été prononcé par le ministre de l'économie et des finances : *tout à la fois bilan* de son action sur trois exercices (1986 à 1988) et présentation *du programme économique* du candidat Chirac. La comparaison avec la situation antérieure fut l'occasion, pour M. Balladur, non seulement de *critiquer vivement* la gestion socialiste, mais aussi de faire remarquer discrètement aux barristes que leurs prévisions étaient fausses. Le gouvernement de cohabitation, a-t-il fait remarquer, a pu agir, et ces choix ont été les bons puisqu'ils ont déjà commencé à permettre la pousse de jolis fruits, même s'il faut attendre quelques années pour qu'ils atteignent leur pleine maturité.

La récolte sera belle, a promis le ministre d'Etat, à condition de ne pas dévier du chemin tracé *depuis le 16 mars 1986*. Si le RPR gagne la présidentielle, la politique économique, budgétaire et fiscale sera donc la simple continuation de celle *menée actuellement*. M. Balladur s'est même engagé pour M. Chirac en détaillant le fameux plan triennal de diminution du déficit et des impôts ; faute d'avoir pu le faire figurer dans le texte même de la loi de finances (l'UDF ne le voulait pas), il l'a repris dans l'exposé des motifs.

Le débat budgétaire a, ainsi, été mis d'entrée de jeu sous le signe de la campagne présidentielle. Tous les intervenants se sont lancés, sans hésitation, sur les pas du ministre.

Ceux du *Front national* pour dire que la majorité ne tenait pas ses promesses ; ceux du RPR pour soutenir sans défaillance l'analyse de M. Balladur ; ceux de l'UDF pour approuver la politique gouvernementale tout en souhaitant quelques aménagements ; ceux du PS pour contester une « *fausse rigueur* » et l'« *injustice* » des choix fiscaux ; ceux du PC *pour mettre dans* le même sac l'actuel gouvernement et ses prédécesseurs.

Th. B.

L'Assemblée nationale a commencé le mardi 13 octobre la discussion du projet de loi de finances pour 1988.

M. Robert André-Vivien (RPR, Val-de-Marne), rapporteur général de la commission des finances, remarque d'entrée de jeu : « *L'environnement économique sur le plan international est incertain* », mais affirme que les prévisions faites par le gouvernement « *apparaissent raisonnables* ». Il se félicite notamment de « *La nouvelle amélioration du pouvoir d'achat* » dont il affirme qu'elle « *tient compte des prélèvements nécessaires au rééquilibrage des comptes sociaux* ». Puis il présente le triple choix de la politique budgétaire de la majorité : « *l'allégement de l'impôt qui revêt une ampleur (...) historique (...) et qui est équitablement réparti* » entre les ménages et les entreprises ; « *la maîtrise des dépenses* » alors, explique-t-il, que l'actuelle majorité doit faire face « *aux bombes à retardement* » laissées par « *les erreurs des socialistes* » ; « *l'assainissement des finances* ». A ce sujet, il remarque que le déficit du budget « *représentait 3,3 % du produit intérieur brut en 1985, 2,8 % en 1986, 2,7 % en 1987 et représentera 2,1 % l'an prochain* ». Mais il ajoute : « *Il faut tendre le plus possible vers l'équilibre* » et souligne « *la lourde responsabilité des déficits budgétaires de 1981 à 1985 dans l'augmentation de la dette publique qui était inférieure à 420 milliards de francs en 1980 et dépassait 1 000 milliards en 1985.* »

Au début de son intervention, **M. Edouard Balladur** rappelle que le gouvernement a « *libéré l'économie (...), donné plus de responsabilités à chacun et introduit plus de démocratie dans la vie économique (...), mené un effort très important d'assainissement économique, budgétaire et financier* ». Il souligne que cette politique était et « *reste d'autant plus nécessaire que l'évolution de l'économie mondiale est peu favorable* », notamment parce que « *les conséquences favorables de l'aubaine pétrolière avaient été, de fait, surestimées par les experts* ».

Le ministre d'Etat explique ensuite que son projet de budget « *confirme la continuité de notre politique budgétaire et fiscale engagée depuis dix-huit mois* », qu'il résume par ce slogan : « *Maîtriser les dépenses pour réduire le déficit et les impôts* » après avoir remarqué qu'« *à structures constantes les dépenses budgétaires ne progressent que de 1,9 %* », alors que l'évolution des prix est de 2,5 %. Et il affirme : « *Le bouclage du budget de 1988 ne relève pas de l'artifice mais tout simplement d'efforts engagés depuis 1986 dont les effets positifs se cumulent.* »

Les privatisations, explique M. Balladur, n'ont aidé à ce bouclage qu'en permettant de diminuer la dette de l'Etat et de « *doter en capital les entreprises publiques* ». Puis il rappelle « *les trois grandes priorités du gouvernement : l'emploi et la formation professionnelle, la coopération, la recherche* ».

Privilégier l'action à moyen terme

Critiquant l'état de la fiscalité laissé par les socialistes, le ministre de l'économie justifie son choix de « *concentrer les allégements fiscaux* [des entreprises] *sur des mesures générales et donc de ne pas recourir à une politique d'allégements structurels* » : « *Une plus grande neutralité de l'impôt justifie le non-recours à un dispositif d'aide fiscale à l'investissement* ». Puis il déclare que « *les particuliers ont aussi un niveau d'imposition élevé et ont eu à supporter depuis plusieurs années une aggravation de leurs cotisations sociales* ». Remarquant que « *les contribuables dont le taux marginal d'imposition est inférieur à 5 % bénéficieront de 83 % des allégements fiscaux alors qu'ils acquittent seulement 77 % du produit de l'impôt sur le revenu* », il explique : cela « *témoigne de la finalité sociale de notre politique* ».

La préparation du marché unique européen de 1992 impose, affirme le ministre d'Etat, « *la poursuite de la politique budgétaire et fiscale actuelle* ». Puis il rappelle ce qui figurait dans son plan triennal : « *Réduction de 15 milliards par an du déficit budgétaire et des prélèvements fiscaux, tout en consacrant 10 milliards à la modernisation de l'impôt sur le revenu* », autant au « *redressement de la compétitivité des entreprises* » et 25 milliards à l'harmonisation de la fiscalité indirecte avec celle des autres pays européens.

Les résultats de la politique menée ont permis, affirme M. Balladur, « *une amélioration en profondeur de l'économie française et donnent déjà les premiers signes du redressement* ». Car, explique-t-il, si « *nous avons voulu privilégier l'action à moyen terme par rapport aux préoccupations de court terme et agir non pas seulement pour les mois mais pour les années à venir (...) toutes les mesures sectorielles que nous avons prises commencent incontestablement à porter leurs fruits* ». Ainsi, à propos de l'inflation, il déclare que l'écart avec la République fédérale d'Allemagne « *s'est considérablement réduit : il est revenu de 3,9 points en février à 2,7 points en août* ».

De même, il constate que le volume de l'investissement productif des entreprises du secteur concurrentiel « *devrait croître de 10 % en deux ans* » — 1986-1987 — « *soit plus que sur toute la période 1978-1985 où il n'a crû au total que de 4 %* ». Il en déduit : « *Si retard il y avait en la matière, nous commençons donc à le combler* ».

Répondant à la critique de la hausse des prélèvements sociaux, M. Balladur déclare : « *Diminuer les dépenses de l'Etat, ce qui permet de diminuer les impôts, est le fait d'une décision que prend l'Etat tandis que diminuer les dépenses de la Sécurité sociale dépend des décisions individuelles que prendront des millions et des millions de Français.* »

En conclusion, il prévient : « *La politique de libération des énergies et de restructuration des équilibres financiers que nous menons devra être continuée plusieurs années (...). Cette politique, dont il ne faudra pas (...) modifier le sens général, ne trouvera son plein effet et sa pleine efficacité qu'au bout d'un certain nombre d'années.* »

« La bonne direction »

« *Le gouvernement va dans la bonne direction, je l'approuve* », commence par dire **M. Michel d'Ornano** (UDF, Calvados), président de la commission des finances. Mais il fait part de quelques « *réflexions* ». Il faut, explique-t-il, « *poursuivre la réduction simultanée du déficit et des impôts et accélérer la modernisation de notre appareil économique* ». Pour préparer le grand marché unique européen, il pense qu'un objectif de baisse de l'impôt sur les sociétés jusqu'à 33,33 % de leurs bénéfices doit être fixé ; il souhaite aussi que soit « *engagée la réduction des charges sociales qui pèsent sur les salaires* », notamment en dispensant les entreprises du financement des allocations familiales. Il demande aussi que soient pris les moyens « *de rattraper le retard pris en matière d'investissements* ».

Soulignant que « *nous avons un des meilleurs systèmes du monde de protection sociale* », dont il faut maintenir le niveau « *mais en maîtriser les coûts* », M. d'Ornano déclare : « *Je n'accepte pas comme inéluctable la hausse des prélèvements obligatoires due aux charges sociales.* » Il pense que des économies peuvent être faites dans la gestion de la Sécurité sociale.

Il affirme aussi, que pour l'avenir, il faut « *engager une véritable politique d'économies dans les dépenses de l'Etat* ». A ce sujet, il remarque : « *C'est une des critiques que je formule vis-à-vis de ce budget (...). Il a été moins difficile à confectionner que d'autres. On aurait dû en profiter pour faire plus d'économies.* » Il propose enfin que soit donné à tous les locataires de logements sociaux le droit d'acheter leur habitation.

M. Combrisson (PC) : « un super-plan d'austérité »

Défendant une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de délibérer, **M. Roger Combrisson** (PC, Essonne) affirme que ce projet de budget va favoriser « *le cancer du chômage et le cancer financier qui se nourrissent l'un l'autre et qui rongent l'économie française* ». Puis il explique, que « *de 1982 à 1986, le pouvoir d'achat des salaires nets versés à l'ensemble des ménages a diminué de 1,5 %* » alors que « *la part des profits dans les richesses produites par les entreprises est passée de 26 % en 1981 à 40 % en 1986* ». Il en déduit : « *A l'issue du septennat, la régression sociale et la tendance au déclin national se sont installées à la fois comme réalité et comme menace pour l'immense majorité des Français.* » Il ajoute : « *Privilégier la Bourse, lui sacrifier l'emploi et la production, a été l'axe de la politique financière et budgétaire des cinq dernières années. Les privatisations d'aujourd'hui ne font que prendre le relais des réformes antérieures.* »

L'orateur communiste s'en prend aussi à la politique fiscale : « *Alors que la pauvreté est réapparue (...) la solidarité nationale joue à l'inverse, des plus défavorisés vers les plus favorisés. (...) L'injustice fiscale se trouve amplifiée par tous les avantages spécifiques dont bénéficiera les revenus du capital.* » Il affirme que « *les cadeaux* » faits aux entreprises n'ont pas eu l'effet escompté puisque « *tous les résultats économiques sont mauvais* ». Il évoque « *la politique de réhabilitation des profits capitalistes amorcée par les gouvernements socialistes et que vous amplifiez* ». Il affirme aussi que « *les deux tiers des investissements de l'Etat vont avoir désormais un caractère militaire* », et déclare : « *Ce budget entraîne immanquablement un super-plan d'austérité pour le lendemain de l'élection présidentielle.* »

S'opposant à cette question préalable, **M. Philippe Auberger** (RPR, Yonne) affirme que « *l'évolution économique de notre pays semble en voie d'amélioration* ». A l'accusation d'avoir prévu pour les années à venir des dépenses non financées, il répond : « *A qui peut-on faire croire que ceux qui aspirent demain à poursuivre l'œuvre de redressement entreprise vont s'ingénier à disposer, ici ou là (...) des bombes sur le chemin qu'ils souhaitent avoir à parcourir après avril 1988 ?* ». Pour lui, la seule bombe est « *celle que nous avons trouvée sous nos pieds après mars 1986 : le déficit budgétaire* ».

Mise aux voix, la question préalable est repoussée par 323 voix (RPR, UDF et FN) contre 35 (PC), le PS ne prenant pas part au vote.

M. Goux (PS) : « constat d'échec »

Dans la discussion générale intervient notamment **M. Christian Goux** (PS, Var). Il juge trop optimistes les prévisions économiques du gouvernement et estime qu'elles ont été retenues « *pour retarder le constat d'échec, pour préserver des recettes budgétaires gonflées par une croissance hypothétique et par là même résoudre la quadrature du cercle : faire croire que, dans une période de vaches maigres, on peut en même temps diminuer les impôts, augmenter les dépenses publiques pour satisfaire les revendications en période électorale et réduire le déficit budgétaire* ».

M. Pascal Arrighi (FN, Bouches-du-Rhône) estime que la situation économique s'est dégradée depuis 1986 et que les prélèvements obligatoires n'ont pas diminué « *comme vous l'aviez annoncé* », car « *l'augmentation des prélèvements sociaux efface l'allégement des impôts* ». Aussi, pour lui, ce projet de budget ne peut annoncer des temps faciles.

M. Christian Pierret (PS, Vosges), affirme que le gouvernement « *paraît pratiquer une politique de facilité* » et rappelle, en défendant la politique des précédents ministres des finances, que, parmi les grands pays industrialisés, « *c'est en France que la dette publique intérieure est la plus faible* ». Il ajoute qu'en 1988 le déficit « *réel* » n'est pas de 115 milliards de francs comme annoncé, « *mais de 141 milliards* ». Il déclare : « *Vous pêchez par insouciance, vous affichez la rigueur mais vous lui tournez le dos. La France n'a pas les moyens de mener la politique de réduction d'impôts que vous proposez.* »

Les intervenants principaux des groupes devaient prendre la parole mercredi en fin d'après-midi.

THIERRY BRÉHIER.

Le Sénat limite le contrôle des chambres régionales des comptes

Le gouvernement veut-il vraiment « *améliorer la décentralisation* » dans son projet de loi qui, affirmant cet objectif, est inscrit à l'ordre du jour des travaux du Sénat du 21 au 23 octobre prochains ? Le motif de ce scepticisme général, à droite comme à gauche, réside dans l'article 14 du texte, qui prévoit un retour au régime de l'apurement administratif pur et simple par les trésoriers payeurs généraux et autres comptables supérieurs du Trésor pour les communes de moins de 2 000 habitants, — tel qu'il était en vigueur avant les lois de décentralisation de 1982.

Si l'ensemble du projet, à quelques modifications près, présenté par M. Yves Galland, ministre délégué chargé des collectivités territoriales, n'a guère été contesté, en revanche, le dispositif touchant au contrôle financier a fait l'objet d'une réunion spéciale de la commission des lois au Sénat.

Cette dernière dispose en effet de sa propre solution adoptée à l'unanimité le 17 juin et présentée par M. Guy Mallé, sénateur centriste des Pyrénées-Orientales et rapporteur d'une proposition de loi de plusieurs de ses collègues UDF. L'initiative prise alors traduisait l'agacement des élus locaux devant l'exercice, par les chambres régionales des comptes, de la compétence qui leur vient de la loi du 2 mars 1982, et qui leur donne la possibilité de présenter aux collectivités locales « *des observations sur leur gestion* ». Autrement dit, les sénateurs s'ils restent attachés au principe d'un contrôle des comptes locaux, entendent stopper ce qui, selon eux, constitue une dérive vers un contrôle d'opportunité lequel, plaident-ils, ne relève *in fine* que des électeurs.

M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), rapporteur du projet de loi, a mené avec M. Galland une concertation destinée à limiter l'étendue du contrôle pratiqué par les chambres régionales. Sur ce point, l'amendement de la commission prévoit de substituer la notion d'emploi « *régulier* » des crédits, fonds et valeurs par les collectivités, à celle de « *bon* » emploi, adjectif traditionnellement employé en matière de comptabilité publique.

A. Ch.

● **Le Sénat et la surveillance maritime.** — Le Sénat a adopté, le mardi 13 octobre, en première lecture, un projet de loi destiné à améliorer la visibilité des ouvrages d'assistance à la navigation (amers, feux et phares) et à renforcer la protection des champs de vue des centres de surveillance de la navigation. La principale modification au texte qu'a fait approuver le rapporteur de la commission des affaires économiques et du Plan, M. Louis de Catuelan (Un. cent., Yvelines), donne un délai d'au moins un mois (sauf péril imminent) aux contrevenants tenus de démolir des constructions qui n'auraient pas été autorisées par le ministre chargé des phares et balises, ou de faire cesser les gênes occasionnées par des équipements susceptibles de porter atteinte à une bonne visibilité des installations de signalisation maritime.

« Mondes en devenir »
LA COOPERATION ARABO-AFRICAINE
DIMENSIONS ET PERSPECTIVES
AZZOUZ KERDOUN
Préface de AHMED MAHIOU
13,5 × 20 cm - 264 p. - 100 F
Berger-Levrault
5, rue Auguste-Comte - 75006 PARIS

هكذا من الاصل

صكذا من الاصل

Société

M. Chalandon et la banqueroute de la joaillerie Chaumet

Incohérence ou illégalité ?

M. Albin Chalandon a lui-même fait évoluer la nature du débat sur ses relations avec la joaillerie Chaumet. Par ses propres explications sur son compte courant rémunéré, on est passé d'une discussion sur la transparence de ses premières déclarations et sur sa situation ambiguë de juge et partie à des interrogations sur la légalité des opérations, commerciales selon lui, financières selon le parquet, auxquelles a donné lieu l'existence d'un compte courant relevé dans un scellé « B 13 » dont le Canard enchaîné publie ce mercredi le fac-similé du procès-verbal qui en témoigne.

Sa première version, constamment répétée depuis la faillite de la joaillerie, était cohérente : M. Chalandon s'en tenait au dépôt-vente d'un patrimoine familial de bijoux et de pierres précieuses. Or, on le sait maintenant, il possédait aussi un compte courant, alimenté en argent liquide, rémunéré par des intérêts et accompagné d'achats, puis de ventes, de pierres. Le ministre de la justice assure que cette pratique, qu'il a lui-même reconnue et détaillée, est légale. Aucun des « *spécialistes de la chancellerie*, a-t-il assuré, mardi soir sur Antenne 2, *n'arrive à la conclusion que la pratique du compte courant rémunéré est illégale* ».

Nous avons demandé au ministère de la justice le nom de ces spécialistes et les arguments qu'ils avançaient. En vain pour le moment. La question est pourtant d'importance : aucun texte de loi n'autorise en effet une joaillerie à rémunérer par des intérêts des dépôts à vue. La notion de « *compte commercial* » défendue par M. Chalandon apparaît peu crédible s'il y a eu versement d'intérêts : les spécialistes que nous avons consultés assurent qu'il s'agit alors d'un compte financier que seul un établissement bancaire peut offrir à ses clients.

De plus, les confrères des frères Chaumet affirment que la pratique des comptes courants rémunérés est « *anormale pour une joaillerie* ». Président de la Haute Joaillerie de France, M. Alain Boucheron nous a déclaré : « *La place Vendôme est un petit monde. Je peux vous assurer, au nom de moi-même et de mes confrères, que nous n'avons jamais vu cela. Il y a autant de rapports entre la joaillerie et la banque qu'entre la cuisine et le journalisme. Cela ne se pratique pas. Il est, de plus, exceptionnel que des clients payent d'avance. Il est bien plus courant que ce soit nous qui leur fassions crédit !* »

Victime ou témoin potentiel

Ce débat pourrait être clarifié si le parquet, comme l'avait suggéré, dès le début de l'enquête, la police judiciaire, avait demandé l'inculpation des frères Chaumet pour exercice illégal de la profession de banquier. Ce refus d'une décision apparemment logique s'explique-t-il par le souci de ne pas aller jusqu'à l'inculpation — sous réserve de la prescription de trois ans — des clients concernés, qui pourraient en effet être considérés comme des complices ? Une question qui souligne à nouveau la difficulté qu'il y a, pour la justice, à faire la clarté sur une affaire à laquelle est, peu ou prou, mêlé le ministre de la justice.

M. Chalandon continue d'hésiter sur son rôle : ministre de la justice ? Victime ? Témoin potentiel ? Mardi soir, sur Antenne 2, il a ajouté à la confusion. « *Ni moi, ni mes collaborateurs immédiats, ni la chancellerie ne sont intervenus dans cette affaire* », a-t-il assuré, en ajoutant cependant que, pour sa défense, il avait mis à contribution « *les spécialistes de la chancellerie* » ainsi que des magistrats. Cette confusion des rôles serait plus manifeste encore si, d'aventure, le juge d'instruction décidait, comme il serait logique, d'entendre M. Chalandon à titre de témoin. Il ne pourrait le faire, précise le code de procédure pénale, que sur « *autorisation du conseil des ministres* », autorisation délivrée... « *sur le rapport du garde des sceaux* » !

Situation paradoxale d'un ministre faisant appel à ses propres services pour assurer sa défense dans une affaire privée et qui aurait à présenter lui-même à ses collègues du gouvernement les arguments pour ou contre sa comparution devant un juge d'instruction... L'imbroglio est tel que certains magistrats, attachés à l'image d'impartialité de la justice, se demandent si le président de la République, « *garant*, de par la Constitution, *de l'indépendance de l'autorité judiciaire* », ne devrait pas intervenir avant que l'affaire ne s'envenime.

BERTRAND LE GENDRE,
GEORGES MARION
et EDWY PLENEL.

La loi condamne la rémunération des comptes courants

Mes relations d'affaires avec Chaumet étaient licites, assure en substance le ministre de la justice. Les textes de loi ainsi que les spécialistes bancaires et financiers que nous avons interrogés, n'apportent pas la même réponse.

Résumons le récit du garde des sceaux : M. Chalandon versait à Chaumet de manière régulière des sommes d'argent liquide, en vue de réaliser des plus-values sur les pierres précieuses, par achat, puis vente, et inversement. Entre deux achats, dans l'attente d'une vente ou quand il restait de l'argent sur le compte après un achat, il touchait des intérêts. C'est ce qui ressort de ses déclarations. Ces opérations étaient-elles légales ? La question est actuellement fort discutée dans les milieux bancaires et financiers. Ceux que nous avons consultés ne cachent pas leur surprise.

Deux questions simples sont posées : une joaillerie peut-elle ouvrir des « comptes courants » à ses clients ? Ces comptes courants peuvent-ils être rémunérateurs d'intérêts ? Aucun texte de loi ne répond positivement à ces deux questions. On ne peut, certes, exclure, dans la pratique, des tolérances, bien que les confrères de Chaumet, par la voix de M. Alain Boucheron, président de la Haute Joaillerie de France, assurent que la pratique des comptes courants rémunérés est « *anormale pour une joaillerie* » et était « *totalement exclusive à la maison Chaumet* ».

Réponse sans ambiguïté

Un compte courant est un compte où l'on fait des dépôts à vue — par opposition aux dépôts à terme —, sur lequel son détenteur a une totale liberté, pouvant y mettre ou en retirer de l'argent en permanence. Jusqu'à la loi bancaire du 24 janvier 1984 (*le Monde* du 14 octobre), le commerce de l'argent était réglementé en France par la loi du 13 juin 1941, que n'a pas abrogé la loi sur l'organisation du système bancaire du 2 décembre 1945.

L'article 3 de la loi de 1941 est catégorique : « *Il est interdit aux entreprises autres que les banques de recevoir du public des dépôts de fonds à vue ou à moins de deux ans.* » Son article 5 précise : « *Sont assimilés aux fonds reçus en dépôt : a) les fonds déposés en compte courant même si le solde du compte peut devenir débiteur.* »

Les seules entreprises qui pouvaient donc recevoir du public des dépôts à moins de deux ans, des « *liquidités* », selon l'expression de M. Chalandon, étaient les banques, celles inscrites à la Banque de France et celles à statut légal spécial (les banques coopératives comme le Crédit mutuel ou le Crédit agricole). Chaumet n'en faisait pas partie.

Quant au versement d'intérêts, la réponse est également sans ambiguïté. La rémunération des dépôts à vue, des comptes courants, est interdite en France depuis la « *décision de caractère général* », prise le 28 juin 1967 et confirmée le 8 mai 1969, par le Conseil national du crédit. « *La rémunération des comptes à vue est interdite* », peut-on y lire. C'est d'ailleurs en vertu de cette décision que tous les Français possédant des comptes courants auprès des banques, ne peuvent obtenir des rémunérations des sommes qu'ils y ont déposées. Cette interdiction s'appliquait entièrement de 1972 à 1984, années durant lesquelles le compte courant rémunéré de M. Chalandon chez Chaumet aurait fonctionné.

Consulté par *le Figaro* du 14 octobre, M. Jean-Pierre Le Gall, professeur de droit commercial à l'université de Paris-II, estime que ce que M. Chalandon nomme « *compte commercial* » est une pratique « *rare* » mais « *légale* ». Il ajoute toutefois : « *Le titulaire d'un compte auprès d'un professionnel, d'un commerçant autre qu'un établissement de crédit (d'une banque) doit veiller à ce que son compte ne devienne, au fil des mois, sinon des années, un compte financier. Ce qui est le cas lorsque le particulier tarde à encaisser les produits de la vente qui lui reviennent.* » Or c'est dans cette situation que M. Chalandon reconnaît avoir touché des intérêts.

Un spécialiste du crédit que nous avons interrogé va plus loin : « *S'il y a versement d'intérêts il s'agit alors d'un compte financier illégal.* » Comme la loi bancaire de janvier 1984, celle de juin 1941 prévoit de lourdes sanctions à l'encontre d'une entreprise jouant ainsi illégalement le rôle de banquier. Les frères Chaumet seraient ainsi les premiers coupables d'une pratique dont M. Chalandon ne pouvait cependant ignorer la nature anormale, lui, l'ancien banquier.

ERIK ISRAELEWICZ.

« *J'ai un compte courant depuis 1972 chez les Chaumet* », « *Oui, j'ai effectivement un compte courant chez les Chaumet.* » Dans ses déclarations à *France-Soir* et à *Libération* du 13 octobre, M. Albin Chalandon reconnaît avoir eu un « *compte courant* » chez Chaumet. Mais il précise : « *un compte courant commercial* » (*le Figaro*).

Dans ses explications, le ministre de la justice décrit ce que recouvre, selon lui, cette expression : il créditait son compte lors d'achats de pierres précieuses, « *opérations d'achat ferme, avec l'espoir de faire des plus-values* » (*Libération*) ; ce compte était alimenté en « *liquidités* » (*Libération*) ; « *l'argent était retiré progressivement* » (*Libération*) ; « *J'achetais. Je vendais (...) On attendait parfois quelques semaines avant de faire une opération. Pour les sommes immobilisées, je touchais de légers intérêts* (*France-Soir*) ; « *L'argent était retiré progressivement et ils me payaient des intérêts sur le solde de ce compte* » (*Libération*).

Le garde des sceaux : « licite »

Interrogé précisément sur Antenne 2, au cours du journal de 20 heures, le mardi 13 octobre par Henri Sannier et Gérard Sebag, M. Albin Chalandon, ministre de la justice, a dénoncé le « *procès politique* » qui lui est fait et a affirmé que l'existence du compte client qu'il détenait chez Chaumet était « *licite* », « *pourvu qu'il soit commercial* ». Il est licite aussi, a-t-il ajouté, « *de verser des intérêts, pourvu que ce soit sur le solde entre les opérations commerciales* ».

Le ministre de la justice qui a affirmé : « *Je n'ai rien à me reprocher* » a justifié ainsi son point de vue : « *J'ai mis sur cette affaire les spécialistes de la chancellerie. Ils ont consulté toutes les autorités monétaires, bancaires, les juristes, les magistrats spécialisés (...). Aucun d'eux n'arrive à la conclusion* » que la pratique du compte courant commercial rémunéré est illégale.

« *Je dénonce le procès politique qui est fait dans cette affaire-là*, a-t-il ajouté. *Il y a en réalité une orchestration (...). Alors pourquoi ça ? A l'évidence pour faire diversion sur les affaires pénales dont on parle depuis un certain temps, qui touchent l'opposition de gauche. Je parle de l'affaire Nucci et d'un certain nombre d'autres (...). Je pense aussi que c'est pour attaquer le gouvernement sur le point sur lequel il est probablement le plus fort, c'est-à-dire la politique de sécurité, notamment et je dirais, pour la gauche, pour se défendre de ce sur quoi elle est le plus faible, c'est-à-dire, probablement, tout ce qui a touché à mon secteur pendant le moment où elle était au pouvoir.* »

« *Quelle est la nature de cette campagne ? Elle est dirigée contre moi, bien sûr, mais moi je ne suis qu'un moyen. Ce que recherche l'opposition, c'est d'attaquer le gouvernement et le premier ministre, en essayant de déstabiliser un de ses ministres* ».

On me doit 5,8 millions de francs

M. Chalandon a précisé, pour la première fois, ce que lui devait la maison Chaumet « *5,8 millions de francs* », ajoutant ce commentaire : « *On peut me reprocher de n'avoir pas été un bon gestionnaire mais qu'on ne me reproche pas autre chose.* »

« *Je n'ai pas porté plainte*, a expliqué encore M. Chalandon, *parce que la nature du contrat, qui a été fait pour l'achat des bijoux qui me restaient à la bijouterie Chaumet, qui d'ailleurs a été fait par un mandataire, parce que, moi, j'étais garde des sceaux (...), était d'une nature telle que je n'étais pas fondé à porter plainte.* »

Interrogé enfin sur sa situation de juge (comme garde des sceaux) et de partie (comme « victime » de Chaumet), M. Chalandon s'est justifié en ces termes : « *Je suis un ministre qui intervient très peu sur les parquets. Je donne très peu de directives précises (...) aux parquets (...). J'ai donné au procureur général (...) de Paris la liberté totale d'action d'agir, selon sa conscience, dans cette affaire. Donc ni moi, ni mes collaborateurs immédiats, ni la chancellerie ne sommes intervenus sur cette affaire et* (nous) *continuerons à avoir cette attitude.* »

Le communiqué de l'administrateur judiciaire

Me Hubert Lafont, administrateur judiciaire de la société Chaumet, en voyage à l'étranger, a fait publier, le mardi 13 octobre, le communiqué suivant (*nos dernières éditions datées du 14 octobre*) :

« *Désigné en qualité d'administrateur judiciaire de la société Chaumet et Cie par un jugement du tribunal de commerce de Paris du 11 juin 1987, j'ai pris connaissance des allégations contenues dans l'article du* Monde *paru le 12 octobre 1987. Il est pour le moins surprenant que les organes de presse puissent se faire l'écho de prétendues constatations comptables alors que les opérations d'expertise sont actuellement en cours et que les sondages effectués dans les écritures de la société Chaumet laissent apparaître que celles-ci ne sont pas représentatives de la réalité.*

« *En tout état de cause, les constatations faites en ce qui concerne M. Albin Chalandon sont contraires aux affirmations contenues dans l'article du* Monde. »

Interrogé sur l'existence de comptes courants à la joaillerie Chaumet, Me Lafont, en septembre, nous avait déclaré (à l'époque M. Chalandon n'était pas mis en cause) :

« *Avoir un compte courant chez un joaillier, comme chez n'importe quel autre commerçant, n'est pas illégal. Vous déposez une somme sur laquelle vos achats sont débités au fur et à mesure. Mais ce qui est moins logique, c'est de toucher des intérêts. La rémunération du compte courant est anormale. Dans ce cas, il s'agit de l'exercice illégal de la profession de banquier.* »

[L'information du *Monde* s'appuie sur une liste remise à la police judiciaire par M. Jean Bordiol, chef comptable chez Chaumet, sur un procès-verbal de l'inspecteur divisionnaire André Queffelec daté du 29 juin et sur le réquisitoire du substitut général, M. Yves Chauvy, du 3 septembre. M. Chalandon a lui-même confirmé, lundi, l'existence d'un compte courant à son nom chez Chaumet.]

Les réactions politiques et judiciaires

Démission ?

M. Albin Chalandon doit-il ou non démissionner ? C'est à cette question que répondent diversement des personnalités du monde politique et judiciaire. Pour M. Laurent Fabius, ancien premier ministre, la décision « *relève de la conscience de M. Chalandon. Aujourd'hui, je ne peux pas la réclamer* » a-t-il déclaré le 13 octobre à Europe 1. Interrogé par *Libération*, M. Jean Foyer, ancien ministre de la justice, a répondu : « *S'il démissionnait, ce serait une sorte d'aveu. Il est obligé de rester, si désagréable que ce soit pour lui, le malheureux ! Evidemment, être totalement en dehors du coup, ce serait un immense avantage.* »

Les journalistes d'Antenne 2 ont posé la même question mardi à M. Chalandon lui-même qui répondait en direct. Interrogé sur le point de savoir s'il avait songé à démissionner, le garde des sceaux a d'abord dit qu'il s'était « *bien sûr, posé la question* » mais que l'examen des faits l'avait rapidement convaincu de la nécessité du contraire. A une nouvelle question sur ce sujet, M. Chalandon devait répondre ensuite qu'il n'avait « *absolument pas* » l'intention de renoncer à ses fonctions. « *Si je démissionnais*, a-t-il expliqué, *je reconnaîtrais que j'ai quelque chose à me reprocher. Pourquoi voulez-vous que je fasse ce cadeau à l'opposition ?* »

Me Gérard Boulanger, président du Syndicat des avocats de France (SAF) estime que la démission s'impose « *pour ne pas encourir une quelconque suspicion de la part de l'opinion publique* ». Le garde des sceaux, ajoute l'avocat « *est dans une position potentiellement intenable* ». Le Syndicat de la magistrature, qui ne se prononce pas sur l'opportunité de la démission du ministre de la justice, n'en juge pas moins qu'« *on est en plein mélange des genres* ».

En revanche, pour M. Jean-Jacques Gomez, président de l'Union syndicale des magistrats (USM), « *Il ne me paraît pas y avoir de contre-indication particulière* » entre les responsabilités du ministre de la justice et son implication personnelle dans l'affaire Chaumet. L'USM s'étonne également que « *la presse obtienne des informations qui sont protégées par le secret de l'instruction* » tandis que Me Mario Stasi, bâtonnier des avocats de Paris, estime qu'il faut faire bénéficier M. Chalandon de la « *présomption d'innocence* » avant de le mettre en cause.

M. Bernard Deleplace (FASP)

« Il y a mélange des genres »

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), a évoqué l'affaire Chalandon-Chaumet lors de son discours d'ouverture du treizième congrès, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), du Syndicat général de la police (SGP). Le SGP regroupe la majorité des gardiens de la paix de Paris et de sa banlieue.

M. Chalandon, a estimé M. Deleplace, est « *un homme qui fut un résistant courageux,* [mais il] *pose aujourd'hui un problème moral. Le ministre de la justice peut-il être lui-même juge en tant que patron du parquet et partie en tant que personne privée ? Je n'accuse en rien M. Chalandon, je dis simplement qu'il y a mélange des genres entre une fonction publique et une affaire privée* ».

« *C'est un problème*, a ajouté M. Deleplace, *et ce n'est pas critiquer l'homme que de le poser. Si j'en parle ici c'est parce que je sais que nombre de collègues ressentent un trouble devant cet imbroglio.* »

M. Deleplace a poursuivi : « *Nous ne voulons pas que ces doutes et ces interrogations permettent à certains de s'en prendre à la justice de notre pays. Le couple justice-police est trop fragile pour qu'on laisse le moindre doute s'y immiscer. Ce serait faire le jeu des extrémismes, dans la police comme ailleurs, et je pense que le gouvernement devrait y réfléchir.* »

Au tribunal de Laon (Aisne)

Preuves et réalités au procès du dopage

LAON
de notre envoyé spécial

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et au sport a manifestement l'intention de mettre à profit l'émotion suscitée par le procès du dopage chez des coureurs cyclistes amateurs, qui s'est ouvert lundi 12 octobre à Laon, pour renforcer la répression de ces pratiques jusqu'alors discrètes.

Au cours de la deuxième journée d'audience, le docteur Gabriel Dollé, responsable de la lutte contre le dopage, a laissé entendre cette détermination au tribunal en déclarant : « *Jusqu'alors, nous n'avions pas beaucoup de preuves. Mais la pratique du dopage a été reconnue publiquement ici. Nous avons eu la preuve que le dopage est quelque chose de réel, que les médicaments circulent et que l'on peut s'en procurer malgré la réglementation sur les substances dopantes.* »

Certains médecins impliqués dans l'affaire prescrivaient aux coureurs « *fatigués* », sur leur demande, un puissant dérivé amphétaminique, le Tenodron, normalement réservé aux médecins réanimateurs. Bien que la boîte d'ampoules porte clairement une mention interdisant de délivrer le produit à un particulier, des officines ont très largement satisfait leurs clients. C'est ainsi qu'un pharmacien de Marle-sur-Serre (Aisne) et son préparateur ont, « *par faiblesse* », vendu 1 059 ampoules entre 1982 et 1985, tout en sachant qu'elles étaient destinées à ces coureurs cyclistes qui avaient visiblement falsifié des ordonnances pour augmenter les quantités.

Devant l'attitude des médecins, le docteur Dollé s'est déclaré surpris : « *Je m'étonne que soit mise en avant la notion de fatigue pour justifier la prescription. Nous sommes en présence de sportifs amateurs qui travaillent, et l'équilibre de leur santé est fragile. Or les amphétamines permettent de dépasser le seuil de la fatigue, perturbent le sommeil et diminuent l'appétit.* » En soulignant cette « *incohérence* », le docteur Dollé a ajouté : « *La règle élémentaire pour quelqu'un qui est fatigué, c'est de le mettre au repos.* » Que des praticiens n'aient pas appliqué cette évidence le conduit à déduire, bien que les médecins s'en défendent : « *C'est du dopage !* ».

En prélude au réquisitoire qui sera prononcé mercredi 14 octobre, le procureur de la République, M. Joseph Brunel, a stigmatisé le comportement des pharmaciens qui prétendaient ne pas avoir été informés des nouvelles réglementations.

Si les coureurs semblent convaincus de la nécessité de supprimer le dopage, ils sont moins certains que ce procès en soit le bon moyen.

Alain Patretti, un ancien professionnel, se montre plus disert qu'au début de l'audience et parle des « *sorciers qui hantent les pelotons des grandes courses avec des recettes* ». Lors de la Course de la paix, en 1977, on lui a imposé une injection d'un « *complexe vitaminé* », sur la table de massage, et il ajoute : « *Les amphétamines ne sont pas les plus dangereuses, ce sont des produits de grand-papa. Avec une simple ordonnance, on peut obtenir des anabolisants et des corticoïdes. Le problème du dopage n'est pas au niveau des coureurs, mais à celui des fédérations.* »

MAURICE PEYROT.

● **Mort accidentelle d'un militant nationaliste corse.** — L'autopsie de Xavier Pietri, vingt-neuf ans, militant nationaliste corse, dont le corps avait été découvert, le dimanche 11 octobre, sous un pont près de Bastelica (Corse-du-Sud), a conclu à une mort accidentelle. Elle a, en effet, établi que la victime, trouvée la face dans l'eau, s'est noyée après une chute de 8 à 10 mètres qui a occasionné de multiples fractures. Xavier Pietri avait passé une partie de la soirée de vendredi dans un bar avec des amis et avait beaucoup bu. Il est probablement tombé du pont en regagnant son domicile.

aumet

la rémunération
s courants

Au procès de Lyon-Alicia

réalités au procès du

Sur M6
la fiction c'est dans les programmes, pas dans les promesses.

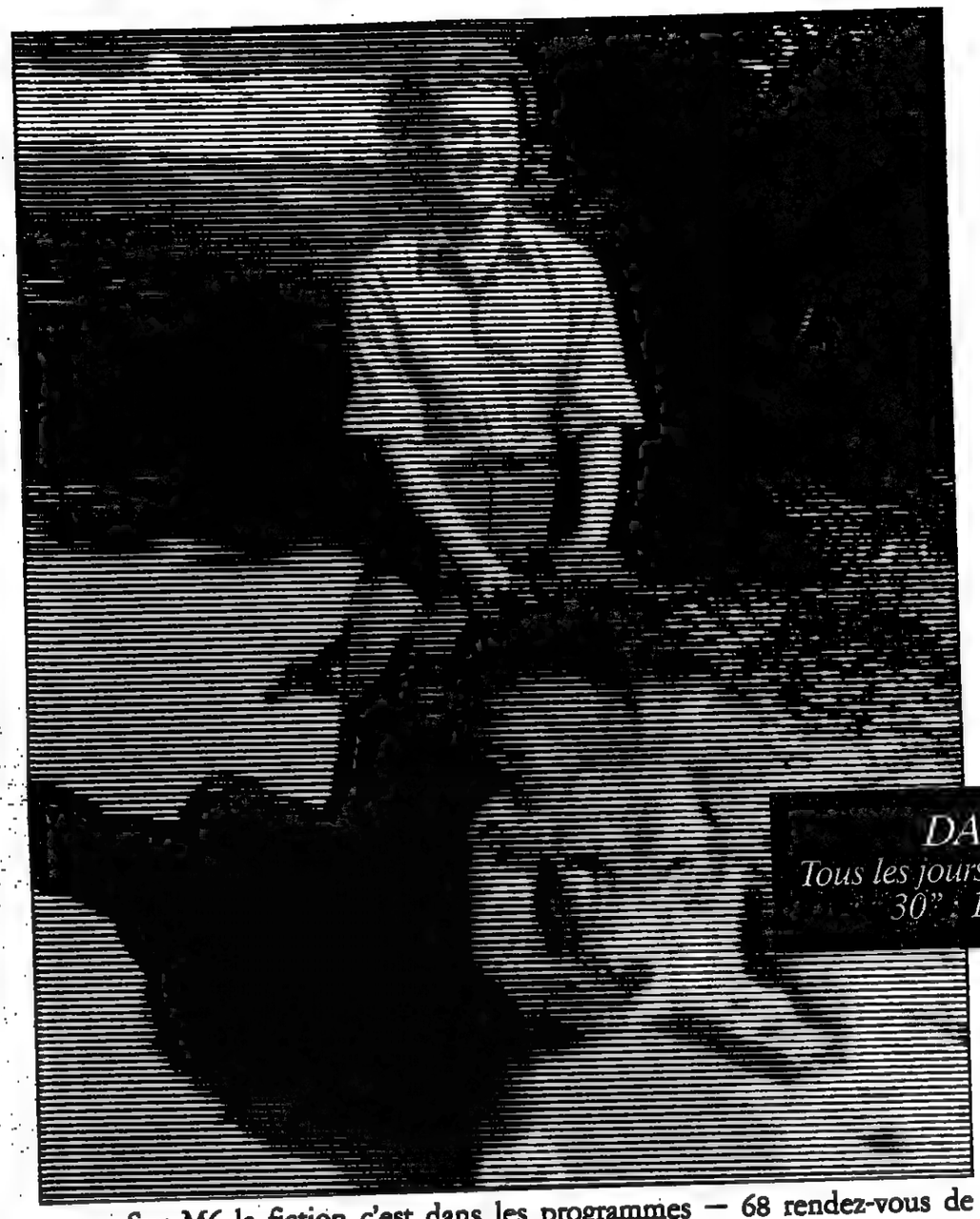

DAKTARI
Tous les jours 19 h 30 - 20 h 24
30" : 18.000 F h.t.

Sur M6 la fiction c'est dans les programmes — 68 rendez-vous de séries et 4 films de long métrage par semaine — pas dans les promesses : M6 s'était engagée à donner la priorité à sa diffusion. 7 mois après sa création, les émetteurs de M6 touchent 1 Français sur 2.

Appelez M6 MANCHETTE TV, Catherine LENOBLE au 42.25.28.83.

australia

M6

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Enquête

Quart-monde et

Les cumulards de la misère

(Suite de la première page.)

André ne fera jamais la queue, les samedis de pauvres. Il l'a dit, avec une violence contenue : « *Je préfère aller fouiller dans les poubelles que d'accepter la charité. Parce que là j'ai honte. Je préfère crever que mendier. Une poubelle, si on vous voit fouiller dedans, cela peut toujours être la vôtre. Et vous avez bien le droit d'aller récupérer quelque chose dedans sans que personne n'ait rien à dire.* »

Les colis d'Eliane, les poubelles d'André – ce pain, ces morceaux de viande qu'on y trouve – « *et que, nous, on fait recuire pour ne pas être malades* », – c'était vendredi matin à Plaisir (Yvelines). Ici ou ailleurs. Ici comme ailleurs, puisque trois cent mille à quatre cent mille foyers en France figurent au recensement officieux du quart-monde.

Le début d'une journée banale, sous un immeuble banal, avec ses carcasses de voitures, il faut bien que jeunesse survive, et ses boîtes aux lettres fracassées sans doute pour n'avoir que trop fréquenté les huissiers. C'était ce vendredi matin où André, un instant excédé, nous, et vous, jettera à la face, comme un pavé dans la gueule : « *C'est pour quand la fin du monde, au fait ?* ». Avant de rire comme pour s'excuser de cet emportement, pour tempérer le propos. Pour dire la vraie révolte, profonde, douloureuse : « *La misère, y en a ras le bol !* » Et de murmurer la vraie résignation : « *On verra, dans dix ans, ce sera encore pareil.* »

De génération en génération

La pauvreté en héritage, la pauvreté pour tout bagage et tout horizon. A écouter Eliane, André et d'autres dans la journée, à Plaisir, à Versailles, tous ces gens qui avaient accepté d'en parler d'expérience, en se faisant violence – ce n'est pas rien de déballer sa misère devant un inconnu – pour tenter de faire bouger les choses, est venue une sorte d'angoisse : comment ne pas les trahir, ne pas les blesser par des mots maladroits, sinon en disant les choses telles qu'elles sont, brutalement ?

Et elles sont tragiquement banales, sèches, rudes, ni plus ni moins que ce diagnostic porté par la femme remarquable, guide en pauvreté, une déléguée du mouvement Aide à toute détresse (ATD quart-monde) : « *La misère, c'est avant tout le cumul des handicaps.* » Ce fut cela en effet, comme le constat, en une petite journée, d'une malédiction globale, la faim, la maladie, l'illettrisme, le chômage, l'alcoolisme parfois, l'accident souvent, la conjugaison de tous ces facteurs qui font comme une culture de la misère, une société parallèle. Au point que, plusieurs fois durant cette journée, devant des enfants, on eut en tête la question rituelle « *Et toi, qu'est-ce que tu feras quand tu seras grand?* » et à l'esprit déjà la réponse : « *Je serai pauvre.* »

Pauvres de génération en génération, assignés à résidence au pays de la confiance perdue, cumulards de la misère. Même si ATD et d'autres mouvements s'efforcent, presque culture contre culture, de redonner le goût de la lutte, le minimum vital de confiance.

Eliane, trente-six ans, André, quarante ans, ont encore le goût de la lutte, entre deux renoncements. Et leurs vies, telles qu'ils les ont racontées, avec probablement des petits mensonges de pudeur ou de fierté, furent tellement semblables, leurs itinéraires tellement parallèles, qu'il n'y avait nulle place pour le hasard : ils étaient faits pour être pauvres et se rencontrer, deux enfants du quart-monde.

C'est un peu dur de dire les choses comme cela ? Et pourtant Eliane fut pupille de la nation et placée dès son enfance. André le fut aussi, et esclave dans une ferme d'accueil. Eliane a quatre enfants d'une précédente union. Tous quatre « placés ». André a deux filles d'une première femme. Toutes deux placées, déjà grandes et qui écrivent à leur père, il en pleure presque : « *Si tu meurs, on viendra à ton enterrement en robe blanche.* » Deux filles qui le haïssent, comme lui-même a pu haïr ses parents de l'avoir, croyait-il, abandonné. Il ignorait lui aussi que la pauvreté, la misère, c'est d'abord cela, les enfants pris en gage, comme une espèce d'hypothèque terrible levée par la société sur les parents « *incapables* » économiquement, culturellement, socialement d'élever leurs enfants.

« *Placé* » de père en fils et de mère en fille, dans des familles d'accueil. André a raconté cela, son enfance d'enfant « *sorti d'une poubelle* », « *d'enfant sans anniversaire, sans Noël, sans Pâques* », de gamin qui apprit la haine des jours de fête et la crainte des jours ordinaires, sous les coups de ceinture, quand il lui fallait dormir avec les vaches et les cochons et disputer leur nourriture aux chiens d'une ferme de Seine-et-Marne.

André a raconté ses fugues, ses larcins pour manger. « *Personne n'a le droit de me juger, sans être passé par où je suis passé.* » Il a dit la recherche de son père, cette vie de clochard de ville en ville, de village en village, jusqu'à ce qu'il découvre que ses parents habitaient dans un vieux car : « *Là, ma haine est tombée, j'ai compris qu'ils étaient comme moi.* » Il finira par retrouver son père, dans une entreprise où ils sont employés tous deux, sans se connaître, pour y être licenciés tous deux le même jour.

Toute une symbolique, comme est symbolique l'histoire d'Eliane, enfant placée, femme de ménage ou de salle et qui, dans un accident en 1982, à la descente d'un train, un soir à Plaisir, a dégringolé de sa vie. Au sortir de l'hôpital, deux jambes dans le plâtre, les scellés sur la porte de son appartement, le chômage, les quatre enfants placés, les pauvres dettes accumulées.

LEONARD FRED/MAGNUM

André, Eliane, deux malheurs conjugués, vivent ensemble depuis. Ils ont vécu dans la rue, « *sous les cartons* », dans un refuge obscur chez un capucin, dans cette pièce au loyer dériscire – 219 F mensuels – et pourtant insupportable. Avec l'huissier à la porte, pour les quittances impayées, 700 F de loyer en retard et 700 F d'électricité non acquittés. Eliane faisait des remplacements dans une clinique, jusqu'au 25 septembre dernier. Elle a perdu sa place, après un arrêt de travail non renouvelé, parce que, dira-t-elle, elle n'avait pas de quoi payer le médecin.

Est-ce tout à fait vrai ? Qu'importe, mais quand cette femme dit « *l'absence de mes enfants m'est une souffrance de tous les jours depuis cinq ans* », la vérité se fait cruelle. André et Eliane sont à la dérive. Plus un centime en poche, sauf le solde de tout compte qui doit arriver de la clinique. Pas le moindre espoir de trouver une place pour André, chômeur depuis quatre ans, qui affirme être tourneur P3 et bricole au noir, fait la ferraille ici ou là, pour simplement manger de temps à autre. Le malheur, le vrai malheur à perpétuité. Quand la simple possibilité d'acheter un billet de train Plaisir-Versailles pour aller récupérer au commissariat de police des pièces d'identité perdues un jour est interdite, c'est probablement qu'on n'existe plus officiellement.

Un couple hors de l'espace

Ce malheur peut prendre parfois le visage extraordinairement heureux d'une femme. Monique avait mis sa plus belle robe pour nous recevoir chez elle à déjeuner. Chez elle, dit comme cela, c'est plutôt banal, un petit deux-pièces d'un immeuble à Plaisir toujours. Sauf si l'on s'est battu quinze ans pour avoir le droit simplement au logement. Car pour le reste...

C'est une histoire différente et tellement semblable, celle de Monique, quarante-sept ans et de Michel, cinquante ans. Dix-sept ans de mariage et autant de misère.

Monique est fille de famille nombreuse : treize frères et sœurs, tous « placés » évidemment. Et elle-même « *née derrière un comptoir* », fille épileptique d'une mère épileptique, abandonnée dès sa naissance.

Monique est mère de famille nombreuse, cinq enfants, dont certains handicapés, tous « placés ». Elle-même ne sait ni lire, ni écrire, ni compter, pour n'avoir jamais pu aller à l'école. Et son mari Michel, d'origine algérienne, au prénom probablement francisé pour n'avoir pas à subir le racisme qui n'est point privilège de riches, est aussi illettré.

Un couple hors du temps, de l'espace, de l'univers quotidien, frappé à l'origine d'un handicap devenu insurmontable, l'analphabétisme. Monique aurait voulu garder ses enfants, y compris ceux handicapés. On les lui a retirés, à cause de sa maladie à elle qui lui occasionne des crises fréquentes et subites. Et Monique l'a accepté, presque facilement, en cherchant et trouvant une explication à cette séparation : « *Comme on ne savait ni lire, ni écrire, pour les médicaments, on avait peur de se tromper, de les empoisonner, de les laisser mourir.* »

Monique a besoin de croire à la nécessité de son malheur. Et de croire que si Michel boit plus que de raison, cela fait aussi partie de la norme. Cette femme sous tutelle administrative, cette femme handicapée par son illettrisme, au point de ne jamais oser aller faire ses courses seule – « *J'ai toujours peur qu'on me vole* », – cette femme qui a dû « s'offrir » quelques dérives – « *J'étais clocharde, oui, à la pièce d'eau des Suisses quand Michel m'a recueillie* », – cette femme prend le bonheur comme il lui vient, par bribes.

Un appartement, enfin ! Même si Michel boit. Même s'il est chômeur en fin de droits, licencié, jure-t-il, pour avoir signé un papier qu'il ne savait pas lire. Même si la misère est encore, déjà, toujours, à la porte : quand Michel ne touchera plus les allocations de chômage, il leur restera 800 F par mois pour vivre à deux. Monique, la douce Monique qui « *sonne gentiment aux portes pour proposer de faire des ménages* », s'est construit un château à Plaisir. Elle rêve de récupérer sa dernière fille, quatorze ans, et dit, les yeux brillants : « *Que Dieu m'écoute !* »

L'humiliation et le devoir

Marguerite, elle, ne rêve plus. Elle déprime dur, dans l'appartement de Versailles, quatre pièces pour neuf personnes. Elle a le visage blême, exténué, cette figure prématurément vieillie, caractéristique frappante des gens du quart-monde. Marguerite est une jeune femme admirable et désespérée. Trente-sept ans, cinq enfants dont un garçon de dix mois. Un compagnon peintre qui, lui-même, a cinq autres enfants de son côté, une mère à abriter et l'une des filles de son compagnon venue chercher refuge. Et toujours cette solidarité du quart-monde. Marguerite accueille toujours : « *Je récupère tout le monde. Je fais ce que je dois faire. Toute ma famille, je l'ai hébergée ici.* » Y compris dans la cave, l'une de ses parentes enceinte et son mari, puisque, aussi bien, en 1987, on peut accoucher dans une cave à Versailles.

Alors, quand Marguerite dit : « *Je me rends compte de la vie, je suis écœurée. Il y a des fois je suis dépressive* », on peut la croire. Quand elle dit : « *Je suis une bonne mère, j'essaye de faire selon mes propres moyens* », on la croit encore.

Cette oscillation entre l'humiliation et le devoir, entre l'écœurement et le goût de la lutte, Marguerite ne cessera de l'illustrer. En mettant les comptes sur la table, 5 000 F en gros pour vivre, payer le loyer (1 400 F par mois), la cantine scolaire (900 F par mois), la nourriture, les vêtements, l'électricité. Et, sorte de pudeur merveilleuse, en évoquant le salaire « *sur un compte séparé* » de son compagnon. En parlant d'elle-même, de sa jeunesse tumultueuse, de ses « *conneries* », de ses enfants « *placés* » – « *Pensez, j'étais fille-mère !* », – qu'elle a récupérés, et aujourd'hui de son refus absolu : « *On ne me prendra plus mes gosses, quitte à y laisser ma peau.* »

Marguerite est épuisée et l'oublie un instant : « *Je veux que mes enfants aient autre chose que moi.* » Marguerite a failli tout lâcher, sombrer. « *Je me suis mise à boire, puis je me suis ressaisie.* » Marguerite se bat contre les murs, ceux de la pauvreté, et se résigne, un instant, au désespoir : « *Tout ce que l'on essaye de faire, il n'y a rien qui s'améliore, même si je me prive de bouffer, même si ce n'est pas pour moi que je me bats.* »

Une femme de trente-sept ans à Versailles, un soir, vous dit tout cela et bien d'autres choses encore. « *Je n'ai plus de courage, plus de force, plus de goût à rien. Je ne veux plus aller rien quémander ni à l'église ni à la mairie, je n'en ai même plus envie.* » Que lui répondre ?

« Je survivrai encore »

Que répondre à Marcel, à ce malheureux Marcel, qui attendait dans sa petite maison devenue taudis et qui avait tant et tellement envie de se raconter ? Que la faculté d'écoute même se lasse à entendre tant d'histoires semblables et différentes de pauvreté, toujours la même et toujours différente. Marcel et son vieux chien de pauvre, tout mité, son gros tas de planches dans la cour pour des feux de récupération, Marcel et sa vie pleine de malheurs, le chômage, l'accident de mobylette, Marcel qui a fait tous les métiers – « *même croque-mort* » – et n'en a plus aucun, ni aucune ressource. Marcel et « *sa maison du bon Dieu* », louant à des malheureux comme lui le gîte contre la pitance, Marcel rêvant de pouvoir refaire les marchés, au noir et en plein jour.

L'homme, quarante-huit ans et en portant dix de plus, a parlé, parlé. Des droits de l'homme précisément, de son fils placé dans un institut à L'Aigle, de la guerre d'Algérie qu'il avait faite – « *C'était bien le seul voyage que j'aie jamais pu m'offrir !* », – de ses jambes, de ses chiens, de son enfance quand il récupérait la ferraille et le charbon. Et puis il a dit : « *Allez, je survis. J'ai toujours survécu. Je survivrai encore.* » Mais vivre simplement ?

PIERRE GEORGES.

Le « programme pauvreté » du gouvernement

ALLER au-delà de l'aide d'urgence traditionnelle, telle est aujourd'hui la logique des politiques gouvernementales en matière de lutte contre la pauvreté. La plupart des pays européens ont ainsi prévu des systèmes de revenu minimum garanti. Le nombre de bénéficiaires est souvent élevé : en 1983, il atteignait, selon une étude récente du CREDOC (1), 4,3 millions de ménages en Grande-Bretagne, 1 million en Allemagne fédérale, 600 000 aux Pays-Bas. Le plus souvent, ce système, même lorsqu'il est financé par l'Etat, est géré avec la participation des communes.

La France marque un certain retard sur ce plan. Le « programme pauvreté » adopté par le gouvernement à l'automne 1986 comporte deux volets. D'une part, comme les années précédentes, une aide d'urgence : distributions d'aliments, avec l'aide des associations caritatives, centres d'hébergement d'urgence pour les personnes « sans domicile fixe », fonds d'impayés de loyer ou de quittance d'électricité créés dans plusieurs départements avec la coopération des services publics et des caisses d'allocations familiales... Après avoir limité strictement le financement d'Etat à l'« urgence » au sens strict, le gouvernement veut maintenant affecter ces aides à la réinsertion des personnes en situation de précarité et de pauvreté, c'est-à-dire revenir un peu à l'orientation de son prédécesseur, qu'il avait pourtant critiquée.

Mais l'innovation a été le second volet du programme : l'attribution d'une allocation de 2 000 F par mois à des personnes sans travail ni allocations de chômage, pensions ou revenus réguliers. Le système s'inspire de formules créées auparavant par des communes comme Besançon, Nîmes ou Nantes, ou des groupes de communes, comme en Ille-et-Vilaine.

L'allocation est versée pendant six mois, en échange d'une « contrepartie » – travail d'intérêt général à temps partiel pour une collectivité, un établissement public ou une association. Elle doit normalement s'accompagner d'une formation destinée à faciliter la réinsertion : il s'agit d'éviter de décourager ceux qui cherchent un travail ou qui exercent déjà une activité partielle... Le financement est assuré par une convention entre les collectivités locales et l'Etat, ce dernier prenant en charge 40 % du total.

Soixante-dix-huit conventions devraient être signées à la fin de l'année, permettant de prendre en charge vingt mille personnes. Mais il n'est pas sûr que ce chiffre soit atteint. Cet été, pour soixante conventions signées pour un effectif théorique de quinze mille cinq cents personnes, à peine plus de six mille touchaient en fait une allocation. Les collectivités locales rencontrent en effet deux difficultés : trouver des activités correspondant aux capacités des bénéficiaires, et surtout assurer à ceux-ci une formation adaptée. Une poignée de départements seulement ont réussi à mettre sur pied une telle formation.

A la suite du rapport Wresinski au Conseil économique et social, le gouvernement étudie actuellement des « actions pilotes » de lutte contre la pauvreté, associant des mesures dans le domaine de la formation professionnelle, du logement et de la santé. Enfin, M. Séguin vient de charger un groupe de travail d'étudier le moyen d'assurer une forme de couverture sociale à ceux qui en sont dépourvus et à ceux qui ne font pas valoir leurs droits, faute de les connaître ou de savoir s'y prendre...

Les socialistes avaient envisagé la création d'un minimum garanti généralisé dès l'automne 1985, mais y avaient renoncé en raison du coût : ils avaient seulement conclu une première convention avec le Territoire de Belfort au début de 1986. Aujourd'hui, ils reprennent le projet, reprochant au système actuel ses limitations trop strictes – notamment la durée trop brève de versement de l'allocation et l'obligation de résider dans le département depuis deux ans au moins. Au cours d'assises de la protection sociale, samedi 10 octobre, M. Dominique Strauss-Kahn, responsable des études au PS, a toutefois souligné que ce minimum garanti, national, mais géré sur le plan local et accompagné de contreparties, devrait être « *porté* » aux bénéficiaires potentiels pour éviter qu'une bonne partie n'en profitent pas.

G. H.

(1) Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

TRAVAIL ET EMPLOI
4 numéros/an
Abonnement 156 F - Le n° : 40 F
Des articles de référence indispensables :
• Salaires, pouvoir d'achat et négociations salariales
• L'individualisation des salaires la stratégie des entreprises
• Productivité et emploi.
Des bilans, des comparaisons internationales.
Le panorama complet du travail et de l'emploi.
MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI
Diffusion
MASSON / SPIFF
B.P. 22 - 41353 VINEUIL

Le Monde sur minitel
ABONNEZ-VOUS
REABONNEZ-VOUS
au MONDE et aux publications annexes
36.15 TAPEZ LEMONDE puis ABO

Enquête

droits de l'homme

Aide à toute détresse : trente ans au service des déshérités

Il y a trente ans, le Père Joseph Wresinski assistait dans le camp des sans-logis de Noisy-le-Grand (Val-de-Marne), où il était aumônier, à une scène particulièrement pénible : des photographes peu scrupuleux s'agitaient autour d'enfants en loques, certains allant jusqu'à mettre un peu de boue sur les visages pour faire un peu plus vrai... Ces documents étaient expédiés aux Etats-Unis, et servaient à recueillir des fonds. Pour le Père Wresinski, lui-même enfant de migrants ayant connu l'extrême pauvreté, ce fut le choc, « *la honte, dit-il, devant l'avilissement* » de ceux dont il partageait la vie. Il décida alors de créer un mouvement, Aide à toute détresse-quart-monde, dans lequel il ne serait pas question de soupe populaire, mais de droits de l'homme, de droit au travail, au logement, à la santé, à l'éducation... à la dignité.

Sur le terrain, ATD s'attache aussitôt à donner à ceux qu'elle assiste une autre image d'eux-mêmes. Le mouvement crée des universités populaires et des clubs de savoir où jeunes et adultes apprennent à réfléchir, à s'exprimer, à connaître leurs droits, à se débrouiller dans la vie quotidienne. Il les aide à trouver un logement et ouvre des centres d'insertion et de formation professionnelle pour leur apprendre à lire, à écrire, et pour familiariser ceux qui le désirent aux métiers manuels (menuiserie, mécanique, ferronnerie), et même à l'informatique.

Des bibliothèques de rue organisent des animations culturelles dans les quartiers défavorisés autour du livre, de l'art, du chant. Le Père Wresinski met sur pied des réunions dans les lieux symboliques (par exemple la Sorbonne, en juin 1983), où les déshérités côtoient des intellectuels, des hommes politiques, etc. Il procure à ces « sans voix » de nouvelles tribunes.

PHOTO PHELPS/RAPHO

Des volontaires

Aujourd'hui, ATD est devenue une organisation internationale. Elle est présente dans de grands organismes de l'ONU (UNESCO, UNICEF, OMS, BIT) et de la CEE. En France, elle compte 60 000 sympathisants, 2 000 militants actifs et 150 volontaires permanents. Issus de tous les milieux, croyants ou non, ces derniers ont choisi de vivre avec les démunis et de leur consacrer plusieurs années de leur vie. Parmi eux, des médecins, ingénieurs, infirmières, qui ont renoncé à un train de vie confortable pour vivre avec un salaire minimum dans des HLM.

Ce sont ces volontaires qui font vivre le mouvement. Leur cinent ? « *Le Père Wresinski*, avoue l'un d'eux. *C'est lui qui maintient dans le mouvement le pluralisme et l'esprit de liberté qui y souffle. Il y a aussi notre profonde conviction selon laquelle la misère n'est pas une fatalité.* » A force de vivre avec le quart-monde, les volontaires ont appris à décortiquer les mécanismes qui mènent à la misère. « *Ce n'est pas un facteur mais une somme de précarités qui entraînent des familles vers le sous-prolétariat* », explique Bruno Coïader un représentant d'ATD.

La perte d'un travail fait souvent perdre le logement, mais comment trouver du travail si l'on n'a pas de logement fixe où l'on peut vous atteindre ? Pour peu que l'on ignore ses droits, on ne peut réclamer les aides sociales et quand on sait à peine lire ou pas du tout !... Comment se soigner quand on n'a plus de couverture sociale et comment fréquenter avec assiduité l'école quand on a faim, que l'on n'a pas dormi à cause du froid et que l'on se sent rejeté...

Un rapport du Père Wresinski

Fort de son expérience, le mouvement ATD explique depuis des années que « *seules des actions cohérentes et globales* » pourront venir à bout de la grande misère. Ces thèses rejoignent d'ailleurs celles qui sont actuellement développées par les spécialistes du sous-développement en ce qui concerne le tiers-monde. La forte croissance du chômage et l'apparition des nouveaux pauvres laissent espérer à ATD qu'elle sera peut-être entendue. En février dernier, le Père Wresinski, membre du conseil économique et social, a présenté un rapport dans lequel sont proposées des actions concertées et coordonnées touchant à la fois l'éducation, avec notamment le développement de prématernelles, la formation professionnelle et l'emploi (avec des programmes de mise à niveau), le logement, la santé. Ce programme prévoit également le versement d'une « allocation différentielle » garantissant un minimum de ressources, allant de 2 000 à 3 000 francs.

Depuis cette date, le Père Wresinski a rencontré le président de la République et des membres du gouvernement. Des promesses ont été faites. Certaines devraient être réalisées vers la fin de l'année *(voir l'encadré sur le « Programme pauvreté » du gouvernement)*.

En attendant, le samedi 17 octobre, ATD fêtera ses trente ans. Pour le Père Wresinski, il s'agit de créer une « mobilisation nationale » pour lutter contre la pauvreté, et, comme « *seule la mise en œuvre des droits de l'homme peut mettre un terme à la misère* », son mouvement organise à Paris, au Trocadéro, un rassemblement des défenseurs des droits de l'homme. « *Une nation, écrivait récemment dans nos colonnes le Père Wresinski, ne peut laisser en arrière une partie des siens, exclus des responsabilités et des droits élémentaires reconnus à chacun* (1). »

CHRISTIANE CHOMBEAU

★ Mouvement ATD-quart-monde, 107, avenue du Général-Leclerc, 95480 Pierrelaye. Tél. : 34-64-69-63.

★ Samedi 17 octobre : messe à 10 h 30 à Notre-Dame de Paris célébrée par le cardinal Jean-Marie Lustiger. Grand rassemblement à partir de 15 h 30 sur l'esplanade du Trocadéro pour un carrefour des droits de l'homme. A 20 h 30, gigantesque fresque son et lumière avec la participation de 2 500 hommes et femmes du quart-monde.

(1) *Le Monde* du 13 février 1987.

Les secours alimentaires

Il y a un peu plus de trois ans, Coluche faisait découvrir au grand public qu'en France aussi on pouvait avoir faim, et créait ses restaurants du cœur. Déjà, plusieurs associations, qui croyaient révolue l'ère des soupes populaires, avaient remis l'aide alimentaire en bonne place parmi leurs activités. Cependant, les tentes de fortune de l'après-guerre ont disparu et, pour éviter les queues humiliantes, on distribue des paniers repas, tout au long de la journée. Les volontaires sont parfois des chômeurs eux-mêmes et, autant que faire se peut, on ouvre des permanences d'accueil pour aider les nouveaux pauvres à s'en sortir.

Des millions de paniers repas ont été distribués l'an passé grâce aux dons des particuliers et des entreprises, mais aussi grâce à un sérieux coup de pouce donné par la Communauté européenne, qui a consenti à offrir ses surplus alimentaires. Les ministres devraient décider dans quelques jours du renouvellement de l'opération. En France, quatre organisations ont été habilitées, cette année, à recevoir les surplus :

– Le Secours populaire français, 9, rue Froissard, 75003 Paris. Tél. : 42-78-50-48.

– La Croix-Rouge française, 1, place Henry-Dunant, 75008 Paris. Tél. : 40-70-10-10.

– Les Restaurants du cœur, 227, rue Lafay, 75010 Paris. Tél. : 42-40-43-45.

– La Fédération nationale des banques alimentaires (créée en 1984, elle regroupe les Compagnons d'Emmaüs, l'Armée du Salut, le Secours catholique, la Société Saint-Vincent-de-Paul), 15, avenue Jeanne-d'Arc, 94110 Arcueil. Tél. : 42-53-91-12.

TAPIS VERT:
ENTREZ DANS LE JEU!

1. MISEZ
la somme de votre choix, à partir de 2 Francs.

2. COCHEZ
4 cartes, une par couleur.

3. C'EST FAIT!
Avant de valider votre bulletin*, n'oubliez pas de choisir le nombre de tirages auquel vous participez.

*Dans tous les points de vente signalés TAPIS VERT

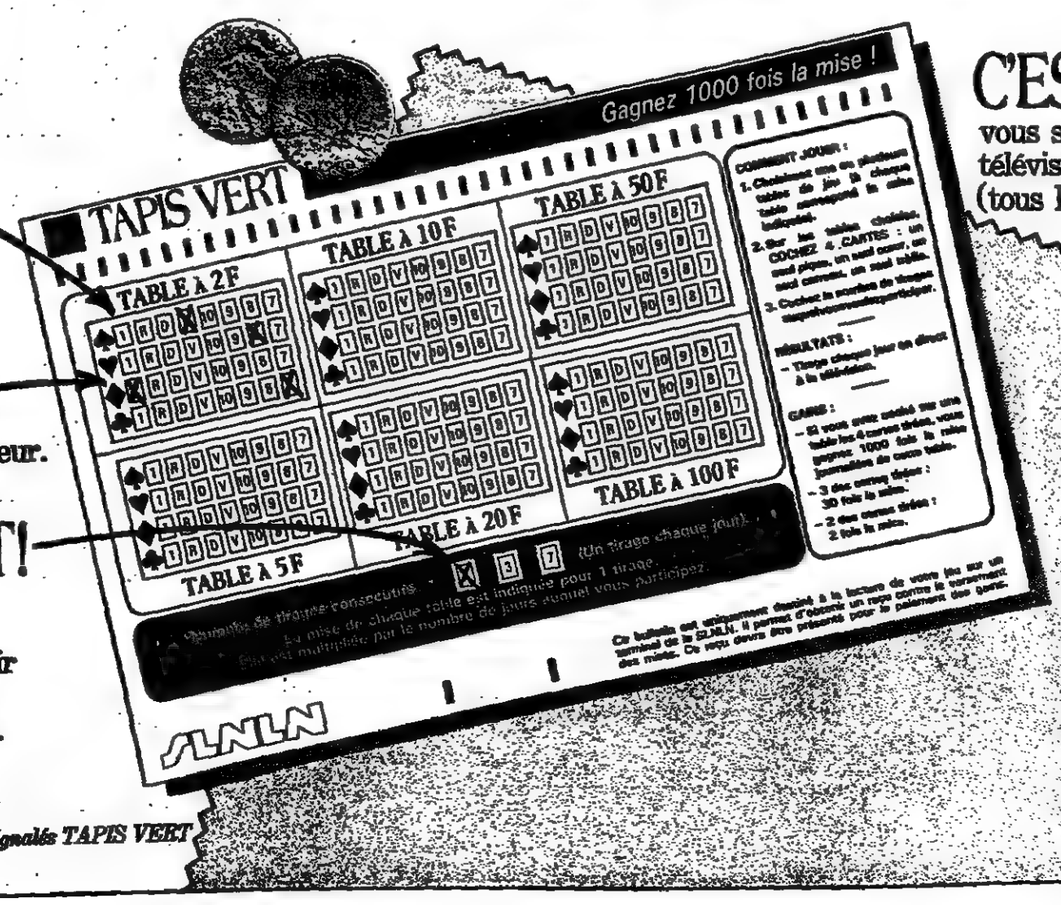

C'EST AMUSANT:
vous savez le soir même à la télévision si vous avez gagné.
(tous les jours à 20H30 sur TF1)

TAPIS VERT:
Tous les jours ça paie jusqu'à mille fois la mise.

Le Monde sur minitel
DONNEZ-VOUS
DONNEZ-VOUS
3615 LEMONDE
ABC

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

Société

CATASTROPHES

Au Brésil

Les médecins tentent d'arracher à la mort les grands irradiés de Goiania

Combien de personnes ont-elles été contaminées par le césium 137 que contenait la source de radiothérapie abandonnée dans les ruines d'un hôpital de Goiania au Brésil ? Les autorités avançaient, ces jours derniers, le chiffre de deux cent quarante-trois irradiés, dont plus d'une dizaine seraient dans un état grave et quatre dans un état particulièrement préoccupant.

Mais, comme l'indiquent des Français en poste à Brasilia, cette triste comptabilité est difficile à tenir, car, pendant que de nouveaux irradiés, réels ou potentiels,sont admis dans les hôpitaux de Goiania ou de Rio, d'autres en sortent après une courte période d'observation, les médecins jugeant que leur vie n'est pas en danger. En outre, le césium – contenu au départ dans plusieurs petites sources différentes rassemblées dans la même capsule – a été dispersé. On a ainsi découvert d'autres foyers d'irradiation, notamment à Anapolis, à cinquante kilomètres de Goiania.

On entre maintenant dans une période critique pour les victimes le plus sérieusement atteintes. Les quelques dizaines de personnes qui ont tenu entre leurs mains la source de radiothérapie, alors qu'elle était encore enfermée dans sa capsule, ont sans doute été irradiées. Mais leur cas ne devrait pas poser *« de graves problèmes médicaux »*, dit un spécialiste français de médecine nucléaire. Il en va tout autrement pour la famille du ferrailleur qui a eu la malencontreuse idée de fendre le conteneur de la source. De même que pour *ceux* – des enfants en particulier – qui, par jeu, ont manipulé l'alliage pulvérulent, n'y voyant qu'une *« poudre brillante »*, et ont eu la peau brûlée.

Pire : il aura suffi que des personnes aient porté au nez ou à la bouche leurs doigts contaminés par le césium pour qu'elles soient victimes d'une contamination interne grave. Le radioélément entré par les poumons ou le tube digestif diffuse en effet rapidement dans l'organisme et atteint les cellules. En outre, le césium 137 (qui émet des rayonnements bêta) se transforme en baryum 137, émetteur de rayonnements gamma, plus pénétrants que les précédents.

Les médecins présents au Brésil, comme tous ceux qui, avant eux, ont eu à soigner des irradiés, sont confrontés aux difficultés du diagnostic – l'évaluation de la dose reçue influant sur la nature du traitement – et de la thérapie à mettre en œuvre. Mais ils doivent aussi résoudre des *« problèmes nouveaux »*, comme le souligne M. Jacques Lafarna, directeur du département de protection sanitaire au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Leurs patients souffrent en effet d'une *« irradiation chronique continue »*, qui poursuit son œuvre à l'intérieur de l'organisme tout au long du traitement. Il faut attendre environ soixante-dix jours pour que la moitié du césium absorbé par les cellules s'élimine.

Les médecins disposent cependant d'un moyen pour améliorer cette élimination « naturelle » : en utilisant du ferrocyanure de potassium, ils peuvent piéger le césium dans le tube digestif, avant que l'élément radioactif ne soit réabsorbé par le sang. Ils parviennent ainsi à multiplier par deux la vitesse de rejet de l'élément, un facteur qui peut faire la différence entre la survie et la mort quasi certaine. Si nécessaire, ils peuvent avoir recours à des thérapies plus « traditionnelles » que sont les transfusions sanguines ou les greffes de moelle osseuse (dont le traitement des irradiés de la centrale soviétique de Tchernobyl a montré l'intérêt mais aussi les limites).

Il reste qu'à plus long terme, et notamment pour ceux qui auront reçu de plus faibles doses, la contamination par le césium est susceptible de provoquer des mutations cellulaires qui sont à l'origine de cancers et des leucémies.

Pour les aider dans leur tâche, les médecins brésiliens ont reçu l'assistance de spécialistes américains et ouest-allemands, et ils ont, semble-t-il, appelé à la rescousse des consultants soviétiques, qui ont une bonne expérience du traitement des brûlures provoquées par les irradiations. La France a, elle aussi, proposé son concours pour décontaminer les zones irradiées et participer au traitement des victimes.

E. G.

● **Une troisième victime après le glissement de terrain en Andorre.** – Un troisième corps a été retiré dans la nuit du mardi 13 au mercredi 14 octobre des rochers qui se sont effondrés dimanche sur une route de la principauté d'Andorre. Les blocs de plusieurs tonnes qui se sont détachés ont pu faucher plusieurs voitures passant à ce moment-là, et qui pourraient encore se trouver sous les éboulis accumulés dans la rivière.

SCIENCES

Le recyclage des sous-produits de la réaction nucléaire

Le réacteur de la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux chargé à 5 % de plutonium

Des mesures de sécurité renforcées ont été nécessaires pour acheminer, le mardi 13 octobre, vers la centrale de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) cinquante-deux assemblages de combustible nucléaire en provenance de Belgique et destinés au rechargement du réacteur B-1. Un chargement d'autant plus dangereux que seize assemblages contenaient un mélange d'oxydes d'uranium et de plutonium (MOX), dont la manutention impose des mesures de radioprotection particulières (1).

Ce n'est pas la première fois que des éléments combustibles à base de plutonium circulent sur les routes de France. Des transports ont déjà eu lieu pour alimenter les réacteurs surgénérateurs Phénix et Superphénix. Mais il s'agit cette fois d'une opération plus large qui vise à équiper au moyen de ce type de combustible un parc de douze à quinze centrales nucléaires. Le réacteur B-1 de Saint-Laurent-des-Eaux est le premier à être rechargé par trente-six assemblages de combustible classique et seize autres de MOX (mixte oxyde) à faible proportion – environ 5 % – de plutonium.

Il devrait être suivi au printemps prochain par Saint-Laurent B-2, tandis qu'à l'automne le tiers du cœur de Saint-Laurent B-1 sera à son tour remplacé par du MOX. Viendront ensuite les quatre tranches de Gravelines en 1989, Electricité de France n'ayant que l'embarras du choix pour équiper des centrales, dans la mesure où, dès l'origine, seize réacteurs PWR de 900 mégawatts (2), sur les trente-quatre que compte le parc électronucléaire français, avaient été conçus pour recycler éventuellement du plutonium.

Conservation délicate

Une matière dont la France ne manque pas et dont la circulation et l'utilisation font l'objet de la plus grande attention de la part des mouvements écologiques. De fait, le retraitement à La Hague et à Marcoule des 1 000 tonnes de combustibles irradiés produits chaque année par les réacteurs français permet de récupérer environ 8 tonnes de plutonium. C'est un stock d'autant plus précieux qu'il devait être progressivement brûlé dans les réacteurs surgénérateurs. Mais la morosité du marché de l'uranium et le surcoût de ces réacteurs rapides ont donné un coup d'arrêt à cette filière dont le développement ne devrait guère reprendre avant quinze ou vingt ans.

Cela s'est traduit par une immobilisation relativement importante de plutonium dont la valeur marchande et énergétique n'est pas négligeable, mais dont la conservation est délicate du fait d'un empoisonnement progressif du plutonium par un sous-produit gênant : l'américium. Il était donc logique d'utiliser rapidement ce plutonium dans les réacteurs PWR.

Les compagnies d'électricité ouest-allemandes et suisses ont déjà utilisé du MOX dans deux de leurs réacteurs (Obrigheim et Beznau), et les Japonais ont l'intention de le faire. Lorsque les centrales françaises retenues seront toutes équipées de MOX, EDF fera une économie d'environ 500 millions de francs sur les 15 milliards de francs qu'elle consacre chaque année au combustible.

On n'en est pas encore là. Les capacités de la seule usine produisant du MOX, celle de Dessel en Belgique, sont limitées à quelque 30 tonnes par an. La mise en œuvre progressive du programme devrait donc entraîner une augmentation de la production répondant à la demande française et internationale (15 tonnes en 1987, 50 tonnes en 1990). C'est pourquoi la Compagnie générale des matières nucléaires, filiale à 100 % du Commissariat à l'énergie atomique, étudie le projet d'une usine de grande taille, MELOX, qui, en 1993, serait capable de produire 100 à 120 tonnes de combustibles par an.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Les débits de dose dus aux neutrons et aux rayonnements gamma sont en effet plus élevés que pour un assemblage de combustible classique.

(2) Il s'agit des quatre tranches de la centrale du Tricastin, de celles des centrales de Gravelines et Dampierre ainsi que des deux tranches de Blayais et Saint-Laurent.

SPORTS

CYCLISME :

Le Tour serre sa boucle

Le tour de France respecte la loi de l'alternance. Il était parti de Berlin en juillet 1987 et il avait escamoté le nord. L'an prochain, il établira sa rampe de lancement à l'ouest, au cœur de la Loire-Atlantique, avec un rassemblement à Pontchâteau, le 4 juillet, mais il poussera une pointe jusqu'à la frontière belge, pour rejoindre ensuite Strasbourg. Dans ces conditions, la montagne ne sera abordée que le dixième jour, et la traversée des Alpes, de Chamonix à L'Alpe-d'Huez, s'effectuera en une seule journée.

Le tracé du soixante-quinzième Tour de France, dévoilé le mardi 13 octobre à la salle Pleyel, en présence de Jeannie Longo et de Stephen Roche, ne manque pas d'originalité. Cependant, il est assez déconcertant, et pas seulement parce qu'il rompt avec les schémas habituels. L'impression prédomine, qu'il se cherche, qu'il suit un itinéraire hésitant et qu'il n'exploite pas toujours au mieux les ressources du terrain.

Ainsi, le Tour «effacera» les Cévennes entre Villard-de-Lans et Blagnac où les coureurs seront transportés par avion, alors que les étapes dénuées d'intérêt stratégique auront rarement été aussi nombreuses. Et que penser de cette longue randonnée de Tarbes à Bordeaux : 240 kilomètres, avec un point de chute intermédiaire à Pau après 42 kilomètres de course. La ville de Pau marque traditionnellement le départ ou l'arrivée d'une grande étape pyrénéenne. On ne peut l'éviter, on n'en fait pas un arrêt-buffet.

La principale caractéristique du Tour 1988 réside dans le fait que toutes les étapes de montagne se terminent en altitude : au tunnel du Mont-Blanc, à L'Alpe-d'Huez, à Guzet-Neige et à Luz-Ardiden (dans les Pyrénées), et au puy de Dôme. L'épreuve sera-t-elle plus difficile pour autant ? Rien n'est moins certain.

Trois étapes contre la montre individuelles (Wasquehal, Villard-de-Lans, Samenay), d'un total de 130 kilomètres, sont prévues. Mais la soixante-quinzième édition ne comporte qu'une seule journée de repos, qui coïncidera avec le transfert aérien de Villard-de-Lans-Grenoble à Toulouse-Blagnac. Et le Tour de France s'achèvera le 24 juillet sur les Champs-Elysées après une neutralisation de Chalon-sur-Saône à Nemours. La suppression du prologue créé en 1967 et la réduction de la distance à 3 231 kilomètres font du prochain Tour de France l'un des plus courts de l'histoire, sa durée ayant été limitée à vingt et un jours par les nouveaux règlements internationaux.

JACQUES AUGENDRE.

● **Le torero Jose Ortega Cano blessé dans l'arène.** – Le fameux matador espagnol José Ortega Cano, trente-trois ans, a été grièvement blessé le mardi 13 octobre à Saragosse. Encorné par un taureau et touché au foie, il a été immédiatement transporté à l'infirmerie de l'arène, où il a subi une opération chirurgicale de près de trois heures. Son état est toujours considéré comme sérieux.

Ortega Cano est actuellement un des meilleurs toreros du monde. Sérieux, appliqué, un peu froid, se refusant à tout clin d'œil à la foule, Ortega domine ses taureaux avec élégance et noblesse. En compagnie de Pace Ojeda, il avait, le 27 septembre dernier, subjugué les aficionados nîmois en dessinant sur le sable de l'amphithéâtre romain de superbes arabesques.

ENVIRONNEMENT

Des pillards en jugement

Digne venge ses fossiles

Pour la première fois en France, les pilleurs d'un site paléontologique vont être jugés devant un tribunal.

Les quatre Italiens qui, le 19 août dernier, ont été surpris à Barrême (Alpes-de-Haute-Provence) avec une tonne et demie de fossiles divers (*le Monde* du 25 août) vont comparaître, le jeudi 15 octobre, devant le tribunal de Digne. Un événement qui fera date dans le monde non protégé des réserves naturelles, car les pillards ont opéré sur un site classé en réserve géologique, officiellement inauguré en 1984 par Mme Huguette Bouchardeau, alors ministre de l'environnement.

DIGNE
de notre envoyé spécial

C'est l'union sacrée à Digne contre les pillards. Depuis le directeur de la réserve, Guy Martini, jeune géologue et ancien aventurier *« baba cool »*, jusqu'au maire de Digne, M. Paul Rinaldi, conseiller général RPR, en passant par le colonel de gendarmerie, Jean-Pierre Mortaud, tous se déclarent décidés à faire payer un maximum aux « pillards du patrimoine ».

Certes, le pillage des fossiles n'est pas nouveau dans la région, où les collectionneurs ont leurs habitudes. Chaque année, des cars entiers de touristes – allemands et néerlandais, notamment – sillonnent les monts du Lubéron et la vallée de la Bléone à la recherche d'ammonites ou d'empreintes de poissons fossiles. *« Nous sommes le seul lieu de la planète, avec le Colorado, à posséder 300 millions d'années d'histoire au même endroit »*, observe fièrement le maire de Digne, M. Rinaldi. Comment s'étonner, alors, que tous les amateurs de fossiles se donnent rendez-vous dans ce département à l'écart, pauvre et sans défense ?

C'est précisément pourquoi le ministère de l'environnement, après des études commencées dès 1978, réussissait en 1984 à faire classer en réserve géologique quelque 75 000 hectares de la région de Digne, comprenant dix-huit sites nommément protégés (1). C'est pourquoi aussi la ville de Digne, dès 1982, transformait une ancienne colonie de vacances du quartier Saint-Benoît en « centre géologique » ouvert au public scolaire de toute la France.

Une école de moulage

La réserve apporte la protection de l'Etat à des sites vulnérables, comme la dalle des lézards : – quatre cent vingt-sept pièces fossiles répertoriées sur un pan de marne qui tombe littéralement sur la route départementale (en cours de déviation), ou comme celle, également en bord de route, des « pattes d'oiseaux » de la Javie : des traces de petits limicoles imprimées dans le sable du littoral à marée basse. Le ministère de l'environnement a permis aussi la mise sous cocon – une plaque de plexiglas – de l'ichtyosaure, ce poisson reptile dont l'empreinte, parfaitement conservée, a été mise au jour dans le fond d'un vallon.

La réserve géologique de Haute-Provence – c'est son nom officiel – déborde aujourd'hui de son périmètre. Elle vient de créer en annexe un musée paléontologique à Apt, dans la maison du parc naturel régional du Lubéron. Elle envisage aussi de se lancer dans une école internationale du moulage, étant donné le succès de son atelier du centre Saint-Benoît, où sont aujourd'hui réalisés des moulages de fossiles plus vrais que nature. Bref, la réserve se veut un foyer de recherche, d'initiatives et surtout de diffusion du savoir géologique, qui accueille d'innombrables écoliers et étudiants pour des stages de terrain. Surtout pas un musée poussiéreux où viendraient mourir une deuxième fois les animaux de la préhistoire.

Voilà pourquoi le raid août dernier des quatre Italiens, survenant après d'autres razzias restées inaperçues, a provoqué l'émoi de tous les Bas-Alpins. Au lieu de laisser les contrevenants subir la loi du droit commun – comparution immédiate et amende pour vol, – les responsables de la réserve ont décidé de se porter partie civile pour obtenir un procès exemplaire. Le procureur de Digne, M. Paul Weisbuch, l'ancien pourfendeur des proxénètes grenoblois, a dû relire tous ses codes pour ajuster son accusation. Car le cas qui lui a été soumis n'a pratiquement pas de précédent, sinon une affaire de cristaux dans le Mont-Blanc qui n'étaient pas protégés spécifiquement. Les plaignants ont demandé à Me Corinne Lepage-Jessua, avocate parisienne spécialisée dans les procès écologiques internationaux, de défendre la cause du patrimoine géologique. Elle en fait comme eux une question de principe : pour la première fois, des délinquants vont comparaître pour atteinte au patrimoine naturel d'un pays, et non plus seulement pour un vol de tableaux ou un pillage d'église. La sanction des juges, quel que soit le verdict, créera un redoutable précédent.

ROGER CANS.

(1) Outre cette réserve paléontologique, il existe aujourd'hui cinq réserves géologiques : île de Groix (Morbihan) ; Saucats-Labrède (Gironde) ; Hettange-Grande (Moselle) ; Cap-Romain (Calvados), et la dernière en date, annoncée au *Journal officiel* du 10 octobre, celle du Lubéron, un site paléontologique à cheval sur le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence.

● **Mort de Walter H. Brattain, prix Nobel de physique.** – Walter H. Brattain, scientifique américain né en Chine qui avait partagé le prix Nobel de physique en 1956 avec ses compatriotes John Bardeen et William Shockley pour la découverte du transistor, est mort le mardi 13 octobre, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, des suites d'une maladie d'Alzheimer. Les travaux sur les semi-conducteurs de ces trois spécialistes des laboratoires Bell Telephone (New-Jersey) ont donné naissance à l'électronique moderne.

7H25
● JOËL DE ROSNAY
"EUROPE 1 ET VOTRE AVENIR"
LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
● DOCTEUR ESCOFFIER-LAMBIOTTE
"EUROPE 1 ET VOTRE SANTÉ"
MARDI ET JEUDI
EUROPE 1
DE GRANDS MOMENTS A CHAQUE INSTANT.

Le Monde

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

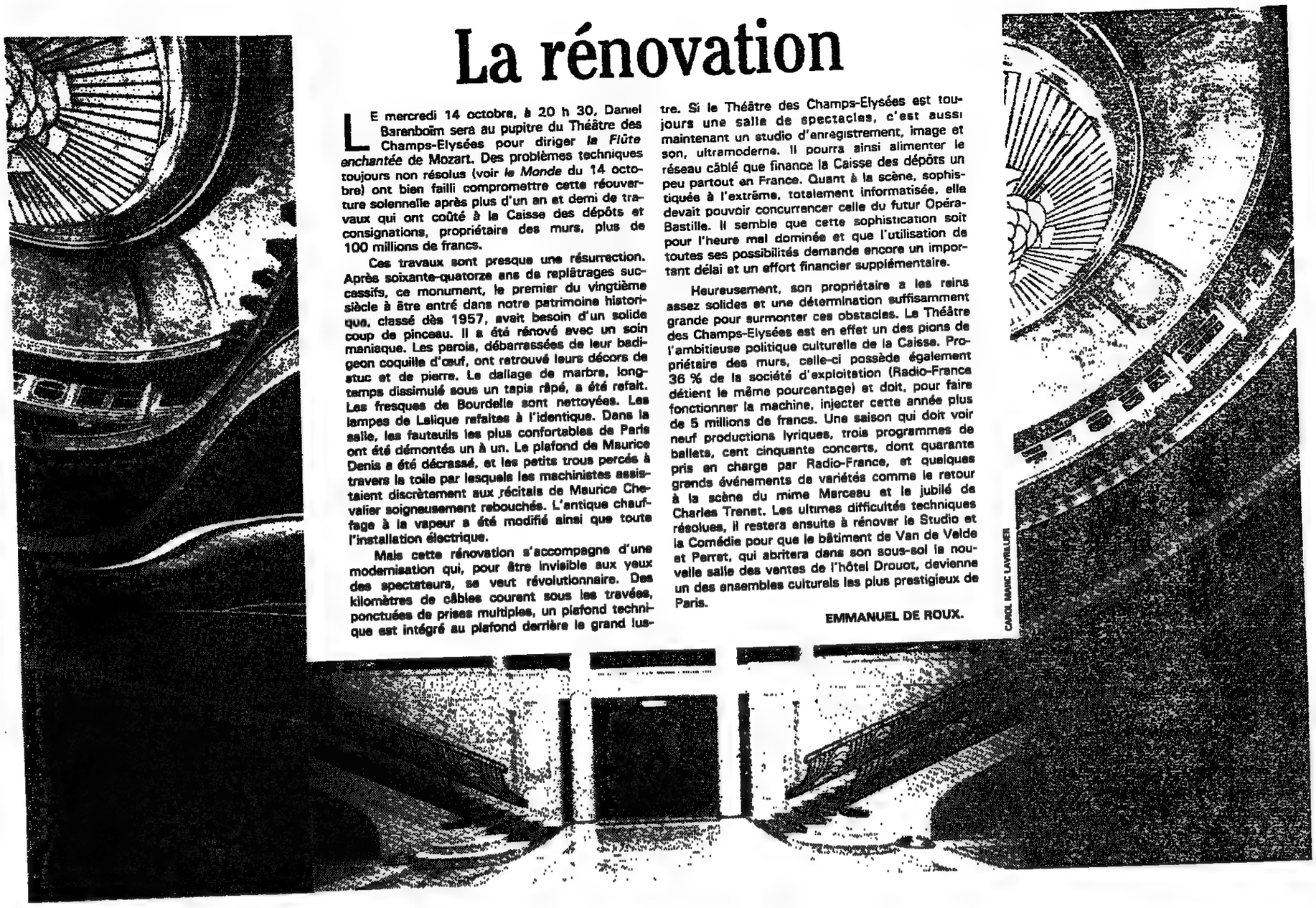

La rénovation

LE mercredi 14 octobre, à 20 h 30, Daniel Barenboïm sera au pupitre du Théâtre des Champs-Elysées pour diriger *la Flûte enchantée* de Mozart. Des problèmes techniques toujours non résolus (voir *le Monde* du 14 octobre) ont bien failli compromettre cette réouverture solennelle après plus d'un an et demi de travaux qui ont coûté à la Caisse des dépôts et consignations, propriétaire des murs, plus de 100 millions de francs.

Ces travaux sont presque une résurrection. Après soixante-quatorze ans de replâtrages successifs, ce monument, le premier du vingtième siècle à être entré dans notre patrimoine historique, classé dès 1957, avait besoin d'un solide coup de pinceau. Il a été rénové avec un soin maniaque. Les parois, débarrassées de leur badigeon coquille d'œuf, ont retrouvé leurs décors de stuc et de pierre. Le dallage de marbre, longtemps dissimulé sous un tapis râpé, a été refait. Les fresques de Bourdelle sont nettoyées. Les lampes de Lalique refaites à l'identique. Dans la salle, les fauteuils les plus confortables de Paris ont été démontés un à un. Le plafond de Maurice Denis a été décrassé, et les petits trous percés à travers la toile par lesquels les machinistes assistaient discrètement aux récitals de Maurice Chevalier soigneusement rebouchés. L'antique chauffage à la vapeur a été modifié ainsi que toute l'installation électrique.

Mais cette rénovation s'accompagne d'une modernisation qui, pour être invisible aux yeux des spectateurs, se veut révolutionnaire. Des kilomètres de câbles courent sous les travées, ponctuées de prises multiples, un plafond technique est intégré au plafond derrière le grand lustre. Si le Théâtre des Champs-Elysées est toujours une salle de spectacles, c'est aussi maintenant un studio d'enregistrement, image et son, ultramoderne. Il pourra ainsi alimenter le réseau câblé que finance la Caisse des dépôts un peu partout en France. Quant à la scène, sophistiquée à l'extrême, totalement informatisée, elle devait pouvoir concurrencer celle du futur Opéra-Bastille. Il semble que cette sophistication soit pour l'heure mal dominée et que l'utilisation de toutes ses possibilités demande encore un important délai et un effort financier supplémentaire.

Heureusement, son propriétaire a les reins assez solides et une détermination suffisamment grande pour surmonter ces obstacles. Le Théâtre des Champs-Elysées est en effet un des pions de l'ambitieuse politique culturelle de la Caisse. Propriétaire des murs, celle-ci possède également 36 % de la société d'exploitation (Radio-France détient le même pourcentage) et doit, pour faire fonctionner la machine, injecter cette année plus de 5 millions de francs. Une saison qui doit voir neuf productions lyriques, trois programmes de ballets, cent cinquante concerts, dont quarante pris en charge par Radio-France, et quelques grands événements de variétés comme le retour à la scène du mime Marceau et le jubilé de Charles Trenet. Les ultimes difficultés techniques résolues, il restera ensuite à rénover le Studio et la Comédie pour que le bâtiment de Van de Velde et Perret, qui abritera dans son sous-sol la nouvelle salle des ventes de l'hôtel Drouot, devienne un des ensembles culturels les plus prestigieux de Paris.

EMMANUEL DE ROUX.

CAROL MARC LAVRILLIER

Entretien avec Pierre Le Baillif

« Le mécénat n'est pas un substitut de la publicité »

Pierre Le Baillif est, depuis 1983, directeur de la Société immobilière du Théâtre des Champs-Elysées. Il est également chargé du mécénat et de l'action culturelle à la Caisse des dépôts et consignations. C'est à ce double titre que nous l'avons interrogé.

« Le mécénat de la Caisse des dépôts et consignations relève de longue date de la tradition. En 1983, cependant, Robert Lion, président de la Caisse, a décidé de reconsidérer l'ensemble de ces actions. Il a défini trois grands axes autour desquels celles-ci devraient s'organiser. La culture est l'un de ces trois axes. Nous lui consacrons le tiers des ressources prévues, soit 8 millions de francs cette année. Dans cette enveloppe, le Théâtre des Champs-Elysées est prédominant. 5 millions de francs lui ont été attribués.

– C'est dire que vous n'incluez pas la rénovation du bâtiment dans votre définition du mécénat.

– Non, bien sûr. Le Théâtre est une propriété de la Caisse. Les 100 millions que nous avons consacrés à sa rénovation sont un investissement normal. La somme dépensée n'est d'ailleurs pas imputée sur le budget mécénat. Mais si cette rénovation s'imposait, notamment pour des raisons de sécurité, nous n'étions pas obligés d'engager une telle somme et de faire autant de travaux. C'est un investissement culturel à long terme et à fonds perdus. Autrement dit, ça échappe à tous les critères d'investissement raisonnables. Nous allons continuer l'année prochaine : 40 millions sont prévus pour la poursuite des travaux sur la Comédie et le Studio des Champs-Elysées.

– D'où proviennent les sommes investies ?

– Evidemment pas des caisses d'épargne ni des épargnants. Ce sont les fonds propres de la Caisse, dont les ressources, les activités comme les succursales sont multiples. Notre démarche n'a pas toujours été bien comprise. Certains banquiers ont pensé que c'était une démarche intéressée qui nous guidait et nous on dit : « *Nous voulons en être.* » Ils comprenaient mal que c'était une opération de sauvegarde et non une poule aux œufs d'or.

– Les 5 millions de mécénat peuvent apparaître comme une subvention que la Caisse, propriétaire du théâtre, s'accorde.

– Non, cet argent va à la société d'exploitation locataire du Théâtre. Cela lui permet des productions et pas seulement d'être un lieu d'accueil comme ç'avait été le cas depuis quinze ans. Qui pouvait se payer le Théâtre l'avait.

» Certes, à égalité avec Radio-France, nous sommes propriétaires de 36 % de la société d'exploitation. Mais Robert Lion a passé un accord avec Raymond Soubie, qui prévoit qu'en contrepartie de ces 5 millions de dotation annuelle la société s'engage sur un certain nombre de points : présenter des jeunes solistes, rechercher les coproductions, respecter la tradition mozartienne du théâtre, monter régulièrement des créations. Ce sont là de grandes orientations. Après, c'est au directeur d'établir son programme.

– Mozart ?

– Selon les chefs d'orchestre, c'est en effet une des meilleures salles du monde pour Mozart. Il y a deux mille places – contre mille sept cents à Garnier, – mais la conception circulaire de l'architecture donne une remarquable proximité des acteurs et du public et préserve ainsi l'intimisme de l'auteur de *la Flûte*. Cet atout, il fallait bien sûr le conserver.

– Certains s'étonnent qu'une telle opération intervienne à l'heure de l'Opéra de la Bastille.

– Chacun a sa spécificité. Jamais les Champs-Elysées ne pourront accueillir les grandes machineries à la Verdi. C'est un lieu d'alternance, où solistes, musique symphonique, opéra, doivent pouvoir se succéder, et qui aura une grande souplesse d'exploitation.

» Le Théâtre est le seul à être coté en Bourse. Mais il a toujours été déficitaire. Jusqu'à la fin des années 60, c'est la chanteuse Ganna Walska – elle s'était fait offrir le théâtre par son époux en 1923 – qui a payé le déficit. Elle a alors changé d'attitude et elle a signé une promesse de vente à des promoteurs américains. Malraux s'en est ému, et comme il était très difficile d'envisager une expropriation, le gouvernement a demandé à la Caisse d'intervenir provisoirement. En 1970, elle a donc acheté 80 % des actions, l'Etat devant racheter ultérieurement le Théâtre... Ce qui n'a jamais été fait. C'est cette situation boiteuse que Robert Lion a voulu régler lorsqu'il est arrivé en 1982. Les problèmes de sécurité et de protection du patrimoine sont donc heureusement apparus au moment où se redéfinissait la politique de mécénat.

– Imaginez-vous que le Théâtre puisse être à terme rentable ?

– Non, tout ce que nous voulons, c'est une comptabilité équilibrée. Ce n'est pas si facile puisqu'il n'y a pas de subvention et que la société d'exploitation ne peut compter que sur le mécénat et la billetterie. Ça ne veut pas dire que l'Etat ne nous ait pas aidés pour la rénovation : si la Caisse a apporté 75 %, le ministère de la culture a payé 25 % des travaux.

» Pour équilibrer, il faudrait 10 millions de mécénat, ce qui est au demeurant peu. Le Châtelet, par exemple, a 70 millions de subvention de la Ville de Paris. Sans parler de l'Opéra et des 400 millions que le ministère lui verse annuellement.

– Quels sont les autres domaines auxquels s'intéresse le mécénat de la Caisse ?

– D'abord la formation artistique, le développement des échanges et la transmission du savoir. Nous avons par exemple permis au Centre Acantes, à Villeneuve-lès-Avignon, d'inviter Messiaen à donner des cours pendant plusieurs jours. Une opération que nous répéterons en 1988 pour Boulez. Nous aidons également beaucoup l'école de théâtre de Chéreau et Roman à Nanterre.

» Ensuite, le soutien aux jeunes artistes. Ainsi, depuis trois ans, nous achetons des tableaux à des peintres qui n'ont jamais exposé. Jusqu'à présent, c'est moi qui ai fait le choix des artistes et des œuvres, mais j'ai demandé que cela soit confié à quelqu'un d'autre dès l'an prochain, pour que ces achats ne dépendent pas de mes seules préférences. Ces œuvres seront bientôt exposées : à l'occasion de travaux d'aménagement des bureaux, nous allons en effet ouvrir une galerie accessible au public.

– Qu'attendez-vous comme retombées du mécénat ?

– Par définition, nous n'attendons aucune retombée immédiate du mécénat. C'est en tout cas la philosophie que nous en avons. L'impact médiatique n'est pas l'intérêt de l'action elle-même. En ce sens, nous sommes de véritables mécènes. Ce qui nous importe, c'est de permettre de faire voir le jour à quelque chose qui ne pourrait avoir lieu sans le mécénat. Je sais que cela va à l'encontre des idées aujourd'hui répandues en France et qui tendraient à faire croire que le mécénat est une forme de communication comme une autre pour l'entreprise, un substitut de la publicité. Trop souvent, les entreprises cherchent à asseoir leur réputation sur des causes gagnées d'avance.

» Le dispositif actuellement mis en place pour contraindre les organismes culturels à rechercher du mécénat – n'accorder de subvention que si ces organismes ont pu trouver une part de mécénat – est à cet égard néfaste. Tout en se désengageant du domaine culturel et social, l'Etat donne ainsi à l'entreprise un rôle qu'elle n'a pas à tenir. « *Si vous ne nous aidez pas*, viennent nous dire les artistes, *nous n'aurons pas de subvention.* » C'est ainsi l'entreprise qui prend la responsabilité de faire naître ou non un projet. La France n'est pas les Etats-Unis. Mais même là-bas tout n'est pas si brillant. Si vous prenez les salles lyriques, vous verrez que les impératifs du mécénat ont abouti à une dictature du goût des veuves, qui ne laisse place à aucune surprise. C'est qu'il y a contradiction entre aide à la création et mécénat si ce dernier est compris comme un investissement publicitaire. »

Propos recueillis par
FRÉDÉRIC EDELMANN.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

LES GRANDS CONCERTS INEDITS
DU THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES

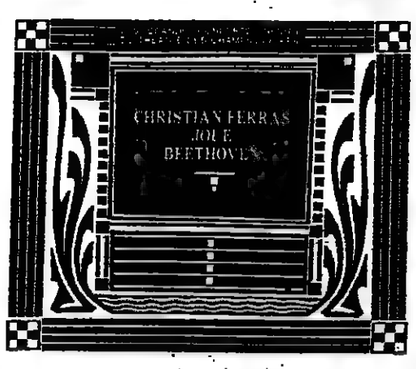

VOICI UNE GRANDE PAGE
DANS L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE

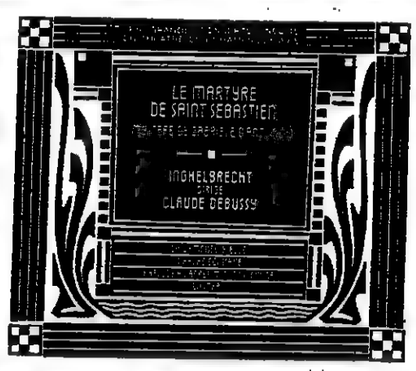

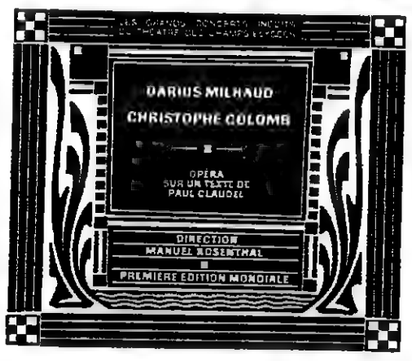

1913

Avenue Montaigne, à Paris, ouverture du Théâtre des Champs-Elysées : Claude Debussy, Vincent d'Indy, Camille Saint-Saëns, Gabriel Fauré montent tour à tour au pupitre pour diriger une de leurs œuvres.

Un lieu est né : une tradition vit, s'inscrit dans la mémoire et la légende.

1987

Les disques Montaigne avec 10 coffrets compacts ouvrent une nouvelle page dans l'histoire de la musique : Inghelbrecht, Monteux, Munch, Ferras, Clara Haskil, Pierre Boulez...

Des inédits, enfin accessibles, abondamment documentés, richement illustrés, somptueusement restitués en son numérique, aux durées généreuses, à la mesure d'un plaisir qui ne doit plus finir.

DISQUES MONTAIGNE
15, avenue Montaigne

SURFACE

INA

LE THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Van de Velde, Bouvard, Perret

Un architecte chasse l'autre

Van de Velde, Bouvard et Perret : c'est un mauvais vaudeville que l'histoire de la salle. Une histoire qui commence ici et qu'il faut poursuivre au Musée d'Orsay. Une exposition y retrace la genèse du théâtre fondé par Gabriel Astruc.

DANS les premières années du siècle, Paris n'avait toujours pas de salle de concert. Le journaliste et organisateur de concerts Gabriel Astruc décida de lui en donner une. Il voyait juste, puisqu'il avait organisé les premiers concerts à Paris de Wanda Landowska et d'Arthur Rubinstein. Il voyait grand, puisqu'il imaginait que ce temple de la musique devrait avoir trois salles : une de deux mille places, pour les concerts symphoniques et les grandes représentations lyriques ; une de mille cent places pour les concerts de virtuose ; une de sept cents places pour les petits récitals.

Mais les fonds manquaient à la Société du Théâtre des Champs-Elysées, qu'il avait lancée le 30 mai 1907, au capital de 3 500 000 francs. C'est Gabriel Thomas, cousin de Berthe Morisot, collectionneur de peinture, mais aussi financier, qui, finalement, devait trouver les capitaux nécessaires. Astruc, avait demandé et obtenu en 1906 la concession de l'ancien Cirque d'été, situé dans les jardins des Champs-Elysées, au débouché de la rue du Cirque, et démoli en 1899. Cependant, le brillant comité de patronage qu'il avait réuni indisposait certains conseillers municipaux. D'autres s'élevaient contre les craintes manifestées par les propriétaires des salles existantes : *« C'est la querelle des Astrucqueurs et des Gaveaudeux. »* Etienne Gaveau, le fils du fondateur de la firme de piano, venait en effet d'ouvrir, en 1906, la salle qui porte son nom au 45, rue La Boétie ; construite par l'architecte Jacques Hermant et l'entreprise Coignet, elle était la première salle en ciment armé.

Les « Gaveaudeux » gagnèrent. La Société du Théâtre des Champs-Elysées, après avoir trouvé un capital, avait perdu le terrain ! Un moment tenté par celui du Lido, disponible alors mais déjà cher, Thomas jeta son dévolu sur l'hôtel du marquis de Lillers, 15, avenue Montaigne. C'était un pari, car si l'avenue avait perdu depuis une cinquantaine d'années déjà son nom évocateur d'allée des Veuves, elle n'en continuait pas moins d'être douteusement fréquentée, et surtout hors du périmètre habituel des spectacles.

L'achat est néanmoins signé le 15 janvier 1910. Thomas demande à Roger Bouvard, l'architecte choisi par Astruc, d'adapter ses plans au nouveau terrain, plus petit que celui des Champs-Elysées. A vrai dire, il n'en est pas très satisfait et s'ouvre à ses amis Antoine Bourdelle et Maurice Denis. Ce dernier note dans son *Journal*, en avril : *« Le hasard d'un déjeuner de Van de Velde à Saint-Germain* (où habitait Denis) *me décide à le présenter à Thomas. »*

Aussi passionné de musique que de plastique, Henri Van de Velde était un familier du Théâtre de Bayreuth, construit sur les dessins de Gottfried Semper pour Richard Wagner en 1876. Tout orientée vers la scène, cette salle rompait avec la traditionnelle forme « à l'italienne » que Bouvard avait reprise. Van de Velde ayant accepté la proposition de Thomas, *« à la condition expresse que Bouvard accepterait l'idée d'une collaboration »*, ce qui ne semble pas avoir posé de problème, il tenta de concilier les positions.

Ménager Bouvard

Partant du projet de Bouvard, ce qui était un handicap certain, Van de Velde garda donc pour la salle la forme du cercle, mais, pour orienter ce cercle vers la scène, il plaça au fond de l'orchestre trois rangs de fauteuils qui le reliaient à la corbeille. Et pour créer la liaison avec la scène, il plaça sur ses côtés de grandes baies donnant directement sur les promenoirs ; ainsi, à son arrivée, le public a-t-il vue sur la salle, qu'il peut également venir contempler pendant les entractes. Le narcissisme de la clientèle attendue est sauvegardée, et ses conditions de vision améliorées.

La solution était ingénieuse et plut d'emblée à Gabriel Thomas et à ses amis. Mais le projet de façade fut jugé trop austère pour le conseil ! En catastrophe, Thomas demanda une décoration à Bourdelle. Admiratif, Denis rapporte qu'il *« a réalisé ce tour de force de modeler une frise inspirée de la Ducan et de la recopier à l'encre de chine, avec des effets d'ombre, sur le projet — cela dans une soirée et une nuit »*. Le conseil confia alors à Van de Velde *« l'étude complète et la direction décorative de l'édifice »*, périphrase utilisée pour ménager Bouvard, le 3 décembre 1910, le contrat stipulant en outre sa présence à Paris au moins quinze jours par mois.

Pendant ces allées et venues, Van de Velde avait eu recours à l'hospitalité de son bon ami Théo Van Rysselberghe. C'est lui qui le mettra en relations avec Auguste Perret, comme entrepreneur — ayant l'expérience du ciment armé, lorsque Van de Velde souhaitera utiliser ce matériau au lieu de l'acier pour soutenir la salle, dans les premiers jours de janvier. Fort de l'économie attendue — et réalisée effectivement — de 500 000 francs-or, il présente Perret au conseil d'administration le 29 janvier. Et, le 6 février — on n'ose écrire profitant de ce que Van de Velde était reparti sur son chantier de Hagen, en tout cas en son absence, — Perret déclare que *« le plan qu'on leur dit d'étudier au point de vue des « points » en béton armé est d'une réalisation matériellement impossible »* (1). Battant le fer pendant qu'il est chaud, il présente, le 14 février, *« le plan où l'ossature des quatre groupes de deux points est fixée »*. Van de Velde n'en est informé que le 25 ! Le 27, il écrit à sa femme : *« J'ai eu à défendre ma situation contre un assaut formidable, et le coup partait du côté où je m'en serais le moins douté, c'est-à-dire du côté de l'entrepreneur que moi-même j'avais introduit dans l'affaire ! »* (2).

Il modifie ses plans en tenant compte des impératifs posés par l'entreprise Perret pour la réalisation de l'ossature en ciment armé et les adresse à Thomas, qui lui en accuse réception le 30 mars.

Le même jour, le comité signe le contrat de construction avec l'entreprise Perret ; ce qui n'est qu'un contrat d'entreprise va vite devenir une mise à l'écart de Van de Velde, qui n'était sans doute pas conscient de son triple handicap : il n'avait pas d'agence à lui par correction à l'égard de Bouvard, dont il utilisait les dessinateurs ; il était flamand ; il conduisait en même temps un chantier en Allemagne. A l'agence de Bouvard même, on l'appelait « le Boche » ; ses dessins ne seront pas toujours faits avec la diligence nécessaire, alors que l'entreprise Perret met les bouchées-doubles, et d'autant plus qu'Auguste, qui n'était pas alors reconnu comme architecte, voyait dans ce chantier l'occasion de n'être plus considéré seulement comme un entrepreneur, mais comme un concepteur.

Le 17 avril, Perret a terminé les plans de détail de la structure bien sûr, mais aussi ceux de l'intérieur et de la façade. Il est allé vite, peut-être un peu trop vite, car ses plans sont vraiment très proches de ceux de Van de Velde. A vrai dire, ils n'en diffèrent que sur quatre points :

- L'abandon des baies latérales qui faisaient le lien entre la salle et la scène, remplacées par quelques sièges dont la visibilité est mauvaise ;
- L'abandon du passage graduel de l'orchestre à la corbeille, au profit d'un retour à une nette différenciation des catégories de places, sans doute pour satisfaire le conservatisme de certains membres du conseil d'administration ;
- Le plafond tendu en visière dans le projet de Van de Velde est arrondi dans le projet Perret ;
- Les escaliers du hall d'entrée, qui épousaient la forme arrondie de la salle et s'amorçaient au-devant des arrivants, sont placés dans un axe perpendiculaire à l'entrée d'une façon rigide et peu accueillante.

ROGER-VIOLLET

Gabriel Astruc.

Exit Van de Velde

Les mois qui suivent sont alors lourds de nuages. Les travaux commencent en avril. Le 13 mai, le conseil demande à Van de Velde de refaire le dessin de la façade, pour le rendre conforme aux changements apportés dans la salle. Van de Velde, Thomas et Perret conviennent des modifications nécessaires, décident d'en faire une maquette qui sera réalisée par l'entreprise Perret. Et lorsqu'elle est présentée au conseil le 20 juin, le bon Van de Velde est surpris de voir qu'elle ne correspond pas à ce qui avait été décidé. Le conseil est indécis ; Van de Velde, calmement, proteste contre ces méthodes de travail incohérentes. Thomas ne l'oubliera pas : de tempérament anxieux, nerveux, il est sans doute inquiet lorsque Van de Velde est absent, alors que le chantier sort de terre. Perret, lui, est toujours là.

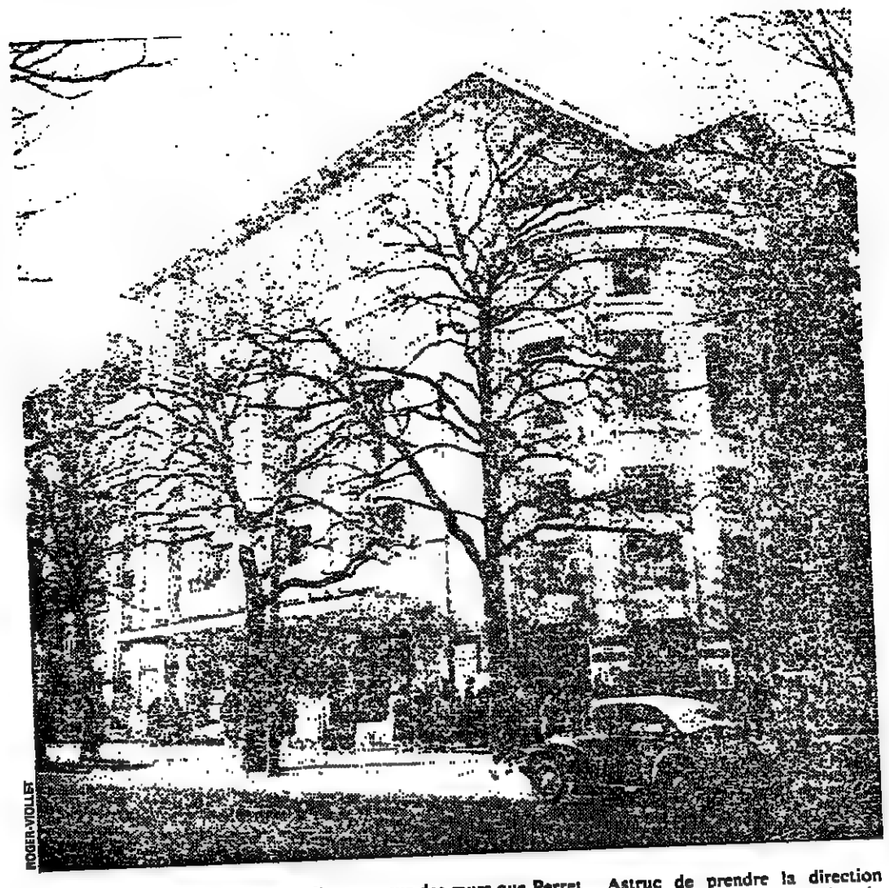

ROGER-VIOLLET

Ecœuré, Van de Velde demande la résiliation de son contrat le 3 juillet. En retour, le conseil le nomme architecte-conseil.

Mais le théâtre n'avait toujours pas de façade ! Perret était si peu considéré comme architecte par Thomas que celui-ci s'adresse à Bourdelle. Le pauvre ne devra pas faire moins de onze projets avant que l'exécutant, Perret, accepte finalement. Il en fait une maquette pour le conseil, non sans avoir fait quelques retouches que Bourdelle jugera toujours, à juste titre, intempestives : la saillie de la terrasse au dernier étage, qui obscurcit sans raison les hauts-reliefs ; la fragmentation inutile en trois petites portes des trois grandes baies reprises du projet Van de Velde.

Les travaux avancent. Thomas, qui était, on le sait, administrateur de la tour Eiffel, fait nommer Eugène Milon à la direction des services techniques. Ancien compagnon du Tour de France, « Guépin le soutien de Salomon » avait construit des ponts de chemin de fer un peu partout dans le monde pour Gustave Eiffel, avant de terminer sa carrière sur la tour.

De son côté, Maurice Denis exécute la maquette de la frise de la voûte. *« Elle est reçue dans les premiers jours de janvier malgré l'hostilité d'une grande partie de la commission. Principales objections : la couleur, le manque d'air, l'échelle des personnages, trop de musiciens allemands, et Gounod ? et Massenet ? et Offenbach ? De Lerolle : couleur trop montée. De d'Indy : mon Beethoven nu. De Van de Velde : l'importance donnée à Wagner bien démodé, surtout « Parsifal », alors que Brahms, Strauss... De Jamot et Van Rysselberghe : les colonnes de l'Opéra, leur déformation (...) De Lalo, oubliés Schubert et Liszt. De Vuillard : la diversité trop grande de coloration des quatre panneaux »*. Il passe néanmoins à l'exécution, et entre le 8 mai et le 27 juillet 1912, les 372 mètres carrés sont couverts.

Pendant ce temps, Bourdelle réalise les cinq hauts-reliefs de la façade : *Apollon et les muses* en frontispice, *la Tragédie*, *la Comédie* et *la Danse* au-dessus de la porte d'entrée de la Comédie. *l'Architecture et la sculpture*, et *la Musique* au-dessus de la porte d'entrée du studio. Thomas lui propose également de décorer le hall de fresques, qu'il réalise dans des tons bruns pour ne pas trop s'imposer sur des murs que Perret aurait souhaités nus. Par souci d'équité, Thomas confie alors les bas-reliefs au-dessus de la scène à Maurice Denis qui, n'étant pas sculpteur, fait deux maquettes à la cire, *le Chant* et *la Danse*, qui seront exécutées en staff doré par Guino, élève de Maillol.

Jacqueline Marval, Henri Lebasque, Ker-Xavier Roussel, Edouard Vuillard feront aussi des décorations et des peintures dans les foyers.

Le départ d'Astruc

Van de Velde n'ayant pas eu le temps d'étudier la salle de Comédie, c'est Perret qui en fera les plans, ainsi que ceux de la Galerie de peinture, qui occupera le quatrième étage, jusqu'à ce qu'elle soit transformée en petite salle, le Studio, en 1923, par les soins du même Perret, aidé des conseils d'un brillant scénographe, Louis Jouvet ; la direction en sera confiée à Jacques Hébertot.

Au cours de l'hiver 1912-1913, les travaux approchant de leur fin, les relations entre les deux Gabriel, Astruc et Thomas, qui n'étaient déjà pas très bonnes, s'aigrirent. Thomas proposa à Astruc de prendre la direction artistique du théâtre en créant la Société d'exploitation du Théâtre des Champs-Elysées. Mais le loyer en sera si élevé qu'Astruc sera contraint d'abandonner à la fin de l'année 1913, après une brillante ouverture.

Mais la salle, si appréciée depuis pour son acoustique, son confort, sa visibilité, fut jugée *« systématiquement froide »*, et pour tout dire (hommage inconscient à Van de Velde ?), *« d'esprit teuton »*. Forain l'appelait *« le zeppelin de l'avenue Montaigne »*. Il est vrai que pour les habitués de l'Opéra la sobriété de sa décoration pouvait confiner à de la froideur.

Malgré le succès, le bail était trop lourd ; Astruc dut céder la place, comme Van de Velde deux ans plus tôt. Dure réalité qui dissocie ainsi les réalisateurs des inventeurs. Mais si Thomas ne chercha jamais à minimiser la part d'Astruc dans la réalisation du théâtre, Perret n'eut pas la même bonnêteté à l'égard de Van de Velde. La guerre survint... Et c'est ainsi que s'écrit l'histoire...

BERNARD MARREY.

(1) *Cahiers d'art moderne* du 30 octobre 1913.

(2) Archives Van de Velde. Bibliothèque royale, Bruxelles.

Mémoire sonore

C'EST la collection discographique la plus luxueuse du marché. Habillage bleu et or, reliure cartonnée, livret d'une centaine de pages, parfaitement illustrées et maquettées, chacune de ces boîtes de chocolats miniatures, qui contient deux, et parfois trois disques compacts qui sont des documents précieux, est sortie des archives de l'INA et publiée sous le label Disques Montaigne, la mémoire sonore du Théâtre des Champs-Elysées.

Au centre de ces grands concerts historiques (enregistrés dans les années 60), cheville ouvrière alors à son zénith, l'Orchestre National ranime le souvenir de grands chefs, eux aussi « historiques » et parfois même quelque peu mythiques.

Ainsi Désiré-Emile Inghelbrecht, auquel était revenu, en 1913, l'honneur de diriger la soirée d'inauguration, après avoir lui-même formé l'Orchestre des Champs-Elysées. Le *Pelléas* ici exhumé, qu'il dirigea en 1962, avec Jacques Jansen dans le rôle-titre, est, hélas, un monument d'ennui distingué. Mais personne ne peut contester que, dans l'ignorance quasi complète que nous sommes du travail de ce chef, il fallait le rééditer. Et donner le coup de chapeau mérité à la grâce des phrasés de Pierre Monteux (une extraordinaire *Deuxième symphonie* de Beethoven), comme au lyrisme un peu abandonné de Charles Munch dans Debussy. Pour constater que, en passant d'un chef à un autre, l'Orchestre National pouvait changer diamétralement de son, et de beau.

A. R.

★ Déjà parus : *Pelléas et Mélisande*, de Debussy, direction Inghelbrecht, 1962. Christian Ferras joue Beethoven, 1961/1967. Charles Munch dirige, 1962. Pierre Monteux dirige, 1956. Albums de deux ou trois disques compacts : 192 F et 288 F.

★ A paraître : Stravinski dirige Stravinski, 1952. *Christophe Colomb*, Milhaud, premier enregistrement mondial, 1956. Mozart, Beethoven, Chopin, par Clara Haskil, 1958/1960. Inghelbrecht dirige *le Martyre de Saint-Sébastien*, *la Mer*, de Debussy, etc., 1957/1962. Boulez dirige Stravinski, Debussy, Bartok et Berg, 1963/1966

هكذا من الاصل

Denis, Bourdelle, Lebasque

Les artistes aux premières loges

Après nettoyages et restaurations, voici qu'on s'aperçoit que le Théâtre des Champs-Elysées est, aussi, un musée de l'art décoratif post-impressionniste.

ON le savait : le Théâtre des Champs-Elysées a eu l'honneur d'être décoré par des artistes de qualité. On le savait, et il semble cependant que l'on voie pour la première fois sinon le plafond de Maurice Denis – distraction de bien des entractes, – du moins les peintures de Bourdelle et de Lebasque, et que l'on s'aperçoive enfin que le même Bourdelle avait exécuté non seulement les bas-reliefs de la façade mais encore deux panneaux pour le grand hall d'entrée.

CAROL MARC LAVRILLIER

Les fresques de Maurice Denis

Un badigeon économique

Où étaient ces œuvres auparavant ? En place paraît-il. En place mais salies, quand elles n'avaient pas été tout simplement recouvertes d'un badigeon économique. Il est à peine nécessaire de dire qu'en lavant ce qui s'était obscurci, qu'en décapant ce que l'on avait défiguré, qu'en restaurant avec précision les toiles marouflées du plafond et en leur rendant leur éclat, tous ceux qui ont remis le théâtre à neuf ont accompli une belle œuvre, et une œuvre nécessaire.

Ils ont permis que survive ce qui fut l'entreprise décorative la plus considérable des années d'avant 1914, et la plus ambitieuse depuis les dernières œuvres de Puvis de Chavannes. L'enjeu, en 1913, était d'importance : plusieurs générations de peintres, tous héritiers à leur manière de la peinture claire de l'impressionnisme, avaient demandé des murs pour faire leurs preuves. On les leur avait refusés. Ni Seurat ni Gauguin n'avaient eu la commande tant espérée. Signac n'avait peint qu'une composition pour la mairie d'une commune de banlieue, et les nabis s'étaient contentés jusque-là des salles à manger ou des cages d'escalier qu'on leur avait confiées dans quelques demeures patriciennes. Le Théâtre des Champs-Elysées, c'était la chance de démontrer enfin que l'art monumental pouvait être résolument « moderne » et échapper aussi bien à Cormon qu'à Albert Besnard, peintres de talent sans doute, mais d'un talent sans surprise.

Le paradoxe de l'affaire est que l'on a certes sollicité des modernes, mais non les modernes de 1913 : plutôt ceux de 1895. On a obtenu de la sorte un Panthéon désaccordé, hommage au post-impressionnisme installé dans une architecture plus résolument novatrice. En pleine époque cubiste, ce sont des nabis frottés de symbolisme qui ont triomphé, des artistes dont on commençait à dire qu'ils faisaient figure de classiques. Que ce soit ceux qui ont travaillé au Théâtre, Denis ou Bourdelle, ou ceux qui ont œuvré pour la Comédie des Champs-Elysées, Vuillard et Roussel, tous avaient déjà leur révolution derrière eux – et peut-être est-ce pour cette raison-ci qu'ils furent choisis : parce qu'ils ne pouvaient plus choquer.

Un témoin a très tôt pris conscience de ce décalage : Jacques-Emile Blanche, pour lequel il était clair dès l'inauguration que le décor des Champs-Elysées était juste assez convenu pour amadouer les nostalgiques de Baudry mais pas assez audacieux pour plaire aux admirateurs de Matisse, de Picasso et de Braque. A l'en croire, le plafond de Maurice Denis avait apaisé *« les ennemis du nouveau théâtre, (...) mis en mauvaise humeur par les bas-reliefs de la façade, sculptures trop conventionnellement archaïques de M. Bourdelle »*. Par voie de conséquence, *« les cénacles des avancés retiraient leur confiance à l'initiateur »*. Et Blanche continuait : *« De timides concessions à l'ex-impressionnisme, dans des coins obscurs de l'édifice, étaient comme des fiches de consolation pour retardataires. »* On ne saurait mieux dire.

S'il n'y a plus maintenant de *« coins obscurs »*, grâce à l'éclairage exhaustif des moindres détails, les *« fiches de consolation »* demeurent. On peut louer la délicatesse ou la fraîcheur des huiles de Henri Lebasque, paysagiste élève de Signac, mais on ne peut pour autant les faire passer pour des chefs-d'œuvre. On peut considérer avec une curiosité tout archéologique les peintures de Bourdelle, on peut trouver adroit leur faux air de fresque pompéienne ou de mosaïque, et juger cependant que ces mythologies sentent un peu l'étude. Peu compréhensibles, déplacées dans un théâtre avec lequel elles n'entretiennent guère qu'une relation de bon voisinage, elles sont là comme les vestiges glorieux d'un néopaganisme archaïsant qui tourne au néoclassicisme poseur.

La distance est si faible ! De Bourdelle sculpteur, dont on a eu l'excellente idée d'introduire la Pénélope et deux torses musculeux, à Bourdelle peintre, on croirait qu'il n'y a que le passage d'une technique à une autre, alors que l'on va d'un lyrisme puissant, qui schématise parce qu'il en a besoin, à un pastiche bien morne. La vigueur se perd, il ne reste plus que la citation.

Chorégraphies raidies

Il n'est pas tout à fait certain que Maurice Denis lui-même ait échappé à ce risque. S'il demeure assuré que son plafond a de l'harmonie, qu'il va bien à la salle et mieux encore au lustre gigantesque qui lui tient lieu de pôle, la solennité des figures allégoriques, l'inanimé des poses et des expressions puisent un peu à la délectation. Ces chorégraphies raidies dans un chatoiement de rose, bleu lavande, vert tendre et orange atténué, on voit certes quelles compositions savantes les ordonnent, on devine que leur dessin prétend au grand style et que Denis veut s'y montrer éminemment classique.

Mais l'ambition ne suffit pas, fût-elle célébrée et cautionnée par André Gide. Denis, dont on préfère *l'Age d'or*, aujourd'hui à Beauvais, et, plus encore, les toiles plus petites et moins calculées, n'est ni Ingres ni Poussin – et surtout pas le Poussin amélioré par Cézanne qu'il s'est cru. C'est un « néo » qui confond raideur et majesté. Mais il est vrai que cette dignité froide convient au monument et qu'elle inspire le recueillement, ce qui est sans doute l'essentiel pour une œuvre décorative vouée à n'obtenir que l'attention distraite d'amateurs qui la voient sans la regarder, trop occupés qu'ils sont par la musique.

PHILIPPE DAGEN.

ASSURANCE-VIE et PREVOYANCE

IMPECCABLE!

Pour bien vivre sa vie, il faut être prévoyant. Depuis 150 ans, la Caisse Nationale de Prévoyance prend soin des personnes et de leur famille, avec des contrats clairs et bien adaptés aux besoins de chacun.

Spécialiste de l'épargne-retraite, n°1 en matière d'assurance-vie et de prévoyance, avec une très large gamme de produits, la Caisse Nationale de Prévoyance est accessible à tous, quel que soit le niveau de revenus.

A la Poste et au Trésor Public, elle est partout à votre disposition pour vous assurer. La Caisse Nationale de Prévoyance, c'est im- pec-cable!

CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE

Pour la vie.

Boris Kochno

L'ambiance la plus

Boris Kochno arrive à Paris en 1920. Il a seize ans. C'est la découverte des Ballets russes et la rencontre avec Diaghilev.

« SOIR de réveillon, 1920. Dans les capitales européennes affluent les réfugiés de toute la Russie. Nous sommes presque seuls à Paris. J'ai seize ans sonnants et, derrière moi, abandonnés dans les décombres de Moscou, mes tout premiers émerveillements. Il y a quelques jours encore, je m'échappais de la maison pour aller en cachette au Bolchoï, espérant toujours les ballets de Diaghilev. Je découpais dans la presse les portraits de Nijinski ou de Karsavina... Seize ans ! Paris ! Ma mère, pour m'offrir malgré tout un cadeau de Noël, loue deux strapontins au dernier balcon du théâtre. De ce perchoir, je vais pouvoir découvrir l'univers tant désiré des Ballets russes. Mais, ce soir-là, un incident se produira dont je ressentirai très longtemps la magie...

» A l'entracte, descendu au foyer où je bois des yeux le public de l'orchestre, je vois soudain un groupe d'élégants courtisant un homme en habit et chapeau haut-de-forme. Je reconnais celui qui a hanté mes rêves : Serge de Diaghilev. Mais à l'instant la sonnette retentit, les lumières s'éteignent. Diaghilev bondit vers la porte qui mène au plateau. Je cours à sa suite, mais le battant se ferme. Trop tard ! J'y vois deux mots cinglants, en lettres majuscules. Le spectre regagnait son domaine, dont l'entrée à nous autres demeurait interdite.

» Et pourtant, trois ans à peine s'étaient écoulés que la porte s'ouvrait. Diaghilev, dont j'étais devenu le secrétaire particulier, présentait aux « Champs » le premier ballet dont j'avais écrit le livret : *les Fâcheux*, d'après Molière, sur une musique d'Auric, des décors de Braque et une chorégraphie de Nijinski. Signe des temps : la saison commençait par une œuvre de la sœur de Vaslav, qui, en 1913, avait créé dans ce lieu *l'Après-midi d'un faune*.

» Ainsi les Champs-Elysées demeuraient-ils incontestablement le théâtre-phare de Paris. Le public s'y composait bien entendu des figurants des salons de Proust, ainsi que de jeunes révolutionnaires de l'art. Cette rencontre des deux mondes, et qui fit du théâtre, ni seulement aristocratique ni simplement populaire, un lieu universel, occasionna d'ailleurs maints malentendus comiques... En 1924, par exemple, Diaghilev avait décidé de monter une saynète chantée d'Emmanuel Chabrier, *Une éducation manquée*, qui datait, et datait bien, de la fin du siècle précédent. André Messager dirigeait l'orchestre. Mal lui en prit ! La musique, que l'on tint pour « fort révolutionnaire », fut sifflée violemment. Scandale inverse de celui du *Sacre du printemps*, peut-être plus comique encore !

» Pour Diaghilev cependant, le théâtre n'était pas uniquement un lieu de présentation, mais aussi de travail. Je me souviens d'un épisode d'activité préparatoire à la première représentation du ballet *le Train bleu*. Pour le rideau, Diaghilev avait demandé à Picasso la permission de faire exécuter l'agrandissement d'une de ses gouaches par le prince Schervachidze. Le travail achevé, Diaghilev invite Picasso au théâtre pour qu'il approuve ou désapprouve la métamorphose. Nous arrivons avenue Montaigne par un petit matin frileux, dans une salle fleurant bon les parfums de la veille (la mode était de roses, fins jasmins, œillets poivrés). Après avoir longuement regardé le rideau sans mot dire – mauvais augure ! – Picasso demande une brosse et une couleur *« la plus foncée possible ! »* Mais alors qu'angoissés nous pensons qu'il va rendre inutilisable la toile par de multiples biffures ou corrections, avec cette abominable peinture à la colle, nous le voyons tracer : *« Dédié à Diaghilev... (notre sang ne fait qu'un tour)... Picasso ! »*

» Diaghilev meurt en 1929. En 1932, avec les Nouveaux Ballets de Monte-Carlo, je présente au théâtre trois œuvres dont j'ai écrit les livrets : *Jeux d'enfants* (Bizet, Miro, Massine) ; *le Bourgeois gentilhomme* (R. Strauss, A. Benoît, Balanchine) et *Cotillon* (Chabrier, Bérard, Balanchine). L'année suivante, Balanchine et moi créons Les

CHAMPS-ÉLYSÉES

Nikita Magaloff

Rêves de jeune homme

Le pianiste Nikita Magaloff a suivi, en spectateur ou en soliste, toute la « carrière » du théâtre. C'est l'un de ses préférés, pour son acoustique, mais aussi pour sa lumière.

« JE suis entré aux « Champs » comme on entre en religion : tout enfant ! Prokofiev y donnait un récital où il interprétait notamment sa Cinquième sonate, qu'il venait d'achever. Le public, clairsemé, se composait essentiellement des amis du compositeur, auprès duquel ma famille m'avait depuis longtemps introduit. A vrai dire, mes plus lointains souvenirs sont liés à Prokofiev. Peut-être était-ce déjà lui qui jouait quand pour la première fois sous mes yeux les mains d'un homme ont couru sur un clavier ? Quelle impression de le retrouver dans ce grand centre musical de Paris, où personnages et comédiens, sur le modèle de Jean Cocteau, fréquentaient autant la salle que la scène ! Avec l'esprit fouineur de mon âge, je découvrais dans les coulisses un couvercle de piano déposé, un masque de tragédie, une statue géante en carton-pâte, les reliefs d'un repas donné par un prince enchanteur dans les décors d'un bal. Et ces loges ténébreuses, ce lustre immense et terrifiant (un œil globuleux qui vous épie !), tout m'invitait au rêve éblouissant, mais inquiétant, de jouer ici un jour.

» Il y avait une grande saison d'Anna Pavlova. On avait cru qu'il serait peut-être utile à ma future carrière d'auditionner devant la grande danseuse. Idée bizarre, mais qui m'amène un matin à jouer sur la scène, autrefois celle de mon imaginaire. On y place un piano miniature. La Pavlova et le chef d'orchestre Ephrem Kurtz s'assoient au premier rang, et moi, petit bonhomme esseulé, j'apprends soudainement le vrai trac... Puis je suis amené à son spectacle, ce qui ne me console pas vraiment : elle danse son plus grand numéro, sa fameuse « Mort du cygne ». Pauvre de moi ! Je fonds en larmes...

» Revenu au théâtre dans mes écharpes d'étudiant, j'entends de nombreux récitals de grands maîtres tels que Rachmaninov, qui attire tout un public de réfugiés russes parmi lesquels de nombreux intellectuels et l'ancienne bourgeoisie de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Il remplissait les salles, voyez-vous, tant et si bien que le malheureux public français, moins averti, se cassait le nez aux guichets !

» Mais le moindre de ces personnages n'était pas Gana Walska, propriétaire du théâtre, aimant beaucoup les bijoux, qui était connue en Russie pour chanter de la musique plutôt légère. Elle avait épousé ce M. MacCormick, grosse fortune d'Amérique, lequel, suivant les galants procédés d'alors, lui avait offert les Champs-Elysées afin qu'elle y fasse ses débuts dans le sérieux ! Tant mieux : elle a financé cet Orchestre Straram, dont les concerts accueillaient Iturbi, Cortot, les premiers récitals de Vladimir Horowitz...

« Tout le confort moderne »

Ajoutons un détail : Franz Liszt, oui oui, Franz Liszt a joué dans le théâtre et je l'ai entendu ! On avait amené, devant l'Orchestre Lamoureux, un piano mécanique sur lequel était enregistré son Concerto en mi bémol. Ce fut donc un concert émouvant pour pianiste fantôme ! En vérité, j'appris plus tard que l'enregistrement était de Rudolph Ganz, le dédicataire du *Scarbo* de Ravel. Mais n'allons pas contrarier le rêve d'un jeune homme... Tout de même, vous me retrouverez le programme ?

» Tout de suite après la guerre, je suis venu en soliste avec l'Orchestre national, dirigé par Paul Kletzki. Il faisait un froid à vous figer les mains ; le théâtre n'était pas chauffé. Je revois le public, engoncé dans d'épais manteaux, soufflant comme des bœufs de la vapeur à gros bouillons. Chaleureuse étable ! Il faut dire que j'aime cet éclairage doux, mais surtout pas trop sombre, qui subsiste au théâtre : voir les gens dans la salle, avoir le sentiment de leur présence est extrêmement important. Cela d'ailleurs, en plus de l'acoustique, fait qu'avec la Scala de Milan, le Théâtre Colón de Buenos-Aires et l'Olympico de Palladio à Vicence, il a ma préférence. Souvent il revient dans mes rêves, terribles quelquefois : des trous de mémoire, des incidents affreux, un remue-ménage effrayant dans la salle, mais toujours les Champs-Elysées. Révélateur, n'est-ce pas ?

» Par le passé, le théâtre avait des avant-scènes prestigieuses ; c'était, dans les salons de Misia Sert ou de la princesse Edmond de Polignac, les répétitions intimistes des grandes créations, des *Noces* ou autres *Renard*. On y croisait le groupe des Six, un Picabia ou un Rouault, qui le lendemain créeraient une musique ou une toile... Je n'ai pas assisté à la création du *Sacre du printemps*, « *cette musique sauvage avec tout le confort moderne* » dont parlait Debussy, mais un événement, un jour, m'a uni à elle. La fille de Nijinski (à l'époque Mme Igor Markevitch), alors que le danseur était déjà aliéné, malade, mais avait encore quelques moments de lucidité, m'a demandé de jouer pour lui. J'ai interprété des extraits de *Petrouchka*, de Stravinski, le ballet de sa gloire, ce qui a déclenché une crise de violence terrible. Les deux poings en avant, il s'est jeté sur le piano, à s'en briser les doigts. Le lendemain, il était tout à fait calme. Il m'a pris par la main, avec beaucoup de gentillesse dans le regard. C'était le « sacre de l'automne »...

» Entre mon audition devant la Pavlova et mon intégrale en six concerts de l'œuvre de Chopin, il y a deux ans déjà, beaucoup de partitions ont été tournées, de feuillets ont jauni. J'évoquerai pour finir la figure de Maria Ivogun qui vient de décéder, que j'entendis chanter dans ces murs et qui fut le professeur d'Elisabeth Schwarzkopf. L'automne, toujours... »

St. G.

Les Orchestres de Radio France au Théâtre des Champs-Élysées

20 h 30

Orchestre National de France

Jeudi 22 octobre	Beethoven	Intégrale des concertos et symphonies (I) Symphonie n° 1 en ut M op. 21 Concerto pour piano et orchestre n° 4 en sol M op. 58 Symphonie n° 2 en ré M op. 36 **Bruno-Leonardo Gelber**, piano Direction : **Rudolf Barshaï**
Lundi 26 octobre	Beethoven	Intégrale des concertos et symphonies (II) Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ut M op. 15 Symphonie n° 3 en mi b M op. 55 "Héroïque" **Bruno-Leonardo Gelber**, piano Direction : **Rudolf Barshaï**
Jeudi 29 octobre	Beethoven	Intégrale des concertos et symphonies (III) Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre en ut M op. 56 "Triple concerto" Symphonie n° 5 en ut m op. 67 **Jeremy Menuhin**, piano - **Jean-Jacques Kantorow**, violon - **Misha Maisky**, violoncelle Direction : **Rudolf Barshaï**
Jeudi 5 novembre	Respighi Roussel Stravinsky	Les Pins de Rome Bacchus et Ariane, suites 1 et 2 L'Oiseau de feu, suite d'orchestre Direction : **Georges Prêtre**
Jeudi 12 novembre	Cherubini Mozart Haydn	Anacréon, ouverture Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre en mi b M K. 297b Symphonie n° 103 en mi b M "Roulement de timbales" **Michel Crocquenoy**, hautbois - **Guy Deangain**, clarinette **Régis Poulain**, basson - **Michel Cantin**, cor Direction : **Sir Neville Marriner**
Mercredi 25 novembre	Mozart	Divertimento en fa M K. 138 Concerto pour piano et orchestre n° 17 en sol M K. 453 Concerto pour piano et orchestre n° 20 en ré m K. 466 Sérénade nocturne en ré M K. 239 **Élisabeth Leonskaya**, piano Orchestre de Chambre de Pologne Direction : **Edmond de Stoutz**

Nouvel Orchestre Philharmonique

Samedi 24 octobre	Concert sous l'égide de l'ONU Fauré Rachmaninov R. Strauss	Pelléas et Mélisandre Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ré m op. 30 Till Eulenspiegel, poème symphonique op. 28 Peter Donohoe, piano Direction : Marek Janowski
Samedi 5 décembre	Ravel Debussy Ravel Tchaïkowsky Leonard Bernstein	Le Tombeau de Couperin Prélude à l'après-midi d'un faune Alborada del gracioso Roméo et Juliette (ouverture - fantaisie) West Side Story, suite pour orchestre Direction : Gianluigi Gelmetti
Mardi 22 décembre	Tchaïkowsky Smetana De Sarasate Saint-Saëns Respighi Manuel Rosenthal	Casse-Noisette : suite n° 1 La Moldau, poème symphonique Airs bohémiens pour violon et orchestre op. 20 Introduction et rondo capriccioso pour violon et orchestre op. 28 Les oiseaux, suite pour petit orchestre Offenbachiana, suite symphonique sur des thèmes d'Offenbach Silvia Marcovici, violon Direction : Marek Janowski

LOCATION 14 JOURS A L'AVANCE
RADIO FRANCE 42.30.15.16 — THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES 47.23.47.47
Radio France

proustienne

Kochno par Denis.

ballets 1933, compagnie que nous dirigeons seuls. 1933 ! C'était peut-être alors l'ambiance la plus proustienne. Nos mécènes ? Le vicomte et la vicomtesse de Noailles, le comte et la comtesse de Polignac, Misia Sert, Coco Chanel, etc. Remue-ménage dans les loges ! C'était, il est vrai, un certain choc pour un certain public, selon lequel au mot « théâtre » correspondaient les termes de dorures, tentures, rideaux à franges et fauteuils en velours, d'entrer dans cet endroit où l'on ne retrouvait pas ce qui, dans l'esprit de l'époque, faisait le visage d'un théâtre...

» Mais tout ce beau linge faisait un « monde », pas une « économie » : en 1934, suite à des difficultés financières, Balanchine émigrait aux Etats-Unis, et je m'en allais vers d'autres horizons, mondialement plus tragiques. Après la guerre, Roland Petit est venu me demander « *des idées de danse* » pour un récital au théâtre. Ses moyens de production étaient restreints ; il n'avait à sa disposition que six danseurs : Nina Vyroubova, Ethery Pagava, Marina de Berg, Hélène Sadowska, Christian Foye et lui-même. J'ai donc imaginé le livret des *Forains*, et le ballet, grâce aux efforts conjugués de Bérard et de Sauguet, a connu un tel succès que Roger Eudes, directeur du théâtre, nous a proposé de former une troupe qui s'intitulerait « Les ballets des Champs-Elysées ». Celle-ci a existé jusqu'en 1951 et a fait le tour du monde. Ainsi avais-je participé à l'apparition sur la scène de trois générations de danseurs, trois générations qui ont fait le siècle de la danse...

» Dernièrement, j'ai eu la joie extrême de réentendre à la Comédie, au ciel de ces Champs-Elysées tant aimés, *Mavra*, dont j'avais écrit en russe le livret et les paroles et dont Stravinski avait composé la musique. Cet opéra-bouffe avait été créé en 1922, j'avais alors dix-huit ans ! Mais les œuvres et les lieux sont comme certaines gens qui rajeunissent en vieillissant, ou qui pour ainsi dire renaissent, et je ne m'étonnerai pas, en retournant bientôt dans la grande salle, de la retrouver aussi jeune qu'elle l'avait été un soir de réveillon, quelque part dans les années 1920. »

Propos recueillis par
STÉPHANE GAMBIER.

L'ambiance la pl

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

1913-1987

Les grandes heures d'une

Une histoire détaillée et précise du Théâtre des Champs-Elysées reste à écrire.

Nous avons privilégié ici les années anciennes qui appartiennent déjà à la légende de la musique, nous en tenant à quelques coups de projecteur pour la période récente. En l'absence d'archives accessibles, cette chronologie n'est certainement pas exempte d'erreurs.

La meilleure source reste l'album édité en 1963 pour le cinquantenaire du théâtre, bien que ses renseignements ne soient pas toujours fiables.

On se souviendra, même pour les périodes apparemment creuses, que l'activité des concerts est restée constante tout au long de ces soixante-quatorze années (les guerres exceptées) où les plus grands orchestres et solistes ont défilé.

J. L.

1913 : La 31 mars, ouverture du Théâtre des Champs-Elysées (TCE) avec la représentation de *Benvenuto Cellini* de Berlioz, sous la baguette de Felix Weingartner. Le 2 avril, concert de musique française où Saint-Saëns, Debussy, Fauré, d'Indy et Dukas dirigent leurs propres œuvres. Hommage à Chabrier *(Ode à la musique)* et à Lalo *(Scherzo)* par D.E. Inghelbrecht.

Brillante saison inaugurale avec la création à Paris de *Pénélope* de Fauré, *le Freischütz, Lucia di Lammermoor, le Barbier de Séville, Boris Godounov, la Khovanstchina*, avec des chanteurs tels que Chaliapine, Maria Barrientos, Lucienne Bréval, Vanni-Marcoux. Les concerts réunissent Mengelberg, Lilli Lehmann, Casals, Thibaud, Jan Kubelik, etc.

Anna Pavlova danse *le Cygne*. Trouhanova *la Péri*, Loïe Fuller les *Nocturnes* de Debussy, mais ce sont les Ballets russes de Diaghilev qui font entrer le TCE dans l'histoire avec la création tumultueuse du *Sacre du printemps* de Stravinski le 29 mai, dirigé par Pierre Monteux et interprété par Nijinski qui danse aussi *Jeux* de Debussy *(lire ci-dessous)*.

Après une dernière représentation de *Boris Godounov* le 12 octobre, Gabriel Astruc est mis en faillite, destin qui attend la plupart de ses successeurs...

1914 : Saison lyrique de la société anglo-américaine d'opéra (Opéra de Boston et Covent Garden) avec en particulier le Melba, Claudia Muzio, Maggie Teyte, Mary Garden. Pendant la guerre, le théâtre reste fermé.

1920 : Réouverture sous la direction de Jacques Hébertot. Saison de danse des Ballets suédois de Rolf de Maré (parmi les décorateurs, Bonnard et Steinlen) et des Ballets russes de Diaghilev, avec Leonid Massine et Tchernicheva qui montent des spectacles restés célèbres : *le Tricorne, Pulcinella, Parade*, dans des décors de Picasso. Inghelbrecht fonde la Société des nouveaux concerts.

1911 : Nijinski et Gabriel Astruc, vus par Sem.

1913 : « Le Sacre », avec Nijinski (premier à gauche).

1921 : Aux Ballets suédois, *la Boîte à joujoux* de Debussy, *l'Homme et son désir* (Milhaud-Claudel), *les Mariés de la tour Eiffel* (musique des Six, argument de Cocteau, décors de Jean Hugo). Les Concerts Pasdeloup de Rhené Baton s'installent à leur tour au TCE. Grande saison théâtrale avec *Othello, Hamlet, la Divine Comédie, le Cocu magnifique* (avec Lugné Poe).

1922 : Retour de l'opéra : Wagner (en italien !) et *le Barbier*, direction Tullio Serafin, avec Pertile et Pinza. Les Ballets suédois donnent *la Création du monde* (Milhaud-Cendrars, décors de Fernand Léger) et voisinent avec Loïe Fuller, Léonidoff et Isadora Duncan. Saison du Théâtre artistique de Moscou (Stanislavski) : Tchekhov, Gorki, Dostoïevski, Tourgueniev. Premières auditions de l'Ecole d'Arcueil, patronnée par Satie. Récitals de Paderewski, Enesco et du Trio Cortot-Thibaud-Casals.

1923 : Mme Ganna Walska McCormick devient propriétaire du TCE. Belle saison de théâtre (Stanislavski, *Pitoëff, le Dibouk*) et de ballets (Anna Pavlova). Point d'opéra, mais l'année est riche en créations symphoniques de Prokofiev, Glazounov, Satie (*Socrate* aux concerts Wiener). Les nouveaux Concerts Straram révèlent des œuvres inconnues en France de Schoenberg, Webern, Bartok, Honegger, etc.

1924 : Brillant programme pour les Jeux olympiques. L'Opéra de Vienne présente trois Mozart, avec notamment Richard Tauber. Diaghilev affiche, pour sa dernière saison au TCE, *les Biches* (Poulenc-Marie Laurencin), *le Train bleu* (Milhaud-Cocteau-Chanel), *les Fâcheux* (Auric-Braque). Aux Ballets suédois, notamment *Relâche* (Satie-Picabia). Par le Théâtre Beriza, *le Plumet du colonel* de Sauguet, *l'Histoire du soldat* de Ramuz et Stravinski (mise en scène Pitoëff, décors Auberjonois) et *le Carosse du Saint-Sacrement* de Lord Berners, direction Ansermet.

1925-1926 : Rolf de Maré succède à Jacques Hébertot à la direction du TCE. L'accent se déplace vers la musique des « années folles » : *le Village blanc*, opérette de Wiener et Doucet (et leurs concerts de jazz), *la Revue nègre* avec Joséphine Baker, Sidney Bechet...

1927 : Jefferson Cohn dirige le TCE. Premier Festival international du théâtre. Argentina danse *l'Amour sorcier*. Grande soirée d'hommage à Charles Lindbergh. Aux Concerts Straram, première française de la *IVe Symphonie* de Mahler.

1928 : La nomination de Walther Straram (ami de Ganna Walska) à la tête du TCE et l'orchestre exceptionnel qu'il y installe redonnent la première place à la musique. Bruno Walter dirige un mémorable cycle Mozart, avec Stabile, Ritter-Ciampi et Lotte Schoene. Premières de *Jonny mène la danse*, opéra-jazz de Krenek, des *Lieder eines fahrenden Gesellen* de Mahler et du *Concert* de Roussel.

1929 : Très grande année pour l'opéra et la musique : *la Tétralogie* par le Festival de Bayreuth (von Hoesslin, Melchior, Larsen-Todsen), *le Barbier, la Cenerentola* et *l'Italienne à Alger* par l'Opéra de Turin (avec Toti dal Monte, Conchita Supervia et Pinzal), *Snegourotchka, Tsar Saltan* et *Kitège* de Rimski-Korsakov, par l'Opéra privé de Paris, où Maria Kouznetzov a rassemblé quelques-uns des grands chanteurs russes exilés, dont Chaliapine. Au concert, Furtwaengler et la Philharmonie de Berlin, Horowitz, Gieseking, Rachmaninov, Busch, etc.

1930 : Saison russe encore avec la troupe de Maria Kouznetzov, Anna Pavlova et les ballets de Vera Nemtchinova. Concerts dirigés par Toscanini, Richard Strauss et Clemens Krauss.

1931 : *La Rousalka* et *Boris*, toujours avec Chaliapine. Au concert, premières des *Offrandes oubliées* de Messiaen et de la *Symphonie de psaumes* de Stravinski, sous la direction du compositeur.

1932 : La danse supplante l'opéra, avec les Ballets russes du colonel de Basil (Toumanova, Balanchine, Massine, Kochno, Lichine), les Sakharov, la Argentina, etc. Un festival de musique polonaise réunit Wanda Landowska, Paderewski et Rubinstein. Récitals de Marguerite Long, Horowitz, Sauer, Lauri Volpi, Ginette Neveu.

87 THEATRE DES CHAMPS ELYSEES

OCTOBRE A DECEMBRE 1987

OPERA

La Flûte Enchantée - Die Zauberflöte - Mozart
Daniel Barenboim/Jean-Pierre Ponnelle - Du 14 au 25 octobre

RECITALS

George CZIFFRA — 9 octobre — Chopin - Liszt - Schumann (Gala)
Cyprien KATSARIS — 20 octobre — Schubert - Liszt - Beethoven
Krystian ZIMERMAN — 14 novembre — Schubert - Chopin - Liszt
Jorge BOLET — 23 novembre — Chopin - Debussy
François-René DUCHABLE — 24 novembre
Teresa BERGANZA — 26 novembre
Jessye NORMAN — 1er décembre
Jean-Marc LUISADA — 2 décembre — Schumann - Fauré - Chopin - Shinji Urakabe
Alexis WEISSENBERG — 3 décembre — Schubert - Rachmaninov
Michèle SCHARAPAN — 5 décembre — Brahms - Bartok - Schubert
Margaret PRICE — 14 décembre

CONCERTS

Orchestre Symphonique de la Radio de Francfort - Elahu Inbal - Augustin Dumay - 15 octobre
Concours International Marguerite Long - Jacques Thibaud. Finales le 28 novembre
Soirée de gala le 30 novembre
RADIO FRANCE au Théâtre des Champs-Elysées - 13 concerts

CONCERTS A LA COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES

Les Musiciens Amoureux - Concerts rares - Récitals de piano

The Columbus Day Concert — 12 octobre
Bruno Canino — piano — 19 octobre
Robert Schumann — 26 octobre
Albert Roussel — 16 novembre
Jean-Claude Pennetier — 23 novembre
Moscou 75008 — 30 novembre
Anti Bel-Canto — 7 décembre
Mazel Tov ! — 14 décembre

DANSE

25e Festival International de Danse de Paris

Ballet Théâtre Français de Nancy — Hommage à Serge Lifar — 28 octobre au 1er novembre (avec Patrick Dupond et Marcia Haydée)
London Festival Ballet — Deux programmes du 3 au 9 novembre (avec Natalia Makarova et Peter Schaufuss)
Ballet Royal du Danemark — La Sylphide du 16 au 18 novembre

MIME

MARCEL MARCEAU
Pantomimes de style et pantomimes de Bip (grands classiques et créations)
Du 10 décembre au 10 janvier

Réservations - Par correspondance : Théâtre des Champs-Elysées, 15 avenue Montaigne Paris 8e
Par téléphone (20 jours avant le spectacle) : 47.20.36.37.
Aux caisses (14 jours avant le spectacle) : de 11h à 19h sauf le dimanche - Audiotone 47 23.47 77.

15, AV MONTAIGNE 75008 — PARIS

La presse

Le « Sacre » et le massacre

LA création du *Sacre du printemps*, de Stravinski, par les Ballets russes de Diaghilev, le 29 mai 1913, dans la chorégraphie de Nijinski, fut certainement, par le scandale qu'elle provoqua et son retentissement, le piédestal de la gloire du Théâtre des Champs-Elysées (1).

Adolphe Boschot arrive bon premier dans *l'Echo de Paris* du lendemain, ayant assisté à la répétition. Et le massacre commence par le ballet : *« On veut nous montrer les danses de la Russie préhistorique : on nous présente donc, pour faire primitif, des danses de sauvages, de Caraïbes, de Canaques... Soit, mais il est impossible de ne pas rire. »*

Le grand biographe de Berlioz prend plus de gants avec le compositeur, mais l'impression générale n'est guère encourageante : *« La musique de M. Stravinski est déconcertante et désagréable. Certes, on retrouve, dans* le Sacre du printemps, *une incontestable virtuosité de l'orchestration, une certaine puissance rythmique, une facile invention de fragments mélodiques ou d'échantillonnages sonores, combinés en vue d'accompagner, ou de situer, ou de caractériser les mouvements scéniques. Il y a là un musicien heureusement doué, ingénieux, subtil, capable de force et d'émotion, ainsi qu'il l'a déjà prouvé.*

« Mais, dans le désir, semble-t-il, de faire primitif, préhistorique, il a travaillé à rapprocher sa musique du bruit. Pour cela, il s'est appliqué à détruire toute impression de tonalité. (...) Il s'agit seulement de n'obtenir presque jamais un de ces ignobles accords qui passaient jadis pour être consonants. »

Dans *le Figaro* du 31 mai, Henri Quittard est plus définitif encore et engage l'avenir : *« Comment un musicien tel que M. Stravinski a-t-il pu se laisser gagner par la contagion et transposer dans son art cette esthétique de danseur ? Libre à un Nijinski de croire qu'en prenant le contre-pied de ce qui s'est fait jusqu'à lui et en s'appliquant, avec une ingénuité détestable et risible, à déformer le corps humain, il réalisera des beautés inconnues du vulgaire. Mais M. Stravinski peut-il s'imaginer qu'une mélodie, parce qu'elle sera doublée pendant cinquante mesures à la seconde supérieure ou inférieure, ou aux deux à la fois, va gagner une intensité et une éloquence décisives ?*

« (...) Assurément l'histoire de la musique abonde en anecdotes où éclate l'incompréhension des critiques, lesquels ne surent point deviner le génie créateur à son apparition. [Mais] il semble que cette musique ne renferme point d'innovations prodigieuses d'où puisse raisonnablement sortir quelque jour un rajeunissement de l'art. »

Comoedia, le même jour, consacre à l'événement trois articles qui amorcent avec prudence une défense du spectacle : *« Où donc ont-ils été élevés tous ces salauds-là ? Telle est la phrase la plus conciliante qui fut proférée parmi tant d'autres au cours de cette soirée élégante et mémorable. Elle résume à elle seule la stupeur que l'on doit éprouver en constatant la méchanceté stupide et raisonnée de ce qu'on est convenu d'appeler l'élite parisienne en présence de toute tentative véritablement neuve et hardie. »* A la musique, cependant, Louis Vuillemin distribue un peu trop savamment éloges et réserves.

Le premier article vraiment enthousiaste émane — on ne saurait s'en étonner — de Florent Schmitt dans *la France* du 4 juin : *« En nous révélant* les Sacres du printemps (sic), *le Théâtre des Champs-Elysées ne pouvait de façon plus éclatante manifester sa raison d'être : théâtre libre, il s'honore en donnant l'hospitalité à l'art le plus libre qui soit. (...)*

« La musique de M. Igor Stravinski, par son agitation frénétique, le tourbillon insensé de ses rythmes hallucinants ; par ses agrégations d'harmonies en dehors de toute convention et de toute analyse, d'une hardiesse agressive que nul — même M. Richard Strauss — n'avait osées jusqu'à ce jour ; par l'insistance obsédante de ses thèmes, leur saveur et leur étrangeté ; par la recherche de la sonorité dans ce qu'elle a de plus paradoxal : combinaisons audacieuses des timbres, emploi systématique du registre exceptionnel de l'instrument ; par son orchestration tropicale, iridescente, d'une somptuosité invraisemblable ; par un excès, pour tout dire, une luxuriance inouïe de raffinement et de préciosité, la musique de M. Stravinski arrive à ce résultat inattendu — et voulu — de nous donner l'impression de la plus ténébreuse barbarie. En vérité, il faut voir dans les Sacres du printemps *l'avènement d'une musique nouvelle. »*

Quant à Pierre Lalo, il a pris de la distance pour bâtir son feuilleton du *Temps* (5 août), exécution capitale de la chorégraphie ; mais, s'il dénonce *« le système et le culte de la fausse note »* dans la musique, il n'en prend pas moins fermement le parti du compositeur : *« Il n'y a nulle petite recherche en cette musique ; elle est rude et violente, animée d'une énergie intérieure qui se révèle dans les rythmes incisifs et puissants, dans la couleur intense et la richesse éclatante de l'orchestre, dans les harmonies, enfin, qui ont excité tant de révoltes et tant d'enthousiasme.*

« Cette musique-là n'a rien de commun avec celle qu'écrivaient nos plus récents compositeurs ; elle est directement contraire à leurs inclinations et à leurs tendances ; et si elle pouvait prendre parmi nous quelque influence, cette influence serait salutaire, car elle aiderait puissamment à détruire ce culte de l'accord séduisant et de la préciosité harmonique qui depuis trop d'années affadit notre art (...). »

J. L.

(1) *« Le Sacre du printemps », dossier de presse.* éd. Minkoff, Genève, 1980, 178 pages.

CHAMPS-ÉLYSÉES

scène parisienne

ROGER-VIOLLET

1925 : Joséphine Baker.

JEAN-LOUP CHARMET

1925 : Jean Borlin dans « Jeux ».

ROGER-VIOLLET

1946 : Jean Babilée dans « le Jeune Homme et la mort ».

ROGER-VIOLLET

1952 : Cocteau et Balanchine.

1933 : Peu avant de mourir, Walther Straram dirige *Pelléas et Mélisande* avec Bernac, Etcheverry et Ganna Walska. Toscanini dirige plusieurs concerts avec l'orchestre Straram, pour qui il a une prédilection, en hommage au grand directeur disparu ; il récidivera la saison suivante. Lotte Lenya interprète *les Sept Péchés capitaux* de Brecht-Weill. Côté danse, les « Ballets 1933 » de Balanchine et Kochno, hommage *in memoriam* Anna Pavlova, récital Solange Schwarz.

1934-1936 : Eugène Golieux succède à Straram. L'*opéra disparaît* pour trois ans. C'est le temps de la danse : ballets Joos (avec *la Table verte*), Nijinska, le colonel de Basil (décors de Dufy, Picasso, Masson), etc.

1937 : Le palais Garnier étant en travaux, la troupe s'installe au TCE et donne entre autres *Fidelio*. A l'occasion de l'*Exposition universelle*, venue de l'Opéra de Berlin : première française d'*Ariane à Naxos* de Strauss, sous la direction du compositeur, *le Chevalier à la rose*, *Tristan*, avec Krauss et Furtwaengler. Concerts Toscanini. Le Ballet de l'Opéra alterne avec la Compagnie de Philadelphie.

De 1938 à 1944, le TCE ne donnera ni opéras ni ballets.

1944 : Après la Libération, la direction du théâtre est assurée par Enrich Straram et Roger Eudes. L'Orchestre national de la radiodiffusion française s'installe au TCE. *Festival de musique interalliée* : Magnard, Prokofiev, Debussy, Walton, Milhaud, Goossens, sous la direction de Manuel Rosenthal.

1945 : Le 2 mars, un « récital de danse », conçu par Roland Petit et Irène Lidova, fait sensation avec la création des *Forains* de Seuguet, *livret* de Kochno, décors de Ch. Bérard. A la suite de ce succès, Roger Eudes crée le Ballet des Champs-Elysées (directeur artistique Boris Kochno), qui *durera jusqu'en 1951*, avec pour maîtres de ballet successifs : Roland Petit, Lichine, Gsovsky, Bessobrasova et Algarov. Premiers succès : *le Rendez-vous* de Kosma et Prévert, *Jeu de cartes* de Stravinski (Janine Charrat), *le Déjeuner sur l'herbe* (Lidova) avec Irène Skorik, *le Spectre de la rose* avec Jean Babilée, décors de Marie Laurencin, Brassaï, Clavé, Malclès, Jean et Valentine Hugo, etc.

Le Ballet de Sadler's Wells donne une série de spectacles avec Moira Shearer et Margot Fontaine. Grande saison symphonique avec l'audition intégrale de l'œuvre de *Stravinski*, sous la direction de Rosenthal.

1946 : Ansermet dirige des représentions de *l'Histoire du soldat*. L'Old Vic de Laurence Olivier joue *le Roi Lear*, Claude Nollier *le Père humilié* de Claudel. Charles Munch donne la première audition de la *Symphonie liturgique* d'Honegger. Retour des ballets Jooss. Grand *succès pour le Jeune Homme et la Mort* (Cocteau-R. Petit), avec Nathalie Philippart et Babilée.

1947 : Roger Eudes devient *seul* directeur du TCE. Grand retour de l'Opéra de Vienne (Mozart) sous la direction de Krips, avec les Gueden, Seefried, Loose, Dermota, et saison italienne (*Falstaff*, *le Trouvère*, *la Favorite*, *le Barbier*) avec Ebe Stignani. Jean Vilar joue *Richard II*.

1948 : Un abondant programme chorégraphique (avec en particulier *la Rencontre* de Seuguet-Kochno-Lichine). *Le Viol de Lucrèce* de Britten, par le théâtre de Mulhouse.

1949 : Enrich Straram reprend la direction du TCE. Mozart par l'Opéra de Vienne. *Puck*, de Marcel Delannoy, par le théâtre de Strasbourg. Le Piccolo Teatro de Milan et Strehler présentent *le Corbeau* de Gozzi et *Ce soir on improvise*.

1950 : Hervé Dugardin, directeur du TCE. Point d'opéra. Création française en concert de *Wozzeck*, par l'Orchestre national, qui affiche de nombreuses œuvres modernes, dont *le Soleil des eaux* de Boulez et la *Turangalîla* de Messiaen. Grande saison de chefs d'orchestre : Koussevitzki, Karajan, Enesco, Münchinger, Rosbaud, Argenta. Nombreux ballets avec Yvette Chauviré aux Champs-Elysées, *Ruth Page* aux Ballets américains, la Compagnie Martha Graham.

1951 : Karl Boehm et l'Opéra de Vienne jouent *Fidelio* et *les Noces de Figaro*, avec Maria Reining, Hilde Gueden, Sena Jurinac, Christ Goltz ; *Don Giovanni* par l'Opéra de Cologne avec Clemens Krauss. Ballets de Pilar Lopez et Katherine Dunham.

Roger Désormière donne la première parisienne de la *Symphonie* de Dutilleux et Charles Munch celle de la *5e Symphonie* d'Honegger. Création française du *Consul* de Menotti.

1952 : Félix Valoussière prend la direction du TCE, où il restera jusqu'en 1980. Pendant un mois, grand festival de l'œuvre du vingtième siècle, organisé par le Congrès pour la liberté de la culture et Nicolas Nabokov. Création à Paris de *Wozzeck* par l'Opéra de Vienne et Karl Boehm, *Billy Budd* de Britten, par Covent Garden. *Œdipus-Rex*, dirigé par Stravinski, avec Cocteau et Patricia Newsy. Concerts dirigés par Bruno Walter, Markevitch (*les Choéphores* de Milhaud et les *Canti di prigionia* de Dallapiccola), Ferenc Fricsay (Bartok, Chostakovitch, Hindemith), Munch et Monteux. Venus du New-York City Ballet de Balanchine, avec Jérôme Robbins et Antony Tudor. Ballets du Marquis de Cuevas, etc.

1953 : L'Opéra de Stuttgart avec Windgassen, Rita Streich, Martha Mödl, et les Cadets de la Scala. *Le Rire* de Nils Halerius de Landowski. Louis Armstrong et Mezz Mezzrow voisinent avec Van Beinum, Münchinger et les Piccoli de Podrecca.

1954 : Mozart par l'Opéra de Berlin-Est. *Antoine et Cléopâtre* par le Théâtre de Stratford. *Création mondiale*, en concert, de *l'Ange de feu* de Prokofiev. Jean Robin devient directeur artistique du TCE (jusqu'en 1967).

1955 : Belle saison de l'Opéra de Hambourg, avec notamment *Vol de nuit* de Dallapiccola. *Le Médium* et *Amahl* de Menotti.

1956 : Grand festival lyrique avec l'Opéra de Francfort et Solti, l'English Opera Group et Britten (*le Tour d'écrou*) l'Opéra de Belgrade et Cangalovic, le Festival d'Aix (*Caprices de Marianne de Sauguet*). Les Ballets de Jean Babilée et le Ballet de Paris Roland-Petit redorent le blason de la jeune danse française. Concerts brillants avec Karajan, Beecham, Redel, Munch, etc.

1957-1958 : Saisons plus pâles pour l'opéra, avec cependant *le Fou* de Landowski et *la Fida Ninfa* de Vivaldi. La danse reprend l'avantage (*le Rendez-vous manqué* de Sagan-Vadim-Magne, London Festival Ballet, American Ballet, Janine Charrat, etc.). Grande saison symphonique.

1959 : Spectacle baroque italien des Virtuosi di Roma. Sous le nom de *Ballet-Théâtre de Paris*, Maurice Béjart présente des chorégraphies sur des œuvres de musique concrète (*Orphée*, *Haut Voltage*, *Symphonie pour un homme seul*).

1960 : Année sans opéra ni ballet.

1961 : Première française de *Moïse et Aaron* de Schoenberg, dirigé par Hermann Scherchen (Théâtre des Nations). Grand succès pour *la Belle au bois dormant* par le Ballet du Marquis de Cuevas. Théâtre avec Planchon et le Théâtre de la Cité de Villeurbanne. Création française de la *3e Symphonie* de Mahler par George Sebestian.

1962 : *L'Opéra d'Aran* de Gilbert Bécaud. Première apparition du Ballet du vingtième siècle de Béjart. Retour de Pierre Monteux et de Charles Munch qui dirige la *2e Symphonie* de Dutilleux. Festival d'orchestres étrangers.

1963 : Importantes festivités pour le cinquantenaire du TCE, organisées par Jean Robin. Treize opéras, par huit troupes étrangères ou provinciales, en particulier *les Contes d'Hoffmann* par Béjart, les créations en France du *Manteau rouge* de Nono, *le Manoir hanté* de Moniuszko, *Docteur Faust* de Busoni, ainsi que *le Couronnement de Poppée*, *Judith* d'Honegger, *l'Opéra des gueux* de Britten, etc. Première à Paris de *Colombe* de Damase et Anouilh. En concert, *Benvenuto Cellini* et *Pénélope*. Parmi nombre de concerts admirables, *le Sacre du printemps* qui « consacre » Boulez chef d'orchestre et l'unique récital de Maria Callas, avec Georges Prêtre au pupitre. Création du Festival de la danse, dingé par Jean Robin, qui se déroulera ensuite sans interruption, avec notamment Margot Fonteyn et Rudolf Noureev.

1964 : Après ce feu d'artifice, les saisons suivantes seront assez creuses, faute de moyens financiers, animées surtout par l'Orchestre national et la Société des concerts, ainsi que par les récitals des grands concertistes et le Festival de la danse. Première française de *la 6e Symphonie* de Mahler par Sebastian. Concert scandale pour la création de *Stratégie* de Xenakis.

1965 : *La Finta Giardiniera* de Mozart avec Teresa Stich-Randall. Le Kirov, le Ballet australien et le Ballet du vingtième siècle entre autres illustrent le Festival de la danse.

1966 : *La Khovanstchina* et *Boris* par l'Opéra de Sofia. Les Ballets de Munich, Tbilissi et Cuba (avec Alicia Alonso), et la compagnie de Merce Cunningham au Festival.

1967 : Fondation et premier concert de l'Orchestre de Paris, qui succède à la Société des concerts du conservatoire. Sebastian dirige *Guerre et paix* de Prokofiev, en concert, et Kubelik, puis Horenstein, la *9e Symphonie* de Mahler.

1968 : Création de *l'Homme de la Manche* de Jacques Brel. L'Orchestre national et Jean Martinon donnent la première audition complète de la *10e Symphonie* de Mahler. Dernier concert de Charles Munch avant sa mort aux Etats-Unis. Les Ballets d'Alwin Nikolais (avec Carolyn Carlson), de Winnipeg, de l'Opéra de Vienne, de Buenos-Aires.

1969 : Kyrill Kondrachine révèle à Paris la *8e Symphonie* de Chostakovitch. A l'Orchestre de Paris, Klecki, Klemperer, Ozawa, Stokowski et Karajan, qui inaugure son poste de « conseiller musical » avec le *Requiem* de Brahms en hommage à Munch. Les concerts Pasdeloup reviennent au TCE pour leurs concerts dominicaux. Première audition à Paris de la *5e Symphonie* de Brückner par Eugen Jochum. Les Ballets Cullberg et les Jeunes Solistes de l'Opéra de Paris dominent le Festival de la danse.

1970 : La Caisse des dépôts et consignation rachète, pour 1 175 000 dollars, 80 % des parts de la Société immobilière du TCE à la propriétaire, Ganna Walska. Démission de Karajan dont Georg Solti accepte la succession à l'Orchestre de Paris.

1971 : Retour de l'opéra après cinq ans d'absence avec *Boris* et *Turandot* par l'Opéra de Sofia. Première à Paris de *Tout un monde lointain* de Dutilleux par Rostropovitch et de la *14e Symphonie* de Chostakovitch par Martinon. Début des récitals « Quatre étoiles » et de Daniel Barenboïm à l'*Orchestre de Paris*. La Batsheva Dance Company d'Israël et le Ballet de l'Opéra de Stockholm marquent le Festival de la danse.

1972 : Retour de Karajan et de la Philharmonie de Berlin. Ballets de Bali et Nederlands Dans Theater.

1973 : *La Traviata* mise en scène par Béjart. Premiers concerts de Celibidache avec l'Orchestre national. Le Ballet de la cour de Corée, le Ballet du XXe siècle et un spectacle Dubuffet.

1974 : L'Orchestre de Paris quitte partiellement le TCE pour le Palais des congrès. Pendant quelque huit ans, le théâtre de l'avenue Montaigne paraît en état d'hibernation, mis à part les concerts de l'Orchestre national et les récitals.

1975 : Daniel Barenboïm remplace Solti à la tête de l'Orchestre de Paris ; il instaure un cycle de musique de chambre au TCE. Premier Forum de la danse.

1976 : *Idoménée* de Mozart dans la production d'*Angers* (*Lavelli*). Mémorable audition en concert de *la Dame de pique*, avec Rostropovitch et Galina Vichnevskaïa. Le New York City Ballet et Martha Graham au Festival de la danse.

1977 : Lorin Maazel est nommé premier chef invité de l'Orchestre national et remporte un grand succès avec la *IXe Symphonie* de Beethoven. *VIe Symphonie* de Mahler par Karajan. Concerts de l'IRCAM dirigés par Boulez et Barenboïm. Deuxième Forum de la danse.

1978 : Retour du Concertgebouw d'Amsterdam, après vingt-deux ans d'absence, avec Bernard Haitink. Rostropovitch donne la première européenne de *Timbres, Espace, Mouvement* de Dutilleux. Baryschnikov, Noureev, Douglas Dunn, les Ballets de Marseille au Festival de la danse.

1979 : Le rachat de la majorité des parts du TCE par un organisateur de tournées, Fernand Lumbroso, provoque de nombreuses réactions. Le Festival de France présente six des grands orchestres régionaux français.

1980 : Nouvelle répartition du capital de la société d'exploitation du TCE : un tiers pour la Caisse des dépôts, un tiers pou

dépôts, un tiers pour la France, 20 % pour l'Opéra de Paris. Raymond Soubie est nommé président, et Marie-Claire Valène succède, comme directrice, à Félix Valoussière. « Marathon » Isaac Stern (seize concerts) avec les orchestres de Radio-France. Le *Rake's Progress* de Stravinski par le Festival de Glyndebourne. Retour du New York City Ballet.

1981 : L'Orchestre de Paris s'installe salle Pleyel. L'Opéra vient présenter au TCE *le Chevalier à la rose* et *Sémiramis* de Rossini.

1982 : Robert Lion prend la direction de la Caisse des dépôts et consignations ; avec Raymond Soubie, il sera à la base de la restauration et de la nouvelle politique du TCE. Renouveau lyrique : création d'*Ondine* de Daniel Lesur ; *Castor et Pollux* de Rameau par l'English Bach Festival ; *Great Day in the Morning*, spectacle de spirituals avec Jessye Norman, mise en scène Bob Wilson ; début du cycle des opéras de Mozart donné par l'Orchestre de Paris (Barenboïm-Ponnelle) avec *Don Giovanni*. Troisième Forum de la danse.

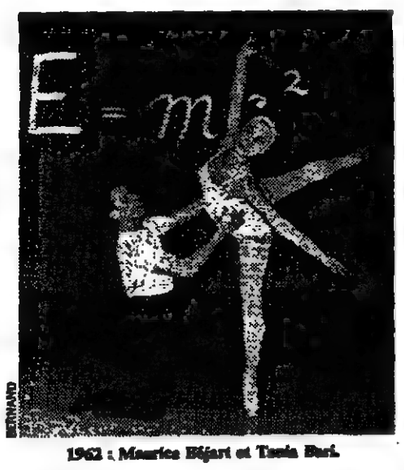

BERNAND

1962 : Maurice Béjart et Tania Bari.

BERNAND

1968 : Maurice Chevalier.

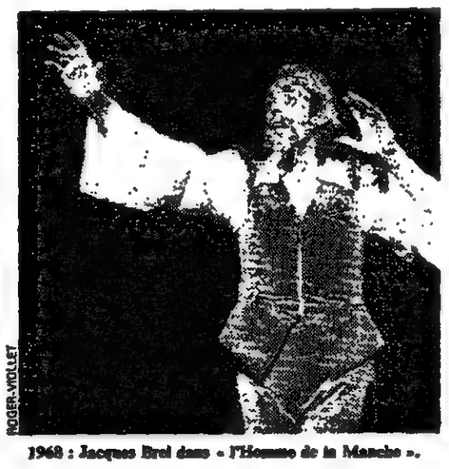
ROGER-VIOLLET

1968 : Jacques Brel dans « l'Homme de la Manche ».

BERNAND

1979 : Maria Callas.

1983 : Georges-François Hirsch *nommé directeur*. L'*Opéra de Berlin-Est* présente *les Maîtres chanteurs* et *Tannhäuser*. *Così fan tutte* par l'Orchestre de Paris.

1984 : *La Périchole* avec Hélène Delavaut, mise en scène Savary, *marque la reprise d'une programmation originale*. *Les Noces de Figaro* par l'Orchestre de Paris. Premier Concours international de danse.

1985 : *La Passion selon saint Jean de Bach*, *mise en scène par* P.L. Pizzi, qui monte également *Ariodante* de Haendel. *Pelléas et Mélisande* par Menotti. Au concert, Festival Bach en trois séances avec Münchinger et Demus, création du *Concerto pour violon* de Dutilleux par Isaac Stern, et retour de Vladimir Horowitz. Quatrième Forum de la danse.

1986 : *Une véritable saison d'opéra : Guerre et Paix* par l'Opéra de Sofia, l'*Ormindo* de Cavalli, *les Dialogues des carmélites* par l'Opéra du Rhin, *Otello* de Rossini par la Fenice de Venise, la trilogie Da Ponte et Mozart par l'Orchestre de Paris et, en concert, la *Tétralogie* de Wagner par Radio-France sous la direction de Marek Janowski. Fermeture du TCE en juillet pour les travaux de rénovation, quelque 100 millions de *francs, financés à 75 % par* la Caisse des dépôts et consignations.

1987 : Le 23 septembre, ouverture du *Théâtre des Champs-Elysées* restauré avec, comme en 1913, *Benvenuto Cellini* de Berlioz.

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

1913 THEATRE DES CHAMPS - ELYSEES : LE NOUVEAU VISAGE D'UNE GRANDE SCENE 1987

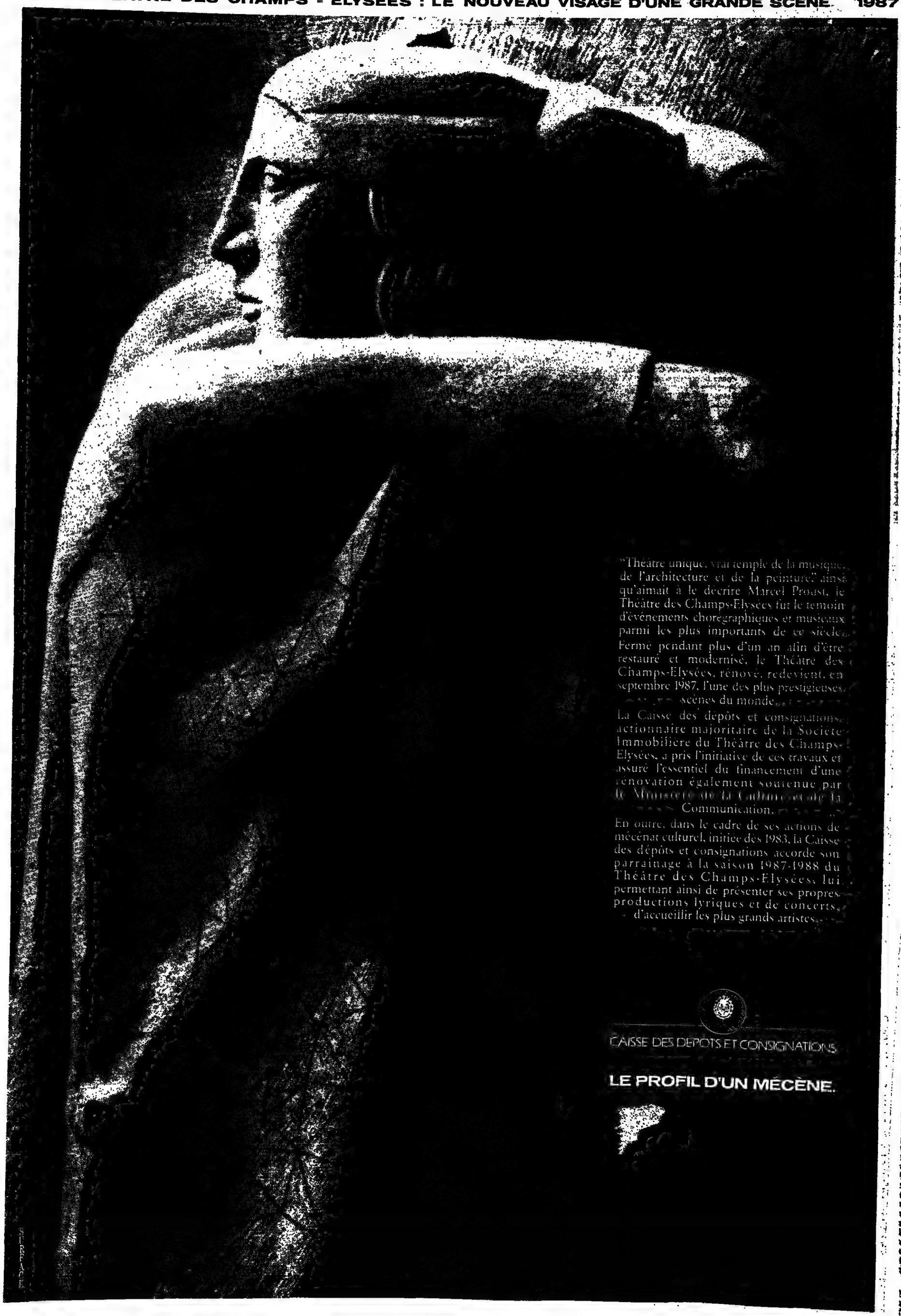

"Théâtre unique, vrai temple de la musique, de l'architecture et de la peinture" ainsi qu'aimait à le décrire Marcel Proust, le Théâtre des Champs-Elysées fut le témoin d'événements chorégraphiques et musicaux parmi les plus importants de ce siècle. Fermé pendant plus d'un an afin d'être restauré et modernisé, le Théâtre des Champs-Elysées, rénové, redevient, en septembre 1987, l'une des plus prestigieuses scènes du monde.

La Caisse des dépôts et consignations, actionnaire majoritaire de la Société Immobilière du Théâtre des Champs-Elysées, a pris l'initiative de ces travaux et assuré l'essentiel du financement d'une rénovation également soutenue par le Ministère de la Culture et de la Communication.

En outre, dans le cadre de ses actions de mécénat culturel, initiée dès 1983, la Caisse des dépôts et consignations accorde son parrainage à la saison 1987-1988 du Théâtre des Champs-Elysées, lui permettant ainsi de présenter ses propres productions lyriques et de concerts, d'accueillir les plus grands artistes.

CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS

LE PROFIL D'UN MÉCÈNE.

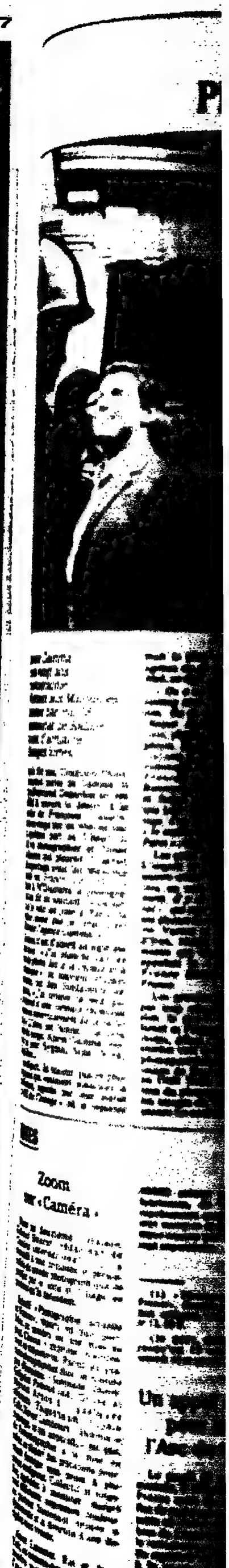

Zoom
« Caméra »

Les vingt ans de l'agence Gamma au Palais de Tokyo

Photos d'histoires, histoires de photos

Daniel Cohn-Bendit
par Gilles Caron raconté par Daniel Cohn-Bendit

« Je me souviens très bien du jour où cette photo a été prise. C'était le lundi 3 mai 1968 et je devais passer devant un conseil de discipline de l'université de Paris. La Sorbonne était quadrillée par la police. Je me suis retrouvé nez à nez avec ce CRS, et je lui ai souri longuement en le narguant un peu. Je n'avais pas remarqué le photographe. La photo a été publiée le lendemain et, très vite, elle a été utilisée pour une affiche des Beaux-arts. Je n'ai connu le nom de Caron qu'il y a peu de temps, je ne l'ai jamais rencontré. C'est « la » photo de mai 68, elle m'a beaucoup servi. On ne peut rêver mieux pour lancer le produit Cohn-Bendit. »

Liban 1976
de Françoise Demulder
raconté par François Lochon

« C'est la plus belle photo de l'agence Gamma, celle qui restera. Il y a tout. Tous les éléments de la guerre en une image : les flammes et la fumée dans le fond, l'impuissance et le geste de cette femme, le milicien armé mais absorbé avec son visage caché, le mouvement avec les enfants qui fuient ; et rien n'est incontestable. Françoise Demulder ne s'est pas rendu compte qu'elle tenait une grande image, et à l'agence on est d'abord passé à travers ! On ne l'avait pas tirée. C'est bien plus tard qu'un laborantin l'a remarquée et agrandie. Elle a obtenue le World Press (prix de la meilleure photo de l'année) en 1976. Régulièrement, elle est publiée et elle le sera pendant encore longtemps. »

Coup d'Etat au Chili
raconté
par David Burnett

« C'était à Santiago, deux semaines après le coup d'Etat de Pinochet en 1973. Les militaires ont invité la presse au fameux stade où ils avaient entassé des milliers de prisonniers. Dans le tunnel qui mène à la pelouse, j'ai entendu des cris derrière une porte. J'ai voulu y aller. On m'en a empêché. Un petit groupe de prisonniers est arrivé en face. Avec mon Leica, j'ai fait cinq photos noir et blanc, au 35 mm, de cet homme. C'est allé très vite, les soldats bougeaient tout le temps. Cette image a été beaucoup publiée, utilisée. Elle résume tout. Les militaires voulaient nous faire croire que *« tout se passait bien »*. Sur cette photo, on voit que ça ne se passait pas bien... »

L'agence Gamma fête ses vingt ans de photographie : du Vietnam aux Malouines en passant par mai 68 et l'assassinat de Sadate, vingt ans d'actualité et d'images fortes.

Depuis dix ans, Gaikouni Ouedraogo entendait parler de Gamma. Il avait vu Raymond Depardon arriver en moto, à travers le désert, à la recherche de Françoise Claustre, retenue en otage par les rebelles toubous, quelque part au Tibesti. Il l'avait vu photographier et filmer cette femme qui pleurait. Il savait que le reportage avait fait beaucoup de bruit en France. En 1981, il retrouve à N'Djamena le photographe et lui dit en souriant : *« Depardon, si je vais un jour à Paris, la première chose que je ferai, c'est d'aller voir l'agence Gamma. »*

Gamma, c'est d'abord un sigle qui sonne bien : *« J'ai planché sur les livres de photo liés à la chimie et à la physique »*, se souvient Hubert Henrotte, un des fondateurs de l'agence, *« j'ai trouvé ce mot qui correspond à une formule chimique donnée au nourrissement de la pellicule. »* L'idée est bonne, elle fera boule de neige. Après Gamma, verront le jour Sygma, Sipa, Viva, Kipa, Rea...

Au départ, ils étaient quatre photographes qui voulaient bousculer la profession, agacés par leur statut d'*« OS de l'image »* où le reporter était le plus souvent salarié d'une agence ou d'un journal, peu considéré, ne signant jamais.

« On a monté le coup comme un casting américain, explique Depardon. *On a pris les meilleurs dans chaque catégorie. »* Hubert Henrotte, photographe au *Figaro*, sera le gérant. Hugues Vassal était le spécialiste français des photos de vedettes du spectacle et travaillait à *France-Dimanche*. Léonard de Raemy faisait des photos de cinéma et Raymond Depardon avait déjà une bonne réputation dans le reportage d'actualité. Restait à trouver *« le meilleur vendeur de la place de Paris »* : ce sera Jean Monteux.

Les premiers mois sont difficiles. L'argent manque pour partir aux quatre coins du monde. L'agence se fera un nom à Paris. *« Heureusement, il y avait les coups de Vasmal »*, qui remplissait les calsses avec ses photos de Johnny Hallyday, Sylvie Vartan et la famille du shah d'Iran, images rassurantes et optimistes qui envahissaient ce qu'on appelait la « yellow press », de *France Dimanche* à *Jours de France*.

Les grandes images ne se feront pas trop attendre. Première occasion, la guerre de six jours entre Israël et l'Egypte. Gilles Caron s'y révèle, début d'une série de photos entrées tout droit dans l'histoire du photojournalisme, comme cette image de Daniel Cohn-Bendit prise en 1968. Seize ans après la disparition du photographe au Cambodge, les images de Gilles Caron hantent encore les couloirs de Gamma.

Raymond Depardon se souvient : *« J'étais sur un fait divers près de Lyon. Je remarque un jeune photographe par sa façon de bouger, ses intuitions, son placement. Je le retrouve sur un conseil des ministres. Il lisait* le Monde, *c'était rare dans la profession. Il parlait peu, ne faisait pas de cadeaux, il était beaucoup plus rapide que les autres, toujours devant. C'était Gilles Caron. »*

Devant les lignes israéliennes

La guerre de six jours, le Vietnam, mai 68, le Biafra, Prague 69, le Tchad, l'Irlande du Nord, le Cambodge : Gilles Caron va coller à tous ces événements en accumulant les images exemplaires. Dans le Sinaï, il aura vingt-quatre heures d'avance sur les autres, se retrouvant même un instant devant les premières lignes israéliennes qui fonçaient, en Jeep, vers l'ennemi !

En Irlande du Nord, Caron photographie au 28 millimètres, à 1,50 mètre des événements de Londonderry et côtoie Don McCullin, un des plus grands reporters de guerre, qui dira : *« Qui c'est ce Français qui nous fait chier ? »*

Gilles Caron a été vu pour la dernière fois quelque part sur la nationale 1, entre Phnom-Penh et la frontière vietnamienne, en avril 1970. Trois ans seulement après « sa guerre de six jours ». Ce qui fait dire à François Lochon, un des principaux membres de Gamma : *« Je ne connais pas un grand reporter qui ne soit pas passé par la photo de guerre. »*

Neuf des quatre-vingt-neuf photos exposées au Palais de Tokyo sont signées Gilles Caron, toutes archi-connues, indélébiles au point que se demander si elles sont bonnes n'a plus d'intérêt tant leur impact efface toute considération esthétique. S'il a été le meilleur, c'est en partie grâce au « système Gamma », qui a révolutionné la profession en consacrant le photographe. Pour la première fois, son nom apparaît, tel une signature, dans les magazines à côté du sigle de l'agence, ses négatifs lui appartiennent et il est intéressé aux ventes.

Avec un tel système, Gamma est devenue la plus grande agence mondiale en trois ans. De cette époque dorée, on se souvient des scoops qui battent les records de parution, comme cette photo, signée Jean-Pierre Bonotte, du général de Gaulle « exilé » avec sa femme en Irlande après son départ de l'Elysée.

De l'équipe de départ, il ne reste plus que Jean Monteux, aujourd'hui directeur général, Hubert Henrotte a quitté son *« bébé »*, comme il dit, en 1973 avec les deux tiers de l'équipe pour créer Sygma, provoquant une « guerre » entre les deux grands dont les plaies ne sont pas entièrement cicatrisées. *« Sygma voulait notre peau*, affirment la plupart des responsables de l'agence. *Elle ne l'a pas eue. »*

Aujourd'hui, Gamma est la deuxième agence mondiale derrière Sygma. Les photographes ont changé, les photos ont changé. Un regard sur l'exposition du Palais de Tokyo suffit pour s'en rendre compte : généralisation de la couleur, vogue du portrait, présence importante de la photo de spectacle, mise en scène du reportage magazine et l'inévitable présence de Stéphanie de Monaco pour remplir les caisses de l'agence.

« Il y a vingt ans, Gamma était au service des photographes. Aujourd'hui, ce sont les photographes qui travaillent pour faire tourner Gamma », explique François Lochon, à l'agence depuis douze ans, qui incarne, avec Jean-Claude Francolon, la continuité des images des années 60 et qui a bien contribué, par ses « coups », à la remettre sur pied.

L'assassinat en direct de Sadate

Lochon est celui qui a réussi à récupérer toute une série de photos sur la guerre des Malouines (dont un sujet vendu 420 000 F), mais aussi les images de l'assassinat « en direct » de Sadate. Il a été le premier à photographier les chars soviétiques à Kaboul et a obtenu un prix *Paris-Match* pour un reportage sur la guerre Irak-Iran.

Reste la nouvelle génération Gamma. Ils ont pour la plupart moins de trente ans et réalisent des photos pour la presse magazine avec un soin tout particulier porté à la couleur et aux éclairages. Hubert Henrotte, en grand patron d'agence qu'il est, est admiratif devant l'équipe d'Alain Mingam, le rédacteur en chef. Ce n'est pas le cas de Raymond Depardon, quelque peu agacé par ces images bien léchées : *« Avant d'utiliser des éclairages savants, à la mode et qui étaient déjà en vogue il y a vingt ans, qu'ils apprennent d'abord à bien travailler au Leica... »*

Le jugement est sévère et s'adresse en fait à toute une génération de photojournalistes. Il prend encore plus d'acuité lorsque les photos de reportage sont exposées, coupées de la presse, comme nues. Ces images sont-elles de bonnes images ? Entre l'avis de Hubert Henrotte — *« Une bonne photo est une photo qui se vend »* — et celui de Depardon — *« Une bonne photo doit être si forte que toute légende devient dérisoire »* — il y a un gouffre, voire un malentendu dont cette exposition est le reflet.

Curieusement, Gilles Caron ne parlait jamais technique. Il se demandait seulement s'il fallait partir. Mais ce qui frappe en face de ses images exposées, c'est qu'elles sont journalistiquement fortes, bien cadrées et qu'on les a vues partout. Rares sont les instantanés qui cumulent les trois critères. Dans le métier, on les appelle des « Fragonard », ou « Frago ».

A l'exposition Gamma, il y a vingt ans d'histoires passionnantes et quelques « Fragonard »...

MICHEL GUERRIN.

★ Les vingt ans de l'agence Gamma, Palais de Tokyo, Paris. Jusqu'au 16 novembre.

NOTES

Zoom sur « Caméra »

Pour sa douzième livraison, Gabriel Bauret, rédacteur de *Caméra international* (1), a demandé à huit critiques et personnalités du monde photographique de justifier par le texte et l'image les positions qu'ils défendent.

Intitulé « Photographie actuelle en France », réparti en huit portfolios, ce numéro est une mise au point. Chacun y exprime objectivement sa subjectivité. Parmi les quarante photographes élus, on compte peu d'inconnus (Stéphane Duroy, Grégoire Paboudjian, Gilles et Myriam Arnould), quelques absences (Faigenbaum, Sophie Calle, Xavier Lambours). Hormis le reportage, ce qui apparaît, c'est que, de l'autobiographie à la mise en scène, la plupart des praticiens pourraient émarger sans peine à plusieurs catégories. Collectif et singulier, agréable à consulter, malgré une déficiente impression couleur, ce portrait foisonnant prouve le dynamisme et la diversité d'une discipline bien vivante.

Avant Lausanne, Rio et New-York, les soixante-deux tirages de ce numéro sont exposés à partir d'aujourd'hui au 37e Salon international des techniques de l'image (2), groupant, sur 40 000 mètres carrés, trois cents fabricants, de vingt-quatre pays, représentant quatre cent cinquante-sept marques et dont la section artistique conçue par Yves Aubry réunit sept expositions.

P. R.

(1) « Photographie actuelle en France », *Caméra international*, 90 p., huit critiques, quarante photographes, n° 12, 80 F.

(2) SITI, CNIT, à la Défense, jusqu'au 15 octobre, nocturnes samedi 10 et mardi 23.

Un appel au peuple pour rénover l'Arc de triomphe

Le mardi 13 octobre, en fin de matinée, le siège de la Fondation de France avait du mal à contenir le flot de majuscules qui déferlait de la table où étaient retranchés les membres de l'Association nationale pour la restauration de l'Arc de triomphe. Ils signaient là, publiquement, face à la presse, l'acte fondateur de leur entreprise de sauvegarde. M. Bleustein-Blanchet du groupe Publicis, M. Fourtou de Rhône-Poulenc, M. Giral de la Fédération nationale des travaux publics, M. Inglessi de Primagaz, M. Jouven de l'American Express et M. Levesque du Crédit lyonnais avaient chacun, au nom de leur société, déposé 500 000 francs pour faire partie du club.

M. Valéry Giscard d'Estaing a ouvert la séance. M. Léotard l'a close. La Liberté, l'Egalité, la Fraternité, l'Unité, la Dignité, et la Responsabilité furent tour à tour évoquées. On cita Saint-Exupéry, Renan, et le général de Gaulle. Il fut précisé que la déstabilisaion du monument était dû à des infiltrations d'eau qui avaient provoqué fissures et chutes de pierres. L'Etat, a-t-on dit, pouvait parfaitement assurer le financement des travaux qui sont estimés à 34 millions de francs. Mais une telle tâche relevait de la Solidarité nationale. Un appel est donc lancé au peuple français qui, grâce à sa Générosité, pourra admirer un Arc de triomphe flambant neuf pour les fêtes du 11 novembre 1990.

E. de R.

● RECTIFICATIF. — Le jugement sur « J'accuse », « le plus grand acte révolutionnaire du siècle », attribué à Jaurès (*le Monde* du 14 octobre), est en réalité de Jules Guesde.

Les droits de la culture au Zénith le 16 novembre

La Déclaration des droits de la culture, qui fait suite aux Etats généraux de la culture organisés le 17 juin dernier par M. Jack Ralite, aura lieu le 16 novembre au Zénith avec la participation de nombreuses personnalités. Mille cinq cents artistes et intellectuels de toutes disciplines avaient en juin, à l'appel de l'ancien ministre communiste, maire d'Aubervilliers, donné leur appui à ce mouvement de protestation qui a recueilli à ce jour 5 965 signatures.

Cinq mille huit cents personnes sont attendues à la manifestation du 16 novembre, au cours de laquelle seront énoncés les six points de doléance des milieux culturels : audace de la création, obligation de production, élan du pluralisme, volonté de maîtrise nationale, atout d'un large public, besoin de coopération internationale. Cette déclaration sera commentée par l'écrivain Bernard Noël, les cinéastes Claude Santelli et Bertrand Tavernier, le metteur en scène Antoine Vitez, l'administrateur Paul Puaux et par Jack Ralite lui-même. Un spectacle sera assuré bénévolement par un grand nombre d'artistes.

★ Etats généraux de la culture, 49, rue de la République, Aubervilliers. Tél. : 48-34-84-00.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

MUSÉE RODIN
77, rue de Varenne (7e) – Mo Varenne
Ornement de la Durée
Isadora Duncan, Ruth St-Denis, Adorée Villeny, Loïe Fuller
Photographies : Collection Auguste-Rodin
Tous les jours, sauf mardi, 10 h - 17 h. DU 30 SEPTEMBRE AU 30 NOVEMBRE

CENTRE CULTUREL ANATOLIE
20, RUE SAULNIER – Mètro CADET
PAYSAGES D'ANATOLIE
HASAN KAVRUK
Peintures – tous les jours (sauf dimanche) de 15 à 19 heures
DU 8 AU 28 OCTOBRE

GALERIE FRAMOND
40 ANS - 40 ŒUVRES
A l'occasion de son quarantième anniversaire
Octobre - Décembre
31, rue des Saints-Pères 75006 Paris - Tél. : 42.60.74.78

LE LOUVRE DES ANTIQUAIRES
Les Vitrines du Marché de l'Art
250 MAGASINS
Un prestigieux panorama d'art et d'antiquité
du 6 au 18 octobre
ouvert du mardi au dimanche de 11 à 19 h. 2, place du Palais-Royal 75001 Paris - Tel. : (1) 42.97.27.00

PANACHE
LIDO
Conviez vos amis au Lido
et sablez le champagne avec le monde entier.
20 h : dîner dansant, champagne et revue : 495 F.
22 h 15 et 0 h 30 : champagne et revue : 340 F.
Service compris.
116 bis, Champs-Elysées. Tél. : (1) 45.63.11.61 et agences.

Spectacles

CINEMA

Les films marqués (°) sont interdits aux moins de treize ans, (°°) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI 14 OCTOBRE

16 h, les Assassins du dimanche, de A. Joffé ; 19 h, Hommage à H. Hawks : la Terre des pharaons ; 21 h, Les archives du film : Prisonniers de la montagne, ou l'Enfer blanc du Piz Palu, de Pabst.

JEUDI 15 OCTOBRE

16 h, la Loi, de J. Dassin ; 19 h, Belfagor le magnifique, de E. Scola (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Hommage à H. Hawks : Rio bravo (v.o.).

VENDREDI 16 OCTOBRE

16 h, le Diamant noir, de J. Delannoy ; 19 h, la Maison du Dr Edwards, de A. Hitchcock ; 21 h, Opération diabolique, de J. Frankenheimer (v.o.s.t.f.).

SAMEDI 17 OCTOBRE

15 h, Hommage à H. Hawks : 15 h, le Sport favori de l'homme (v.o.s.t.f.) ; 19 h 15, la Ligne rouge 7000 (v.o.s.t.f.) ; 17 h 15, restaurations : la Grande Vie, de H. Schneider ; 21 h 30, Hommage à N. Papatakis : les Abysses.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

15 h, Hommage à H. Hawks/El Dorado ; 17 h 15, restaurations : Paris-Méditerranée, de Joe May ; Hommage à Nico Papatakis : 19 h, les Pâtres du désordre ; 21 h 15, Gloria mundi.

LUNDI 19 OCTOBRE

21 h, en avant-première : la Photo, de Nico Papatakis (v.o.s.t.f.) (en présence de l'auteur).

MARDI 20 OCTOBRE

16 h, Edouard et Caroline, de J. Becker ; 19 h, l'Amour, de P. Morissey ; 21 h, Hommage à H. Hawks : Rio Lobo (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MERCREDI 14 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, Viva Villa ! (v.o.) ; 17 h 15, Train de luxe (v.o.) ; 19 h, Biarritz 87 : Made in Argentina, de J. J. Jusid (v.o.s.t.f.).

JEUDI 15 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, Ville sans loi (v.o.s.t.f.) ; 17 h, Brumes (v.o.) ; 19 h, Biarritz 87 : Nemesio, de C. Lorca (v.o.s.t.f.).

VENDREDI 16 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, les Chemins de la gloire (v.o.) ; 17 h, le Vandale (v.o.) ; 19 h, Albi 1987.

SAMEDI 17 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, l'Impossible Monsieur Bébé (v.o.s.t.f.) ; 17 h, Seuls les anges ont des ailes (v.o.) ; Biarritz 87 : 19 h, le Bouffon, de J. A. Morais (v.o.s.t.f.) ; 21 h, l'Associé de Dieu, de F. Garcia (v.o.s.t.f.).

DIMANCHE 18 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, la Dame du vendredi (v.o.) ; 17 h, Sergent York (v.o.) ; Biarritz 87 : 19 h, Tous sangs mêlés, de M. Gomez (v.o.s.t.f.) ; 21 h, Bread and Puppet Theatre : Une chanson pour le Nicaragua, de Ron Levine et R. de Carufel ; Chemins du silence, de F. Zmrita de Higes (documentaires).

LUNDI 19 OCTOBRE

Hommage à H. Hawks : 15 h, Boule de feu (v.o.) ; 17 h, Air Force (v.o.) ; Biarritz 87 : 19 h, Amazonas, el negocio de este mundo, de C. Azpurua (documentaire).

MARDI 20 OCTOBRE

Relâche.

BEAUBOURG (salle Garance) (42-78-37-29)
Cycle de cinéma brésilien

MERCREDI 14 OCTOBRE

14 h 30, Brasilianas n° 5, d'H. Mauro ; Osso, Amor e Papagaios, de C. Mémolo Jr et C. A. de Souza Barros ; 17 h 30, 1968 ; Cancer, de Glauber Rocha ; 20 h 30, A Porta do Céu, de Djalma Limongi Batista ; A Falecida, de L. Hirszman.

JEUDI 15 OCTOBRE

14 h 30 : Imagraçao Racial, de P. Cesar Saraceni ; Memoria de Helena, de David Neves ; 17 h 30, Mito e Metamorfose das Maes Nagô, de Juana Elbein dos Santos ; Lucia McCartney, de David Neves ; 20 h 30, A Pedra da Riqueza, de Vladimir de Carvalho ; Têtes coupées, de Glauber Rocha.

VENDREDI 16 OCTOBRE

14 h 30, O Guesa, de Sergio Santeiro ; Muito Prazer, de David Neves ; 17 h 30, Diveroes Solitarias, de Wilson Barros ; Luz del Fuego, de David Neves ; 20 h 30, Terceiros Infancia, d'Aloysio Raulino ; le Lion à sept têtes (Der Leone Have Sept Cabeças), de G. Rocha.

SAMEDI 17 OCTOBRE

14 h 30, Brasilia segundo Feldman, de Vladimir de Carvalho ; Fulaninha, de David Neves ; 17 h 30, Sao Bernardo, de Leon Hirszman ; 20 h 30, Chapeleiros, d'Adrian Cooper ; O Rei da Noite, d'Hector Babenco.

DIMANCHE 18 OCTOBRE

14 h 30, Meouw, de Marcos Magalhaes ; Na Estrada da Vida, de Nelson Pereira dos Santos ; 17 h 30, Bla Bla Bla, d'Andrea Tonacci ; Nem Tudo é Verdade, de Rogerio Sganzerla ; 20 h 30, Eles Nao Usam Black-Tie, de Leon Hirszman.

LUNDI 19 OCTOBRE

14 h 30, Brasilianas n° 3, d'Humberto Mauro ; Estranho Encontro, de Walter Hugo Khoury ; 17 h 30, Claro, de Glauber Rocha ; 20 h 30, Lilian M., Relatorio Confidencial, de Carlos Reichenbach ; Filho Mato Eles ?, de Sergio Bianchi.

MARDI 20 OCTOBRE

Relâche.

Les exclusivités

AGENT TROUBLE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.o. et v.f. : Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; V.F. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33) h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

ANGEL HEART (°) (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (°) : (v.o.) Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

AU-DELA DU SOUVENIR (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT (Ang., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

LA BAMBA (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BARFLY (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Bastille, 11e (43-42-16-80). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOIRE ET DÉBOIRES (a., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Georges-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – V.f. Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA BONNE (°°) (It., v.o.) : George V, 8e (45-62-42-46). – V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CHAMP D'HONNEUR (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

CHANT DES SIRÈNES (Can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CHARLIE DINGO (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

COMÉDIE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Cinoches St-Germain, 6e (46-33-10-82).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07).

40ème ANNIVERSAIRE DE LA COMEDIE DE SAINT-ETIENNE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL

- ATAMEC
Crozet Fourneyron
- BENNES MARREL
Composants hydrauliques et équipements de poids lourds
- B.C.N.
Société de surveillance.
- B.S.N.
Emballage.
- CELDUC
Constructions électriques du Centre.
- CLAUDE (Société)
Fabrication de matériel d'éclairage.
- C.T.S.P.
Compagnie de transports et de service publics. Environnement et propreté des villes.
- COMINFOR
Société de services. Ingénierie en informatique.
- COURBON S.A
Automatisme et informatique industrielle.
- COURTAGE FRANCAIS D'ASSURANCES
- CREDIT IMMOBILIER DE ST-ETIENNE
Prêts, promotion immobilière.
- CREUSOT LOIRE INDUSTRIE
Division mécanique spécialisée.
- ETABLISSEMENT PIERRE DESGRANGES
Outillage de précision.
- ERICO
Specialiste de la connexion électrique.
- ETABLISSEMENT JULIEN FAURE
Fabrication soieries, galons, écussons.
- FOCAL/J.M. LAB
Haut-parleurs et enceintes haute fidelité.
- FORGES STEPHANOISES
SAM Outillage et Sidurgie.
- MARCELLE GRIFFON
Prêt-a-porter féminin.
- ETABLISSEMENTS GROUSSET
Décolletage, laminage, étirage.
- GUILLAUD SOIERIES
Fabricant de tissu soie naturelle haut de gamme pour vêtement féminin.
- G.S.T. Rhône-Alpes
Général de service téléphonique Rhône Alpes.

PARRAINE PAR
LA CAISSE D'EPARGNE DE ST-ETIENNE,
LE GROUPE CASINO,
LE "CLUB DES 40" ENTREPRISES DE LA LOIRE

OCTOBRE 87 40 COMEDIE DE SAINT-ETIENNE ANS

ET SUBVENTIONNE PAR
LA VILLE DE SAINT-ETIENNE,
LE CONSEIL GENERAL DE LA LOIRE, LA REGION RHONE ALPES ET
LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

- IMPRIMERIE IMPRILUX
- LAIT DU FOREZ
- ORLI
Spécialiste de l'informatique des industries de l'habillement.
- PYGAY
Salaisons.
- PRECISION STEPHANOISE
Mécanique de précision.
- PROSYN POLYANE HANDY-BAG
Société de transformation de plastiques.
- RIVOIRE VOYAGES
- ROCHE SAMUEL
Rubans, sangles industrielles
- SAMET
Chaudronnerie tôlerie.
- SCHLUMBERGER
*DOWELL SCHLUMBERGER
Cimentation et stimulation de puits de pétrole.
*SCHLUMBERGER
Fabrique de tests de circuits intégrés, mesure électronique*
- S.C.S. INFORMATIQUE
Société de conseil et de services, expertises, formation, traitement à façon.
- SONATE
Son lumière, location de matériel, animations
- STAS
Société de transports de l'agglomération Stéphanoise
- SYNDICAT GENERAL DES ENTREPRENEURS ET ARTISANS DU BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS DE LA LOIRE
- TADDUNI
Diffusion textile d'Europe.
- TELECOM
Direction opérationnelle de St-Etienne.
- THUASNE
Textile à usage médical et sportif.
- VERNEY CARRON
Fabrication d'armes, mécanique de précision
- ZENITH AVIATION GROUPE INTERTECHNIQUE
Equipement de système carburant, avions, hélicoptères, véhicules blindés, aéroports.

DU 12 AU 24 OCTOBRE 1987 - TEL 77 33 02 92

Spectacles

CINEMA

ENVOUTÉS (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). V.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

FLAG (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (43-59-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS 2 (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

LE JOURNAL D'UN FOU (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MALADIE D'AMOUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

MAN ON FIRE (A., v.o.), George V, 8e (45-62-41-46). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE MIRACULÉ (Fr.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE MOINE ET LA SORCIÈRE (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

MON CAS (Fr.), Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit. v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES FILMS NOUVEAUX

LES DEUX CROCODILES. Film français de J. Séria. Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

ET LA FEMME CRÉA L'HOMME... PARFAIT. Film américain de S. Seidelman. V.o. : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-94-50) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LA FOLLE HISTOIRE DE L'ESPACE. Film américain de Mel Brooks. V.o. : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA MORT D'EMPEDOCLE. Film français de J.-M. Straub et D. Huillet. Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TANT QU'IL Y AURA DES FEMMES. Film français de D. Kaminka : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WHAT A FLASH. Film français de J.-M. Barjol. Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LA VIEILLE QUIMBOISEUSE ET LE MAJORDOME. Film français de J.A. Laos. Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.) : V. Ang. : Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). — V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Latina, 4e (42-78-47-86).

PLATOON (*) (A, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.), Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07), Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Chine, v.o.) : Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

REQUIEM POUR UN MASSACRE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).

RICHARD ET COSIMA (Fr.-All.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

SOUL MAN (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (43-59-19-08).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

SPIRALE (Fr.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), h. sp.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TUER N'EST PAS JOUER (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Ang., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

WERTHER (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES YEUX NOIRS (It.-Sov., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40). — V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉÂTRE

SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

LA LOCANDIERA, Aubervilliers, Théâtre de la Commune (48-34-67-67), 20 h 30 (14).

ON NE BADINE PAS AVEC L'AMOUR, Maïakoff, Théâtre 71 (46-55-43-45), 20 h 30 (14).

DERNIERS CHAGRINS, Amandiers-Paris (43-66-42-17), 20 h 30 (14).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE, Studio des Champs-Elysées (47-23-35-10), 21 h (15).

PIANO PANIERS, Palais des glaces (46-07-49-93), 19 h (15).

Y A BON BAMBOULA, Paris-Villette (42-02-02-68), 21 h (16).

BRUMMEL A CAEN, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 (16).

CLYTEMNESTRE, Bastille (43-57-42-14), 21 h (17).

CRIMES DE CŒUR, Poinière (42-61-44-16), 20 h 30 (17).

SEMAINE DU JEUNE THÉÂTRE, Brétigy s/Orge, CC (60-84-38-68), 19 au 25.

LA DISPUTE, Ranelagh (42-88-64-44), 19 h (19).

ELVIRE/JOUVET, Athénée (47-42-67-81), 18 h 30 (20).

Hors Paris

BAYONNE, Ve Festival de Théâtre, du 20 au 24 octobre, avec des troupes espagnoles, catalanes, françaises ; les Bacchantes, par la Cuadra de Séville, les Divines Paroles, la Tempestad, et la première en France de Cronica civil par le Ballet-Théâtre de Valence. Du côté français, le Temps fort, le Théâtre des chimères, etc. Rens. : 59-25-70-60.

Les salles subventionnées

OPÉRA (42-42-57-50) : mer., à 19 h 30 : Magnificat ; jeu, ven., à 19 h 30 ; sam., à 14 h 30 et 20 h 30 : le Lac des cygnes.

SALLE FAVART (42-96-06-11) : jeu. et sam., à 19 h 30 : le Triptyque, de Puccini.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15) : au Théâtre de la Porte-Saint-Martin (lun.) : 20 h, sam. 14 h 30 et 20 h, dim. 14 h 30 : Dialogues des Carmélites ; à la salle Richelieu : mer., sam., mar., à 20 h 30 : Polyeucte ; lun., à 20 h 30 : les Femmes savantes ; jeu., à 20 h 30 : Turcaret ; ven. et dim., à 20 h 30 : Monsieur chasse ! ; au Théâtre Montparnasse, Grande Salle (lun.) : 21 h, sam., à 18 h 30 et 21 h 15, dim., à 15 h 30 : Autres horizons ; Petite-Montparnasse (lun.), 21 h, dim. à 15 h 30 : C'était hier.

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Foyer (sam., lun., mar.) mer., jeu., ven. à 14 h 30 et 20 h 30 ; dim. à 15 h et 20 h 30 (dern.) : Blancneuve, Grand Théâtre, relâche jusqu'au 31 octobre ; Théâtre Gémier (sam., lun.), mer., à 14 h 30 et 20 h 30, jeu., ven., à 20 h 30 ; dim., à 15 h et 20 h 30 (dern.) ; Cenerentola, de G. Rossini ; Aïda, acte II, de Verdi. Spectacles de marionnettes italiennes : mer., à 20 h 30 : le Chat botté (spectacle de marionnettes italiennes pour tout public).

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE (43-25-70-32) mer., 20 h 30 (dern.) : Gêneuse. Relâche jusqu'au 31 octobre.

PETIT ODÉON (43-25-70-32) 18 h 30 : Bréviaire d'amour d'un haltérophile ; relâche du 19 au 26 octobre.

TEP (43-64-80-80) (dim. soir, lun.), 20 h 30 + jeu. 19 h et dim. 15 h : Entre passions et prairie.

BEAUBOURG (42-77-12-33) (Mar.) Mer. de 14 h 30 à 16 h 30 : Métamorphoses ; Jeu., à 18 h 30 : Atelier d'écriture ; Ven., à 19 h : Michel Garneau ; Cinéma-Vidéo : Vidéo-Information (Mar.) : à 13 h, Computer club, réal. BBC ; 16 h, Long Bow, un village chinois, de C. Hinton. R. Gordon : 19 h, Malouines, histoire de trahison, de J. Denti ; Vidéo-Musique (mar.) : 13 h, la France des années 30, de R. Manthoulis ; 16 h, La Fanciulla des West, de Puccini ; 19 h, Manon, de Massenet ; Cinéma du Musée (lun., mar.) : 15 h, Happenings, de C. Oldenburg ; Salle Garance (42-78-37-29) : Cycle de cinéma brésilien : se reporter à la rubrique Cinéma/Cinémathèque ; Concerts/Animation : Lun., à 20 h 30 : Triptyque, de D. Likoudys. Musique de Xénakis. Dir. S. Gualda (Festival d'automne).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS, 20 h 30, dim., à 15 h : Récital Barbara ; (lun.) 20 h ; sam. et dim. à 14 h 30 et 20 h : Kabuki : 4 siècles de tradition populaire au Japon (traduction simultanée).

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) (lun.) mer., sam., mar., à 20 h 45 ; dim., à 17 h 30 : Baal ; jeu., ven., à 20 h 45, dim., à 14 h 30 : Dans la jungle des villes.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34) (jeu.), 20 h 30, dim. 16 h et lun. 19 h 30 : Iphigénie.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), à la Piscine Deligny, 25, quai Anatole-France (75007 Paris) ; sam., à 20 h 30, dim., à 15 h : Marionnettes sur eau du Vietnam ; 101, boulevard Raspail (45-44-72-30) : Jeu. et Ven., à 20 h 30 : dans le cadre de « Pleins feux sur le Japon » : Saburo Teshigawara : le Bras du ciel bleu.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60) : Ouverture le 7 janvier 1988 avec le Public, pièce de F.G. Lorca.

Les festivals d'automne

FESTIVAL DE SCEAUX
(46-60-87-79)
Voir régions parisiennes.

IIe AUTOMNE MUSICAL DE MELUN-SENART
(60-60-58-14)
Voir régions parisiennes.

FESTIVAL D'AUTOMNE
(42-96-12-27)

Atelier (D. soir, L.) 21 h, Dim 15 h : Le Récit de la servante Zerlina.

Bastille (D. soir) 21 h, Dim 17 h : Mystère Bouffe (dern. le 14).

Centre Georges Pompidou (D. soir, Mar) 20 h 30, Dim 16 h : le Triptyque (à partir du 19).

Chaillot : 20 h 30, Mer + 14 h 30, Dim 15 h : Cenerentola Aïda (dern. le 18). Le 20, 20 h 30 : Le Chat botté : Mar., J., V. 14 h 30 ; mar, J., V., S. 20 h 30 ; Dim. 15 h : Blancneuve (dern. le 18).

Théâtres des Amandiers, Nanterre : les 14, 15, 16, 17, 20 h 30 : La Serva Amorosa.

Théâtre de la Commune, Aubervilliers (D. soir, L.) 20 h 30, Dim 16 h 30 : La Locandiera (*af* le 14).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

ALAIN SARDE

LES DEUX CROCODILES

JEAN-PIERRE MARIELLE — JEAN CARMET

un film de JOEL SERIA

caïman délirant

4 REPRESENTATIONS EXCEPTIONNELLES

LUCA RONCONI

LA SERVA AMOROSA

DE CARLO GOLDONI

Festival d'automne à Paris 1987

ANNAMARIA GUARNIERI

PAOLA BACCI. RICCARDO BINI. CLAUDIO CARINI. ANGELO JOKARIS. DANIELA MARGHERITA. FRANCO MEZZERA. GIANCARLO PRATI. ELIO VELLER. LUCIANO VIRGILIO. VIRGILIO ZERNITZ.

PRODUCTION AUDAC AVEC LE SOUTIEN DE BUITONI. CASSA DI RISPARMIO DI PERUGIA. AVEC L'AIDE DES MINISTERES ITALIENS DES AFFAIRES ETRANGERES DU TOURISME ET DU SPECTACLE. D'AIR FRANCE ET DE LA BANQUE WORMS.

14. 15. 16. 17 OCTOBRE 20 H 30

THEATRE DES AMANDIERS-NANTERRE

LOCATION

AU THEATRE ET PAR TELEPHONE AU FESTIVAL D'AUTOMNE 42 96 96 94

Théâtre de la Bastille 43 57 42 14

SUZUKI COMPANY OF TOGA

APRÈS "LES TROYENNES"

L'immense Kayoko Shiraishi dans

CLYTEMNESTRE

D'après Eschyle et Euripide

Adaptation et mise en scène de Tadashi Suzuki

Dans le cadre de

PLEINS FEUX SUR LE JAPON PARIS 1987

COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES DE MITSUI

ATTENTION 8 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES LES

17-18-20-21-22-23-24-25 OCT 21 h

MUSÉE DE L'HOMME

Palais de Chaillot

Exposition du cinquantenaire

ANCIEN PÉROU

Vie, pouvoir et mort

t.l.j. sf mardi de 9 h 45 à 17 h 15

DU 6 MAI AU 31 JANVIER

ATHÉNÉE

13 OCTOBRE 28 NOVEMBRE

MARIVAUX

PHILIPPE ADRIEN

LES ACTEURS DE BONNE FOI

LA MEPRISE

LOC. AGENCES • FNAC • THEATRE

47 42 07 27

CRETEIL Maison des Arts

48 99 94 50

Métro Créteil-Préfecture

location : FNAC

du 10 octobre au 6 novembre

LA MISSION

d'Heiner Müller

par le Théâtre Varia de Bruxelles

MAISON DE LA POÉSIE

Association subventionnée par la Ville de Paris

101, rue Rambuteau (1er) – Mo Halles – Tél. : 42-36-27-53

L'EMPEREUR S'APPELLE DROMADAIRE

Conçu et joué par Isa MERCURE et Gilles GUILLOT. Spect. pour tous publics, à partir de 7 ans

Les mercredis 14, 21, 28 oct., 4 nov., à 18 h, les 15, 16, 17, 20, 23, 27 oct., 3 nov., à 20 h 30

CRETEIL Maison des Arts

48 99 94 50

Métro Créteil-Préfecture

location : FNAC

27, 29, 31 Octobre

Opéra de Nancy et de Lorraine

OTELLO de VERDI

Mise en scène : Maguy Marin

Direction : Jérôme Kaltenbach

Orchestre National d'Ile-de-France

AUBERVILLIERS

6 octobre — 15 novembre

GROUPE TSE

Festival d'automne à Paris

LA LOCANDIERA

Carlo Goldoni

Adaptation : Jean-Louis CURTIS

Mise en scène : Alfredo ARIAS

avec

Adriana Asti, Jean-Marc Bory, Christine Citti, Michel Duchaussoy, Michel Gudin, Didier Guedj, Liliane Rovère, Bernard Waver

THEATRE DE LA COMMUNE

Loc. 48 34 67 67 et FNAC

A partir du 7 octobre

FUEGOS

Un film français réalisé par Alfredo Arias

au Cinéma L'EPÉE DE BOIS - 43 37 57 47

NOUVELLE VISION !

MANUEL DE POÉSIE MATHÉMATIQUE

LA PYRAMIDE SPIRITUELLE PAR LA CONCEPTION DE L'EAU

21 illustrations

YOSHIKO

平沢淑子

Pyramide par hexagramme

Préface : A. Pleyre DE MANDIARGUES

Conseiller scientifique : M. MASARU, physicien

Edité par

CENTRE CULTUREL D'EGYPTE

111, bd Saint-Michel – 75005 PARIS

Renseignements : tél. : 43-21-46-08

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Spectacles

THEATRE

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17) (D., L.) 20 h 30 : Derniers chagrins.
ANTOINE (42-08-77-71) (D. soir, L.) 20 h 45 ; sam. à 18 h et 21 h ; dim. à 15 h 30 et 20 h 45 : la Taupe.
ARCANE (43-38-19-70) (J.) 20 h 30 : Vous avez dit Offenbach.
ARTISTIC ATHEVAINS (43-79-06-18) (D. soir, Mer.) 20 h 30, dim. 16 h : Elle lui dirait dans l'île.
ARTS-HEBERTOT (43-87-23-23) (D. soir, L.) 21 h, sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : Une chambre sur la Dordogne.
ATELIER (46-06-49-24) (D. soir, L.) 21 h, mat. dim. 15 h : le Récit de la servante Zerline (Fest. d'automne).
ATHÉNÉE (47-42-67-27) I (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : les Acteurs de bonne foi. II : mar., mer., jeu., ven. 18 h 30, sam. 21 h : Fragments de théâtre I et II.
BASTILLE (43-57-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim. 15 h 30 : l'Hypothèse (D. soir) 21 h, dim. 17 h : Mystère bouffe (dern. le 14) (Fest. d'automne). A partir du 17 : Clytemnestre.
BOUFFES DU NORD (48-04-74-77) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 16 h : Dom Juan.
BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) (L.) 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 30, mat. dim. à 15 h 30 : l'Excès contraire.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-03-35) (L.), 20 h : Bambino Bambino.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (D., L.), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h : Derec.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Tempête (43-28-36-36) jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 16 h : Aller-retour (dern. le 17). **Théâtre du Soleil** (43-74-24-08) mer., jeu., ven., sam. 18 h 30 ; dim. 15 h 30 : l'Indiade ou l'Inde de leurs rêves.
CENTRE MANDAPA (45-89-01-60) (D.) 20 h 30 : Macbeth/Le sommeil.
CENTRE MATHIS : les 15, 16 à 20 h ; le 17 à 17 h : Mysterium fantaisie.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69) Grand Théâtre (D., L., Mar.) 20 h 30 : Il Candelaio ou le Philosophe fessé. Galerie (D., L.) 20 h 30 : Barouf à Chioggia. **La Resserre** (D., L.), le 19 à 19 h, 20 h 30 : Bérénice.
COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) (L.), 21 h, sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Les dindons de la farce tranquille (à partir du 17).
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Casanova.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Fleur de cactus.
CONFLUENCES (43-87-71-05) mer., ven., sam. 20 h 30, jeu. 18 h, dim. 15 h : Jean Vilar la bataille de Chaillot.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Misanthrope.
DAUNOU (42-61-69 14) (Mer., D. soir) 21 h, dim. 15 h 30 : Monsieur Masure.
DIX HEURES (42-64-35-90) (D. soir) 20 h 15, dim. 16 h : Cul sec : 22 h 15 : Mumus.
EDGAR (43-20-85-11) (D.), 20 h 15 : les Babas cadres. 22 h + sam. 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.
ÉDOUARD VII-SACHA GUITRY (47-42-57-49) (L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Jeu de l'amour et du hasard.
ESPACE CARDIN (42-66-17-81) (D., L.) 20 h 30 : Normal Heart.
ESSAION (42-78-46-42) (D., L.) 19 h : Illuminations ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : Poésie et absolu.
FONTAINE (48-74-74-40) (D., L.) 21 h, sam. 20 h, 22 h : Au secours, tout va bien ; les Inconnus.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h 30 et 21 h 15 : l'Eloignement.
GALERIE 55 (43-26-63-51) (D., L.), 21 h : Bretayal (en anglais).
GAVEAU (45-63-20-30) (D., L.) 19 h, sam. 15 h 30 : La petite chatte est morte.
GRAND EDGAR (43-20-90-09). I. : (D.) 20 h 15 : Palier de crabes ; (D.) 22 h : Carmen Cru.
GRÉVIN (42-46-84-47) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne : Arthur.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h : le Lutin aux rubans ; 22 h 15 : Egarement.
GYMNASE (42-46-79-79) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Madame Sans-Gêne.
HUCHETTE (43-26-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Lettre d'une inconnue.
KIRON (43-73-50-25) 19 h, dim. 18 h 30 : Les mottes des ravins sont douces à sa dépouille.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99) (D. soir, L.) 21 h, dim. 15 h : Première jeunesse.
LIERRE THÉATRE (45-86-55-83) 20 h 30 : Hommage aux jeunes hommes chics.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) (D.) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : le Métro fantôme (dern. le 17) ; II. 20 h : le Petit Prince.
MADELEINE (42-65-07-09) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : les Pieds dans l'eau.
MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53) (D., L.) 20 h 30 : l'Empereur s'appelle Dromadaire.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30) 20 h 30 : Komachi Fuden (à partir du 21).
MARAIS (42-78-03-53) (D.), 20 h 30 : En famille, on s'arrange toujours.
MARIE-STUART (45-80-17-80) (D., L.), 20 h 15 : Lady Straus ; 22 h : Sexfart.
MARIGNY (42-56-04-41) (D. soir, L.) 20 h, mat. dim. 15 h : Kean. Petite salle (42-25-20-74) (D. soir, L.) 21 h, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h : la Mentenose.
MATHURINS (42-65-90-00) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h 30 : l'Idiot.
MÉNAGERIE DE VERRE (42-06-37-44) 21 h 15 : R. Furieux.
MICHEL (42-65-35-02) (D. soir, L.) 21 h 15, sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22) (D., L.) 20 h 30, sam. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.
MODERNE (48-74-16-82) (D. soir) 18 h 30, lun. 20 h 30 : Hamlet ; (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : J. Mailhot.
MOGADOR (42-85-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Cabaret.
MONTPARNASSE (43-22-77-74) Grande salle (D. soir, L.) 20 h 45 ; mat. dim. 15 h 30 : Autres Horizons. Petite salle (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : C'était hier.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) (D., L.), 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h 30 : Hello and goodbye.
ŒUVRE (48-74-47-36) (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : Léopold le bien-aimé.
PALAIS DES GLACES (46-07-49-93) (Mer. D. soir) 20 h 30, dim. 15 h : Manoe ; 18 h 30 : Kleen.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h : l'Hurluberlu ; le 19, à 20 h 30 : Splendeurs et servitudes des séducteurs.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-10) mar., ven., sam. 20 h 30 ; mer., dim. 14 h ; dim. 17 h 30 ; sam. 15 h : l'Affaire du courrier de Lyon.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h 30 : Y'a bon bamboula (à partir du 16).
PLAINE (42-50-15-65) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : la Chasse aux corbeaux.
POCHE MONTPARNASSE (45-48-92-97) (D., L.) 19 h : Variations sur le canard : (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : Reine mère.
POTINIÈRE (42-61-44-16) (D. soir, L.), 19 h, dim. 17 h 30 : Crimes de cœur (à partir du 17).
RANELAGH (42-88-64-44) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : Buffo ; (L.) 19 h, dim. 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
RENAISSANCE (42-08-18-50) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Un jardin en désordre.
ROSEAU THÉATRE (42-71-30-20) (D. soir) 20 h 30, dim. 17 h : T. Williams (dern. le 20).
SAINT-GEORGES (48-78-63-47) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 15 h : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) (D., L.) 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93) (D., L.) 20 h : Jango Edwards.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10) (D. soir, L.) dim. 15 h 30 : le Baiser de la femme-araignée (à partir du 15).
STUDIO LE REGARD DU CYGNE (45-49-29-01) (D.) 20 h 45 : La faim.
TAI THÉATRE (42-78-10-79) I. : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Etranger ; lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : l'Ecume des jours ; lun., mar. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h : Huis clos ; jeu., ven., sam. 18 h, lun. 22 h : Voix off (dern. le 24) : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : La métamorphose.
THÉATRE DE FORTUNE (43-56-76-34) le 16, 21 h : Ça licencie chez Boudin frères.
THÉATRE DE PARIS (48-74-16-82) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Capitaine Fracasse.
THÉATRE DE PARIS-CENTRE (42-60-20-24), jeu., ven., sam., 21 h 15 : l'Amour triste.
THÉATRE DES ATELIERS (45-41-46-54) (D., L., Mar.) 20 h 30 : le Quotidien extraordinaire.
THÉATRE DES DÉCHARGEURS (42-36-00-02) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h 30 : l'Étonnante Famille Brontë.
THÉATRE DU ROND-POINT BARRAULT-RENAUD (42-56-70-70), I : (D. soir, L.), 21 h, dim. 15 h : J.-J. Rousseau ; (D., L.) 18 h 30 : Voix de S. Beckett ; II : (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : Dom Juan.
THÉATRE 14 (45-45-49-77) (D. soir, L.) 20 h 45, dim. 17 h : L'homme qui savait.
T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) (Mer., D.) 21 h + sam. 17 h, dim. 15 h : la Madeleine Proust à Paris (dern. le 17), la Descente d'Orphée (à partir du 22).
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40) (D.) 19 h : Violons dingues.
TOURTOUR (48-87-82-48) (D., L.), 19 h : Un cœur sous une soutane ; 20 h 30 : le Sous-sol.
VARIÉTÉS (42-33-09-92) (D., L.), 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

En région parisienne

ANDILLY, Maison pour tous (34-12-85-89), le 17 à 15 h : Tu viens jouer avec moi.
ANTONY, Théâtre Firmin-Gémier (46-66-02-74), le 17 à 20 h 30 : Phèdre. Auditorium, le 16 à 20 h 30 : Sixième Festival international de violoncelle : P. Bonfil, M. Stilz (Florentz) ; le 17 à 20 h 30 : P. Tortelier (violon), J. Hubeau (piano) (Brahms, Debussy) ; le 18 à 18 h : Jeunes espoirs de l'école française de violoncelle.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (48-34-67-67) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. à 15 h : la Locandiera.
AULNAY-SOUS-BOIS, Espace J.-Prévert (48-68-00-22), le 16 à 21 h : Bonsoir Maman.
BAGNEUX, Théâtre Victor-Hugo (46-63-10-54), le 16 à 20 h 30 : Pep Bou.
BAGNOLET, Atem (43-64-77-18) (D. soir), 21 h, dim. à 17 h : Mobilier urbain.
BEZONS, Théâtre (39-82-20-88), le 17 à 21 h : Grand Fest-Noz.
BOBIGNY, Maison de la culture (48-31-11-45) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : le Radeau de la mort.
BOURG-LA-REINE, Eglise (46-63-76-96), le 14 à 21 h : Ensemble Tallis Scholars (Musiques sacrées à la chapelle royale de Louis XII).
BRÉTIGNY-SUR-ORGE, CC (60-84-38-68), du 19 au 25 : Semaine du Jeune Théâtre, le 19 à 21 h : Délire à deux ; le 20 à 18 h 30 : Capriccio ; 22 h : La prochaine fois, je vous le chanterai.
CERGY-PONTOISE, Théâtre des Arts (30-32-79-00), les 16, 17, 18 à 21 h : Ce qui reste d'un Rembrandt...
CHARENTON-LE-PONT, Théâtre (43-68-55-81), le 14 à 20 h 45 : Ballet folklorique de Mexico.
CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), le 18 à 15 h : les Tambours du Burundi.
CHEVILLY-LARUE, CC (46-86-54-48), le 18 à 16 h : Orchestre Médicis, Chœur P. Marco (Vivaldi).
CLICHY-LA GARENNE, Cabaret du Temps des cerises (48-24-44-16), jeu. 14 h, ven., sam. à 20 h 45, dim. à 15 h : Visages. **Théâtre Rutebeuf** (42-70-96-76), le 17 à 21 h : Ballet national polonais.
COLOMBES, MJC (47-82-42-70), le 17 à 20 h 30 : Mosalini, Boyeldieu, Carafini.
CORBEIL-ESSONNES, CAC (30-89-00-72), le 16 à 20 h 45 : Rian de Wael.
CRÉTEIL, CC (44-25-44-36), le 16 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France (Berlioz, Beethoven).
CRÉTEIL, Maison de la culture (48-99-94-50) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. à 15 h 30 : la Mission.
ÉLANCOURT, Pollen CAC (30-62-82-81), les 15, 16, 17, à 21 h ; le 18 à 15 h : O.A.N.I.
ENGHIEN, Théâtre (34-12-90-00), le 17 à 20 h 45 : Ensemble Soulko ; les 15, 16 à 14 h 30 : Poil de Carotte. **Casino** (34-12-85-89), le 18 à 16 h : le Candelaio.
ERMONT, Théâtre (34-15-09-48), le 17 à 21 h : Simone Weil 1909-1943.
ÉVRY, Hexagone (64-97-30-31), le 16 à 20 h 30 : P. Conte.
FONTENAY-AUX-ROSES, Théâtre (46-61-30-03), le 17 à 20 h 30 : Giselle.
FONTENAY-LE-FLEURI, Théâtre (34-60-20-65), le 18 à 17 h : P. Desproges.
FRANCONVILLE, CC (34-13-54-96), le 16 à 21 h : Camping sauvage.
ISSY-LES-MOULINEAUX, Fahrenheit (45-54-67-28), le 15 à 21 h : Chérie noire, Mano Negra ; le 16 à 21 h : Tell me more, Insane Again ; le 17 à 21 h : Manifesto, Girls in Love, Poupée vinyle. **Théâtre** (46-42-70-91), le 16 à 20 h 30 : F. Meyer-Wolff. (basse). MC Laroche (piano) (Brahms, Zemlinsky, Ravel).
IGNY, MJC J.-Vilar (69-41-23-77), le 16 à 21 h : Trio d'argent (Mozart, Devienne).
LES MUREAUX, église Saint-Pierre (34-74-21-83), le 18 à 17 h : Orchestre et Chorale P. Kuentz (Mozart). **CC** (30-99-92-12), le 17 à 20 h 30 : J.-L. Aubert N'Ko.
LES ULIS, Centre R.-Vinci (69-07-65-53), les 16, 17 à 20 h 30 : Théâtre Pluriel.
LEVALLOIS, Petit Théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Au large de l'hiver. **Académie musicale** (42-70-83-84), le 17 à 20 h 30 : R. Fosseque Big Band.
MALAKOFF, Théâtre 71 (46-55-43-45) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. à 18 h : On ne badine pas avec l'amour.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : le Serva amoroso (dern. le 17). **Auditorium Ravel** (47-74-93-19) (D. soir) à 20 h 30, Dim. 15 h : Comme à la foire.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (42-43-00-59) (D. soir, Mer. J.) à 20 h 30, dim. 16 : la Conjecture de Babel (jusqu'au 27 oct.).
VINCENNES, Théâtre d'animation (43-65-44-41) J. V. à 20 h 30 : l'Echelle. **Théâtre D.-Sorano** (43-68-28-91) J. V. S. à 19 h 30 : Aucun dollar ou la fin du Victor. **Tour du Village** (43-65-63-63) J. V. S. à 20 h 30 : Exercices de signes. **Eglise Notre-Dame** (43-74-12-35) le 16 à 20 h 30 : Ensemble A sei voci, ensemble Ludi Musici (musiques des obsèques royales d'Henri IV).

V.O. : UGC BIARRITZ • CINÉ BEAUBOURG LES HALLES • CLUNY PALACE • LA BASTILLE
V.F. : UGC BOULEVARDS • UGC MONTPARNASSE • UGC GOBELINS
CONVENTION ST CHARLES

Après "RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT"
...le nouveau film de Susan Seidelman

ET LA FEMME CRÉA L'HOMME... PARFAIT (MAKING MR. RIGHT)
JOHN MALKOVICH ANN MAGNUSON ANDREW MONDSHEIN ED LACHMAN
DAN ENRIGHT SUSAN SEIDELMAN FLOYD BYARS LAURIE FRANK
JOEL TUBER MIKE WISE SUSAN SEIDELMAN
ORION

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Le Monde sur minitel
CINEMA
PARIS-PROVINCE
Tous les programmes. Toutes les salles. Tous les horaires.
36.15 TAPEZ LEMONDE

70 m/m, v.o. Dolby stéréo : MARIGNAN PATHÉ – GEORGE V.
70 m/m, v.o. Dolby stéréo : *GAUMONT OPÉRA – *GAUMONT LES HALLES
*GAUMONT PARNASSE (Gaumont Rémi) – *GAUMONT ALESIA
HAUTEFEUILLE PATHÉ – SAINT MICHEL
14 JUILLET BEAUGRENELLE
35 m/m, v.f. Dolby stéréo : *GAUMONT CONVENTION – MONTPARNOS
FRANÇAIS PATHÉ – GAMBETTA – WEPLER PATHÉ – FAUVETTE
*GAUMONT EVRY – *GAUMONT OUEST-BOULOGNE
TRICYCLE ASNIÈRES – PATHÉ CHAMPIGNY
BELLE EPINE PATHÉ THIAIS – CYRANO VERSAILLES – REX POISSY
CZL ST GERMAIN – 4 TEMPS LA DÉFENSE – ARGENTEUIL
CLUB COLOMBES – LES ULIS ORSAY – VILLAGE NEUILLY
FRANÇAIS ENGHIEN – ARTEL MARNE – CARREFOUR PANTIN
PARINOR AULNAY

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... H. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS

RIVE DROITE

DARKOUM 42-96-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e — F. mardi	Spécialités MAROCAINES, TAGINES, COUSCOUS, MECHOUI. Cadre typique et raffiné. Déj. d'affaires et dîners. Accueil jusqu'à 23 h 30.
JOHN JAMESON 10, rue des Capucines, 2e — T.l.j. 40-15-00-30/40-15-08-08	Au 1er ét., le premier restaur. irlandais de Paris, déj., dîners, spécial. de saumon fumé et poissons d'Irlande, menu dégust. à 150 F net. Au rez-de-ch., KITTY O'SHEAS : « Le vrai pub irlandais », ambiance ts les soirs av. musiciens. Le plus gr choix de whiskies du monde. Jusq. 2 h du mat.
LE SARLADAIS F. sam. midi, dim. 2, rue de Vienne, 8e — 45-22-23-62	Déj., dîner j. 22 h. Cuisine PÉRIGOURDINE, CASSOULET, CONFIT, FOIE GRAS, CÈPES, MORILLES. Menu 180 F t.c. avec spécialités. CARTE 200-210 F.
LUDMILA PAVILLON RUSSE 47-20-60-69 45, rue François-1er, 8e — F. dim.	Le restaurant russe de TOUT-PARIS, dîners, soupers dans une ambiance russe avec LUDMILA et ses chanteurs-guitaristes.
TY COZ Fermé dim. et lundi soir 35, rue Saint-Georges, 9e — 48-78-42-95	OUVERT LUNDI MIDI pour vos REPAS D'AFFAIRES, POISSONS, CRÊPES, GALETTES. J. 23 h. TY COZ A LYON (1er), 15, rue Royale. 78-27-36-29.
L'ATLANTIQUE 42-08-27-20 51, bd Magenta, 10e — F. dim.	Près de la gare de l'Est : les plaisirs de la mer « cordon bleu de France 86 ». Fruits de mer. Poissons fins. Langouste en vivier. Menu gastronomique. 149 F net.
CLOSERIE SARLADAISE 43-46-88-07 94, bd Diderot, 12e — F. dim. soir et lundi	SPÉCIALITÉS DU PÉRIGORD Déjeuners d'affaires - Dîners - Salon pour groupes
LE PRESBOURG 45-00-24-77 3, av. de la Gde-Armée, 16e — Ts les jrs	Accueil NON STOP jusqu'à 1 h du matin. Une table gastron., avec vue sur l'Arc de Triomphe, que tout Parisien se doit de découvrir. Plats du terroir. Fruits de mer. Poissons fins. Langoustes et homards du vivier. Terr. Déj. d'aff. Menu à 92 F + carte.
L'ORÉE DU BOIS 47-47-92-50 Porte Maillot, Bois de Boulogne. T.l.j.	Menu 195 F. Huîtres à discrétion, foie gras de canard frais, saumon fumé. DINERS DANSANTS, SPECTACLE AVEC ORCHESTRE. Menu à 300 F « MEPHISTO » offert (jeudi, vendredi, samedi). Séminaires, banquets, réception de 10 à 800 personnes, parking.
ANNICK et FRANCIS VALLOT au SANTENAY 75, avenue Niel, 17e — 42-27-88-44	Près de l'Etoile. Décor Napoléon III. Menu à 230 F net, vin et serv. comp. Salon particulier. Spéc. de poissons. Déjeuners d'affaires. Dîners aux chandelles. F. dim. soir et lundi.
EL PICADOR Ouv. du mer. au dim. soir 80, bd des Batignolles, 17e — 43-87-28-87	Déj. dîner j. 22 h 30. SPÉC. ESPAGNOLES et FRANÇAISES Paella, zarzuela, gambas, bacalao, calamares tinta. Env. 170 F. Formule 120 F avec spécialités.

RIVE GAUCHE

AUBERGE DES DEUX SIGNES T.l.j. 46, rue Galande, 5e — 43-25-46-56 et 00-46	« LE DEUX SIGNES NOUVEAU est arrivé ». Menu à 150 F. Prix moyen à la carte 350 F TTC. Salon de 20 à 80 personnes. Carte de musique. Parking rues Lagrange et Notre-Dame.
CHEZ FRANÇOISE 47-05-49-03 Aérogare des Invalides, 7e — F. dim. soir et lundi soir	Toujours son MENU PARLEMENTAIRE à 120 F, service compris. Parking assuré devant le restaurant : face au n° 2, rue Faber.
LE BOMBAY MAHAL 43-25-12-84 15, rue Jules-Chaplain, 6e — F. lundi	Jusq. 23 h 30. Carrefour Montparnasse-Raspail-Bréa, un des meilleurs TANDOORI - CURRY - BIRYANI. Menu : midi 63 F, le soir 110 F.
RESTAURANT THOUMIEUX 47-05-49-75 79, rue Saint-Dominique, 7e	Spécialité de confit de canard et de cassoulet au confit de canard. Service jusqu'à 22 h 30. Ouvert dimanche. Fermé lundi.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LA TOUR D'ARGENT
NOUVEAU DÉCOR
VUE PANORAMIQUE – JARDIN D'HIVER.
Poissons et plats traditionnels.
BANC D'HUITRES TOUTE L'ANNÉE.
T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures du matin.
6, place de la Bastille, 43-42-90-32.

DINERS-SPECTACLES

EL BURRIQUITO 47-00-90-79 44, bd Voltaire, 11e — T.l.j. jusqu'à 4 h du mat.	DEJEUNER-DINER. Spectacle espagnol. Ambiance typique avec musiciens et chanteurs. Spécialités PAELLA- PARILLADA. Banquets, réception.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 14 octobre

TF 1

20.30 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Gilbert Bécaud, Carlos, Terence Trent d'Arby, Laurent Voulzy, France Gall, Roland Giraud, le groupe Léopold Nord et vous, Blues Trottoir et Gino Vanelli. **22.20 Magazine : Super Sexy.** De Pascale Breugnot. Sommaire : Bronzage ; Test-speakerines ; Taxi de nuit ; Sondage Sexpress ; Astrosex ; Les hommes *sont-ils des mufles* ; jeu ; strip-tease. **23.20 Boxe.** Championnat d'Europe des poids coq en direct de Cagliari *(Sardaigne). Louis Gomis* (FR) contre Maurizio Lupino (It.) Commentaire : Thierry Roland. ***0.10 Journal. La Bourse.*** **0.30 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

19.55 Football : Championnat d'Europe. France-Norvège (1re mi-temps). **20.45 INC.** Qu'est-ce qu'un consommateur ? **21.00 Football : France-Norvège.** (2e mi-temps). **21.50 Documentaire : Parlez-moi d'histoire.** Jean d'Ormesson raconte l'histoire à travers les femmes. 1. Juliette Récamier : La belle des belles. **23.00 Informations : 24 h sur l'A 2. 23.30 Histoires courtes :** Pas ce soir, je suis attaché au radiateur, de Brigitte Delpech.

FR 3

20.35 Théâtre : l'Avare. Comédie en cinq actes de Molière ; mise en scène de Jean Vilar. Avec Jean Vilar, Rosy Varte, Jean-Pierre Cassel, Christiane Minazzoli, Jean-Paul Moulinot, J.-F. Rémy. **22.40 Journal. 23.00 Magazine : Océaniques.** Laurence Olivier : une vie, de Bob Bee (2e partie). Cette émission a obtenu en 1982 le Prix du meilleur documentaire de télévision au British Academy Awards. **0.25 Musiques, musique.** Prélude : Les sons et les *parfums* tournent dans l'air du soir, de Debussy, par Pascal Roge, piano.

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : Du sang sur la Tamise ■ *Film américain* de John Mackenzie (1979). Avec Bob Hoskins, Helen Mirren, Eddie Constantine, Dave King, Bryan Marshall. **22.55** *Flash* d'informations. **23.00 Cinéma : la Conquête de la Terre** □ Film américain de Sidney Hayers (1980). Avec Kent *McCord, Barry Van Dycke, Robyn Douglas.* **0.35 Cinéma : Zelig** ■■ Film américain de Woody Allen. (1983) Avec *Woody Allen, Mia Farrow, Sol Lomita, Stéphanie Farrow,* Will Holt. **1.50 Magazine : Vidéoplaisir. 2.20 Série : Les monstres.**

LA 5

20.30 Variétés : Collaricocoshow. Emission de Stéphane Collaro. Avec Julien Clerc, Philippe Lavil, Jocelyne Beroard, Jean-Louis Aubert et Co. **21.45 Série : La loi de Los Angeles. 22.35 Série : Arabesque.** Mission non accomplie. **23.35 Série : Le renard.** Coupe sombre. **0.25 Série : Max la menace. 1.10 Série : Les chevaliers du ciel. 1.40 Feuilleton : Le temps des copains. 2.05 Série : La cloche tibétaine.** Les *chevaux de fer (rediff.).*

M 6

20.30 Série : Dynastie. *La peur du passé.* ***21.20 Série : Falcon Crest.*** Promesse manquée. **22.10 Journal. 22.20 Météo. 22.25 Série : Les espions.** *Cuisine à la turque.* ***23.15 Magazine : Club 6.*** De Pierre Bouteiller. Avec Augustin Dumay *(violoncelliste), Denise Tual (écrivain), Roland Giraud* et Fiona Gélin. **0.00 Série : Les têtes brûlées.** Stratagème. ***0.50 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Clip des clips.*** Le chouchou de la semaine : Jeanne Mas.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Quatrième Festival international des fran*cophonies à Limoges.* **21.30 Musique : Meredith Monk.** Concert enregistré le 24 octobre 1986 au Théâtre de Gennevilliers. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les infirmières. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Louis des Invalides) : *Les vêpres de la Vierge, de Charpentier,* par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. Jean-Claude Malgoire. **23.07 Jazz club.** *En direct du Sunset.*

Jeudi 15 octobre

TF 1

14.45 Variétés : La chance aux chansons. Emission de Pascal Sevran. Avec Yvette Giraud. **15.35 Quarté à Evry. 15.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Un chat parmi les pigeons. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Magazine : Panique sur le 16.** Animé par Christophe Dechavanne. Mode, littérature, cinéma, théâtre, revue de presse et rubriques insolites. Avec Chris Isaak, Julie Pietri, Dyva, Au bonheur des dames, Terence Trent d'Arby. **18.00 Série : Mannix.** Jeux de *fantômes.* **19.00 Feuilleton : Santa Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.27 Tapis vert. 20.30 Série : Chahut-bahut.** De Jean Sagols. Avec Jacques Dufilho, François Domange, *Jean Vigny, Arielle Semenoff, Catherine Lachens. (5e et 6e* épisode.) **22.20 Programme non communiqué.** Le magazine de Christine Ockrent, Le monde en face initialement prévu est reporté le 29 octobre. **23.40 Journal et Bourse. 23.58 Permission de minuit.** Emission de Frédéric Mitterrand et Jérôme Garcin.

A 2

13.45 Magazine : Domicile A2. De Liliane Bordoni, présenté par Marc Besson. Avec pour la partie variétés : le groupe Raga, le groupe Léopold Nord et Vous, Richard Cocciante ; à 13.50, feuilleton : L'aigle et le vautour (5e épisode). **15.30 Feuilleton : Rue Carnot. 16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Domicile A2** (suite). **17.15 Récré A2.** *Mimi Cracra ; Récré à l'Opéra : L'enfant et les sortilèges,* de Ravel ; Lire, lire, lire ; Le sourire du dragon. **18.00 Série :** *Ma sorcière bien-aimée.* Cosmos cotillon. ***18.25 Jeu : Des chiffres et des lettres.*** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. *5e* grand tournoi, demi-finale, en direct de Nîmes. **20.00 Journal. 20.30 INC.** Essai autoradios à cassettes. **20.35 Cinéma : Les bronzés font du ski** ■ Film français de Patrice Leconte (1979). Avec Josiane Balasko, Gérard Jugnot, Marie-Anne Chazel, Christian Clavier, Michel Blanc, Thierry Lhermitte. **21.55 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder et François Debré, présenté par *Bernard Rapp.* Au sommaire : Les milliardaires. Qui sont les Français les plus riches et comment faire fortune ? Les cours de la première *école européenne de personnel de maison.* **23.30 Informations : 24 h sur l'A 2. 0.00 Série : Brigade criminelle.** Drôle de match (rediff.).

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. Avec : Jean-Claude Adida, Pablo Master, Claude Hagège et Claude Nicaud. **14.00 Magazine : Thalassa.** La fibre des mers (rediff.). **14.30 Documentaire : Un naturaliste en campagne.** Désert humide. **15.05 Série : Sur la piste du crime.** Le fléau. **16.00 Magazine : Dimension 3.** Freud, freudaines. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Feuilleton :** *Ne mangez pas les marguerites.* 4e épisode : Le monstre du sous-sol. **18.30 Feuilleton : La liberté Stéphanie.** 4e épisode. ***19.00 Le 19-20 de l'information.*** De 19.15 à 19.35, Actualités régionales. ▶ **20.35 Téléfilm : Le buvard à l'envers.** De *Pierre Boutron et Jean-Louis Comolli.* Avec François Perrot, Alain Doutey, Wojtek Pszoniak, Pascale Petit, Christiane Jean. **22.05 Journal. 22.30 Magazine :** *Océaniques.* Lutter pour la vie, de Robert Young. Anthropologue : Asen Balikci. *Les Netsiliks, derniers nomades du Grand Nord canadien.* **23.25 Musiques, musique.** Concerto pour orgue en sol mineur, de Haendel, par l'orchestre de chambre de la Radio-télévision luxembourgeoise.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : la Femme secrète ■ *Film français* de Sébastien Grall (1986). Avec Jacques Bonnaffé, Clémentine Célarié, Philippe Noiret, Vladmir Yordanoff. **15.35 Documentaire : L'été austral. 16.05 Cinéma : Tenue de soirée** ■■ *Film français* de Bertrand Blier (1985). Avec Gérard Depardieu, Michel Blanc, Miou-Miou, Bruno Cremer, Jean-Pierre Marielle. **17.25 Cabou cadin.** Denis la malice. **17.45 Série : Superman. 18.16 Mytho-Folies.** Avec Michel Galabru. **18.25 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.50 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Claude Pinoteau, Edith Butler, Michel Jazy. **19.22 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. **20.30 Cinéma : l'Affaire Savolta** ■ Film espagnol d'Antonio Drove (1978). Avec Charles Denner, Virginie Billetdoux, Pablo, Stefania Sandrelli, Ettore Manni, Omero Antonutti. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Big boss** □ Film *chinois (Hongkong)* de Lo Wei (1971). Avec *Bruce Lee,* Shih Kien. **23.45 Téléfilm : La vengeance de Tony Cimo.** De *Marc Daniels,* avec *Brad Davis, Roxanne Hart, William* Conrad. **1.15 Cinéma : Téréza, la femme qui aime les hommes.** Film français (classé X) de Michel *Barny (1985).* Avec Téréza Orlowski, Hans Moser, Gérard Luig, Joachim Zell. **2.30 Documentaire : Les allumés du sport.** Le marathon des sables : 200 kilomètres de désert à pied dans le Sud-Ouest marocain.

LA 5

13.35 Série : Les saintes chéries. ***14.10 Série :*** **Arsène Lupin.** Une femme contre Arsène Lupin. **15.30 Série : La grande vallée.** La dernière carte. **16.30 Série : Max la menace.** Perceur de coffres-forts. **18.05 Série : Hôtel.** Les ombres du passé (2e partie). **19.[illegible] Jeu : La porte magique. 19.30 5, rue du Théâtre.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Scrupules.** D'Alan J. Levi, avec Lindsay Wagner, Marie-France Pisier, Barry Bostwick (3e épisode). **22.15 Série : Capitaine Furillo.** Il était une fois. **23.10 Série : Lou Grant.** Le ghetto. ***0.05 Série :*** **Max la menace.** Perceur de coffres-forts (rediff.). **0.45 Série : Les chevaliers du ciel. 1.00 Feuilleton :** ***Le temps des copains. 1.25 Les cinq dernières minutes.*** Le pied à l'étrier (rediff.).

M 6

13.00 Série : Cher oncle Bill. La vedette (rediff.). **13.30 Variétés :** ***Chansons amour, chansons toujours.*** Invité : Marc Lavoine. **14.00 Côté corps, côté cœur. 14.30 Série : Marcus Welby.** *Suzy Lou.* ***15.20 25 images seconde.*** Savoir dénombrer les idées visuelles contenues dans un clip. **15.50 Jeu : Clip combat.** ***16.55 Hit, hit, hit, hourra !*** **17.05 Série : Les espions.** Lori. **18.00 Journal. 18.15 Météo. 18.20 Série : La petite maison dans la prairie.** Le retour (1re partie). **19.05 Série : Cher oncle Bill. 19.30 Série : Daktari.** Adieu Wameru. **20.24 Six minutes d'informations. 20.35 Série : Les têtes brûlées.** Stratagème (rediff.). **21.30 M6 M Magazine.** Les New-Yorkais de moins de trente ans ou le cinéma indépendant : Susan Seidelman, réalisatrice ; Patricia Rozema, une Canadienne à New-York : Abel *Ferrara et les monstres hollywoodiens : Stewart Granger,* Janet Leigh, Douglas Fairbanks junior. **22.10 Journal et météo.** ***22.30 Cinéma : Sindbad le marin*** ■ *Film américain* de Richard Wallace (1946). Avec Douglas Fairbanks junior, *Maureen O'Hara, Walter Slezak.* ***0.30 Magazine :*** **Club 6.** De Pierre Bouteiller, Claude Marty et Spécial Communication. ***1.15 Musique :*** **Boulevard des clips. *1.40* Clip des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique : Un jour an étranger, d'Eve Dessarre (dernière partie). **21.30 Musique : Eclectismes.** Les musiques innovatrices au fil de la création. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Les déménageurs. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné *les* 13 et 15 mars *1986* à Chicago) : Euryanthe, ouverture, de Weber ; Symphonie n° 5 de Rochberg ; Symphonie n° 2 en ut majeur, op. 61, de Schumann, par l'Orchestre symphonique de Chicago, dir. Georg Solti. **23.07 Club de la musique contemporaine.** Finlande : Nouvelle génération. Œuvres de Lindberg, Salonen, Hakola, Saariaho. **0.30 Mélodies.** Mélodies espagnoles.

Audience TV du 13 octobre 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.6	Santa Barbara 22.5	Actual. région. 5.2	Actual. région. 4.7	Nulle part 0.5	Porte magique 8.9	Oncle Bill 3.7
19 h 46	50.3	Roue fortune 27.7	Bon mot A2 2.6	Actual. région. 4.2	Nulle part 2.1	5, rue Théâtre 9.9	Dakteri 3.7
20 h 16	69.1	Journal 31.4	Journal 14.7	La classe 5.9	Nulle part 4.7	Journal 6.3	Dakteri 3.7
20 h 55	73.8	[illegible] 31.4	[illegible] 16.8	[illegible] 8.4	Nuit d'ivresse 3.7	[illegible] 12.0	Sergent Klems 4.7
22 h 05	68.6	[illegible] 36.6	[illegible] 17.8	[illegible] 6.8	[illegible] 0.0	Spencer 4.7	Mailleurs et valets 5.2
22 h 44	35.6	Ciné-Star 12.6	Mardi ciné 8.4	[illegible] 4.2	[illegible] 0.0	Spencer 8.4	Mailleurs et valets 3.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 143 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14 OCTOBRE 1987 A 0 HEURE TU

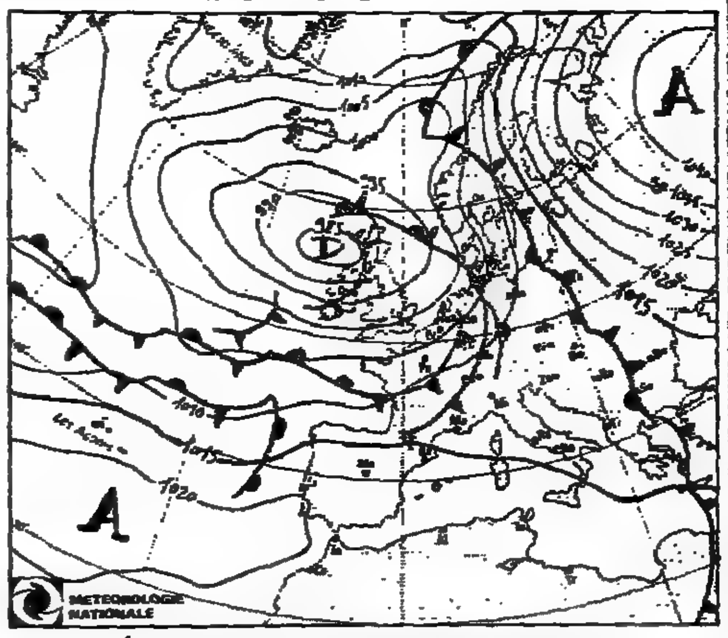

PRÉVISIONS POUR LE 16 OCTOBRE A 0 HEURE TU

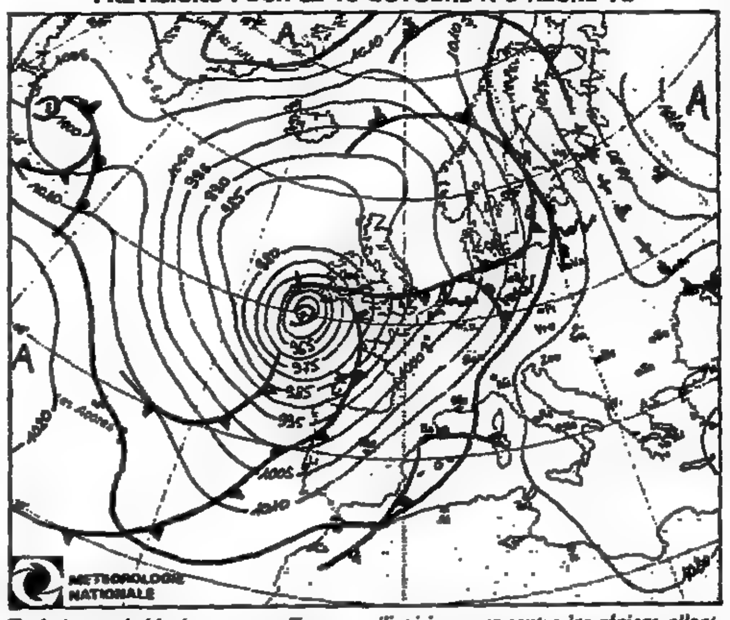

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 octobre à 0 h TU et le jeudi 15 octobre à 24 h TU.

Un vaste minimum dépressionnaire va venir se centrer sur les îles Britanniques d'où une recrudescence des pluies et des vents forts sur le nord-ouest du pays.

Jeudi, des vents forts, de l'ordre de 80 à 100 kilomètres/heure, souffleront dès le matin sur les côtes gasconnes. En cours de journée, ils s'étendront sur les côtes vendéennes et bretonnes, puis vers la Manche. En rafales, ils pourront atteindre 150 kilomètres/heure. Dans l'intérieur, sur toutes les régions allant de l'Aquitaine au Massif Central et au nord-est du pays, les vents seront moins violents mais pourront dépasser 100 kilomètres/heure en rafales.

Côté ciel, le temps sera couvert sur la majeure partie du pays avec des passages pluvieux qui n'épargneront guère que les régions allant des Pyrénées au sud-est du Massif Central et aux Alpes et à la Méditerranée.

Les températures seront en hausse. Les maximales varieront entre 15 et 20 degrés sur la moitié nord, entre 20 et 25 degrés sur la moitié sud.

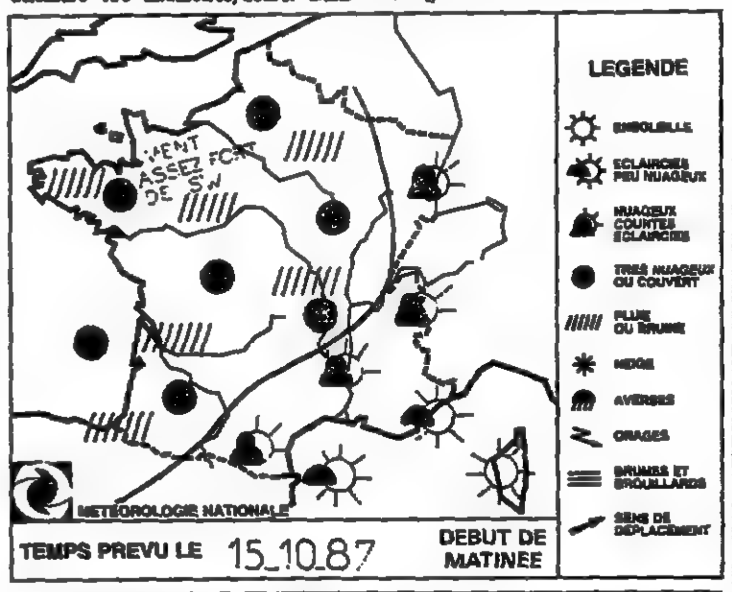

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 13-10 à 6 heures TU et le 14-10-1987 à 6 heures TU — le 14-10-1987

FRANCE			
AJACCIO	21	11	N
BIARRITZ	20	13	C
BORDEAUX	17	12	P
BOURGES	18	10	P
BREST	13	8	A
CAEN	15	6	C
CHERBOURG	13	7	A
CLERMONT-FERR.	17	10	P
DIJON	15	10	B
GRENOBLE S-M-H	15	10	P
LILLE	14	8	N
LIMOGES	13	9	P
LYON	16	12	P
MARSEILLE-MAR.	19	10	N
NANCY	16	9	P
NANTES	16	9	P
NICE	20	12	D
PARIS-MONTS.	17	8	N
PAU	19	10	C
PERPIGNAN	22	10	N
RENNES	15	7	D
ST-ÉTIENNE	16	11	P
STRASBOURG	16	10	P
TOURS	16	10	P
TOULOUSE	19	11	C
POINTE-A-P.	34	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	25	12	N
AMSTERDAM	14	7	D
ATHÈNES	23	17	D
BANGKOK	32	24	C
BARCELONE	23	11	N
BELGRADE	17	9	C
BERLIN	13	6	N
BRUXELLES	14	7	N
LE CAIRE	29	18	D
COPENHAGUE	12	10	P
DAKAR	32	25	N
DELHI	38	25	D
DJERBA	25	18	C
GENÈVE	15	10	P
HONGKONG	29	27	D
ISTANBUL	22	15	D
JÉRUSALEM	25	15	D
LISBONNE	20	14	C
LONDRES	15	6	D
LOS ANGELES	22	15	N
LUXEMBOURG	12	6	C
MADRID	19	6	B
MARRAKECH	29	15	D
MEXICO	23	7	B
MILAN	19	11	N
MONTRÉAL	11	-1	D
MOSCOU	12	3	D
NAIROBI	29	14	D
NEW-YORK	13	6	D
OSLO	11	6	P
PALMA-DE-MAL.	24	9	N
PÉKIN	16	14	D
RIO-DE-JANEIRO	29	22	N
ROME	22	12	N
SINGAPOUR	33	27	C
STOCKHOLM	10	8	P
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	21	15	D
TUNIS	25	16	N
VARSOVIE	–	–	–
VENISE	18	9	N
VIENNE	15	4	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

SUR MINITEL. Prévisions complètes. Météo marine. Temps observé Paris, province, étranger. 36.15 Tapez LEMONDE puis METEO.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4592

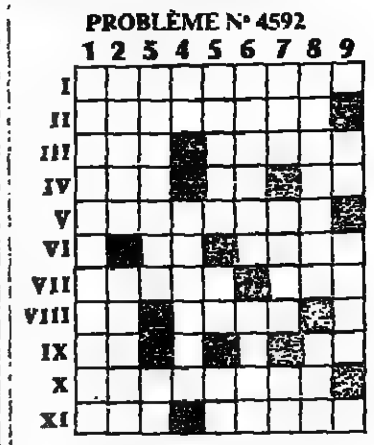

HORIZONTALEMENT

I. Recueillir du liquide. – II. Pourra devenir claire. – III. Convenu. De quoi éclairer les Hébreux. – IV. Ornement d'architecture. Une limite pour ceux qui sont mouillés. Font un cent quand ils sont en carré. – V. Nous a apporté la guigne. – VI. Négation étrangère. Saint. – VII. Arrachés par ceux qui savent bien cuisiner. Qualifie une balle qui a touché le filet. – VIII. Mère de grands enfants. Le bord d'une nappe. – IX. Préposition. Note. – X. Présent pour les fêtes. – XI. Fleuve. Ne voit rien dans le ciel.

VERTICALEMENT

1. Qui ont donc beaucoup souffert. – 2. Pas avertie. Criée, quand elle est publique. – 3. Se remplit vite quand il y a beaucoup de précipitations. Degré. – 4. Circulaient à Rome. Sert de couvert chez les Mongols. – 5. Alexandre le Grand y fut vainqueur. Grecque. Mot d'enfant. – 6. Menace celui qui ne peut plus cracher. Peut gémir quand il se lève. – 7. Après une citation. Des peintres de père en fils. Interjection. – 8. Maintient un filet sur le fond d'une rivière. Très connu. – 9. D'un auxiliaire. Bon quand il n'y a rien de cassé.

Solution du problème n° 4591

Horizontalement

I. Lorette. – II. Icare. Ce. – III. Bâtons. Ot. – IV. Erésipèle. – V. Ri. Filon. – VI. TNT. Urubu. – VII. Iar. Gide. – VIII. Arête. – IX. Asie. Erre. – X. Gâtée. Ut. – XI. Ecervelée.

Verticalement

1. Libertinage. – 2. Ocarina. Sac. – 3. Rate. Traite. – 4. Eros. Réer. – 5. Ténifuge. Ev. – 6. Spirite. – 7. Eluder. – 8. Colobe. Rue. – 9. Détenu. Tête.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

JEUDI 15 OCTOBRE

« De la maison natale de Ducis, à l'ancien baillage, en passant par les carrés du marché », 14 h 30, 75, rue de la Paroisse, ligne Saint-Lazare R.D. (A. Gaborit).

« L'Opéra, de la danse de Carpeaux au plafond de Chagall », 15 heures, rendez-vous dans le hall (D. Bouchard).

« La Butte aux cailles », 14 h 30, métro Corvisart (Paris pittoresque et insolite).

« Huit hôtels prestigieux du Marais », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Les salons de l'hôtel de Lauzun », 14 h 30, 17, quai d'Anjou (Pygma).

« L'hôtel de Miramion et les richesses artistiques et mobilières des hôpitaux de Paris », 14 h 30, 47, quai de la Tournelle (E. Romann).

« Saint-Etienne-du-Mont et le vieux village de Sainte-Geneviève », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (G. Botteau).

« Les impressionnistes au musée d'Orsay », 13 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (Marie-Christine Lasnier).

« Le splendide XVIIe siècle à l'hôpital Saint-Louis, 15 h 15, place du Dr-A.-Fournier, tél. : 45-48-66-69 (Simone Barbier).

« Deux heures dans le Marais, voie aristocratique, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul et son « village » rénové », 13 h 45, métro Saint-Paul (Prestige du Marais).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, sur la place devant la poste (carte d'identité) (Paris et son histoire).

Caisse nationale des monuments historiques et des sites.

« Patrimoine industriel : la tour Eiffel et la machinerie hydraulique d'époque des ascenseurs Fives-Lille », (prévoir frais d'ascension), 15 heures, devant le buste de Gustave Eiffel, pilier nord.

« L'Ecole nationale des beaux-arts et ses vestiges d'hôtels disparus », 15 heures, 14, rue Bonaparte.

« Au musée Guimet : l'art de l'Inde, de la renaissance du bouddhisme au triomphe de l'hindouisme », 15 heures, hall d'entrée du musée, 6, place d'Iéna. Tél. 42-74-22-22.

CONFÉRENCES

« Visite de la Sorbonne », 14 h 30, angle des rues de la Sorbonne et des Ecoles (ARS conférence).

« L'enjeu des présidentielles », 20 heures, avec René Rémond. Centre Varenne, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, tél. : 42-22-39-56.

هكذا من الاصل

Le Monde
EDUCATION

Les écoliers de Mgr Lefebvre

Ils sont quarante-six jeunes garçons dans un collège breton. Des prêtres formés au séminaire d'Ecône tentent de les éduquer selon les principes traditionalistes.

AGENOUILLÉS derrière d'anciens pupitres, quinze enfants psalmodient leur prière du matin. Le visage tourné vers un lourd crucifix d'ivoire, ils égrènent leurs actes de foi, d'espérance et de charité, sous la direction d'un prêtre vêtu de noir. Cette oraison collective marque le début de chaque journée, dans le collège catholique traditionaliste qui vient d'ouvrir ses portes à Saint-Père-Marc-en-Poulet (Ille-et-Vilaine). Proches de Mgr Marcel Lefebvre, les responsables de l'école Sainte-Marie s'efforcent d'éduquer quarante-six jeunes garçons dans le mythe d'une pureté retrouvée.

Très jeune, presque un enfant malgré la raideur de sa soutane sombre, l'abbé Emmanuel Berger est le pasteur de ces brebis venues de Normandie, de Vendée ou de Bretagne et réparties entre le CM 1 et la troisième. A vingt-neuf ans, ce prêtre, issu du séminaire intégriste d'Ecône, a toute l'impétuosité d'un fantassin de Dieu. Elevé dans une famille où le traditionalisme était de rigueur et où la rigueur ne se discutait pas, il porte très haut la bannière d'une foi sans concession. La rectitude morale, le goût de l'effort et l'obéissance à la parole divine sont les fers de lance de ce chevalier du culte.

Fasciné par la « *sublime carrière* » d'un grand-père amiral qu'il vénérait, très imprégné des notions de lutte et de compétition, « Monsieur l'abbé » a une conception presque militaire de sa mission éducative. Pourtant, il n'est pas favorable à une discipline oppressive ou à une obéissance aveugle : les enfants doivent bien sûr se mettre en rangs avant d'entrer en classe, s'asseoir au signal du professeur et tenir leur langue après l'extinction des feux, mais les punitions en chaîne, les brimades et les châtiments mortifiants ne sont pas de mise. « *Ici*, explique l'abbé Berger, *nous pratiquons une discipline de l'amour et de la liberté. Les adolescents ont besoin de beaucoup de tendresse, de netteté et de force.* »

Très affectueux avec ses élèves qu'il appelle « *mes gars* », Monsieur l'abbé représente une nouvelle génération d'intégristes. Pour lui, la pratique traditionaliste ne constitue pas un retour nostalgique vers le passé, mais un véritable idéal d'avenir : la société en général et le système éducatif en particulier ont sombré dans une folle décadence qu'il convient d'enrayer. Pressés de soustraire leurs enfants aux influences néfastes de ce monde, les parents versent chaque mois 2 000 francs pour payer leur pension complète (mais certains d'entre eux bénéficient de bourses accordées par l'Association pour la défense de l'école catholique, ADEC).

PESSIN.

Un monde loin du monde

Pour cette somme, les responsables religieux et laïcs de l'institution créent un monde loin du monde, un microcosme vivant de ses propres lois, sans aucun lien avec le diocèse ou avec l'Etat.

Au programme : une éducation entièrement vouée à la gloire de Dieu... et à l'excellence scolaire. Grâce à trois heures de latin hebdomadaires, les élèves doivent d'abord apprendre à suivre les deux messes auxquelles ils sont tenus d'assister chaque semaine. Trois heures de catéchisme et d'instruction religieuse sont aussi dispensées aux petits comme aux plus grands, afin de leur apprendre à connaître la Bible et les commandements divins. Entre la prière du matin, le bénédicité qui précède les repas et le chapelet du soir, les enfants suivent enfin des cours dont la teneur est fortement imprégnée de religion.

Si les mathématiques ou l'éducation physique ne s'enseignent pas à coups de missel, l'histoire et le français font partie des matières sensibles qui doivent être revues et corrigées à l'aune de la foi. « *En histoire, nous étudions les époques en fonction de ce qu'elles ont apporté à l'Eglise* », explique l'abbé Jean-Marie Gervais, un chartiste de trente ans, ordonné lui aussi par Mgr Lefebvre. D'où, bien sûr, un certain penchant pour le régime monarchique et pour les grands rois de France. La Révolution française se résume, quant à elle, à un « *cortège de famine, de terreur et de misère* » dont le seul aspect positif serait... le découpage du pays en départements.

Certains grands auteurs classiques comme Racine ou Victor Hugo trouvent grâce aux yeux des enseignants, tandis que d'autres stagnent dans un purgatoire teinté de mépris : Voltaire est réduit au rôle de fossoyeur de la religion, et Rousseau ne vaut guère que pour la beauté de son style. Les contemporains, enfin, ne sont pas en odeur de sainteté et Claudel lui-même ne mérite pas toujours le Bon Dieu sans confession. Les professeurs se félicitent, en tout cas, du retour à la tradition qu'ils peuvent mettre en pratique. « *J'apprécie la rigueur*, explique l'un d'entre eux. *Je trouve par exemple qu'il est préférable de fonder un enseignement sur des bases livresques.* »

« C'est Dieu qui nous a créés »

Des livres, oui, mais pas n'importe lesquels. Dans le monde clos créé par les responsables du collège, les apports de l'extérieur sont limités au strict nécessaire. Si les rapports avec la mairie du village sont bons et si l'école fait travailler les artisans du pays, l'école Sainte-Marie n'en demeure pas moins une forteresse pieusement repliée sur elle-même. Maintenus dans une sorte de quarantaine vertueuse, les enfants n'ont pas accès aux manuels scolaires ordinaires.

Les responsables choisissent pour eux les ouvrages jugés sains (souvent fort anciens) et préfèrent parfois se passer de manuels. L'entrée dans le pensionnat de livres personnels est aussi strictement réglementée : signés par les parents, ceux-ci doivent ensuite être soumis à l'abbé Berger, qui donne ou refuse son droit de lecture.

Les enseignants, qui habitent sur place, sont choisis en fonction de leur compétence, de leur amour des enfants, de leur assiduité religieuse et de leur conduite morale. « *Les professeurs doivent être des exemples*, soutient l'abbé Berger. *Je ne peux donc pas les engager si leur situation matrimoniale n'est pas en règle.* » Enfin, la télévision, grande pécheresse, est interdite de séjour. « *Cela fait perdre du temps, cela détériore physiquement, et les programmes sont orduriers*, affirme l'abbé Berger. *Le jour où nous aurons une télévision propre, nous réviserons notre position.* »

De nombreux élèves adhèrent passionnément à ces points de vue. Seul *Don Camillo* bat des records d'audience parmi ces enfants qui dédaignent souvent la télévision « *parce que ce n'est pas chrétien* ». Plus généralement, ces jeunes puritains tonnent contre la pornographie ambiante et le pourrissement des mœurs : « *Les femmes nues, c'est atroce !* s'exclame Joseph, huit ans. *C'est à foutre en l'air.* » Adolphe, douze ans, estime que Coluche « *ne fait pas partie de la religion* », et Didier, que ses camarades appellent déjà « *le curetон* », s'élève contre le darwinisme : « *On ne descend pas du singe, c'est Dieu qui nous a créés.* » Très candidement, ces enfants déclinent les peurs que leur ont enseignées leurs familles. Car le rejet phobique du monde contemporain vient autant des parents que des responsables religieux : Etienne, dix ans, me raconte ainsi sans rire que sa mère a récemment jeté un Gaston Lagaffe au feu, « *parce que c'était plein de cochonneries* ».

RAPHAËLLE RÉROLLE.

★ Ecole Sainte-Marie, Saint-Père-Marc-en-Poulet, 35430 Châteauneuf. Tél. : (16) 99-58-89-07.

★ ADEC : 36, rue de Carrières, 92154 Suresnes. Tél. : (16-1) 45-06-10-68.

La paix à l'école

Il n'est pas facile d'enseigner la paix. Derrière les professions de foi généreuses se cachent beaucoup d'arrière-pensées.

ENSEIGNER la paix à l'école n'est pas simple. Ce mot-là cache des réalités et des arrière-pensées si opposées qu'il finit par devenir suspect. Pour ses détracteurs, l'éducation à la paix ne peut être qu'une utopie ou un outil de propagande laissé à quelques pacifistes (défaitistes), chrétiens (manipulés) ou communistes (subversifs). Pour dépasser ces clichés et engager une réflexion commune sur ce que pourrait être une « *pédagogie de la paix* », la Ligue internationale de l'enseignement a organisé, du 9 au 11 octobre à Paris, un colloque au cours duquel les différentes conceptions de la paix et les expériences éducatives tentées sur ce thème ont été exposées par près de quatre-vingts intervenants, français et étrangers, enseignants, sociologues, journalistes et militants.

Mais si les « spécialistes » de la question sont nombreux, chacun joue sa propre musique sur le thème commun. Certains mettent en avant les proclamations internationales qui reconnaissent le rôle de l'école pour améliorer la compréhension entre les hommes et se battent pour que les Etats mettent ces beaux principes en application. D'autres insistent sur l'action concrète dans les écoles, où la « paix » ne règne pas toujours. D'autres divergences opposent les partisans d'une discipline spécifique et ceux d'un enseignement plus diffus. Selon les sensibilités, on met en avant la lutte contre les inégalités et pour la justice, le thème du développement ou celui de la défense des droits de l'homme. M. Rodolfo Stavenhagen, universitaire mexicain, dénonce « *la culture du militarisme* » qu'encouragent selon lui les médias avec leurs films de guerre, et les programmes scolaires qui privilégient l'histoire militaire et le culte des héros (1).

A inventer

A l'idée d'une paix armée fondée sur l'équilibre de la terreur a été opposée celle d'une paix reposant sur la justice internationale, le respect des droits fondamentaux et le non-recours à la force pour le règlement des conflits. Une gestion des antagonismes sans violence peut être enseignée à l'école, selon certains intervenant (2). Encore faut-il que les relations entre le maître et ses élèves et entre ces derniers reposent sur des valeurs comme la démocratie, la liberté et la tolérance.

Dans ce domaine, « la paix » reste à inventer, et il ne suffit pas de placarder dans chaque école la Déclaration universelle des droits de l'homme pour faire progresser la compréhension entre les enfants. A Genève, l'association Ecole, instrument de paix (3) a traduit la Déclaration de 1948 en un langage enfantin et s'emploie, depuis vingt ans, à « *mettre l'école au service de l'humanité* ». Elle veut être le carrefour de toutes les expériences et organise chaque année des sessions de formation destinées aux enseignants du monde entier.

Mais les militants de l'éducation à la paix sont loin d'avoir convaincu les gouvernements et, au-delà, les partenaires de l'école. L'inscription de thèmes comme les droits de l'homme dans les programmes officiels leur paraît une conquête fondamentale. En France, ils savent que de nombreux « projets d'action éducatifs » (PAE) se construisent sur le thème de la paix et sont aidés par l'éducation nationale, et que les « clubs UNESCO » sont actifs dans le second degré.

Mais ils sont nombreux à dénoncer le peu d'empressement des administrations à encourager la recherche pédagogique sur ces sujets et à sensibiliser les enseignants, particulièrement en France, où la notion de paix reste très liée à celle de défense nationale, qui est la propriété des militaires. Le ministère de l'éducation nationale n'avait délégué aucun représentant au colloque, dont les organisateurs ont eu beau jeu de dénoncer la difficulté de parler de la paix dans les écoles. « *Quand on prononce ce mot*, constatait une participante, *les gens voient rouge.* »

PHILIPPE BERNARD.

(1) Lire « La paix et son image », dans le numéro d'octobre 1987 de la revue *Pourquoi*, édités par la Ligue française de l'enseignement, 3, rue Récamier, 75007 Paris.

(2) Lire *Education à la non-violence*. Mouvement pour une alternative non violente (MAN), 20, rue du Dévidet, 45200 Montargis.

(3) Ecole, instrument de paix, 5, rue du Simplon, 12007 Genève.

INSTITUT D'ÉTUDE
DES RELATIONS INTERNATIONALES
(ILERI)
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR LIBRE FONDÉ EN 1948
12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
Tél. : 42-96-51-48
donne aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux
CARRIERES INTERNATIONALES
un enseignement de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique, ainsi qu'une formation aux applications de l'informatique.
Les cours sont assurés par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les études se répartissent sur 4 années. Le diplôme donne accès aux études de 3e cycle des universités (DEA et DESS) et aux MBA des universités américaines.
Baccalauréat exigé - Recrutement sur dossier après entretien
Statut étudiant
SECRÉTARIAT OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 H A 12 H ET DE 14 H A 18 H

LES BATTANTS DES LYCÉES TECHNIQUES
L'ÉDUCATION NUMÉRO D'OCTOBRE EN VENTE PARTOUT

IJKL
ENSEIGNANTS,
la CGT s'adresse à vous
Un objectif : Débattre de ce que nous pensons de l'école, de la situation, de l'action.
Une évidence : Pas de débat sans information.
Une réalisation : IJKL, publication de la CGT pour les enseignants (4 numéros parus depuis mars 1987).
Renseignements et abonnements :
CGT, Secteur enseignement IJKL,
263, rue de Paris, 93516 Montreuil Cedex - Tél. 48.51.84.95
90 F l'année - Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la CGT
IJKL est aussi disponible dans les Unions départementales CGT

SUP DE CO NANTES
vous invite
à un débat à propos du LANGAGE...
avec
Claude HAGEGE
Directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études
Professeur de linguistique à l'Université de Poitiers
Auteur de "L'Homme de paroles", "Le français et les siècles"...
Edgar MORIN
Directeur de recherche au C.N.R.S.
Auteur de "La Méthode", "Pour sortir du 20e siècle", "Penser l'Europe"...
Théodore ZELDIN
Fellow of St. Antony's College - Oxford
Auteur de "Histoire des passions françaises", "Les Français...".
Débat animé par
Régis HANRION
Professeur de lettres en classes préparatoires H.E.C.
Mardi 20 octobre 1987 à 19 h 45
PARIS - Hotel Hilton-Suffren
18 avenue de Suffren (15e)

Le Monde

CAMPUS

Mussolini à Lausanne

L'université de Lausanne a brillamment célébré son quatre cent cinquantième anniversaire. Et, avec plus d'embarras, le cinquantenaire du doctorat *honoris causa* décerné, en 1937, à... Mussolini

DE riches festivités viennent de marquer le quatre cent cinquantième anniversaire de l'université de Lausanne, jadis destinée à former des pasteurs. A cette occasion, expositions et publications retracent la vie intellectuelle à Lausanne du Moyen Age à nos jours (1).

Une ombre cependant entachait ces brillantes commémorations : 1987 est l'année d'un autre anniversaire, rappelant *« une page controversée »* du *passé de l'université.* En effet, en 1937, l'année où Mussolini signe le « pacte d'acier » avec Hitler, l'université de Lausanne, qui fêtait alors son quatre centième anniversaire, décide de décerner au Duce un doctorat *honoris causa « pour avoir conçu et réalisé dans sa patrie une organisation sociale qui a enrichi la science sociologique et qui laissera dans l'histoire une trace profonde »* (sic).

La proposition d'attribuer ce doctorat a été acceptée par le conseil compétent à l'unanimité moins une voix (celle de Jean Wintsch, psychologue et médecin socialiste), Jean Piaget étant absent ce jour-là. Absent également, Pascale Boninsegni, fasciste de la première heure et ami du Duce, que certains témoignages permettent de considérer comme le probable metteur en scène de cette cérémonie académique.

Lorsque, en novembre 1986, l'université de Lausanne décide d'intégrer, parmi la quinzaine de publications déjà prévues, un *Livre blanc* et un volume de *Matériaux* (2) historiques réunis par Olivier Robert sur cet encombrant cinquantenaire, le rectorat s'aperçoit que le « dossier Mussolini » a disparu. En fait, il avait été confié, onze ans plus tôt, à un professeur, Jean-Charles Biaudet, qui l'a gardé jusqu'en février dernier, mais *déclare n'en avoir « jamais rien fait ».* C'est ce dossier fantôme que publie Olivier Robert, en y adjoignant quelques documents inédits. Malheureusement, dans son préambule, il reconnaît ne pas avoir pu, faute de temps, apporter *« des réponses satisfaisantes aux questions des historiens ».* Aussi la presse suisse fut-elle déçue de découvrir une publication très incomplète : pièces *« détruites », « subtilisées », « égarées »* ou documents non encore exhumés...

Peut-être, suggère Olivier Robert, la clef de l'affaire se trouve-t-elle dans les quatre-vingt-sept cartons du Fonds Arnold-Reymond qui dorment à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne. Ce professeur de philosophie, mort en 1958, était en effet vice-directeur de l'école des sciences sociales et politiques qui avait été à l'origine de l'invitation. On pourrait, en particulier, trouver dans ces archives une copie des délibérations de la commission universitaire qui a pris cette décision pour le moins malheureuse...

MAURICE OLENDER.

(1) Pour ces publications ou leur catalogue, université de Lausanne. Presse et information BRA 1015. Lausanne, Suisse.

(2) *Matériaux pour servir à l'histoire du doctorat honoris causa décerné à Benito Mussolini en 1937*, édités par Olivier Robert, université de Lausanne. 248 p., 75 F.

Alice.

Des écrans pour apprendre.

LES LOGICIELS EDUCATIFS
Par M. Picard et G. Braun.

Depuis les années 80, les micro-ordinateurs ont effectué une percée sans précédent dans le monde de l'enseignement. Mais comment et à quelle fin doit-on utiliser ces ordinateurs? Quels programmes, quels logiciels faut-il créer pour cette nouvelle forme d'enseignement et d'apprentissage? Pour le moins, cette innovation technologique peut s'affirmer comme un prodigieux vecteur éducatif et culturel. "Que sais-je?" n°2377. 25 F.

Autres Nouveautés : LA PEINTURE ITALIENNE par Jean Rudel, n°2352 • LE PLAN COMPTABLE COMMENTÉ par Alain Mikol, n° 2368 • DARWIN ET LE DARWINISME, par Denis-Buican, n°2386 • LE THEATRE CLASSIQUE par Colette et Jacques Scherer, n°1414.

puf

COLLECTION "QUE SAIS-JE?"
L'encyclopédie au format de poche

Les Européens de Bruges

M. François Mitterrand a inauguré, mardi, l'année académique du collège de Bruges. L'une des rares institutions éducatives communautaires ayant réussi à forger un esprit européen

UN vice-président de la Commission de Bruxelles – l'Espagnol Manuel Marin, – un secrétaire d'Etat – le Français Adrien Zeller, – une pléthore d'ambassadeurs et une ribambelle de hauts fonctionnaires des institutions européennes : la *« mafia de Bruges »* – traduire : les anciens du collège d'Europe installé dans la ville flamande – a rarement été aussi présente dans le *Who's who* des Communautés européennes qu'en cet automne 1987. Et l'avenir semble assuré : on peut prédire que la plupart des 181 élèves de la nouvelle promotion n'attendront pas longtemps pour entrer à leur tour dans le Gotha européen. *Bref, trente-six ans après* sa création, le Collège d'Europe peut apparaître comme une des réussites certaines – leur nombre est suffisamment restreint pour que l'on puisse s'y attarder – de cette « idéologie » européenne née dans les fracas de l'après-guerre.

M. François Mitterrand, qui a prononcé, mardi, le discours inaugural de cette trente-sixième année académique du collège, s'est sans doute souvenu qu'il participait du 7 au 10 mai 1948 à La Haye au congrès de l'Europe organisé par le futur mouvement européen. C'est lors de ce congrès que Salvador de Madariaga – un diplomate espagnol poète, polytechnicien et professeur d'université – insista sur la nécessité de former des cadres dans un *« esprit européen ».*

Ses préoccupations rencontrèrent celles d'un groupe d'intellectuels brugeois qui souhaitaient installer dans la vieille cité hanséatique une institution internationale. Le Collège d'Europe était né, et, le 12 octobre 1950, eut lieu l'ouverture de la première année académique. *« Le collège devait être européen,* écrivait l'actuel recteur Jerzy Lukaszewski, *non seulement par son programme, mais encore par la composition plurinationale de son corps estudiantin et professoral. »*

L'arrivée des Espagnols

L'institut ainsi façonné devait développer le sentiment européen de ses élèves et, par là, participer à la création d'une Europe unie. *« Au début,* ajoute le recteur, *il ne faut pas oublier que les Communautés européennes n'existaient pas. C'était l'âge de pierre de l'Europe. L'intérêt et l'enthousiasme se conjuguaient. Je pense qu'ils sont encore présents aujourd'hui. »*

Apparemment, les élèves actuels semblent être de cet avis. *« Ici,* explique Pierre-François Courvoisier, un étudiant suisse, *on ne sait pas très bien ce que cela veut dire d'être étranger. Chacun d'entre nous est un peu une multinationale à lui tout seul. » « Quand on part, on ne s'arrête pas de partir »,* ajoute Jean-Marc Sanchez, un Français d'origine espagnole qui vient de passer deux ans aux Etats-Unis. Si tous les élèves du Collège d'Europe ont déjà accompli un deuxième cycle universitaire, la plupart d'entre eux ont aussi effectué plusieurs séjours à l'étranger. Choisis par un comité de sélection national – il y a environ dix demandes pour un élu, – ils viennent tous à Bruges dans l'espoir de travailler un jour *« dans l'international ».*

« Cela ne signifie pas, explique un étudiant, *que nous voulons tous entrer à la Commission européenne ou au Conseil de l'Europe. Il serait erroné de voir dans le Collège uniquement un moule pour futurs hauts fonctionnaires européens. »* Beaucoup d'anciens du Collège s'orientent vers les professions juridiques (cabinets d'avocats, droit des entreprises...) ou les groupements professionnels européens. La division relativement récente des études en trois sections illustre cette évolution. Si la section administration publique – surnommée le *« Club Méditerranée »* par les élèves, car elle est apparemment plus facile – prépare à la carrière européenne, les deux autres – économie et droit – laissent aux étudiants une très grande possibilité de choix. *La* Nippon Steel n'avait-elle pas envoyé un de ses cadres à Bruges pour s'initier au droit européen ?

« Il s'agit de maintenir l'équilibre entre les programmes, mais aussi entre les nationalité », explique le recteur. Cette année, cet équilibre national semble s'être légèrement rompu au profit des Espagnols – les derniers arrivés de la classe européenne, – qui ont envoyé trente-huit étudiants sur les cent quatre-vingt-un de la promotion. Autres contingents importants : les Français (24), les Belges (18), les Portugais (13)... Vingt et une nationalités sont représentées aujourd'hui, des Turcs aux Yougoslaves en passant par les Israéliens ou les Canadiens. Quant aux professeurs, qui ne sont pas attachés au Collège, contrairement aux assistants, ils viennent aussi de différents pays, ce qui permet aux étudiants de se familiariser avec les différentes traditions universitaires. Logés pour la plupart dans les résidences du Collège, les étudiants passent un an à Bruges et dans une proportion des deux tiers réussissent un examen de sortie difficile.

« Bonjour everybody... »

Les cours sont prodigués alternativement en français et en anglais, et les étudiants passent tous d'une langue à l'autre. *« La phrase que nous employons le plus c'est* « Bonjour everybody », explique Sabine Pagan qui, après l'Institut d'études politiques de Grenoble, a passé un semestre aux Etats-Unis. Toutefois, là comme ailleurs, l'anglais semble petit à petit prendre le pas sur le français. *« Cela a toujours été le cas avec les étudiants du nord de l'Europe,* commente un assistant, *mais depuis quelques années nous devons constater que les jeunes Espagnols ou Portugais, eux aussi, s'expriment plus facilement en anglais. »*

Pas de problème en revanche – et pourtant... – avec les autorités de la ville, qui acceptent, pour le moment sans difficulté, cette enclave franco-britannique en pleine terre flamande. L'Etat belge – néerlandophones et francophones pour une fois d'accord – finance le Collège pour près de 40 %. Le reste des contributions provient des institutions communautaires et d'une dizaine de pays, dont la Suisse. Les représentants de ces pays siègent ainsi au conseil d'administration du Collège. *« En quelque sorte, nous vivons de la charité publique,* ironise un cadre du Collège. *Nous n'avons aucun cadre juridique et nous ne sommes intégrés à aucune institution. C'est un avantage car cela est le gage de notre indépendance. Mais notre situation pourrait devenir précaire. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

L'allocution de M. Mitterrand

« Un jour, tout cela se rejoindra... »

C'ÉTAIT en 1961. M. Mitterrand, qui, depuis le *début de la Vᵉ République,* disposait de quelques loisirs, partit exercer sa curiosité sur la Chine. A cette époque – la France n'avait pas encore reconnu le régime de Mao, – le voyage était interminable. M. Mitterrand et l'ami qu'il avait emporté dans ses bagages voyagèrent en compagnie *« de deux autres personnages, visiblement deux Prussiens »* (mimique rébarbative du conteur).

« Pas un mot n'a été échangé. Tout nous irritait dans leur comportement » et les deux « Prussiens », sans doute, en avait autant au service des Français.

En Chine, les « Prussiens » furent vite oubliés. Mais la visite fut longue. Quelques semaines passèrent. *« Un mois sans rencontrer un seul Blanc. Je m'ennuyais un peu des miens. »* Un soir, à Pékin, au terme du séjour, *dans* un restaurant, *« qui entre ? : « Mes deux Prussiens. Ah ! l'élan de bonheur. Eux-mêmes sont arrivés comme si nous avions passé toute notre première enfance ensemble. Nous nous sommes étreints. Nous avons sorti les photos des enfants. Nous avons passé quelques heures idylliques. D'ailleurs, j'ai encore leurs adresses ! »* (Sourire malicieux du narrateur.) (...) *« A quel point nous nous sentions européens ! »*

C'est ainsi que M. François Mitterrand a expliqué la première réalité de l'Europe, mardi 13 octobre, à Bruges, lors de la séance d'ouverture de la trente-huitième année académique du collège de l'Europe.

La démonstration visait à établir que toute construction théorique est vaine tant que les peuples n'ont pas reconnu cette réalité là et tant que les dirigeants ne s'épuiseront pas à la défendre. Bien qu'il prône *« la création d'institutions politiques avec des pouvoirs réels capables de se substituer, sur des terrains choisis, aux pouvoirs des Etats ».* M. Mitterrand *« ne croit pas à la capacité des institutions de donner, par elles-mêmes, vite au corps ». « Quand bien même nous aurions un exécutif, un législatif, un judiciaire, une politique sociale, nous n'aurions pas encore réussi »,* a-t-il dit. La réussite, selon lui, dépend du *« rapprochement des cultures ». « Les citoyens consommateurs de l'Europe c'est notre plus belle réussite »,* a-t-il ajouté, ironique : *« Pourquoi ne pas songer à devenir citoyens culturels ? ».*

M. Mitterrand a expliqué une nouvelle fois son idée d'un *« Eurêka audiovisuel »* qu'il compte proposer à ses partenaires européens. Il a aussi évoqué un programme européen de l'éducation *« qui imposerait la connaissance de deux langues européennes en plus de la sienne propre »,* la formation commune de jeunes Européens, les formations en alternance *(« j'apprends en France, je travaille en Italie »),* les *« classes européennes comme on dit les classes de neige »,* les jumelages, les associations européennes d'élèves, de professeurs, de parents, le programme *Erasmus* qui a *« suscité l'enthousiasme, même chez ceux qui se demandaient de quoi il s'agissait ».*

Le chef de l'Etat a ainsi conclu son discours : *« Au-delà des douze, c'est encore l'Europe. De l'autre côté de la blessure ouverte, il y a l'autre. Un jour, tout cela se rejoindra. Cela se fera pendant le courant du siècle prochain. Ce n'est pas loin. Si l'Europe où nous sommes n'a pas défendu son identité dans la diversité, que sera-t-elle au jour de la réconciliation, de l'unité ? »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

مكرر من الاصل

هكذا من الأصل

Communication

La crise de la Cinq

Sabatier part, les actionnaires continuent

La Cinq affecte la sérénité. Alors que ses pertes devraient avoisiner les 750 millions de francs à la fin de l'année et que Patrick Sabatier annonce son départ, le conseil d'administration de la chaîne a adopté la méthode Coué. Réuni le mardi 13 octobre, il a officiellement jugé les résultats d'audience « *encourageants* », là où la chaîne est captée. Et, interrogé par l'AFP sur les résultats financiers, un administrateur a déclaré que « *tout était conforme aux prévisions, contrairement à ce qui avait été annoncé, amplifié, déformé* ».

Officiellement donc, le conseil d'administration n'a pris qu'une décision : libérer les deuxième et troisième quarts du capital – 500 millions de francs sur un total de 1 milliard – comme le prévoyait l'ordre du jour. La libération du dernier ne devant intervenir, comme prévu, qu'en décembre ou janvier prochain. Et les administrateurs ont choisi à nouveau d'admonester la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) en rappelant la « *vocation nationale de la Cinq, reconnue depuis l'origine* » et en réclamant « *à nouveau avec insistance* » que l'extension de son réseau soit accélérée. Une façon de maintenir une certaine pression sur la Commission, après le dépôt par TF 1 de quinze recours en Conseil d'Etat, avec l'objectif inverse (*le Monde* du 13 octobre).

Mais au-delà des discours officiels, le conseil d'administration a également souhaité que les pertes soient limitées, sans toutefois en préciser clairement les modalités. La grille des programmes devrait être discrètement remaniée. La nécessité de conserver l'image de la chaîne, celle aussi de maintenir une certaine « pression » sur des publicitaires échaudés, devrait limiter les restrictions aux tranches horaires les moins regardées : matin, après-midi et fin de soirée. Une première réunion devait se tenir mercredi matin au siège de la chaîne pour étudier les conséquences pratiques de cette nouvelle orientation.

Au moment même où siégeaient les administrateurs, Patrick Sabatier, vedette numéro un de la Cinq, achetée à prix d'or, annonçait laconiquement sa décision de quitter la chaîne, « *en accord avec MM. Robert Hersant et Silvio Berlusconi, et conformément aux dispositions du contrat* ». La rumeur se faisait insistante depuis quelques semaines. Fin septembre, *le Point* révélait qu'un entretien secret avait eu lieu entre Francis Bouygues, PDG de TF 1, et Patrick Sabatier, en présence de son avocat. Puis, début octobre, la direction de la Une nous assurait que « *la porte est toujours ouverte* » aux stars infidèles (*le Monde* du 6 octobre).

Aujourd'hui, l'animateur de « Dix sur dix » et de « Bon anniversaire », qui a vu les taux d'audience de 25 % à 30 % auxquels il était habitué sur la Une, dégringoler à 5 %, décide donc brutalement d'arrêter les frais. « *Je suis parfaitement heureux de l'expérience*, insiste-t-il. *Je ne suis ni morose, ni inquiet, ni déçu. J'avais signé un contrat de trois mois, en juin, et nous avons décidé, d'un commun accord avec la direction de la chaîne, de mettre fin à notre collaboration. J'accomplirai la mission que je m'étais fixée* [jusqu'au 31 décembre], *et je peux vous assurer que je ne sais pas quel sera mon avenir en janvier.* »

Deux affirmations qu'il faut nuancer. Si Patrick Sabatier ne sait pas où il sera en janvier, d'autres, bien placés pour le savoir, affirment qu'il sera de nouveau sur TF 1 et, encore plus précisément, à la place de Jean-Luc Lahaye. Quant à sa détermination de remplir son contrat sur la Cinq jusqu'à la fin de l'année, il est des responsables de la chaîne Hersant-Berlusconi qui ne l'entendent pas de cette oreille !

Pour eux, le comportement de Sabatier est « *un scandale* » et son départ serait même « *une chance incroyable pour la Cinq* » et l'occasion de « *remettre la grille à plat* ». Le départ de la vedette relance en effet la querelle à l'intérieur de la chaîne, entre les partisans d'une télévision « *généraliste* » et ceux d'une chaîne thématique ou « *ciblée* » ; entre les admirateurs de la télévision américaine – qui a fait les beaux jours de la Cinq, première manière – et les défenseurs d'une chaîne « *française, comme les autres* ». Et pour compliquer les choses, ce clivage ne recoupe pas exactement les « clans » Hersant et Berlusconi...

Chez ceux qui rêvent de « *faire une télévision différente* », où « *la liberté* » et « *la créativité* » sont les maîtres mots, on est allé jusqu'à proposer à Robert Hersant de remplacer Patrick Sabatier par... Michel Polac ! « *Il faudrait arrêter l'émission de Sabatier tout de suite*, dit-on, *puis récupérer tous les exclus du paysage audiovisuel* ». Voilà une idée qui laisse rêveur : le sourire de Sabatier cédant la place aux contestataires. La chaîne de Hersant versant dans la subversion...

PIERRE-ANGEL GAY
et ALAIN WOODROW.

Nommés par M. Jean-Luc Lagardère

MM. Ivan Levaï et Michel Bassi reprennent en main le groupe Provençal

Trois mois après sa prise de contrôle du groupe de presse Provençal, Hachette place ses hommes aux leviers de commande. Le mois dernier, M. Jean-Luc Lagardère avait déjà détaché M. Laurent Perpère du groupe Presse-Hachette pour veiller à la gestion des quotidiens du Sud-Est : *le Provençal*, *le Méridional* et *Var-Matin*. Cette fois, il « coiffe » la rédaction du *Provençal* en plaçant à sa tête M. Ivan Levaï avec le titre de directeur, et celle du *Méridional* en nommant M. Michel Bassi. Les deux hommes ont pour mission « *de renforcer et de développer l'audience des quotidiens marseillais* ». Ils pourraient présenter des plans de réforme à un prochain conseil d'administration du groupe.

Hachette laisse néanmoins en place les équipes de direction des deux quotidiens. Ainsi, MM. Jean-René Laplayne et Jean-Louis Levreau restent respectivement directeur de la rédaction et rédacteur en chef du *Provençal*, tandis que MM. Laurent Gilardino et Claude Mattei gardent leurs postes de rédacteur en chef au *Méridional* et au *Soir*.

En prenant le contrôle du groupe en juillet dernier, M. Jean-Luc Lagardère s'était engagé à « *maintenir sa ligne politique afin de perpétuer l'œuvre de Gaston Defferre* ». Tâche complexe puisque *le Provençal* et *le Méridional* affichent des options politiques radicalement opposées. M. Levaï – conseiller spécial de M. Lagardère en 1981, puis directeur de la rédaction d'Europe 1 avant son aventure de quelques semaines au *Matin de Paris* – va trouver au *Provençal* une rédaction secouée par les divisions internes du Parti socialiste dans la région.

Le Méridional, lui, penche ouvertement à droite, avec quelques sympathies pour le Front national. Or, son nouveau directeur de la rédaction, M. Michel Bassi, a été conseiller à l'Elysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Depuis décembre 1982, il avait retrouvé *le Figaro*, où il avait commencé sa carrière journalistique en 1966. Sa nomination au *Méridional*, à un moment où l'UDF et le Front national rivalisent d'influence autour de la mairie de Marseille et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, n'est peut-être pas dépourvue d'arrière-pensées politiques.

J.-F. L.

VENTE A VERSAILLES

PORCELAINES et FAIENCES
ARGENTERIE : Ménagère en argent
TABLEAUX ANCIENS par DUCROS, DUPUIS, LEFEBVRE, PETIT, XVI, XVII, XVIII et XIXe siècle.
SIÈGES et MEUBLES des ÉPOQUES et des STYLES LOUIS XV, L. XVI et du XIXe
LUSTRES - TAPIS D'ORIENT

DIMANCHE 18 OCTOBRE à 14 heures

Me Georges BLACHE, Commissaire Priseur, 78000 VERSAILLES
5, rue Rameau. Tél. : (1) 39-50-55-06
(Expo. vend. 16, sam. 17 octobre, 9-12 h et 14-18 h).

(Publicité)

L'association pour la formation permanente des personnels d'imprimerie annonce la parution pour le 15 octobre 1987 du premier tome d'un ouvrage technique qui regroupera trois volumes * sous le titre général : « La photoreproduction et l'impression offset sur rotatives ».

Après un chapitre portant sur l'histoire et l'avenir des métiers graphiques, du papier et des ouvriers du livre, ce premier volume de 248 pages abondamment illustrées propose des développements très simples et didactiques sur la physique, la chimie, l'électricité, le comportement de la lumière, le fonctionnement des ordinateurs et le rôle des salariés dans la modernisation des entreprises.

A plus d'un titre il dépasse largement le seul cadre des préoccupations graphiques et est susceptible d'intéresser un large public.

En souscription jusqu'au 15 octobre 1987 au prix de 100 F (frais de port en sus) ce livre sera disponible et mis en vente 150 F à compter de la même date.

Vous pouvez adresser votre souscription ou votre commande aux adresses suivantes :

1) AFPPI, 31, rue Paul-Lafargue, 93200 Saint-Denis.
2) Editions François Robert, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

A partir du 15 octobre, vous pouvez également commander l'ouvrage chez votre libraire en précisant l'éditeur.

* Le second volume traitant des matériels d'impression et de leurs équipements paraîtra en janvier 1988 et le troisième portant sur les matières d'œuvre et les méthodes de travail, en janvier 1989.

EN BREF

● **La grève s'étend à Radio-France.** – Après les mots d'ordre de grève lancés par les syndicats CFDT et CGT à France-Inter pour le 19 octobre, et à Radio-France Côte-d'Azur pour le 13 octobre, le mouvement s'étend à l'ensemble des stations FIP qui devraient débrayer le 19 octobre, tandis que des grèves sont prévues dans les radios décentralisées à Lyon les 15, 19 et 21 octobre et à Toulouse le 16 octobre. Les syndicats protestent contre le réaménagement de la décentralisation à Radio-France et contre le suppression de « Chocolatine », l'émission d'Aline Pailler qui animait la tranche de 5 heures à 7 heures du matin sur France-Inter.

● **Une société des rédacteurs à l'Express.** – Les journalistes de *l'Express* viennent de se doter d'une société des rédacteurs, dont l'objectif est de « *rassembler les journalistes des rédactions et de maintenir la tradition de qualité, d'indépendance et de liberté qui a toujours fait le renom de l'hebdomadaire* ». C'est au cours d'une assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 7 octobre que la société a été créée. La présidence du conseil d'administration provisoire a été confiée à Jérôme Dumoulin, conseiller de la rédaction en chef de l'hebdomadaire.

● **Mise au point.** – A la suite de l'article « Un quart des effectifs quitte la rédaction de TF 1 » (*le Monde* du 6 octobre), où nous citions Jean-Paul Larivière parmi les journalistes « *qui approchaient de la retraite et qui voulaient profiter des conditions financières particulièrement avantageuses* » offertes aux « partants », celui-ci tient à préciser :

« *1) J'approche, en effet, comme tout le monde, de l'âge de la retraite, mais à cinquante-six ans, à dix ans de celle-ci, un journaliste peut encore légitimement continuer à exercer son métier ; 2) je n'ai qu'un peu plus de douze ans de « maison » à TF 1 ; 3) [je suis] payé strictement au barème syndical, « les conditions financières particulièrement avantageuses » qui me sont faites ne sont que les indemnités prévues par le code du travail et la Convention collective ; 4) enfin, rédacteur en chef adjoint, ancien secrétaire général de l'information, ayant eu la responsabilité des journaux télévisés de TF 1 (13 heures, 20 heures, week-end), ayant même assuré la permanence de la direction de l'information à certaine époque de crise, je me trouvais sans aucune affectation, ni bureau, ni même chaise depuis le début de l'année, et la privatisation n'a fait qu'ajouter un tour de clef à mon placard.* »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 octobre 1987 :

UN ARRÊTÉ

● Du 21 septembre 1987 relatif à la construction des téléphériques.

UNE CIRCULAIRE

● Du 8 octobre 1987 relative à l'application de l'article 32 de la loi portant diverses mesures d'ordre social n° 87-39 du 27 janvier 1987 portant réforme des articles L. 324-9-10-11 du code du travail interdisant le travail clandestin.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Michel et Nathalie BELLEC,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Jean-René,

le 11 octobre 1987, à Düsseldorf 1.

Eduard Schloemann,
64, D. 4000 Düsseldorf.

Décès

– Nous apprenons le décès survenu, le 8 octobre 1987, à Saint-Cannat (Bouches-du-Rhône), de

M. Valentin BEHELO,
compagnon de la Libération,

dont les obsèques ont eu lieu le 10 octobre.

[Né le 27 juillet 1901 à Robert-Martinique, Valentin Behelo mella, dès le 27 juin 1940, en Egypte, les Forces de la France libre avec lesquelles il participera à toutes les campagnes de Syrie, de Libye, de Tunisie et de Tripolitaine, où, en 1943, il sera grièvement blessé et amputé de l'avant-bras droit. Comme adjudant au 1er bataillon d'infanterie de marine, il a été fait compagnon de la Libération le 7 mars 1941.]

– Mme Pierre Boyer,
née Alice Schaelie,
son épouse,
Jean-François et Michel,
ses enfants,
Ainsi que Martine et Catherine,
leurs épouses,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre Fernand Georges BOYER,
agrégé de l'Université,
professeur de philosophie,

survenu le 5 octobre 1987, à l'âge de soixante-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu à Lussas, le 8 octobre.

Que tous ceux qui l'ont connu au cours de sa carrière, aux instituts français d'Edimbourg ou de Londres et au lycée Ampère de Lyon, aient une pensée pour lui.

Lussas 07170 Villeneuve-de-Berg.

– Mme Rémy Clairin,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

M. Rémy CLAIRIN,
administrateur de l'INSEE,

survenu le 12 octobre 1987, dans sa soixante-quatrième année, en son domicile.

La levée de corps aura lieu le vendredi 16 octobre 1987, au funérarium de Montreuil (Seine-Saint-Denis), 32, avenue Jean-Moulin, où l'on se réunira à 8 heures précises.

Cet avis tient lieu de faire-part.

18, avenue Valvein,
93100 Montreuil.

– Le docteur Pierre Gautier et Mme,
Le docteur Marie Clerc,
Toute la famille,
Ses élèves et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jean-Albert GAUTIER,
officier de la Légion d'honneur,
pharmacien-chef honoraire
des hôpitaux psychiatriques,
professeur honoraire
de la faculté de pharmacie de Paris,
ancien président
de la société de chimie thérapeutique,
ancien président
de l'Académie nationale de pharmacie,
membre de l'Académie nationale
de médecine,

survenu à Dourdan (Essonne), le 12 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques auront lieu le jeudi 15 octobre, à 9 h 30, en l'église Saint-Germain de Dourdan, suivies de l'inhumation au cimetière de Pithiviers, vers 11 h 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Docteur Pierre Gautier,
1 *bis*, avenue Gambetta,
45300 Pithiviers.

– Mme Olivier Jouve
Et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Olivier JOUVE,
ancien chef de service à l'hôpital Foch,

survenu à Suresnes, le 11 octobre 1987.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 16 octobre, à 14 heures, en l'église du Cœur-Immaculé-de-Marie, 23, rue de Verdun, à Suresnes.

50, rue de la République,
92150 Suresnes.

– Mme Michel Orléan,
M. et Mme André Orléan,
M. et Mme Michel Vicat,
M. et Mme Michel Spittaels,
M. et Mme Norbert Spitzacis,
Matthieu, Quentin, Mathilde, Séverine et Laurence,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel ORLEAN,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire.

L'inhumation aura lieu le 16 octobre 1987, au cimetière de Bagneux-Parisien. On se réunira, à 9 heures, à la porte principale du cimetière.

Ni fleurs ni couronnes.

– Tita et Michel Tiano,
ses enfants,
Lise et Jacques Tiano,
M. et Mme Isy Behar,
Mme veuve Brado,
ses sœurs et beau-frère,
M. et Mme Jacques Fresco,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Ainsi que tous ses nièces, neveux et petits-neveux,
Luisa Garcia
ont la douleur de faire part du décès de

José PAPPO,

survenu le 12 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-septième année.

42, avenue du Général-Delestraint,
75016 Paris.

– Ses fidèles amis
Et ses proches
ont la douleur d'annoncer le décès le 11 octobre 1987, dans sa quatre-vingt-dixième année, de

Mme Paule PARENT,
ancienne directrice d'école normale,
ancienne directrice du CNPS
de Beaumont-sur-Oise,
officier de la Légion d'honneur,

L'incinération aura lieu le 14 octobre 1987, à Nice.

20, avenue de Flirey,
06000 Nice.

– Les docteurs Arlette et Jean-Paul Bochot,
Les docteurs Martine et Jean-Elie Fauvet,
ses enfants,
Sophie et Marine Bochot,
Servane et Raffaële Fauvet,
ses petites-filles,
Mme Suzanne Peteau,
sa sœur,
Mme Christiane Perrée,
sa belle-sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jane PERRÉE,
chevalier du Mérite culturel
et artistique,

survenu le 11 octobre 1987.

Les obsèques civiles auront lieu le samedi 17 octobre, à 14 h 45, au petit cimetière du Rosais, à Saint-Servan-Saint-Malo.

10, chaussée du Sillon,
35400 Saint-Malo.

– Paris, New-York, Milan, Saint-Louis.

Sophie Raccah,
Ses enfants,
Leurs familles
Et amis,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Albert RACCAH,
survenue à Saint-Louis (Etats-Unis), le 11 octobre 1987.

– Mme Denise Smith,
son épouse,
Solon, Darwin et Stanley Smith,
ses fils et petit-fils,
Alonso, Benjamin et Geisomisa Smith,
ses frères et sœur,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Humbert Astredo SMITH,
War Veteran, Libye, Sicile,
Normandie, Côtes-du-Nord, Ardennes,
MGC, VM, MWWII,

survenu le 11 octobre 1987, à l'âge de soixante et onze ans.

Levée du corps à l'hôpital Necker, le vendredi 16 octobre, à 8 heures, inhumation à Saint-Germain-de-Pasquier, par Amfreville-la-Campagne (Eure), à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, rue de l'Université,
75007 Paris.
80, boulevard de Port-Royal,
75005 Paris.

– Le président de l'université Jean-Moulin-Lyon-III,
Le doyen de la faculté des langues,
Tout le personnel de l'université,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel TERRIER,
professeur de langue,
littérature et civilisation américaines.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, le 10 octobre 1987.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Charles WOHRER,
croix de guerre 1914-1918,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Ville de Paris,
président-fondateur de l'ICCCA,

survenu le 11 octobre 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

Le service religieux aura lieu le vendredi 16 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Louis-en-l'Ile, Paris-4e, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Valgré (Yonne).

Ni fleurs ni couronnes.

Les dons peuvent être envoyés aux Petits Frères des pauvres.

1 *bis*, rue Mornay.
75004 Paris.

Anniversaires

– Elle était pleine de gaieté, d'humour et de générosité.

Elle avait dix-neuf ans.

Elle nous a quittés il y a quatorze ans.

Danièle PLATZMAN.

– Pour le cinquième anniversaire de la mort du

professeur Marcel WALINE,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le vendredi 23 octobre 1987, à 18 heures, en la chapelle de l'Ecole militaire, 13, place Joffre, Paris-7e, à l'intention du

général Jean BOUCHER de CRÈVECŒUR,

rappelé à Dieu le 8 juillet 1987.

De la part de
Mme Jean Boucher de Crèvecœur,
Sa famille
Et de la promotion du Rif (Saint-Cyr 1924-1926).

– La Fédération nationale des coopératives laitières
invite toutes celles et tous ceux qui souhaitent se recueillir ensemble autour de la mémoire de

M. Fréjus MICHON,

décédé le 6 octobre dernier,

à participer à la messe qui sera célébrée le mercredi 21 octobre 1987, à 18 h 45, en l'église Saint-Sulpice, place Saint-Sulpice, Paris-6e.

Messes anniversaires

– Pour le cinquième anniversaire du décès du

professeur Marcel WALINE,

une messe sera dite à son intention, le samedi 17 octobre 1987, à 12 heures, en la chapelle de Marie-Réparatrice.

27, rue Michel-Ange.
75016 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV, le vendredi 16 octobre, à 14 heures, salle 405, escalier G, 3e étage, Mlle Jeannine Finck : « La crise de l'Occident et la réponse de l'Orient à travers l'œuvre de René Guénon ».

– Université Paris-IV, le vendredi 16 octobre, à 14 heures, salle 405, escalier G, 3e étage, Mlle Jeannine Finck : « La crise de l'Occident et la réponse de l'Orient à travers l'œuvre de René Guénon ».

– Université Paris-I, le samedi 17 octobre, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Jacques Domenech : « Le fondement de la morale dans la philosophie française des Lumières ».

– Université Paris-I, le samedi 17 octobre, à 10 heures, salle 308, entrée 1, rue V.-Cousin, galerie J.B.-Dumas, escalier L, Mme Hadia Monkaila-Tours : « Le Niger dans les relations internationales (1960-1974) ».

ABONNEMENT SPÉCIAL
LE MONDE DU VIN

Pour avoir tous les numéros du concours avec les questions et toutes les vignettes de participation, abonnez-vous au *Monde* du numéro daté 13 octobre au numéro daté 30 novembre 1987, au prix spécial de 190 F (pour l'étranger, nous consulter).

ABONNEMENT LE MONDE DU VIN
DU 13 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 1987

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
_____ Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Bulletin d'abonnement à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde*, service des abonnements, BP 50709, 75422 Paris cedex 09, ou par MINITEL 36.15 LEMONDE puis ABO.

ABO 10-7

Le Monde

GRA
LE M
LES DEU
• Des
TOUS LES JO
Le M

GRAND CONCOURS LE MONDE DU VIN

DANS DEUX JOURS LES DEUX PREMIERES QUESTIONS

A partir de vendredi
(numéro du Monde daté samedi 17 octobre)

• Lisez chaque jour « Le Monde » et trouvez les réponses aux deux questions posées quotidiennement. Pour vous aider, écoutez RTL chaque jour du lundi au samedi : à 10 h, Jean-Pierre IMBACH vous dévoile l'indice RTL. Vous pouvez également accéder à ces indices en tapant sur votre Minitel 36.15 code LEMONDE ou RTL.

• Pour participer à ce concours, répondez aux 48 questions posées dans « Le Monde » ainsi qu'à la question subsidiaire. Découpez chaque jour la vignette-jeu dans « Le Monde ». Ces vignettes devront être collées sur le bulletin-jeu que vous trouverez dans « Le Monde » à l'issue des 48 questions.

600 PRIX EN JEU.

• Des caves exceptionnelles composées des vins les plus prestigieux.
• Des sélections de nombreux grands crus.
• Des week-ends Relais et Châteaux en France et à l'étranger.

RELAIS & CHATEAUX

1er PRIX : 12 CRUS PRESTIGIEUX
Château Lafite-Rothschild 1982 Pauillac (12 b.)
Château Margaux 1982 Margaux (12 b.).
Château Latour 1982 Pauillac (12 b.).
Château Haut-Brion 1982 Graves (12 b.).
Château Mouton-Rothschild 1982 Pauillac (12 b.).
Château d'Yquem 1980 Sauternes (12 b.).
Château Pétrus 1983 Pomerol (12 b.).
Château Cheval Blanc 1982 St-Émilion (12 b.).
Château Ausone 1982 St-Émilion (12 b.).
Montrachet Marquis de la Guiche 1985 (12 b.).
Chambertin Trapet 1983 (12 b.).
Romanée-Conti 1983 (6 magnums).

2e PRIX : 10 CRUS PRESTIGIEUX.
Château Lafite-Rothschild Pauillac 1982 (12 b.).
Château Margaux 1982 Margaux (12 b.).
Château Latour 1982 Pauillac (12 b.).
Château Haut-Brion 1982 Graves (12 b.).
Château d'Yquem 1980 Sauternes (12 b.).
Château Cheval Blanc 1982 St-Émilion (12 b.).
Château Ausone 1982 St-Émilion (12 b.).
Montrachet Marquis de la Guiche 1985 (12 b.).
Chambertin Trapet 1983 (12 b.).
Champagne Krug cuvée 1979 (12 b.).

3e PRIX : 8 CRUS PRESTIGIEUX.
Château Lafite-Rothschild 1982 Pauillac (12 b.).
Château Margaux 1982 Margaux (12 b.).
Château Cheval Blanc 1982 St-Émilion (12 b.).
Champagne Bollinger RD 1976 (12 b.).
Châteauneuf-du-Pape Dom. de Beaucastel 1985 (12 b.).
Côte-Rôtie Guy Bernard 1985 (12 b.).
Clos de Vougeot Noellat 1983 (12 b.).
Chambertin Clos de Bèze Jadot 1983 (12 b.).

4e PRIX : 6 CRUS PRESTIGIEUX.
Château Haut-Brion 1982 Graves (12 b.).
Château Latour 1982 Pauillac (12 b.).
Chambertin Clos de Bèze Jadot 1983 (12 b.).
Alsace Gewürztraminer grand cru Altenberg vendanges tardives 1983 Deiss (12 b.).
Vouvray Clos de Nouys 1959 (12 b.).
Ermitage De Vallouit 1983 (12 b.).

DU 5e AU 9e PRIX.
Château Haut-Brion 1982 Graves (12 b.).
Chinon Baronnie Madeleine 1983 Couly-Dutheil (12 b.).
Bandol Domaine de Pibarnon 1985 (12 b.).
Sancerre Clos de la Perrière 1986 (12 b.).

DU 10e AU 14e PRIX
12 Bourgogne Clos de Vougeot Noellat 1983.
12 Coteaux du Layon Ch. Montbenault 1985.
12 Anjou Brissac Domaine Charbottières 1986.
12 Coteaux du Languedoc Domaine Langlade 1985.

DU 15e AU 26e PRIX.
12 séjours Relais et Châteaux pour 2 personnes à l'étranger.

DU 27e AU 97e PRIX.
71 week-ends Relais et Châteaux pour 2 personnes en France.

DU 98e AU 500e PRIX.
12 bouteilles de grands vins de France.

DU 501e AU 600e PRIX.
Le Guide Hachette des Vins de France 1988 (864 pages, 5600 millésimes goûtés par 400 dégustateurs).
Le livre du cinquantenaire de l'INAO : l'AOC.

TOUS LES JOURS DANS
Le Monde avec RTL

LE MONDE DU VIN
avec le patronage de l'INAO et de la SOPEXA

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde
INTERNATIONAL

LA COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES
organise un concours général en vue de la constitution d'une réserve d'

INGENIEURS (de sexe féminin ou masculin)

s'occupant de tâches administratives en vue de l'application des programmes d'action et de recherche, dans les domaines suivants:

1. sécurité minière et sécurité dans la sidérurgie (CECA);
2. sécurité sur le lieu de travail;
3. transports;
4. utilisation rationnelle de l'énergie dans les transports;
5. interventions financées par l'aide communautaire dans les pays en voie de développement d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), dans le domaine minier;
6. affaires industrielles et achèvement du marché intérieur.

Conditions:
les candidats doivent:
☐ être ressortissants d'un Etat membre des Communautés européennes; ☐ avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle des Communautés et une connaissance satisfaisante d'une autre de ces langues; ☐ être nés après le 18.11.1951; ☐ avoir accompli des études universitaires complètes d'ingénieur, sanctionnées par un diplôme; ☐ posséder une expérience professionnelle de 2 ans au moins dans un ou plusieurs domaines du concours, acquise postérieurement à l'obtention du diplôme.

La Commission met en œuvre une politique en vue de garantir l'égalité des chances des femmes et des hommes dans toutes les professions.

L'avis de concours, ainsi que le formulaire de candidature peuvent être obtenus aux adresses suivantes:

☐ Commission des Communautés Européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles;
☐ Bureau de Presse et d'Information de la C.E.E., 61, rue des Belles-Feuilles, 75782 Paris Cedex 16;
☐ Bureau de Presse et d'Information de la C.E.E., C.M.C.I. / Bureau 320, 2, rue Henri Barbusse, 13241 Marseille Cedex 01.

Les demandes d'envoi doivent être faites de préférence sur carte postale, en mentionnant le numéro du concours COM / A / 531.

DATE LIMITE POUR L'ENVOI DES CANDIDATURES: 18.11.1987.

LA COMISION DE LAS COMUNIDADES EUROPEAS
organiza concursos de méritos reservados a nacionales españoles (m/f) para
2 puestos de
JEFE DE DIVISION (A3)
(formación universitaria indispensable, 15 años de experiencia profesional).
Para los detalles solicitar los anuncios de concurso a:

A COMISSÃO DAS COMUNIDADES EUROPEIAS
organiza concursos documentais reservados a nacionais portugueses (m/f) para
1 lugar de
CHEFE DE DIVISÃO (A3)
1 lugar de
CONSULTOR (A3)
(formação universitária indispensável, 15 anos de experiência profissional).
Para mais informações peça o aviso de concurso a:

Commission des Communautés européennes, Division Recrutement, rue de la Loi 200, B-1049 BRUXELLES. Tel.: 02 / 235.11.11.

Allied Signal Automotive Catalyst S.A.

Allied Signal Automotive Catalyst S.A., l'un des premiers constructeurs mondiaux de pots catalytiques, recrute pour son nouveau site européen à Toulouse :

Chef de service technique pour l'Europe

Ingénieur diplômé grande écoles.
5 à 10 ans d'expérience professionnelle dans le secteur automobile.
Bonne aptitude aux contacts et à la communication.
Bilingue anglais-français.
Disponible pour voyages (35 % du temps voyages en Europe et aux USA).
Il reportera au responsable américain pour l'Europe, et aura en charge tous les aspects techniques des activités d'A.S.A.C. en Europe.
Ses responsabilités comprendront la coordination des programmes techniques, la liaison avec les bureaux d'études des clients et la représentation technique d'A.S.A.C. en Europe.

Adresser C.V. avec photo récente et prétentions à :
Allied Signal Automotive Catalyst S.A. -
Monsieur David CRAWFORD - P.O. BOX 580970 - TULSA - OKLAHOMA 74158-0970 - (918) 266-1400.

Allied Signal Technologies — Bendix Electronics

BIAO
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE OCCIDENTALE AFRIBANK
La Banque Internationale pour l'Afrique au Tchad - BIAT
recrute par voie de concours
DES AGENTS D'ENCADREMENT

Ce concours qui se déroulera les 16 et 17 Novembre 1987 est ouvert aux ressortissants TCHADIENS jouissant de leurs droits civiques, âgés de moins de 29 ans.

Le candidats doivent avoir une solide formation juridique ou économique et comptable attestée par l'un des diplômes suivants :
– Diplôme de licence en droit,
– Diplôme de licence es-sciences économiques *(gestion)*,
– Diplôme d'un Institut supérieur de gestion,
– Diplôme de gestion comptable *(DECS complet)* ou d'expertise comptable,
– Diplôme d'études supérieures de banque,
ou diplôme équivalent *(école supérieure spécialisée telles écoles supérieures de commerce, de gestion, IUT)*.

Les étudiants qui préparent actuellement ces diplômes sont également admis à concourrir. Toutefois, leur recrutement définitif sera subordonné à l'obtention des grades universitaires requis et ceci au terme de l'année scolaire 87-88.

Les dossiers devront être retirés au Département Formation BIAT TCHAD, mais également au Département Formation - Groupe BIAO - 6, Avenue Messine - 75008 PARIS
à partir du 19 Octobre 1987
Ces dossiers dûment complétés, devront être déposés aux mêmes services
le 5 Novembre 1987, dernier délai

AMOCO

Nous sommes une société multinationale, spécialisée dans la fabrication de technopolymères de haute performance (polysulfone UDEL et polyamideimide TORLON entre autres).

Nous désirons engager un

INGÉNIEUR POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA VENTE

responsable des marchés en France et dans d'autres pays d'Europe.

La personne que nous cherchons doit avoir :
– Un diplôme en mécanique ou en chimie ;
– D'excellentes qualifications professionnelles dans le domaine des polymères ;
– Une solide expérience de la vente ;
– Anglais et français courants (d'autres langues seraient un atout supplémentaire).

Il/elle devra faire preuve d'initiative, être libre de voyager et aura la possibilité de développer ses aptitudes dans un environnement de marketing international.

Si vous pensez satisfaire aux exigences de ce poste, nous vous invitons à soumettre votre dossier complet à
Amoco Chemicals (Europe) S.A.
15, rue Rothschild
CH-1211 Genève 21

à l'attention de Madame Nicole Grofilley, chef du personnel.

ROUGIER S.A., CA 12 MILLIARDS DE F. CFA, 1000 SALARIÉS
EXPLOITATIONS FORESTIÈRES,
SCIAGES, CONTRE-PLAQUÉS
RECHERCHE
RESPONSABLE COMMERCIAL EN AFRIQUE

Le candidat, de formation commerciale supérieure, doit être un vendeur confirmé, possédant le sens de la négociation et souhaitant développer son expérience professionnelle au Cameroun.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Le poste basé à Douala implique de nombreux déplacements à l'étranger.
Rémunération et avantages liés à l'expatriation attractifs pour le candidat de valeur que nous recherchons.
Si votre carrière doit s'affirmer en Afrique, merci d'adresser votre dossier de candidature à :
FILB M. LARQUIER, 30, av. Marceau, 75008 Paris.

HEAD OF CAMPAIGN UNIT

Amnesty International is looking for someone to head a new unit responsible for Amnesty International's campaigning efforts world-wide. The unit consists of some 16 people responsible for country and theme campaigns, for liaison with other organizations and for servicing several Amnesty International action networks. The unit head will work with the teams on developing more effective campaigning strategies in its work for political prisoners and against torture and the death penalty.

Candidates should have sound political judgement, an understanding of different cultures and experience of working with an activist membership organization. They must have proven managerial ability and be able to work under pressure. Fluent English is essential; knowledge of other languages especially French, Spanish or Arabic, highly desirable.

Salary Starting at £ 14 105 pa rising to £ 17 025 pa (index-linked, annual increments)

CLOSING DATE FOR RECEIPT OF COMPLETED APPLICATION FORMS 18 DECEMBER 1987

INTERVIEWS SCHEDULED FOR WEEK COMMENCING 18 JANUARY 1988

For further information and an application form, please Personnel Office contact:
Amnesty International
International Secretariat
1 Easton Street
London WC1X 8DJ
United Kingdom.
Tel : (01) 837 3805 (24 hr answerphone)

amnesty international

recherche
33 CADRES ou INGENIEURS ANFOPAR Rhône-Alpes
désirant se former
EXPORTATION DE PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES
• 20 places (certificat de spécialisation délivré par le Ministère de l'Agriculture).
TRANSFERT DE TECHNOLOGIE AGRO-ALIMENTAIRE
• 13 places.
Dans le cadre de leur formation les participants :
– réaliseront des études pour le compte d'entreprises,
– participeront à un séminaire linguistique en Grande Bretagne,
– effectueront des missions commerciales à l'étranger.
Rémunération par l'ETAT/LA REGION.
ANFOPAR Rhône-Alpes - 3, place d'Arpôt
38200 VIENNE - Tél. : 74.85.27.68
Pierre Lichau

SALES MANAGER AEROSPACE FASTENERS

California based manufacturer is seeking a qualified French citizen possessing strong engineering background and commercial ability to sell structural fasteners to the aircraft industry and its subcontractors in France and Belgium. The individual will speak and write English fluently, provide technical support to customers and have capability to demonstrate and discuss new fastener developments with engineers and buyers.

Cherry textron offers a compensation package that includes base salary, bonus, auto and expenses, and benefits.

Please submit your resume, in confidence, to : nº 6982,
LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, PARIS-7e.

Avocat à Copenhague rech. bonne pour ménage simple à Charlottenlund (6/8 km, hors Copenhague). Chien avec dche et poste de télévision. Gages très intéressants. Connaissance de l'anglais appréciée. Ecrire à Advokat Peter Fugmann, 49, Hummeltoftevej, 2830 Virum, Danemark.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Biotechnology We are advised to commence production of VITAMIN B12 in our new Fermentation Plant and require the consultative services of an experienced Specialist. He should have many years's experience and complete subject knowledge in the field of Fermentation of Propionibacteria for the production of Vit. B12. The fees will be negotiable and in foreign currency, and generous. Discretion is guaranteed. If you are interested in this appointment, please write immediately to : *Ch. 25-139099, Pub., Gubelstr. 19, CH-6300 Zug 4.*

MANAGING EDITORS

BILINGUAL DICTIONARIES

Oxford University Press wishes to appoint two managing editors for the series of French-English dictionaries it plans to publish.

One managing editor will be responsible for the French-English texts and the other for the English-French texts. Their main duties will include the establishment of editorial policy and the direction and control of in-house and freelance staff engaged in the preparation of the respective texts.

Candidates for these posts should have significant lexicographical experience, be fluent in the language which is not their mother tongue, and have proven managerial ability.

The project will be located in Oxford. Salary and benefits will be appropriate to the qualifications and experience of the persons appointed.

Please write, with full c.v. to:
Mr D.C Moody - Personnel Director
Oxford University Press
Walton Street - Oxford - OX2 6DP.

(Closing date for applications 31 October 1987.)

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde CADRES

Pour ses nouvelles installations modernes et performantes sur 40 000 m² d'entrepôts et de bureaux

JM.BRUNEAU

Leader V.P.C. pour bureaux et collectivités
(360 personnes)

recherche

RESPONSABLE DES SERVICES GÉNÉRAUX

• En étroite relation avec la Direction actuelle vous assurez en permanence l'entretien et la maintenance des bâtiments et équipements, dans un contexte de gestion technique informatisée (génie climatique, électricité, télécommunications, surveillance etc...).

• Vous négociez avec nos prestataires, sur la base de dossiers précis et argumentés, les mises en conformité, les modifications ou les extensions éventuelles.

• Vous avez 35-40 ans, avec une formation ingénieur AM ou équivalent. Votre expérience d'une dizaine d'années, votre personnalité affirmée, votre esprit méthodique et d'organisation, votre sens d'animateur et de négociateur sont vos meilleurs atouts pour la mission confiée.

Le développement de la fonction vers une Direction est de nature à vous intéresser si vous êtes un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre C.V. et prétentions à : **JM.BRUNEAU** G. BEAUMONT 91948 LES ULIS cedex

VININFO
Banque de données internationale des vins et spiritueux

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

pour développer et commercialiser ses produits auprès d'une clientèle d'entreprises.

Le candidat, âgé de trente ans environ, parlera l'anglais et si possible l'espagnol. Une expérience dans le domaine viti-vinicole est souhaitée.

Rémunération : 200.000 F + intéressement.

Adresser demandes manuscrites et C.V. au service du personnel de la C.C.I. BX - 12, place de la Bourse, 33076 BORDEAUX CEDEX.

CABINET COMPTABLE
Paris-8e

recherche

UN ASSISTANT

Environ 25 ans.

DECS + 2 à 3 ans expérience exigés, très bonnes connaissances comptabilité analytique. Libre de suite.

TÉL. : 47-42-30-46.

Agence centrale des organismes d'intervention dans le secteur agricole (A.C.O.F.A.) établissement public administratif

RECRUTE par concours :

3 ASSISTANTS (maîtrise droit, sciences économiques)

INGÉNIEURS AGRONOMES

Traitement brut mensuel de départ : 9 083 F. Libre immédiatement, permis VL de plus d'un an, 36 a. maximum dans l'année du concours, nationalité française. A demander par tél. au 46-75-62-60, poste 71-81.

Date limite de décôt des dossiers de candidature le 4 novembre 1987.

Déroulement des épreuves écrites le 9 novembre 1987 à Paris.

Organisme important (18 000 cl., CA 98, 812 MF) recherche COLLABORAT. CCIAUX H./F.
— Sens des responsabilités.
— Profession de gd avenir.
— Rémunérat. très motiv.
Tél. pour r.-vs 45-00-24-03.

TEMPS PARTIEL recherchons

BIPLOMÉS(ES) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

pour mettre en place et animer un projet pédagogique en milieu universitaire. Ile-de-France et Nord-Pas-de-Calais. Dynamisme. Excellente présentation. Téléphone indispensable. Formation assurée.

Env. C.V. + photo à O.S.V., 143, r. de Sauseure, 75017 Paris.

GABOR Ett - 42-96-80-30. EXPLOITANTE EXPÉRIMENTÉS BANQUE. Min. 3 ans expér. service cotel.

Rech. PROFESSEURS Maths-physique, Français Ht niveau, exp., temps partiel Téléphone : 40-16-99-00.

MAIRIE DE CLICHY-LA-GARENNE (Hauts-de-Seine) 47.000 habitants recherche

LE RESPONSABLE DE SON BUREAU D'ACTION ÉCONOMIQUE

Niveau de recrutement : Attaché. Formation souhaitée : maîtrise Sciences Eco, Administration des collectivités, Ecole de commerce. Exp. en entreprise appréciée. Dynamisme et sens commercial demandés. Poste à pourv. le 2 nov. 1987.

Adresser candidature et C.V., M. le Maire, Hôtel de Ville, B.P. 201, 92110 CLICHY.

CONTROLE DE GESTION

GROUPE DE COMMUNICATION

Premier dans son secteur crée un poste d'assistant à son responsable de

CONTROLE DE GESTION CENTRAL

Vous serez chargé principalement de :
— L'élaboration du tableau de bord, des budgets consolidés et l'analyse des différents écarts ;
— La mise à jour des principales informations juridiques et financières de l'ensemble des filiales.

De bonnes connaissances en comptabilité et la maîtrise du fonctionnement d'un IBM AT + LOTUS 123 sont indispensables. Débutant accepté.

Poste basé à Paris. Merci d'adresser votre candidature c.v. + photo en précisant votre rémunération actuelle, à Yves RUYNEAU, 60, avenue de Wagram, 75017 Paris.

Importante industrie en expansion Produits Modernes pour le bâtiment, à Strasbourg, recherche pour renforcer son équipe "exportation"

JEUNE CADRE EXPORT

IECS - ESC formation export, ou similaire

Disposant d'une première expérience de l'exportation de 2 à 3 ans, parlant bien l'anglais + l'espagnol ou l'allemand.

Mission : développement et gestion de marchés d'exportation, tant sur le terrain (déplacements fréquents) que depuis le siège de Strasbourg, au sein d'un service structuré.

Poste d'avenir évolutif.

Rémunération stimulante.

Adr. CV dét. ss réf. 1287 à SELECTEC Conseil 67029 STRASBOURG CEDEX

traduction offres

POOL TRADUCTEURS Anglais/vs allemand, français se charge toutes traductions, rewriting, adaptations, etc. Tél. : (1) 47-09-28-14.

capitaux propositions commerciales

VENTE D'IMMEUBLE AUX ETATS-UNIS CENTRE COMMERCIAL Vente directe de particulier. Possibilités de locations pour un rapport annuel de 6 %. Garantie de dépôt d'un montant correspondant à 18 mois de location à la signature du contrat de vente. Ecrire sous le n° 6984 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

DEMANDES D'EMPLOIS

Pour vous préparer pour 1992

UN DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

avec un punch d'entrepreneur connaissant le C.E.E., pays de l'Est, U.S.A., Asie, M.B.A., INSEAD, Sc. Po., univ. Londres, polyglotte, esp. multinationales U.S. Créateur d'entreprises, 47 ans, disp. rapidement.
Ecrire sous le n° 1 613 le Monde Pub., serv. annonces classées, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Cadre grande expérience en photogravure, fabrication, suivi clientèle, planning organisation, connaiss., montage électronique. Etudierait toutes propositions dans secteurs arts graphiques. Disponible rapidement.
Ecrire sous le n° 6 981 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

Cadre H. 35 a., jap., angl. courants, 8 a. vie au Japon, expérience 3 a. société franco-jap. Etudie toutes propositions.
Ecrire sous le n° 8 090 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F DUT de documentation, 7 ans d'expérience, bilingue anglais, allemand, ch. emploi audiovisuel actualité, techno., formes. Contacter Mme Causse. Tél. 48-05-96-71.

F. 38 ans, Docteur en droit. Etudierait toutes propositions de travail à temps partiel.
Ecrire sous le n° 8 089 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

J.F. 32 ans franco-africaine spécialisée gestion administ. et humaine de projets de développ. Afrique noire. Etudierait toutes propositions.
Ecrire à Me ARNAUT, 40, rue Condorcet, Paris-6e ou tél. : 48-78-38-27.

F. 26 ans, trilingue, fr., angl., all., maîtrise commerce international, 1 an expérience, cherche emploi assistante commerciale export. Libre de suite. Tél. 49-93-63-70 ou 42-53-29-07.

J.H. 23 ans, études secondaires, 3 ans expérience ÉLECTRONIQUE et transmission. Et. ress propositions.
Ecrire à M. AULERY, 138, av. Aristide-Briand, 94230 Cachan.

F. 54 ans, nbreuses références, cherche emploi sténodactylo. Tél. : 48-84-56-31.

F. 41 ans, Bac + brevet de technicien supérieur de secrétariat, expérience administrative et commerciale, disponible, poste stable, 43-02-85-36.

Professeur de l'éducation nationale en exercice, agrégée et docteur de troisième cycle anglais-américain avec onze ans d'expérience aux USA cherche emploi complémentaire.
Ecrire sous le n° 1 615, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, Paris-7e.

Recherche, pour stages jeunes 16-25 ans, animateur de formation (h. ou f.) pour cours de T.R.E., économie familiale et sociale. Relations avec l'entreprise et suivis des stages pratiques. Téléph. : 64-37-13-90.

SECRÉT. CCIALE DACTYLO opératrice de saisie

18 ans exp. compta., gestion (commandes, expéditions, facturation). Excellent contact avec clients.

Cherche poste à responsabilité. Libre rapidement.

Ecrire sous le n° 6 983, LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

URGENT

52 ans recherche entretien maison. Tous bricolages, parc paysager, jardinage. Téléphoner : 48-31-95-06. Vers 12 h ou après 19 h.

Cadre H. 35 ans, jap., angl. courants, 8 ans vie au Japon, exp. 3 ans société franco-jap. Etudie nles propositions.
Ecrire sous le n° 6 088 LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue Monttessuy, PARIS-7e.

L'AGENDA

Particuliers

(offres)

BAMI Cuisinière à charbon « GODIN 1838 » FONTE ÉMAILLÉE 12 000 F. PARIS, 42-01-26-34 soir.

Artisans

MARC FOSSARD
Entreprise générale PLOMBERIE — CHAUFFAGE — COUVERTURE — CARRELAGE 4, allée des Pyrénées 92160 ANTONY. Tél. : 40-66-04-66.

Bijoux

TOUS LES BIJOUX ANCIENS
et modernes. Bagues romantiques 20 % ESCOMPTE ACHAT OR GILLET — 19, rue d'Arcole, 75004 Paris. T. 43-54-00-83. Cité guide GAULT et MILLAU.

Cours

PARIS artiste professionnel, cours de peinture et créativité. Tél. : 43-66-08-71.

COURS MATH. 6e-terminale Enseignement Université Paris-20e. Tél. : 43-49-47-20.

Stages

Sous l'égide de la FONDATION BORIS-VIAN ACTE NEUF reprend ses ateliers, conduits par des professionnels de chaque discipline :
— Cours de THÉATRE, DANSE, CHANT ;
— Cellules ÉCRITURE ET CRÉATION, débouchant sur cycles de représentations en circuit professionnel ;
— STAGES Paris-province, FORMULES A LA CARTE : 3 à 25 h de cours hebdomad. 165 à 800 F par mois. Renseignements 42-55-97-39.

Vacances

Tourisme

Loisirs

Séjours enfants dans le Jura alt. 900 m 3 h Paris TGV Toussaint 87, Noël 87, Pâques 88 Yves et Liliane 38 a. accueillent vos enfants dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins. Nombre d'enfants limité à 14 pour offrir un accueil familial personnalisé. Activités selon saison et conditions météo, tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication maison du pain. Tél. 81-38-12-61.

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A VENDRE SUPER 5 C (RS - 4 chevaux), 3 portes (blanche), 8 mois (février 87), 6 400 km, GARANTIE RENAULT (Pièces et main-d'œuvre) 35 000 F. M. COME. Tél. 34-80-42-58 (ap. 18 h).

de 8 à 11 C.V.

Part. vd R21 GTS Févr. 87, Cendré métal, verni inc. gris, Radio Philips extract. + housses + tapis de sol, Renault. Première main 15 500 km. Tél. : 60-17-72-91 (dom.)

de 12 à 16 C.V.

MERCEDES 280 SE, 83 ABS cuir, métal, rad.-cas. 98 000 km, Première main PRIX : 135 000 F. Tél. (1) 46-87-72-98

L'IMMOBILIER

appartements ventes

4e arrdt

ILE ST-LOUIS. Charmant plain-pied rez-de-terre, 40 m², beau séjour s/rue (2 fenêtres), cuis. équipée, mezzanine, bains, cheminée, poutres apparentes, 1 200 000 F. SERGE KAYSER (1) 43-29-60-60.

MARAIS, très bel imm. XVIIe, gd 2/3 p. sur jard. privatif, hts plafonds, gd stand., park. 2 700 000 F. 42-87-52-73.

5e arrdt

PANTHÉON ST. tt cft cl., calme, pl. ét., 320 000. 43-25-87-16.

GOBELINS/ARAGO
35, RUE PASCAL
Bel imm. asc., bon standing, appts s/rue et cour-jardin 1 gd studio + petite chambre tt cft, soleil, ps 695 000F. 2 gd liv. + chambre tout cft, ps 980 000 F. Vis. s/place jeudi, vendredi 13 h 30 à 18 h.

LUXEMBOURG refait neuf
2 P. CLASSIQUE
bon plan, 4e ét., 42-76-25-35.

Henry Martin
très beau 170 m² + 120 m² jardin, gde récept. 2 ch., services. Tél. : 42-93-20-36.

6e arrdt

RUE DU CHERCHE-MIDI asc. séj. + ch. + bureau, très bon standing. 2e ét., ascenseur. 100 m². EXCELLENT ÉTAT. FRANÇOIS FAURE 45-44-17-06.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS studette 4e ét., 230 000 F. FR. FAURE 45-44-17-06.

RASPAIL RÉCENT STDG Séj., balc. + 2 chbres, soleil, parking, px 1 700 000 F. FLEURUS 45-44-22-36.

CHERCHE-MIDI STANDING séjour + chbre, cuis. équipée, 100 m², asc., impeccable. FLEURUS 45-44-22-36.

FLEURUS 45-44-22-36
Bac stud. réc. ... 850 000
Duroc 2/3 p. ... 885 000
St-G.-des-Ch 86 m² 950 000
Raspail 3 p., park. ... 1 700 000
St-Placide 100 m² 2 900 000

VANEAU STUDIO + cuisine aménagée, charme 590 000 F. FR. FAURE 45-44-17-06.

COEUR MONTPARNASSE
Pierre de t., dernier étage, plein soleil, balc., liv., dble + 2 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., 90 m² + service 2 400 000 F. 43-35-18-38.

CHERCHE-MIDI
Stand. 5e ét., asc., gd studio balc., calme, clair, verdure FLEURUS 45-44-22-36.

3e MURS BOUTIQUE
6 BIS, RUE DU FOREZ
placement rapport 10 % net. Px : 260 000 F. 45-79-04-64.

7e arrdt

DUROC, Pierre de T., 4e, dr. sud, 7 p., tt cft, 218 m² + 3 a. box pos. Prix 6 300 000 F. Tél. : 43-35-18-38.

8e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC TERNES, appt 82 m² impec., liv. 2 chbres s/cour, très clair, tt conft, 4e étage sans asc. 1 530 000 F. 42-33-12-28.

9e arrdt

PARIS 9e, 64, rue Condorcet, 2e ét., appt 5 pces + serv. Visite s/place le vendredi 16 octobre de 12 à 13 h.

AFFAIRE EXCEPT. Canera Paris, appt de prestige, 60 m² tout en marbre. Px : 1 200 000 F, clef en main. T. (1) 39-46-85-15, sem 20 h pr RV.

11e arrdt

PLACE VOLTAIRE
2/3 p. entièrement refait neuf, 6e sans asc., bel imm. pierre de taille, cheminée. 46-75-75-79.

13e arrdt

CITÉ FLORALE MAISON 90 m² s/3 nivx, parfait état, pour couple ou célibat., 1 850 000. LERE 45-48-28-28.

Près MONTSOURIS, bel appt 3 p., CONFORT, balcon, park. 1 250 000 F. 45-89-49-34.

GÉNIAL. 4 P. stand., 9e ét., dble exposition, dble living, 1 200 000. T. : 40-24-17-77.

P. Montsouris, 8. aux Calmes, 3 pces 67 m², calme, soleil, vue dégagée, 1 150 000 F. Tél. le soir : 45-89-54-99.

14e arrdt

14e COTE GENTILLY RER Imm. stdg 78, ét. élevé, magnifique liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis. équipée, s. de bns, w.-c., balcons, parking, parfait état. 1 100 000 F. 43-35-18-38.

DENFERT p. de taille, 4e ét., liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, w.-c., dressing, 62 m². 1 250 000 F. 43-35-18-38.

AU CŒUR DE MONTPARNASSE
Appt neuf 30 m², très clair, 660 000 F, bon investissement. Nbreux avantages du neuf. Tél. : 47-81-33-70.

30, AV. RENÉ-COTY
Part. vd. 2-3 p., 55 m², 2e ét. Partait état. 1 250 000 F. Visite s/Rdv (1) 43-27-68-22.

ALÉSIA/TOMBE-ISSOIRE
DBLE SÉJ. POS. 2 P.
s/beau jardin, charme
41 m², 560 000 F
A RAFRAÎCHIR
F. FAURE 45-44-17-06.

15e arrdt

MONTPARNASSE à saisir bel imm. anc. prof. lib. autorisé, sup. 3 p., entrée, cuis., bains, w.-c., 62 m², 2e ét., état neuf, 1 100 000 F. 43-35-18-38.

PASTEUR RÉCENT
5 P., 100 m², 9e ét., ét. parf. bon, 2 750 000, 45-32-66-10.

16e arrdt

Me EXELMANS, prop. imm. neuf, très gd stand., liv, 3 chbres, 2 bns, gde loggia, verdure, clair, prest service possible. Tél. : 45-31-83-27.

19e arrdt

ARCHEREAU RÉCENT
Grand 4 p., séjour + 3 chbres, tt conft, 1le ét., parking en sous-sol. 830 000 F.
NOTAIRE 42-01-05-22, le matin.

78 - Yvelines

SÉLECTION DOLÉAC PARC ROCQUENCOURT
Lex. 125 m² + 40 m² terrasse, stand., 1er ét., sup. décoration, dble liv., 2 chbres tt cft + bur. privé + tennis + piscine. 2 900 000 F. 42-33-12-28.

SÉLECTION DOLÉAC PARC ROCQUENCOURT
Stand., tennis, piscine, appt, r-d-c, jard. très clair, 130 m², gd liv., 2 chbres tt confort. 1 650 000 F. 42-33-12-28.

91 - Essonne

SÉLECTION DOLÉAC
Palaiseau, 10' RER, 5 P., 95 m², tt cft, ex. jard. priv., calme, clair, 950 000. 42-33-12-28.

92 Hauts-de-Seine

SÉLECTION DOLÉAC NANTERRE VILLE, 10 min. RER, mais. indiv. 108 m², s/3 nivx, tt cft, av. jardinet, impeccable. Px : 520 000 F. 42-33-12-28.

SÉLECTION DOLÉAC BOULOGNE, 5 min. Pt de Sèvres. Imm. réc., 2e ét., asc., séj. dble + 1 chbre tt cft, 70 m² + 2 terr. 20 m², park., cave. Profession libérale. PX : 950 000 F. 42-33-12-28.

NEUILLY-ST-JAMES 6 P., 250 m², 4 CH. SERVICE, PARKS. T. : 42-33-20-36.

94 Val-de-Marne

SÉLECTION DOLÉAC L'Haye-les-Roses, RP, bas, appt rec. 1881, 85 m², gd liv., 3 chbres, tt cft, 1er ét., asc. av. gd jard. 100 m². Profes. lib. Px : 880 000 F. 42-33-12-28.

Province

SUPERDEVOLUY appt 2 pces expo. sud, terrasse 13 m². Tél. : 16 (1) 45-34-62-69.

CENTRE BREST
Vue mer, balcon, immeuble récent, gd standing, 3e et dernier étage, 300 m², living, salle à manger, 6 chbres, 3 bains, 4 w.-c., cuisine, office, dressing, lingerie, chauff. individuel. Belle décoration, une cave, un garage, 3 parkings. Px : 1 950 000 F à débattre. Tél. : (1) 48-73-20-87.

Part. vd F 3 meublé à Lyon. Prox. gare Part-Dieu, parc Tête-d'Or (Interpol), r.-de-c., très calme, chf. cent. ind. gaz, parquet chêne, cave, pces. loc. garage, conv. à cadre ou fonctionnaire international. 380 000 F (16) 78-72-27-60.

appartements achats

Recherche 1 à 3 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 43-73-20-67, même le soir.

CABINET DOLÉAC
Rech. pour clientèle de qualité s/Paris, STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 P avec ou sans confort, expertise gratuite, réalisation rapide. Tél : 42-33-12-28.

IMMO MARCADET
rech. appts toutes surfaces même à rénover. 42-52-01-82, 42-23-73-73.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, r. Notre-Dame-des-Champs 16e
RECHERCHE APPARTEMENTS TOUTES SURFACES
TÉL. : 45-44-22-36.

locations non meublées offres

Paris

MONTPARNASSE NEUF
Superbe loft (50 m²) Plain-pied, terrasse privative (33 m²). Sans vis à vis, expo sud-est. Prix : 7 500 F par mois. Tél. : 47-91-33-70.

LA MOTTE-PICQUET, dans bel immeuble anc. 2e ét., ascenseur, grand studio, cft, 3 200 F + 700 F charges. Tél le matin, SEGECO : 45-22-69-92.

Région parisienne

Location appt 65 m², cft, garage, EVRY, gd bourg pour fonctionnaire de préf. T. : 45-59-95-40, poste 8082.

locations non meublées demandes

Paris

Collaborateur du journal, statut cadre, sérieuses réf., recherche d'urgence location à Paris, min. 60 m², clair, loyer maximum C.C. 4 000 F. Tél. aux hres de bur. à Sabrina 45-58-81-82, poste 43-30.

Collaborateur du journal ch. 3 pièces, tt cft, quartier centre Paris : 43-26-62-24.

Ingénieur centralien, 30 ans 24 000 F/mois, cherche un gd studio ou appt Paris centre (1er, 2e, 3e, 4e, 5e, 6e) ou Est (Bastille-Nation). Environ 4 000 F par mois. Consacrer M. Rosselin.
T. : (bur.) (1) 40-26-35-25.
T. : (dom.) (1) 48-87-30-42.

Cple Journalistes Ingénieur RECH. 2/3 P. RIVE GAUCHE TTES GARANTIES. Tél. : 43-26-29-79, le soir.

Collab. du « Monde » cherche deux pces, cuis., salle de bains dans le 5e arrondissement. Prix max. : 3 000 F. Tél. : 46-34-58-29.

Région parisienne

INTERNATIONAL SERVICE
Rech. pour sa clientèle de qualité 4-5-6 PCES et MAISONS banlieue ouest. BON STANDING. tél. Tél. : 45-26-18-95.

locations meublées offres

Paris

APPTS DE PRESTIGE 7e
160 m² et 170 m²
Vue et prestations except. Prix élevé justifié. Tél. (1) 42-28-43-53.

échanges

Propriétaire échange luxueux 4 p., 80 m², immeuble récent pierre de taille, quartier Montsouris, contre appt 100/120 m² à rénover ds 5e, 6e, 7e ou 14e arrdt. Complément financier possible. Tél. : 43-22-87-77 le soir.

terrains

94 LIMEIL. Proche forêt OP, TERR. + CONSTR. s/ 625 m², fac. 18,50 m, viab. Px terr. 340 000 HT. Constr. Laurent 45-69-74-30.

propriétés

propriétés

VDS 20 mn VICHY de son golf, de son aéroport, magnifique propriété dans parc 2 ha, maison 10 p., tt cft, grenier, cave, nomb. dépend., gar., écurie, buanderie, cellier, verger, potager. Tél. dom. 70-99-82-44, travail 70-98-04-36.

MAINTENON
(4 km gare), construct. pierres s/terrain 1 725 m² clos et arboré, gd sa-sol avec cave, garage, sauna, r.-de-ch. : entrée, cuis. équipée, gd séjour, poutres, cheminée, 2 chbres, s. de bns, w.-c. ; à l'étage : grand palier, 3 belles chbres, s. de bns, w.-c., isolation soignée, chauffage électrique, prix : 1 330 000 F.
IMMO 106
33, r. de la Madeleine, EPERNON 37-83-73-73, 37-51-44-34.

VIGNOBLE EN INDRE-ET-LOIRE

Cause retraite, vigneron cède 2 ha vignes A.O.C. et 1 ha de terre à vignes A.O.C. + cave d'exploitation avec son matériel (benne à vendange, pressoir, cuves, fûts, etc.).

Pour tous renseignements complémentaires : Ecrire sous le n° 6985 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue Monttessuy, 75007 Paris

immeubles

ISORE SA
ACHETONS COMPTANT immeubles habit. ou ccieux Paris, Neuilly, Boulogne, Intermédiaires ou cessionnaires poliment. Discrét. assurée. J.-C. Isore. 42-25-06-56. 133, bd Haussmann, 75008 Paris.

INVESTISSEUR ACH. CPT IMMEUBLES, TERRAINS, HOTELS. DISCRÉTION, 45-53-81-45, p. 10.

maisons de campagne

MAISON DE CAMPAGNE CÉVENNES gde maison bourgeoise type 5, dépendances avec pt terrain attenant. Px : 400 000 F. T. : (16) 66-86-49-55 (ap. 20 h).

Urgt 70 km Paris av. Chartres part vd mais. bourgeoise fin 19e, 200 m² hab. + sand. d'hiv. + at. artiste inédp 70 m², garage, jardin clos de murs 1 100 m², 840 000 F. Tél. 45-89-13-52.

fermettes

HAUTE-PROVENCE 23 km sud Gap, très belle ferme XVIIIe, 230 m² hab., séj. 79 m², 5 chbres, gd cft, 4 000 m² terrain, 1 480 000 F. 92-54-12-16.

viagers

340 000 cpt + 2 750/mois. 3 P. tt cft, imm. pierre de t., 10e arrdt, occupé h. 74 ans. Viagers R. Cruz. 42-66-19-00.

Rovan viager libre, très âgé, appt état neuf, 80 m² cft, dépend., ps plage, comm. 90 000 F compt. + 2 450 F mens. T. : (16) 46-38-53-16 h. repas.

villas

GIF-SUR-YVETTE
Domaine de la Boussière, allée du Nétlier, Chevry II MAISONS 5-6 P. U.U. - 45-38-65-88.

TROUVILLE RARE MAIS. 2-3 pces, « LES PIEDS DANS L'EAU », terrasse, jard. 630.000 F. (1) 39-53-22-27 ou (1) 31-88-63-17 week-end.

URGENT A SAISIR à ROYAN ST-PALAIS Villa 3 p., mezz. + jard. priv., à 200 m plage. Livraison immédiate. Direct. promoteur 268 000 F Pour infos : Charles MEYER, 3, rue La Boétie, 75008 Paris. Tél. : (1) 42-66-01-00.

pavillons

PAV. compr. en r. de jard. 1 pce, r. de ch. : s. à manger, coin cuis., 1er ét. : 1 chbre, s. de bns, w.-c., terr. 200 m². Px : 320 000 F. SABARD IMMOBILIER 95190 Montmorency. Tél. : (1) 39-89-30-27.

RIS-ORANGIS Quartier calme, près centre et gare PAV. 83 - Tradition de France Cuis. équip. séparée par aquarium sur séjour double de 45 m² avec cheminée recup. chaleur 4 ch. - Mezz. - 2 sdb - 2 WC s/sol tot. buanderie/s. de sport Dbl. vitr. compl. - Garage 2 voit. Terrasse 36 m² - 664 m² terr. cl. PRIX : 1 320 000 F (frais de notaire réduit 30 000 F) Tél. domicile : 69-43-27-83 Heures de repas et après 19 h

maisons individuelles

1.300 M2 JARDIN CELLE-SAINT-CLOUD Site boisé résidentiel, maison 170 m², sdj., 4 chbres, 2 bains, cabinet de toilette, douche, cuis., cave, 2 gds garages. Tél. : 47-71-63-58.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou SIÈGE SOCIAL bureaux, secrétariat, télex CONSTITUTION STES Prix compét. Délais rapides. ASPAC 42-93-60-50 +

DOMICIL. CCIALE 8e TELEX/SECRET. TEL. BURX AGECO 42-94-95-28.

Domiciliation depuis 80 F/me. PARIS 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. Constitution SARL 1 500 F HT INTER DOM : 43-40-31-45.

locaux commerciaux

Locations

Recherchons à louer ou acheter LOCAUX à usage de bureaux, 400 à 600 m², Paris-1er ou 2e. T. 45-55-91-71, p. 41-45 h. b.

fonds de commerce

Ventes

Vds commerce pâtisserie-boulangerie (dépôt de pain) avec four 8 filets + chbre congélation 10 m² + vitrine réfrigérée, local 40 m², Aff. except. Prix intér. Ecrire M. EGEA, SÉRIGNAN, Cre cial — BÉZIERS et/ou tél. : 67-32-36-82.

Cède lycée privé d'enseig. linguistique, Haute-Savoie. Ecrire sous le n° 8091 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

3e MURS BOUTIQUE
6 BIS, RUE DU FOREZ
placement rapport 10 % net. Px : 260 000 F. 45-79-04-64.

هكذا من الاصل

Economie

SOMMAIRE

■ Quel est le juste prix de la Caisse nationale de crédit agricole ? La question est posée au moment où le Sénat entame la discussion sur le projet de mutualisation de la banque verte (*voir ci-dessous*).

■ A la veille de la grève de la fonction publique, le jeudi 15 octobre, M. Le Garrec, ancien secrétaire d'Etat, s'inquiète d'une « paupérisation » de la fonction publique (*lire page 38*).

■ Les industriels japonais souffrent actuellement de la réévaluation du yen, mais préparent une contre-offensive grâce à une compétitivité qui ne cesse de s'améliorer (*lire page 39*).

■ Les salariés d'Air France et d'Air Inter sont disposés à participer au capital de leurs compagnies, mais pas à n'importe quelle condition, et ils le font savoir (*lire page 37*).

Le projet de mutualisation du Crédit agricole discuté au Sénat

A la recherche du juste prix

Le Sénat devait discuter, le mercredi 14 octobre, le projet de mutualisation du Crédit agricole. Le prix de la banque verte sera au centre des débats. Les estimations sont comprises entre 8 et plus de 17 milliards de francs.

Quel est le juste prix de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) ? Au moment où le projet de mutualisation (1) entre dans sa phase parlementaire, la question de l'évaluation de la banque verte reste entière. Faut-il, comme l'a fait récemment la commission de privatisation, retenir essentiellement l'actif net de la CNCA au 31 décembre, qu'elle a estimé à 8,1 milliards de francs ? Convient-il d'y ajouter les crédits d'impôt et les provisions pour épargne-logement, les plus-values latentes et les bénéfices attendus pour 1987 ? Autant d'éléments qui porteraient la valeur du Crédit agricole à 17 milliards environ.

Doit-on enfin, outre la méthode de l'actif net, prendre en compte la valeur de rendement de la Caisse en appliquant à sa capacité bénéficiaire un coefficient multiplicateur (*price earning ratio*) de 10, considéré par les socialistes comme raisonnable pour une banque « moyenne » (2) ? Dans ce cas, le prix de la banque verte s'établirait précisément, selon eux, à 17 milliards de francs : entre l'appréciation de la commission de privatisation (derrière laquelle s'abrite la Fédération nationale du crédit agricole – FNCA, – l'organe politique de la banque verte) et celle de l'opposition, menée par l'ancien ministre de l'agriculture Henri Nallet, il n'y a pas un ni deux mais presque 10 milliards de francs d'écart.

La notion de fonds propres

Une telle divergence tient surtout à l'élasticité de la notion de fonds propres. Fin 1986, ceux de la CNCA atteignaient 10,9 milliards de francs. Pour aboutir au chiffre de 8,1 milliards de francs, la commission de privatisation a retiré du total 2,8 milliards de francs de crédit d'impôt, dont il est pourtant admis que la moitié a un caractère de réserve. Dans son estimation, qui est officieuse, la commission a aussi exclu la provision d'épargne-logement, qui représentait 6,36 milliards de francs au 31 décembre 1986. La FNCA n'y voit rien à redire. *« Si nos clients arrêtent demain d'alimenter cette épargne, l'obligation de faire face aux prêts engagés se traduirait par une perte de 11 milliards de francs »*, explique son directeur, M. Patrick Gatin.

Dans une lettre adressée au président de la commission de privatisation, la CFDT souligne pourtant que cette provision est considérée comme fonds propres pour le calcul des ratios prudentiels (réseau de couverture des risques) et des réserves obligatoires de la CNCA, établi par la commission bancaire. La provision d'épargne-logement est comptabilisée comme fonds propres dans la dernière note d'information mise à la disposition du public lors d'une opération financière lancée par Unicrédit, filiale de la Caisse nationale. Ce document, visé par la COB et rédigé par la CNCA, précise en effet que ces fonds propres s'élevaient, fin 1986, à 14,12 milliards de francs.

Un autre point de discussion porte sur la nature du fonds commun de garantie (2,4 milliards de francs au 31 décembre dernier) constitué par les cotisations des caisses régionales. Si le projet de loi prévoit son absorption par la Caisse nationale, son montant ne figure pas dans les fameux 8,1 milliards. *« Cette décision est contradictoire avec le code rural, qui prévoit qu'en cas de dissolution l'excédent d'actif* [du fonds commun de garantie] *est affecté à la dotation du Crédit agricole »*, estime la CFDT.

En adoptant une vision extensive des fonds propres, auxquels devraient s'ajouter pour 1987 environ 2,3 milliards de francs de plus-values latentes (600 millions de francs sur les immeubles, 1,7 milliard de francs sur les titres de participation) et un bénéfice consolidé de l'ordre de 1,7 milliard de francs, le prix en milliards de la banque verte atteint rapidement deux chiffres. Or c'est précisément ce seuil que le ministre de l'agriculture, M. Guillaume, veut éviter de franchir.

Si quatre-vingt treize caisses régionales sur quatre-vingt quatorze ont accepté de « voir venir » cette mutualisation, nombre d'entre elles ont émis des réserves. Dans l'Est, en particulier, dans l'hypothèse où le prix définitif serait fixé à 8 milliards de francs, l'effort financier demandé aux caisses représenterait, selon la CFDT, 29 % de leurs fonds propres et 7,6 fois leurs bénéfices de 1986. La caisse de l'Allier devrait sortir l'équivalent de 1 461 fois ses bénéfices ; celle de l'Orne, 300 fois... La CNCA conteste cette présentation de la mutualisation. *« Les caisses pourront émettre des titres participatifs et faire appel à l'épargne publique, ce qui augmentera leurs fonds propres »*, plaide un de ses responsables.

Le bien-fondé de la mutualisation

Le débat sur le prix pose ainsi directement la question du bien-fondé de la mutualisation. Plus les caisses paieront cher, plus leur intérêts à réaliser cet achat sera réduit. Le projet de loi concrétise en effet le désengagement de l'Etat de la politique agricole. *« Il s'agit d'une privatisation incohérente qui organise l'affaiblissement de la CNCA dans ses dimensions agricole, mutualiste et bancaire »*, estimait, le 13 octobre, M. Henri Nallet.

Pour désamorcer ces attaques, la Fédération nationale (ardent défenseur du projet gouvernemental) insiste sur la spécificité de la banque verte : *« La Caisse nationale vit de l'apport de la collecte des caisses régionales »*, explique M. Gatin. Une étude réalisée pour le comité d'entreprise de la CNCA montre cependant que la marge financière de la Caisse nationale provient de ses propres opérations interbancaires et sur titres et non des opérations réalisées avec les caisses régionales. En effet, en leur prêtant à des taux inférieurs de 1 à 2 points à ceux du marché – il s'agit d'une autobonification, – la CNCA perd de l'argent).

Cette analyse laisse penser que la valeur intrinsèque de la Caisse nationale, indépendamment de ses liens avec les caisses régionales, n'est pas si modeste... *« Le chiffre de 8,1 milliards est un coup de force du ministre de l'agriculture à l'encontre des caisses régionales et de M. Balladur »*, observait mardi M. Nallet, qui s'apprêtait, à l'occasion du débat parlementaire, à demander *« beaucoup plus d'informations »* à M. Guillaume. Entre 8 et 17 milliards, le juste prix de la banque verte reste à fixer.

ERIC FOTTORINO.

(1) Ce texte prévoit la transformation en société anonyme de la CNCA, actuellement établissement public à caractère industriel et commercial ; puis son rachat par les quatre-vingt-quatorze caisses régionales de crédit agricole. Quatre-vingt-treize caisses se sont à ce jour prononcées en faveur de ce processus.

(2) Ce PER a été retenu pour l'évaluation du prix de la Société générale.

BILLET

Le libéralisme et l'Europe

L'EUROPE d'après 1992 doit-elle être une zone de libre-échange ou bien une « nation » qui définit ses frontières économiques et les défend vis-à-vis des tiers, en particulier des Etats-Unis et du Japon ? Répondre dans un sens ou dans l'autre est nécessaire pour arrêter toute la série de mesures concrètes qui doivent être prises d'ici au 31 décembre 1992. Nécessaire aussi pour savoir quels pouvoirs doivent être cédés par les Douze à la Commission de Bruxelles. Bref, la question est déterminante. Et elle divise... le gouvernement français.

M. Madelin, ministre de l'industrie, a fait de l'Europe 92 son thème favori. Il multiplie les rencontres avec les patrons pour les exhorter à se préparer : *« Attention à l'échéance, personne ne sera plus protégé, battez-vous : compétitivité, compétitivité ! »* Lors du colloque qu'il a organisé, le mardi 13 octobre, sur le thème : « 1992 : être compétitif dans une Europe sans frontières », au Palais des congrès à Paris, il a rappelé aux quelque quatre mille chefs d'entreprise réunis les efforts nécessaires. Mais sa philosophie est claire : l'Europe est surtout, pour lui, l'occasion de faire progresser le libéralisme. 1992 sera un « big-bang » de la déréglementation et de la concurrence, a-t-il expliqué. Concurrence des entreprises, mais aussi des Etats : les firmes pouvant s'installer où les conditions offertes sont les meilleures, elles mettront les pays en compétition. Les politiques sociales, fiscales, monétaires se devront d'être les plus libérales. Alors, méfions-nous des accords entre les administrations, poursuit M. Madelin, administrations qui chercheront à s'entendre pour préserver leurs prérogatives et tutelles de tout genre. Méfions-nous aussi des bureaucrates de Bruxelles, qui vont tâcher de récupérer le pouvoir de réglementation. *« L'Europe 92 ne doit pas être la France en plus grand (...). L'Europe, c'est un espace libéral. »*

M. Chirac, invité à clore le débat, ne l'entend pas ainsi. La différence, sinon la divergence, avec son ministre est nette : *« Il faut que la Communauté soit déterminée à défendre ses intérêts et à s'affirmer vis-à-vis des pays tiers. »* Pour M. Chirac, *« le grand marché intérieur est la nouvelle frontière qui seule peut relancer la croissance en Europe »*. Mais, *« l'ouverture de nos marchés ne doit pas être l'occasion pour ceux-ci* [d'en] *profiter sans contrepartie (...). L'Europe ne doit pas devenir une zone de libre-échange perméable »*. Et si M. Madelin craint les fonctionnaires de Bruxelles, le premier ministre, lui, *« attend que la Commission fasse des propositions dans le cadre des négociations du GATT »*. *« La claire conscience de la chance que représente* [l'Europe 92] *ne doit faire oublier ni les risques ni les précautions à prendre. »*

Sans doute ni M. Madelin ni M. Chirac ne désavoueraient leurs propos respectifs. Mais la musique n'est pas la même. C'est que sur le fond transparaît deux conceptions du rapport entre l'Europe et le libéralisme. Pour M. Madelin, le libéralisme prime : 1992 sera comme un Grand Soir du moins d'Etat. M. Chirac inverse l'ordre : l'Europe d'abord. Avec le libéralisme – il n'a pas prononcé le mot, – il faut prendre des « précautions ».

ERIC LE BOUCHER.

REPÈRES

Pétrole

Les importations de brut iranien ont baissé de 88 % en août

L'Iran, premier fournisseur de la France en pétrole brut en juin et en juillet, est retombé au dixième rang au mois d'août, après l'embargo décidé le 6 de ce mois par le gouvernement français. Selon les statistiques mensuelles du Comité professionnel du pétrole, les importations françaises de brut iranien ont chuté en un mois de 88 %, passant de 1,16 million de tonnes en juillet à 136 000 tonnes en août. Par contre, la Libye, qui était tombée depuis un an au treizième rang, en raison d'un embargo officieux signifié en juillet 1986 aux compagnies françaises, est revenu en août 1987 au septième rang des fournisseurs de la France, avec 315 000 tonnes vendues, soit quatre fois plus que le mois précédent (79 000 tonnes).

GATT

Démarche du Japon et de l'Australie contre les Etats-Unis

Le Japon a introduit, le mardi 13 octobre, devant l'organe de surveillance du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) une notification pour dénoncer la décision prise par les Etats-Unis, le 17 avril dernier, d'appliquer une taxe de 100 % sur certains produits japonais représentant 300 millions de dollars d'exportations. Washington accusait Tokyo de dumping. Les produits japonais frappés par ces droits de douane sont les machines informatiques, le matériel de forage et certains téléviseurs couleur.

L'organe de surveillance du GATT a également été saisi d'une deuxième notification contre les Etats-Unis. Elle émane de l'Australie, qui dénonce l'accroissement du financement du Programme d'encouragement à l'exportation (PEE) annoncé par le secrétaire américain à l'agriculture le 30 juillet dernier.

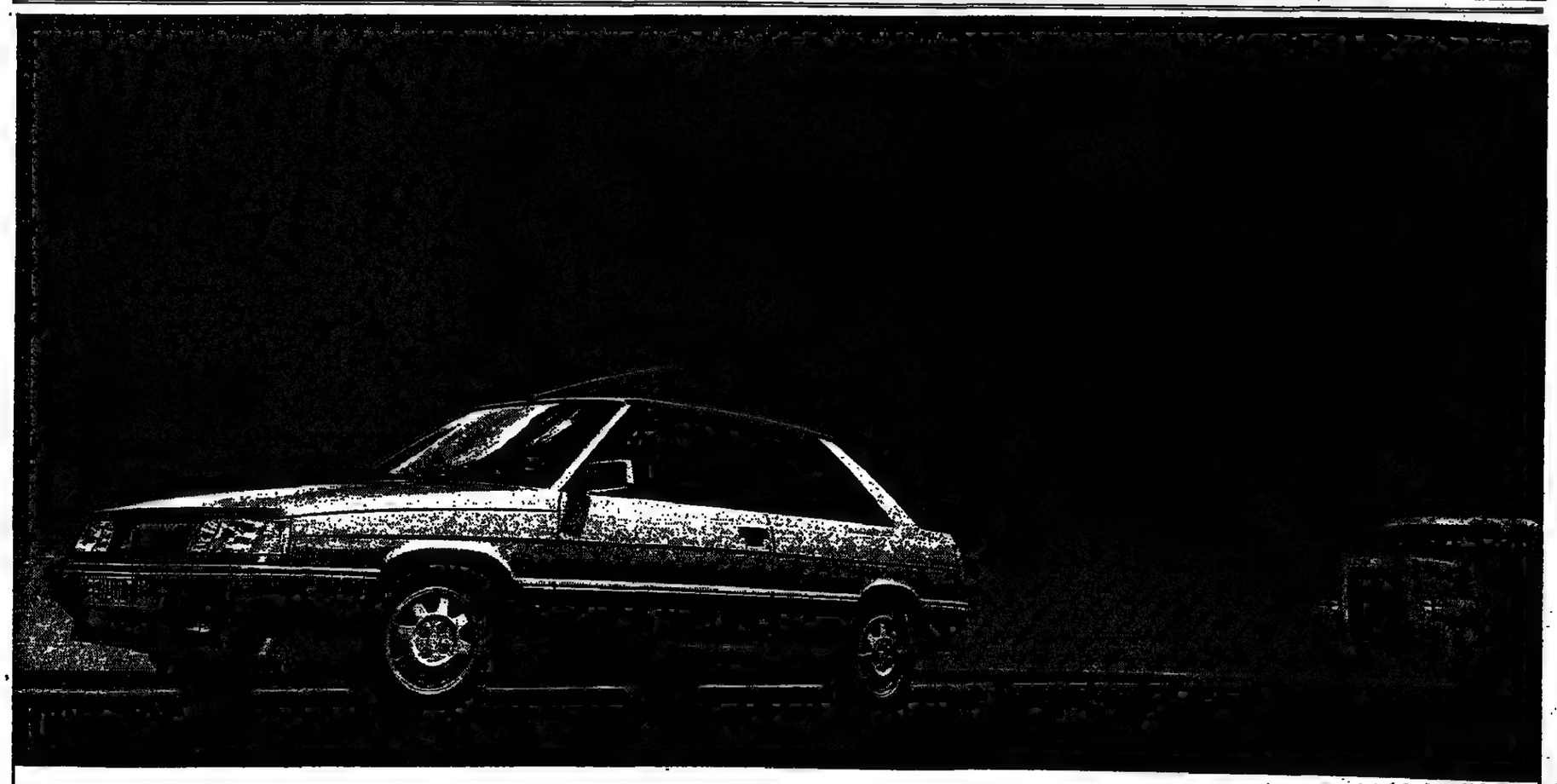

Économie

AFFAIRES

La participation dans les entreprises

Des salariés-actionnaires d'Air France et d'Air Inter demandent plus de pouvoir

Le gouvernement pourrait éprouver quelques contrariétés avec la participation des salariés au capital des entreprises publiques, qualifiée par le premier ministre de mesure *«quasi révolutionnaire»*, notamment dans les compagnies Air France et Air Inter, qui proposent à leur personnel d'acquérir cet automne respectivement *1,5 % et 3 % de leur capital. Les difficultés* ne viendront pas d'un excès de réserve à l'égard des projets gouvernementaux, mais, *au contraire, d'un engouement réel pour* cette forme de capitalisme, qui débouche sur une demande de partage plus équilibré *du pouvoir au sein des compagnies. D'autre* part, aux termes d'un accord entre SNCF et Air France, cette dernière rachètera *11,56 % du capital d'Air Inter détenus par* les chemins de fer français.

A Air Inter, la direction a annoncé, le 17 septembre, que le personnel pourrait devenir actionnaire de l'entreprise à hauteur de 3 % du capital et au tarif avantageux de 2 500 F, quand l'action atteint aujourd'hui plus de 4 000 F en Bourse. Un mécanisme permettra à chaque salarié de recevoir de la compagnie 1 000 F pour chacune des trois premières actions achetées. Ces actions, bloquées pendant cinq ans, seront gérées par la CARDIF, du groupe de la Compagnie bancaire, au sein d'un plan d'épargne d'entreprise et dans le cadre d'un fonds commun de placement. Les 3 % d'Air Inter vendus au personnel seraient prélevés sur les 15 % dont la SNCF a manifesté le désir de se dessaisir.

Les deux administrateurs élus représentant les salariés, MM. Louis Gaucher et Michel Berger, ont adressé le 8 octobre à M. Jacques Chirac une lettre préconisant un «véritable» actionnariat : *« Nous vous demandons que soit offert en priorité aux salariés d'Air Inter la totalité des actions qui seraient mises sur le marché par la SNCF. »*

Porte-parole pour ces questions des syndicats de navigants SNPL (pilotes) et SNOMAC (mécaniciens), M. Louis Gaucher veut obtenir des réponses à un dossier dont il souligne les à-peu-près : *« La SNCF a-t-elle le droit de vendre ses parts ?*, dit-il. *Selon la Constitution, c'est à la loi de fixer les règles concernant les transferts de propriété d'une entreprise publique à une entreprise privée. Pourquoi les directions d'Air Inter et de la SNCF se sont-elles arrogé le droit de fixer à 3 % le capital vendu au personnel, alors que seuls les conseils d'administration et l'Etat sont compétents ? Quelle est la valeur réelle du titre d'Air Inter, dont la valeur marchande serait plutôt de 2 000 F si la compagnie UTA n'avait pas gonflé les cours en rachetant systématiquement le capital de la compagnie intérieure ? Dans la perspective du grand marché européen de 1992, Air Inter ne vaut-elle pas zéro puisque l'article 2 de ses statuts lui interdit de sortir de France ? Qui aura le droit d'acheter les 12 % restant de la part de la SNCF ? Air France, UTA ou la Caisse des dépôts ? Si les actions du personnel sont confiées à la CARDIF, qui aura le droit de vote ? La CARDIF ou le personnel ? »*

Le petit cochon rose

Même rumeur à Air France, où le président, M. Jacques Friedmann, devrait demander le 19 octobre à l'assemblée générale d'autoriser son conseil d'administration à procéder à une augmentation de 15 % du capital, jusqu'à un maximum de 1 milliard de francs. Une offre publique de vente mettra 13,5 % des actions sur le marché et 1,5 % sera réservé au personnel, qui bénéficiera d'une réduction de 2 % à 20 %, selon la durée de la garde des actions, et d'une bonification.

A Air France, une petite Association de défense des actionnaires salariés et retraités » (1) créée en 1986, a déjà eu l'occasion de manifester son désaccord avec l'attitude de l'Etat à l'égard de la compagnie : dix-sept de ses membres ont retourné en septembre leurs dividendes, soit 172,50 F, pour demander à l'Etat, propriétaire à 99,4 % d'Air France, de rendre les 135 millions de francs perçus au titre de l'exercice 1986, car, ont-ils écrit au ministre de l'économie, *« l'heure est au réinvestissement des bénéfices dans les entreprises publiques plutôt qu'aux profits »*.

Au moment où le personnel est convié à entrer un peu plus dans le capital et dans la logique de la compagnie, le président de l'association, M. Paul Laprevote, aligne, lui aussi, toute une batterie de questions : *« Nous comprenons mal comment les 15 % d'actions vendues, qui devraient rapporter 400 ou 600 millions de francs, selon les modes de calculs, pourraient procurer un milliard de F, déclare-t-il. Actuellement, le conseil d'administration est composé de six représentants de l'Etat, de six élus des salariés et de six personnalités qualifiées ; feront-ils une place aux nouveaux actionnaires ? A qui appartiendront, en fin de compte, les 13,5 % mis sur le marché ? A M. Seydoux, à la Lyonnaise des eaux ou à Continental Airlines ? Il est vrai que le sondage effectué sur 2 000 salariés d'Air France laisse présager, au sein de la compagnie, une demande deux ou trois fois supérieure à l'offre d'actions, mais il ne faut pas s'illusionner sur le comportement des autres petits porteurs. L'exemple de la privatisation de British Airways fait apparaître que les deux tiers des souscripteurs ont revendu leurs actions neuf mois plus tard. Enfin, pourquoi les 7 500 salariés d'Air Inter, avec 3 % du capital, sont-ils mieux traités que les 50 000 salariés d'Air France, qui ne peuvent prétendre qu'à 1,5 % ? »*

M. Laprevote sait bien que les salariés ne pèseront jamais très lourd face à un président du conseil d'administration adossé aux 85 % de l'Etat, et qu'ils seront là pour parfaire le tableau de famille, à côté de l'actionnariat qualifié de populaire. Il n'en demandera pas moins que soient respectés leurs droits car, *« après nous avoir diminué nos salaires, on nous demande maintenant de casser notre petit cochon rose, d'apporter notre épargne pour le plus grand bien de la compagnie. D'accord, à condition qu'on respecte les règles dudit petit cochon rose ! »*

ALAIN FAUJAS.

(1) Association de défense des actionnaires salariés et retraités de la compagnie nationale Air France, 62, avenue de la République, 92500 Rueil-Malmaison.

Le printemps des créations d'entreprises

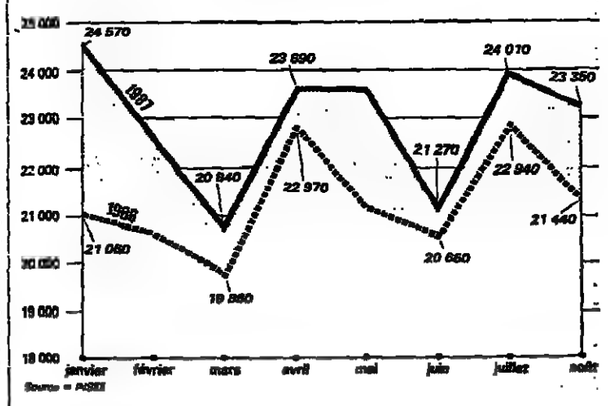

Source = INSEE

Le graphique ci-dessus montre que l'hiver est peu favorable à l'éclosion des projets de créations ou de reprises d'entreprises, *contrairement au début du printemps et aux premiers mois de l'été.*

Selon l'INSEE, la région qui occupe le premier rang pour les créations et les reprises d'entreprises est l'Ile-de-France, suivie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes. Viennent en dernière position le Limousin, la Franche-Comté et la Corse.

Un sondage IFOP-Agence nationale pour la création d'entreprises (ANCE), réalisé le mois dernier, indique que 5 700 000 Français envisagent de créer leur entreprise, dont 3 100 000 ont un projet précis. On a recensé, en 1986, 266 217 créations ou reprises d'entreprises au lieu de 209 188 en 1983 et 255 399 en 1980.

M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, a lancé, lors de l'inauguration du Salon Entreprendre, le samedi 10 octobre, à Paris, l'opération «Chances» destinée à *«mobiliser les énergies»* avec pour objectif : *«susciter d'ici à 1992 1,5 million de nouveaux entrepreneurs»*. Le pivot de cette opération est constitué par la mise en place d'un réseau de «points de chances» auxquels les créateurs et repreneurs potentiels pourront s'adresser pour être orientés et aidés.

Le scandale Guinness

Arrestation du PDG de Heron

L'hécatombe continue dans les rangs des hommes d'affaires de la City impliqués dans le scandale Guinness. Le mardi 13 octobre, le président de la société britannique Heron International (pétrole, immobilier), M. Gerald Ronson, a été arrêté par la police, pour « vol et falsification comptable » et remis en liberté sous caution de 500 000 livres.

Au printemps 1986, de graves irrégularités avaient été commises lors de la tentative de rachat par Guinness du groupe Distillers. La direction de la brasserie avait, avec quelques complicités extérieures, soutenu illégalement le cours de ses propres actions. La manœuvre découverte, le PDG de Guinness avait dû démissionner. Scotland Yard précisait mardi qu'il devait répondre de trente-sept chefs d'inculpation. Le 8 octobre, c'était Sir Jack Lyons, un autre homme d'affaires en vue de la City, qui était arrêté sous l'inculpation de « vol, usage de faux et malversations comptables ». Il aurait reçu plus de 2 millions de livres de Guinness (environ 20 millions de francs) pour services rendus au moment de l'OPA sur Distillers.

Quant à M. Ronson, il a déjà restitué à Guinness une somme de 5,6 millions de livres que l'ancienne direction de la brasserie avait versée à Heron. L'été dernier, M. Ronson avait défrayé la chronique en invitant une centaine de ses amis à Amsterdam, pour le lancement de son yacht d'une valeur de 3,5 millions de livres. Un an après le « Big bang », la réforme de la place financière de Londres, l'affaire Guinness donne le tournis et quelques frayeurs aux gens bien mis de la City. D'autres inculpations pourraient, en effet, être bientôt annoncées.

Dépôt du projet de loi sur le statut de Renault avant la fin de la session parlementaire affirme M. Madelin

Le projet de loi sur le changement de statut de Renault *« est prêt »* et *« sera présenté avant la fin de la session parlementaire, en décembre »*, a affirmé, le mardi 13 octobre, le ministre de l'industrie, M. Alain Madelin.

Le ministre a assuré que le gouvernement *« n'avait pas d'hésitation »* dans cette affaire, mais il a reconnu que le montage juridique était *« difficile »* : en effet, a-t-il expliqué, il faut à la fois obtenir des *« garanties »* vis-à-vis de Peugeot sur l'utilisation des sommes débloquées à cette occasion, et vis-à-vis de la Commission européenne l'assurant que l'opération était faite *« pour solde de tout compte »*. *« Si nous n'obtenons pas ces garanties, on ne fera pas l'opération »*, a précisé le ministre.

(Publicité)

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

La société E. PIHL and son A.S. — Danemark, titulaire d'un contrat clean main avec African Seafood S.A. — Sénégal, pour la réalisation d'une usine de congélation de poissons au port autonome de Dakar, lance un appel d'offres pour la fourniture et le montage du lot :

« ÉQUIPEMENT DE PRODUCTION » (triage, manutention, emballage)

L'appel d'offres s'adresse uniquement aux producteurs directs de ces équipements. Les sociétés intéressées doivent lors du retrait du dossier d'appel d'offres remettre obligatoirement une liste de références de leur réalisation, ainsi que des brochures de leurs produits. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré contre le versement d'un montant de FF 300 (trois cents) pour retirer le dossier d'appel d'offres, les sociétés intéressées doivent prendre contact avec le siège d'African SEAFOOD S.A. — B.P. 3194 — DAKAR — Tél. 21-96-87 — Telex 21541.

Les offres doivent être déposées à African SEAFOOD S.A. au plus tard, le vendredi 6 novembre 1987.

Le directeur du projet,
MOGENS LARSEN.

Une bonne retraite par capitalisation dans l'entreprise ne pousse pas dans un potager.

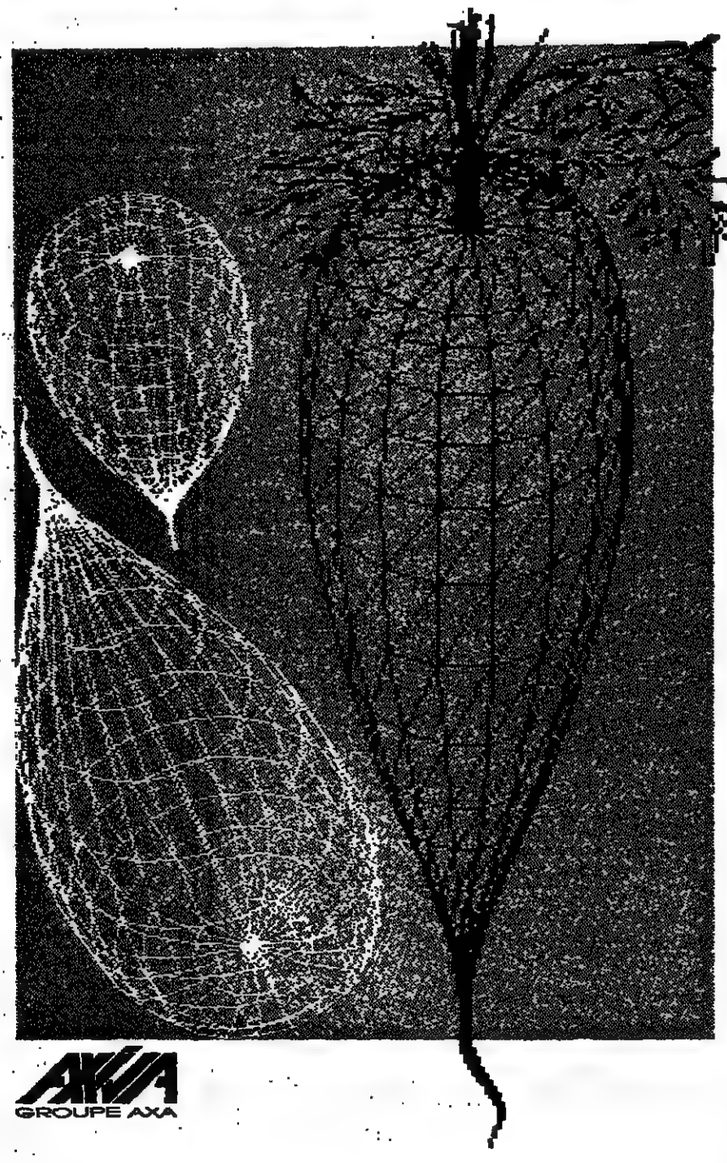

Peut-on stimuler des cadres avec des augmentations immédiates dont le fisc dévore une bonne moitié ?

Non. 51 % des cadres préfèrent désormais une rémunération différée, défiscalisée, sous forme de supplément de retraite (contre 42 % en 1986, baromètre Axiva-Sofres-Télématique).

S'appuyant sur les textes récents concernant la déduction fiscale des cotisations aux régimes de retraite, AXIVA, Société du Groupe AXA, apporte un large ensemble de solutions. Côté cadres, ces formules sont exemptes de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu. Côté entreprises, elles sont exemptes de charges et déductibles des résultats.

Bien entendu, les sommes en cause sont perçues, augmentées des intérêts produits, à l'époque de la retraite... c'est autant de moins que les cadres auront à épargner à titre personnel.

Le résultat est simple : vos cadres profitent désormais à 100 % de l'augmentation que vous leur accordez.

AXIVA apporte l'expertise actuarielle.

Présentant de tels avantages, la retraite par capitalisation dans l'entreprise est naturellement devenue en peu de temps un véritable marché que se disputent les plus grands groupes.

AXIVA conserve dans ce tumulte une place à part.

Structure légère, AXIVA a donné une priorité absolue à la souplesse et à la rapidité. Elle s'est dotée d'un outil informatique convivial conçu selon la philosophie des réseaux, intégrant activement les techniques actuarielles. AXIVA peut ainsi offrir des temps de réponse plus courts, un affinement extrême des frais de gestion... et au bout du compte, offrir aux entreprises des solutions optima.

Car la motivation à 100 %, ce n'est pas seulement l'exploitation d'opportunités légales. C'est aussi l'apport d'un service performant à 100 %.

Pour recevoir notre documentation, envoyez votre carte de visite à AXIVA, 17, avenue George V, 75008 PARIS ou appelez-nous 24 h sur 24 h au 47.23.61.85.

AXIVA
GROUPE AXA

AXIVA
La motivation à 100 %.

Quadrilatère

هكذا من الاصل

هكذا من الأصل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

OFFRE PUBLIQUE D'ECHANGE ET D'ACHAT

d'actions de la

SOCIETE CENTRALE IMMOBILIERE ET FONCIERE SOCIF

par la

SOCIETE IMMOBILIERE HOTELIERE SIH

Conditions d'échange : 1 action SIH pour 1 action SOCIF
Conditions d'achat : 400 F par action SOCIF

IL EST RAPPELE QUE LA DATE DE CLOTURE DE L'OPERATION EST FIXEE AU 19 OCTOBRE

Une note d'information (visa COB n° 87340 du 17 septembre 1987) est tenue gracieusement à la disposition du public auprès des intermédiaires financiers.

Le Carnet des Entreprises

STRATEFI

Jean Lamey (PDG), président d'honneur de la Compagnie La Hénin et du Crédit Foncier et Immobilier, et Vincent Liger-Belair (DG), co-fondateur de l'Omnium d'information économique ont créé STRATEFI : Stratégie, Finance et Communication.

Les principaux actionnaires sont Duménil-Lebié, Cérail & Wiehn et Associés Communication, ainsi qu'un certain nombre de personnes physiques. STRATEFI : 43, rue du Gouverneur-Général-F.-Eboué, 92130 Issy-les-Moulineaux, tél. : 46.42.97.97.

La Compagnie du Midi

M. Patrice Allain-Dupré (quarante-deux ans) a été nommé directeur délégué rattaché au président de la Compagnie du Midi.

A ce titre, il est chargé de l'organisation des relations internes et de la stratégie communication du groupe : communication interne et externe, marketing général, publicité institutionnelle et financière, information des actionnaires.

Nous rappelons que M. Patrice Allain-Dupré était précédemment directeur à la direction générale, rattaché au président du groupe CGE.

Compagnie Industrielle et Financière de
PRESBOURG

La Banque Arjil lance une société de participations au capital de 750 000 000 F

La Banque Arjil lance une société de participations, la Compagnie industrielle et financière de Presbourg, dotée dans une première étape d'un capital de 750 000 000 F.

La Compagnie de Presbourg a pour vocation de prendre des participations dans des sociétés en développement, cotées ou dont la croissance permet d'envisager l'introduction en Bourse dans un délai de deux à trois ans et intervenant, notamment mais non exclusivement, dans les secteurs de la communication, de la haute technologie et de la finance.

Partenaire financier minoritaire, la Compagnie mènera une politique d'investissement orientée vers la recherche de gains au capital réalisables à moyen terme.

La Compagnie industrielle et financière de Presbourg sera gérée par la Banque Arjil, banque d'affaires récemment créée, spécialisée dans les opérations d'ingénierie financière de haut de bilan et de gestion d'actifs et de passifs. Christian Giacomotto, président de la Banque Arjil, présidera le directoire de la Compagnie de Presbourg.

Son tour de table initial réunit des industriels, des financiers et des investisseurs institutionnels, français et étrangers : Hachette, MMB, le groupe de presse suisse Ci Com., la Caisse centrale des Banques populaires, la Caisse centrale de réassurance, la Caisse des dépôts et consignations, le GAN, la Société de banque suisse et la SCOR sont ses principaux actionnaires actuels.

A l'occasion de l'introduction au second marché de la Bourse de Paris, le 21 octobre 1987, 10 % du capital de la Compagnie de Presbourg sera proposé au public.

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Direction Centrale des marchés et contrats de l'Etat

APPEL D'OFFRES POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA DIGUE EXTÉRIEURE DU PORT DE POINTE NOIRE

Consistance des travaux : exploitation d'une carrière pour la production d'enrochements, transport des enrochements, pose des enrochements pour réparation de la digue.

MAITRE DE L'OUVRAGE
Agence transcongolaise des communications, direction du port de Pointe Noire.

FINANCEMENT CONJOINT
Agence transcongolaise des communications, caisse centrale de coopération économique.

RENSEIGNEMENTS
Au Congo auprès de M. le directeur général, président du conseil d'administration de l'Agence transcongolaise des communications BP 670 — Pointe Noire — République populaire du Congo — Tél. : 94-15-32 — Telex 8345KG ou 8318KG.
En France auprès de SOGREAH, 6, rue de Lorraine, 38130 Echirolles, Grenoble. — Tél. : 76-33-40-00 TX SOGRE A 980 876 F

REMISE DES OFFRES
Les offres seront adressées à : M. le directeur central des marchés et contrats de l'Etat BP 2057, Brazzaville, République populaire du Congo. Elles seront reçues AU PLUS TARD le 15 décembre 1987 à 13 heures.

RETRAIT DES DOSSIERS
Les dossiers peuvent être retirés dès publication du présent appel d'offres : au CONGO auprès de la Direction centrale des marchés et contrats de l'Etat, BP 2057, Brazzaville.

En FRANCE auprès de SOGREAH
6, rue de Lorraine, 38130 Echirolles, Grenoble, France.
Contre le paiement, par chèque établi à l'ordre de M. le directeur central des marchés et contrats de l'Etat, de la somme de 75 000 F CFA ou 1 500 FF.

L'appel d'offres est limité aux entreprises congolaises et françaises.

Économie

SOCIAL

M. Le Garrec s'inquiète d'une « paupérisation » de la fonction publique

Le PS a décidé d'apporter son soutien, ainsi que le PCF, à la grève du jeudi 15 octobre dans la fonction publique. Secrétaire d'État chargé de la fonction publique et des simplifications administratives sous le gouvernement de M. Fabius, M. Jean Le Garrec explique sa position.

« Le 25 octobre 1984, plusieurs fédérations de fonctionnaires avaient organisé une grève nationale pour des motifs à peu près analogues (1). Le PS est-il bien habilité à soutenir cette grève ?

— Nous avions demandé des efforts aux fonctionnaires et, légitimement, les organisations syndicales avaient manifesté leur inquiétude. Mais les différences sont extrêmement importantes entre 1984 et 1987. En premier lieu, nous avions valorisé d'une manière forte et continue les bas salaires entre 1982 et 1986. Ainsi, les efforts que nous demandions étaient mesurés et répartis le plus justement possible. Par ailleurs, en 1987, c'est l'ensemble des organisations syndicales qui manifestent leur refus. Cela prouve que la situation est devenue insupportable.

— Vous avez signé en 1985 un accord salarial — le dernier à ce jour dans la fonction publique — où les promotions, qualifications et anciennetés (glissement, vieillesse, technicité GVT) étaient déjà prises en compte dans la hausse de la masse des rémunérations. En quoi mèneriez-vous aujourd'hui une politique salariale différente de celle de M. de Charette ?

— La politique menée de 1981 à 1986 comportait une priorité fondamentale de lutte contre l'inflation dont on sait qu'elle pèse sur les salaires. N'oubliez pas le niveau d'inflation dont nous avons hérité, environ 14 %... Il fallait donc négocier avec les organisations syndicales, comme nous l'avons fait, une politique rigoureuse mais juste. Mais il ne faut pas que cet effort se transforme en une véritable paupérisation de la fonction publique lorsque l'objectif de désinflation commence à être atteint. C'est le cas aujourd'hui. Par la définition qu'il en donne, le gouvernement introduit dans la masse un pourcentage incompressible, par rapport à ce que nous faisions, de 1,2 %. En raisonnant par l'absurde, si le taux d'inflation était ramené à environ 1 % on arriverait à geler totalement la masse salariale.

» Ma proposition est extrêmement simple. Dans la mesure où le niveau d'inflation est maîtrisé, il faut en deux ans faire disparaître le 0,5 % de GVT solde (2). Le nombre de statuts particuliers dans la fonction publique d'Etat (1 382) est beaucoup trop important, ce qui rigidifie les adaptations et évolutions nécessaires. En réduire le nombre, tout en améliorant les situations et les salaires moyens des agents des catégories C et B, ne peut se faire à coût nul. Une négociation pourrait s'engager sur l'utilisation d'une part de ce 0,5 % afin de financer cette évolution.

— Vous avez procédé à une réduction nette de 2 300 emplois en 1985 et de 1 700 en 1986 dans la fonction publique. Cela vous rend-il crédible pour dénoncer les réductions d'effectifs ?

— Tout à fait. Nous avons fait volontairement cet effort pour deux raisons. Il s'agissait d'abord de créer une pression sur les effectifs afin d'améliorer la gestion des personnels (organisation des concours, dates de recrutement). Aujourd'hui, nos interlocuteurs syndicaux reconnaissent l'efficacité de la démarche. Nous voulions aussi afficher, dans une situation difficile, une volonté de mobilisation des énergies de tous les salariés, y compris ceux de la fonction publique. La politique menée depuis 1986 est inverse : on considère comme une priorité de supprimer environ 100 000 agents sur trois ans. On gèle les carrières. On interdit le rajeunissement de la fonction publique et on empêche toute politique d'adaptation et de modernisation.

» La paupérisation d'ensemble des services de l'Etat, et particulièrement des services extérieurs, va amener une dégradation du service rendu aux usagers, comme on le voit aujourd'hui avec les fermetures d'activités orientées vers le public (renseignements administratifs, réceptions), de petites perceptions et recettes locales et de bureaux de poste. Il y a là des erreurs lourdes pour l'avenir.

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

(1) Le 25 octobre 1984, la CFDT ne s'était pas jointe à la grève de vingt-quatre heures des autres fédérations de fonctionnaires.

(2) Dans l'accord de 1985, le gouvernement de M. Fabius avait intégré dans la masse salariale un « GVT solde » (tenant compte à la fois de l'ancienneté et des promotions qui accroissent le GVT et du glissement résultant des entrées et sorties qui le diminue) évalué forfaitairement à 0,5 %. Depuis mai 1986, le gouvernement raisonne en termes de GVT « positif », mesurant le vieillissement et la technicité des salariés présents deux années de suite, sans retrancher ce qui le diminue. En 1987, sur une progression de la masse salariale de 3 %, le GVT « positif » pèse pour 1,7 %, les mesures catégorielles pour 0,53 %, ce qui ne laissait que 0,77 % pour les augmentations générales.

La grève des fonctionnaires

(Suite de la première page.)

Certaines fédérations avaient fait défection : 25 % de grévistes dans la fonction publique le 8 mars 1984 (sans la CFDT et la CFTC), 28 % le 25 octobre 1984 (sans la CFDT), 35 % le 21 octobre 1986 (où toutes les fédérations CGC et CFTC n'étaient pas engagées). Le gouvernement, qui a promis par la voix de M. Hervé de Charette, ministre délégué à la fonction publique, un rattrapage salarial *« avant la fin de l'année »*, jugera avec soin le niveau de mobilisation.

Malgré l'appel du bureau confédéral de la CGT aux salariés du secteur public à *« être partie prenante dans les actions décidées le 15 octobre »*, le renfort du secteur public et nationalisé, contrairement aux précédentes grèves du 8 mars 1984 et du 21 octobre 1986, sera faible. A EGF, seule la CGT a appelé à participer *« aux manifestations locales et départementales »*. A la SNCF, la CFDT, la CFTC et FO ont déposé des préavis qui ne devraient entraîner des perturbations limitées que sur les lignes de banlieue de Paris-Nord et Paris-Est. A la RATP, les préavis de FO et de la CGT ne devraient perturber le trafic qu'à la marge (on prévoit une circulation quasi normale pour le RER, à 95 % pour les autobus et à 90 % pour la majorité des lignes de métro). A Air France, la grève d'une demi-journée du personnel au sol ne devrait pas provoquer de difficultés.

En définitive, le gouvernement a mieux joué dans le secteur public, où plusieurs accords ont été conclus pour 1987, que dans la fonction publique. EDF avait donné le mouvement pour le règlement du contentieux salarial. La SNCF et la RATP ont suivi dans la journée du 13 octobre lors de réunions avec les seuls signataires. A la SNCF, l'accord (signé par la CFTC, la FMC et la CGC) était basé sur une hausse de la masse salariale de 2,98 % (par rapport à une prévision d'évolution de la moyenne des prix qui est désormais de 3,3 %) et sur un relèvement du niveau des salaires de 1,7 % (glissement des prix attendu : 3,4 %).

L'écart a été en partie comblé à la SNCF, sans qu'il s'agisse du solde définitif. Les salaires seront relevés rétroactivement de 1,7 % au 1er mai et de 0,4 % au 1er septembre, soit 2,1 % en niveau (0,5 % en masse), ce qui se traduira par un rappel fin octobre qui touchera tant les actifs que les retraités. Même scénario à la RATP : 1,2 % au 1er mai et 0,9 % au 1er juin (ce qui portera la hausse de la masse de 2,78 % à 3,28 %). Une nouvelle réunion aura lieu en décembre avec les signataires (FO maîtrise et cadres, CFTC, autonomes et indépendants). La fonction publique devrait s'aligner, *grosso modo*, avec des modalités propres, sur le secteur public. Une fois la grève passée.

M. N.

Le risque de dépôt de bilan subsiste à la Chapelle-Darblay

Contrairement à ce qui avait été annoncé ces jours derniers, la créance de 97 millions de francs que le groupe Chapelle-Darblay devait acquitter pour le 10 octobre, n'a pas été réglée par le pool bancaire conduit par Paribas et le Crédit lyonnais. Les banquiers sont, semble-t-il, décidés à n'avancer aucune somme tant que le gouvernement n'aura pas donné son avis définitif sur le plan du PDG John Kila, qui propose l'entrée dans le groupe papetier français du néerlandais KNP. La menace de dépôt de bilan subsiste donc à la Chapelle-Darblay. Le ministre de l'Industrie, M. Madelin, a déclaré, le mardi 13 octobre, que la solution Kila *« n'était pas bonne pour le contribuable »*.

Dans un communiqué, le 14 octobre, le groupe Chapelle-Darblay *« s'élève avec vigueur contre les rumeurs sans fondement concernant les noms d'éventuels partenaires. (...) Le groupe Chapelle-Darblay a constamment assuré les pouvoirs publics de sa disponibilité pour étudier toute solution française ou étrangère qui semblerait digne d'attention au gouvernement dans l'intérêt de l'économie nationale. La diffusion de bruits fantaisistes ne peut que nuire à la mise sur pied de la solution réaliste que tous souhaitent. »*

● **Le rapport des « sages » sur la Sécurité sociale retardé.** — Les experts chargés par le gouvernement d'une étude sur l'avenir de la Sécurité sociale ne remettront leur rapport que le 20 octobre, au lieu du 14 octobre. Le document sera rendu public le lendemain.

● **Renault : 17 licenciements de délégués acceptés par l'inspection du travail.** — L'inspection du travail a accepté le licenciement de 17 salariés protégés (élus au comité d'entreprise ou au comité d'hygiène et de sécurité, délégués du personnel) de l'usine de Billancourt (Hauts-de-Seine) sur les 31 demandés dans le cadre de la suppression de 1 310 emplois. On compte 13 délégués CGT (sur 25 demandes), 3 CFDT (sur 5) et 1 FO.

PREPA Sc.PO.
Préparation annuelle pour jeunes bacheliers
Début des cours : 20 octobre 1987
11 ans d'expérience
dans la préparation des grandes écoles
PREPARATION COMMERCIALE SUPERIEURE
PCS
48, rue de la Fédération
75015 Paris
Tél. : (1) 45 66 59 98

entidad binacional
yacyretá

ENTITE BINATIONALE YACYRETA
APPEL A LICITATION PUBLIQUE INTERNATIONALE
CONTRAT Y-E4
DESSIN, FABRICATION, TRANSPORT, SUPERVISION DE MONTAGE ET MISE EN SERVICE DES VANNES, GRILLES, BATARDEAUX ET DISPOSITIFS POUR LE TRANSFERT DES POISSONS DE LA CENTRALE HYDROELECTRIQUE YACYRETA

L'Entité Binationale Yacyréta, appelle à Licitation Publique Internationale pour l'engagement du Dessin, Fabrication, Transport, Supervision de Montage et Mise en Service des Vannes, Grilles, Batardeaux et Dispositifs pour le transfert des Poissons de la Centrale Hydroélectrique YACYRETA.
Le détail d'équipement a être **engagé** est le suivant:
A) 2 jeux complets de deux ailes de 6,75 m. de hauteur et 5,30 m. de large chacune; B) 6 batardeaux de 7,00 m de large et 7,00 m. de hauteur; C) 1 poutre d'hissement pour les batardeaux et grilles; D) 2 jeux de batardeaux de 13,30 m. de large et 6,30 m. de hauteur; E) 1 poutre d'hissement pour les batardeaux; F) 2 jeux de batardeaux de 4.00 m. de large et 6,30 m. d'hauteur; G) 1 poutre d'hissement des batardeaux; H) 4 poutres de 7,00 m. de large et 7,00 m. de hauteur; I) 2 équipes d'élévation de poissons; J) 2 équipes d'élévation de poissons; K) 2 équipes de pesage pour poissons; L) 2 vannes de décharges de poissons; M) 2 équipes de commande pour les systemes de transfert de poissons; N) 2 équipes pour compter les poissons; O) 3 papillons motorisés de 1,5 m. de diamètre P) 2 papillons motorisés de 2,00 m. de diametre; Q) 1 équipe de trou réguable de 2,5 m. de diametre.
Pourront participer à la Licitation, les entreprises indépendantes locales et étrangères ou des Associations formées par des entreprises locales, ou entreprises locales associées avec des entreprises étrangères avec expérience et capacité technique pour le dessin, fabrication, transport, supervision de montage et mise en service des équipes comme ceux licités.
Les offres devront compter avec une financiation du cent pour cent de toutes les monnaies de payement.
Dans la Licitation, on réalisera une Pré-selection des Offrants, moyennant le système de présentation en deux enveloppes.
Les intéressés pourront effectuer des consultations et acquérir les Documents Contractuels Y-84 aux Siéges de l'Organisme, Rue Humaitá 357 - 2eme. étage - Assomption - République du Paraguay et Avenue Eduardo Madero No. 942 - 20eme. étage - Buenos Aires - République Argentine, au prix de U$S 200 (DEUXCENT DOLLARS DES ETATS UNIS).
Les offres seront reçues au Département Technique, à la localité de Ayolas-République du Paraguay, jusqu'à 15.00 heures du 1er Décembre 1987, moment où l'on effectuera l'ouverture des mêmes.

Humaitá 357 - Assomption - République du Paraguay.
Avenue E. Madero 942, C.P. 1106 - Capitale Fédérale - République Argentine.

Économie

ÉTRANGER

L'impressionnant redressement de Singapour

(Suite de la première page)

Une progression de l'activité à un rythme européen quasi insupportable pour une île dont l'économie a crû de 9,4 % en moyenne annuelle entre 1969 et 1979 et encore de 8,5 % entre 1980 et 1984, ce qui a permis de porter le revenu par tête au niveau de l'Espagne, au second rang en Asie derrière le Japon.

Ce qui frappe le plus dans ce redressement, c'est la rapidité de la réaction en Asie : celle des autorités singapouriennes pour analyser les causes des difficultés et pour y remédier, mais aussi – car le cumul a été bénéfique – celle des Japonais pour délocaliser leur production et contrebalancer ainsi les effets d'un yen fort.

Le Comité stratégique pour les nouvelles orientations de l'économie singapourienne, présidé par le brigadier général Lee Hsien Loong, brillant fils du premier ministre (« BG » pour la plupart, « Baby God » pour ceux qui ne l'aiment guère), avait, dès 1987, exprimé son diagnostic : l'économie souffrait certes de la détérioration de l'environnement international (la baisse des matières premières de Malaisie et d'Indonésie), mais surtout d'une perte de compétitivité provoquée par une augmentation trop rapide des coûts salariaux et d'une orientation trop massive de l'épargne vers l'immobilier. C'était d'ailleurs là une politique délibérée : le projet de société de cette « démocratie » extrêmement dirigée pour les années 80 n'était-il pas de rattraper le niveau de vie des Japonais, avec pour effet un relèvement des salaires beaucoup plus rapide que dans les pays concurrents (Hongkong, Corée du Sud et Taïwan) ?

Dès le début de 1986, la potion était appliquée vigoureusement : gel des salaires pour une période de deux ans (une politique plus facile à faire passer lorsque le secrétaire général des syndicats, M. Ong Teng Cheong, est aussi secrétaire d'Etat), réduction des charges sociales patronales et de l'impôt sur les sociétés, incitations multiples à l'investissement, augmentation des dépenses publiques, en même temps que l'Etat – propriétaire de manière directe ou indirecte de quelque 50 % de l'économie singapourienne – décidait de se retirer partiellement des activités concurrentielles. Singapore Airlines, la compagnie aérienne réputée, ouvrait le feu des dénationalisations (l'Etat en conservant encore pour l'instant la majorité).

Délocalisation

Aidée par la baisse du dollar – auquel le dollar-Singapour est *lié de facto*, – cette politique a connu un rapide succès puisque, dès 1986, la productivité augmentait de 6,7 %. Mais, comme le soulignent les milieux financiers occidentaux, cette reprise est très inégalement répartie. La production industrielle enregistre un boom exceptionnel avec une croissance de 16,3 % au premier semestre de cette année (contre 0,6 % au premier semestre de 1986), ce qui a permis de créer au cours de ces six premiers mois vingt mille deux cent quatre emplois dans ce secteur. C'est là le résultat de l'appétit renouvelé des Etats-Unis et des autres pays membres de l'OCDE pour les produits électroniques et pour les composants. Cette seule activité a fait un bond de plus de 35 % par rapport aux six premiers mois de 1986 (où elle progressait pourtant de 15 %). La délocalisation par les Américains et par les Japonais de certaines activités – ces deux pays représentent à part pratiquement égale 90 % des investissements étrangers sur l'île, mais la part nipponne va croissant – explique largement cette évolution. Une entreprise comme Aiwa a ainsi transféré 45 % de sa capacité productive d'équipement audio et vidéo à Singapour, tout en fermant une usine à Tokyo.

Dans son sillage, cette reprise a entraîné avec elle un redressement du commerce et des activités financières sans pour autant que les grands équilibres aient été menacés (l'indice des prix n'a augmenté que de 0,4 % au deuxième trimestre après avoir baissé de 0,8 % au premier).

S'il était possible de rétablir la compétitivité de ce petit Etat par la réduction des charges salariales, il était plus difficile de lutter contre l'excès de la construction dans tous les domaines : hôtellerie, immeubles de bureaux, logements sociaux. Seuls signes de la crise récente, certaines tours restent inachevées dans le centre ville et les hôtels cherchent si désespérément des clients que les plus luxueux d'entre eux – comme le Westin Plaza, construction récente de I.M. Pei – proposent leurs plus belles chambres pour 350 francs.

La construction, naguère moteur de la croissance de ce petit Etat de moins de 700 kilomètres carrés, a donc continué de reculer de 18,2 % au premier semestre et 7 461 personnes y ont perdu leur emploi. Selon un banquier de la place « *le marché est sinistré pour quatre à cinq ans* ». Et comme les grands travaux sont pratiquement achevés (le métro entrera en service l'an prochain), voilà la ville-Etat à la recherche d'un nouveau moteur. D'autant que la reprise industrielle ne manque pas de fragilité. Après deux semestres de boom, de nouvelles tensions se font jour sur la main d'œuvre qualifiée, avec, pour corollaire, une pression à la hausse des salaires de 2 % à 4 % pour la fin de cette année. Le chômage, qui a culminé à 6,5 % en juin 1986, n'est plus qu'un mauvais souvenir et déjà certains industriels implantent dans la Malaisie voisine, voire dans une Thaïlande au développement rapide, leurs activités singapouriennes les moins sophistiquées. C'est le cas, par exemple, de Thomson grand public, rare français à avoir délocalisé une partie de ses activités à Singapour pour un investissement de l'ordre de 350 millions de francs, et qui va se développer dans le sud-ouest de la Malaisie.

Il y a le tourisme

Comme les autres pays d'Asie du Sud-Est, Singapour est aussi à la merci du protectionnisme des Etats-Unis, pays vers lequel l'île a exporté pour 4,4 milliards de dollars l'an passé (plus de 20 % de son PNB). N'a-t-il pas été question, récemment, d'une pression à la réévaluation du dollar-Singapour de 17 % ? Reste que les « moteurs » ne manquent pas si aucun n'apparaît à lui seul capable de tirer la croissance future. Il y a le tourisme, l'une des plus remarquables opérations de marketing jamais réalisées. Car, si plus de trois millions d'étrangers se sont arrêtés en 1986 dans l'île (plus qu'en Thaïlande ou en Malaisie), ils ont dû chercher l'exotisme. Le charme colonial réside tout entier dans un hôtel Raffles passablement défraîchi par rapport à l'époque où Somerset Maugham y écrivait ses nouvelles, la ville chinoise se réduit comme peau de chagrin, et il faut la ferme volonté du gouvernement pour espérer en sauver quelques kilomètres carrés et quelques rares temples ; le « complexe touristique » de l'île de Sentosa – seul exemple de végétation équatoriale avec le jardin botanique de Holland Road – attend d'être relié à l'île principale ; enfin, les travestis de Bugis Street, naguère haut lieu du tourisme, ont disparu en 1984. Bref, il n'y a plus rien à voir à Singapour, ce qui n'a pas empêché le nombre de touristes de croître de 16 % au premier semestre.

Porte de la Chine

Il y a aussi le vieux rêve d'être un grand centre financier international. Cela a entraîné l'imposition d'un secret bancaire plus strict qu'en Suisse, justifié l'effort fait en matière de communication et de transport (deux domaines où Singapour excelle) et amené à ller Singapour à la bourse de Chicago. Mais les trop nombreuses banques de la place – on en compte plus de cent quatre-vingt – ont pris de tels bouillons dans le financement de l'immobilier local ou de certaines activités en Indonésie ou en Malaisie (la situation nette des banques françaises pour les cinq dernières années est négative) qu'elles restreignent plutôt leurs activités. Le CCF est parti et les banques américaines licencient à tour de bras. Enfin, la concurrence de la place de Tokyo est telle qu'elle renvoie Singapour – malgré l'importance de son épargne (plus de 40 % du PNB) – à un rôle essentiellement régional : il se traite au SIMEX 9 000 opérations par jour contre 75 000 en moyenne sur le MATIF parisien, pour ne prendre qu'un exemple.

Singapour se veut aussi un grand centre pétrolier mondial, qu'il s'agisse de raffinage (50 millions de tonnes par an), de commerce de produits, de construction de plates-formes ou de réparation de tankers : ses voisins, Indonésie, Brunei et Malaisie, ne sont-ils pas producteurs d'or noir ? Mais, comme d'autres, l'île a été frappée par la chute des cours et la montée des capacités de raffinage dans les pays producteurs. « *S'il y a un marché pétrolier en Asie, affirme pourtant un spécialiste des matières premières, ce sera Singapour : à la condition que l'Etat se dote, comme New-York et Londres, d'un marché à terme.* » Ce devrait être chose faite dès le premier semestre de 1988.

Reste enfin la nouvelle frontière, prendre la place de Hongkong comme porte de la Chine lorsque, le 1er juillet 1997, la Grande-Bretagne cèdera la place à Pékin. Une volonté légitime lorsque l'on sait que 76,3 % de la population ici est chinoise. Mais les conseils apportés depuis deux ans aux nouvelles zones de développement chinoises par l'un des pères du miracle singapourien, l'ancien vice-premier ministre Goh Keng Swee, ou l'attribution à une entreprise locale de l'ingénierie du port de Tianjin n'ont pas entraîné un véritable courant. Et les riches capitalistes de la diaspora chinoise préfèrent placer leur argent en Australie ou aux Etats-Unis qu'à Singapour.

Un bilan quelque peu pessimiste

Voilà donc un bilan quelque peu pessimiste de l'île qu'aucun des responsables chinois rencontrés ne partage. « *Nous ne sommes les premiers en rien, mais la diversification assure notre avenir* », assure l'un d'eux. « *Voilà plus d'un siècle et demi que l'on est pessimiste* » sur ce micro-territoire, comptoir commercial sans espace vital, sans marché intérieur et sans entrepreneurs locaux, souligne un autre.

Pourtant, avec ses 2,6 millions d'habitants parlant anglais et mieux formés que partout ailleurs en Asie, hormis le Japon, avec sa démocratie réduite au minimum – un prêtre français, qui cherchait à défendre la main-d'œuvre immigrée philippine particulièrement mal traitée, en sait quelque chose, lui qui a dû partir en juin, à la veille de son expulsion – et sa politique démographique sidérante (*le Monde* du 13 novembre 1986) ; avec sa volonté sans faille de rattraper le Japon et sa capacité permanente d'adaptation, Singapour continuera sans doute de surprendre les pessimistes. Les dragons n'ont pas fini de cracher du feu.

BRUNO DETHOMAS.

La réduction des excédents commerciaux du Japon

Une passe difficile pour les intérêts nippons mais...

Au Japon, en septembre, les prix de gros ont reculé de 0,1 % par rapport au mois d'août. C'est la première baisse depuis quatre mois. Elle est due surtout à l'appréciation du yen, qui a commencé il y a deux ans et rend de moins en moins coûteuses les importations.

Mais la chèreté du yen a de gros inconvénients pour les industriels japonais, qui vendent plus difficilement à l'étranger. On le voit aux résultats du commerce extérieur. Depuis juillet, l'excédent enregistré chaque mois a commencé à se réduire par rapport à l'année précédente : 8,7 milliards en juillet 1986, 8,5 milliards en juillet dernier ; 8,2 milliards en août 1986, 6,2 milliards en août 1987. En termes de balance des paiements courants – c'est-à-dire en prenant en compte les services, – l'amenuisement se fait dès le mois de mai (1).

Encore ces chiffres dissimulent-ils la situation puisque la valeur des exportations exprimées en dollars est gonflée par la dépréciation du billet vert. En réalité, les ventes du Japon à l'étranger ont commencé à stagner en volume au début de 1986 puis elles ont diminué. Le retournement s'est fait progressivement. Les exportations avaient augmenté de 16 % en 1984, de 4,4 % en 1985. Elles ont légèrement reculé l'année dernière (- 1,3 % en volume). La RFA, malgré l'appréciation du deutschemark, n'a pas été autant pénalisée puisque ses ventes à l'étranger ont très légèrement augmenté en 1986 (+ 1 % en volume).

L'industrie japonaise accuse donc le coup, malgré des excédents commerciaux qui restent considérables : 63 milliards de dollars en huit mois, l'équivalent de 380 milliards de francs... Les chefs d'entreprise ont tenu le coup pendant un temps en réduisant considérablement leurs marges bénéficiaires. Les prix des importations américaines n'ont pas augmenté, alors que 40 % des ventes japonaises se déversent sur le territoire des Etats-Unis. Si les industriels nippons avaient maintenu leurs marges, leurs prix de vente auraient été considérablement renchéris depuis deux ans, et le prix des importations américaines s'en serait ressenti.

Renverser la vapeur

Les rapports actuels de parité (145-150 yens pour un dollar contre 245 yens il y a deux ans) marquent probablement la limite extrême des efforts que peuvent consentir les Japonais. C'est pourquoi cette limite a été retenue – ou à peu près – lors des accords du Louvre du 22 février 1987. Quelques mois après, un effort supplémentaire a secrètement été demandé à Tokyo – qui a accepté. Nous en sommes là.

Les Japonais sont-ils pour autant les grands perdants des accords réalisés sur les taux de change entre grandes nations industrialisées ? Rien n'est moins sûr, et cela pour plusieurs raisons. La première est que, avec une inflation très faible et des coûts salariaux progressant lentement, les Japonais sont de nouveau en train d'améliorer leur compétitivité par rapport à leurs concurrents étrangers. On en verra les effets dans quelques mois.

La seconde raison est qu'en limitant autoritairement la pénétration des voitures japonaises sur leur marché – ou en forçant les industriels nippons à se limiter volontairement, ce qui revient au même, – beaucoup de pays, comme la France, l'Italie, la Grande-Bretagne, la RFA et même les Etats-Unis, ont permis aux constructeurs japonais d'automobiles de ne plus faire d'efforts sur les prix, assurés qu'ils étaient d'écouler facilement leurs maigres contingents (3 % du marché français, 15 % du marché allemand, etc.). Ces restrictions ont permis aux producteurs d'automobiles japonais d'accumuler d'énormes réserves. Ce sont elles qui ont servi à tenir le coup quand, le yen s'appréciant dans les proportions qu'on sait par rapport au dollar, il a fallu renverser la vapeur, c'est-à-dire réduire les marges pour éviter de faire payer trop cher aux Américains les Toyota et autres Nissan.

Enfin, et c'est la morale de l'affaire, aux Etats-Unis comme au Canada, on accepte maintenant de payer plus cher une voiture japonaise à cause de sa fiabilité, les voitures américaines étant considérées comme moins sûres.

Qui l'eût cru il y a dix ans ?

ALAIN VERNHOLES.

(1) Excédents de la balance des paiements courants du Japon : 7,6 milliards de dollars en mai 1986, 7 milliards en mai 1987, 7 milliards en août 1986, 5,3 milliards de dollars en 1987.

Marchés financiers

Piaggio prend le contrôle des cycles Heidemann

Piaggio (groupe Agnelli), un des plus importants constructeurs européens de véhicules à deux roues, poursuit sa politique européenne d'acquisitions. Après avoir racheté Steyer-Daimler-Puch (*le Monde* du 2 février), la firme italienne vient de prendre le contrôle à 90 % de l'entreprise familiale Heidemann Werke AG, troisième fabricant de cycle en Allemagne fédérale.

Fondé il y a près de soixante-dix ans, Heidemann (528 millions de francs environ de chiffre d'affaires) est aussi un important équipementier pour l'industrie automobile allemande. Avec l'apport de la production d'Heidemann (300 000 vélos de gamme moyenne par an), Piaggio devrait devenir le deuxième fabricant européen de bicyclettes après l'allemand Kynast.

Fokker en difficulté

Les deux nouveaux avions, le Fokker-50, successeur du F-27, et le Fokker-100, successeur du F-28, se placent mal. De ce fait, le constructeur aéronautique néerlandais se trouve dans une situation financière périlleuse. Au cours du premier semestre 1987, il a perdu 10 millions de francs (contre un bénéfice de 39,4 millions pour la période correspondante de 1986). Une réduction drastique des effectifs – aujourd'hui onze mille personnes – sera mise en œuvre dès l'année prochaine. Fokker baissera le prix de ses appareils de 10 % à 15 % pour stimuler ses ventes. Selon les syndicats, une aide de l'Etat est devenue indispensable.

Association Bouygues-IBM dans les « bureaux intelligents »

Le groupe Bouygues et IBM-France ont annoncé, le mercredi 14 octobre, la création d'une société commune (à 50-50), au capital de 300 000 F qui sera chargée d'équiper les logements et les immeubles de bureaux en outils informatiques et électroniques. Il s'agit du marché dit des *« immeubles intelligents »*. Dans ces immeubles, dès leur construction, est prévu un système de réseau câblé, commandé par une régie. Dénommée IB 2 Technologies, cette société d'ingénierie sera présidée par M. René Russo (IBM) et le directeur général sera M. Denis Chin, de Bouygues.

La Bundesbank relève à nouveau son taux sur effets commerciaux

La Bundesbank a relevé mercredi 14 octobre son taux de prise en pension d'effets commerciaux à 3,85 %, contre 3,75 % précédemment.

En l'espace de huit jours, c'est la deuxième fois que ce taux est relevé. Les opérateurs ont réagi avec calme au nouveau taux, la plupart estimant qu'il illustrait la volonté de la Bundesbank de reprendre progressivement en main la masse monétaire, dont la croissance est forte. Il n'empêche que ce relèvement est un nouveau signe de la montée des taux d'intérêt dans le monde.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INSTITUT MÉRIEUX

fondé en 1897

Rapport d'activité et de résultats du permier semestre 1987

L'Institut Mérieux a réalisé au premier semestre 1987 un chiffre d'affaires consolidé de 1.459 millions de francs, en progression de 13,6 % par rapport à 1986 (8 % à structure comparable).

Cette progression d'activité est conforme aux prévisions et ce malgré la pression de l'environnement concurrentiel international sur les prix et l'évolution du dollar ; par contre, l'augmentation volontaire de nos frais de recherche et développement de 50 millions de francs (11,4 % du chiffre d'affaires en 1987, 9,1 % en 1986), conjuguée avec la reprise de l'inflation en Amérique du Sud, se sont traduites par un résultat net revenant à l'Institut Mérieux de 50,5 millions de francs (85,4 millions de francs au premier semestre 1986).

L'Institut Mérieux SA a réalisé au premier semestre 1987 un chiffre d'affaires de 512 millions de francs et un résultat net après impôts de 59,3 millions de francs (52,9 millions de francs en 1986), après encaissement de 12 millions de dividendes exceptionnels.

Le début de l'année 1987 a été caractérisé par plusieurs faits marquants visant à consolider la position de l'Institut Mérieux sur le marché mondial de la biologie industrielle appliquée à la médecine humaine et vétérinaire, particulièrement en Amérique du Nord :

- Acquisition d'une participation minoritaire dans CDC Life Sciences Inc. conjointement avec la Caisse de dépôt et placement du Québec ; CDC Life Sciences Inc. contrôle 100 % de Connaught, société canadienne de vaccins humains présente sur le marché nord-américain et international, 100 % de BioResearch, laboratoire de toxicologie, et 35,4 % de Nordic, laboratoire pharmaceutique ;
- Accord de collaboration avec Cambridge Bioscience Corp. pour la recherche appliquée à plusieurs approches vaccinales contre le SIDA ;
- Accord de coopération avec Nordisk Gentofte pour la distribution en France de l'insuline produite par le laboratoire danois.

Le principe de la constitution de filiales nouvelles de production en médecine humaine a, par ailleurs, été confirmé, en accord avec des partenaires locaux, au Brésil et en Turquie.

Rhône-Mérieux, en médecine vétérinaire, a, par ailleurs, signé un accord important avec Pitman Moore Inc., filiale en santé animale du groupe américain International Minerals and Chemical Corporation. Cet accord, en plus d'une coopération en recherche et développement, permettra à Rhône-Mérieux de bénéficier d'une pénétration plus rapide du marché nord-américain, tout en élargissant sa gamme actuelle en chimiothérapie dans de nombreux pays.

Le second semestre 1987 devrait confirmer la progression d'activité réalisée depuis le début de l'exercice à un taux de croissance de près de 5 % à périmètre constant ; le résultat consolidé du second semestre devrait être comparable à celui de l'exercice précédent, mais, toutefois, insuffisant pour compenser l'écart négatif enregistré au cours du premier semestre de l'exercice.

RELEVEZ LE DÉFI EUROPÉEN AVANT 1992

LES ASSISTANTES DE DIRECTION ONT LEUR ECOLE EUROPEENNE DE MANAGEMENT AVEC

L'ESAM *Première école française habilitée à préparer un diplôme européen.*

UN JOB ASSURÉ : *selon les entreprises, 1 recrutement sur 3 va concerner des assistantes de direction trilingues, aimant les responsabilités, maîtrisant la micro-informatique et la bureautique, la communication dans l'entreprise en France et à l'étranger.*

UNE FORMATION INTENSIVE : *11 mois en France, 5 en Californie ou en Allemagne, 5 en entreprise.*

ADMISSION *directe en 2e année : niveau DEUG, DUT, BTS...*

ESAM — ECOLE SUPÉRIEURE D'ASSISTANTES DE MANAGEMENT — Membre du groupe IGS et de l'Académie Européenne de Secrétariat de Management

Bon à retourner à ESAM, 63, av. de Villiers, 75017 Paris – Tél. 47-66-84-22

Nom : ______ Adresse : ______

Tél. ______ ☐ souhaite recevoir une documentation

NEW-YORK, 13 oct. ↑

Vive reprise

Ragaillardi par la remontée du dollar et le raffermissement des obligations, Wall Street s'est, mardi, très vivement redressé. Le mouvement de hausse s'est poursuivi durant la majeure partie de la journée. Après avoir refranchi la barre des 2 500 points, l'indice des industrielles s'établissait, en clôture, à 2 508,16 (+ 36,72 points).

Tout en étant satisfaisant, le bilan de la journée n'a pas toutefois été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 977 valeurs traitées, 959 seulement ont monté, 622 ont encore baissé et 396 n'ont pas varié. L'intérêt des investisseurs s'est, il est vrai, presque exclusivement concentré sur les blues chips. D'une façon générale, la prudence reste de règle. Nul n'est dupe. La Bourse a essentiellement réagi au facteur technique, dont les effets se sont produits prématurément en raison des nouvelles un peu plus rassurantes parvenues du front monétaire.

Autour du Big Board, tout le monde attend les résultats du commerce extérieur pour le mois. Toutes les prévisions portent sur une réduction du déficit, dont on dit qu'il pourrait se situer entre 13 et 14 milliards de dollars (16,5 milliards en juillet). La communauté financière se dit toutefois persuadée que le marché ne prendrait pas trop mal une erreur de jugement à ce sujet les résultats du mois d'août n'étant pas très significatifs.

VALEURS	Cours du 12 oct.	Cours du 13 oct.
Alcoa	60 7/8	59 3/8
Allegis (ex-UAL)	103 5/8	103 5/8
A.T.T.	32 7/8	33 7/8
Boeing	48 3/4	48 7/8
Chase Manhattan Bank	37 1/8	37 3/4
Du Pont de Nemours	112	114 1/2
Eastman Kodak	101	100 3/4
Exxon	47 3/4	49 1/4
Ford	93 1/2	95 3/4
General Electric	58 1/2	59 3/8
General Motors	73 3/4	75 3/8
Goodyear	67 3/4	68 1/2
I.B.M.	149 7/8	148 7/8
I.T.T.	63 3/8	64 5/8
Mobil Oil	46 1/4	46 1/2
Pfizer	65 3/8	65 3/4
Schlumberger	44 7/8	45 5/8
Texaco	38 3/8	39 1/4
Union Carbide	29 3/8	30 7/8
U.S.X.	38	37 1/4
Westinghouse	69 3/8	67 1/4
Xerox Corp.	76	75 3/4

PARIS, 14 octobre ↓

Baisse américaine

Désormais les jours se suivent et se ressemblent à la Bourse. Le même scénario semble se répéter d'un jour à l'autre. La séance du matin démarre avec une légère hausse qui s'effrite doucement jusqu'au début des transactions officielles. L'indicateur de tendance affichait mercredi – 0,22 % à l'ouverture et descendait jusqu'à 1,60 % en séance en raison du déficit commercial américain. La reprise technique de Wall Street a semble-t-il stimulé passagèrement les investisseurs dans la matinée. Mais le repli du MATIF, qui cette fois passe en dessous de la barre des 93, a redonné à la Bourse une vague de déprime. La baisse continue, et ce n'est pas l'assurance de la légère contraction du déficit commercial américain d'août, qui est passé à 15,7 milliards de dollars, contre 16,5 milliards le mois précédent, qui mettra du baume au cœur des investisseurs. Au contraire, à la publication de cette nouvelle, le marché parisien enregistra un repli sévère, et l'indicateur passe subitement de – 0,66 à – 1,07 % avant de poursuivre sa chute. Sur le marché des options négociables, la Compagnie du Midi se prépare à compléter l'échantillon de valeurs support retenues qui seront dès le 15 octobre au nombre de six.

Il ne devrait pas y avoir de nouvelles actions sur ce marché d'ici à la fin de l'année. Sur le marché au comptant, Parfinance, le holding français du groupe Bruxelles-Lambert, faisait son entrée. Sur le marché officiel, parmi les plus fortes baisses figuraient bon nombre d'établissements financiers victimes du syndrome de la hausse des taux : Comptoirs des Entrepreneurs, CCF, VIC et Crédit national. Bouygues perdait quelques points malgré l'annonce de son « joint venture » avec IBM pour créer des immeubles « intelligents ». Au chapitre des hausses, on notait les Avions Marcel Dassault, SFIM, Luchaire et BHV.

LONDRES, 13 oct. ↑

Reprise

Après le mouvement de baisse de lundi, la Bourse de Londres s'est redressée le mardi 13, stimulée par l'ouverture soutenue de Wall Street. L'indice FT des valeurs industrielles a clôturé en hausse de 12,2 points, à 1 847,4. Le nombre de transactions a cependant diminué à 37 493, contre 38 499. Parmi les plus fortes progressions, on remarquait les assurances (Sun Alliance, Guardian Royal Exchange), les alimentaires (Reckitt and Colman, Rowntree Mackintosh) et les brasseries (Bass, Grand Metropolitan). En revanche, le cours de Glaxo était encore assombri par la publication des résultats annuels, inférieurs aux prévisions. Reuter enregistrait un vif repli, lié à des rumeurs de chutes de la demande après les réductions d'effectifs dans les grandes banques internationales.

Dans le secteur des mines, la compagnie minière sud-africaine Lebowa Platinium Holdings a demandé son introduction au Stock Exchange. Celle-ci devrait débuter le lundi 19 octobre. Cette compagnie est une société nouvellement constituée par le groupe minier Rustenburg Platinium pour exploiter des mines de platine au Lebowa.

TOKYO, 14 oct. ↑

La hausse continue

Une nouvelle et forte hausse des cours s'est produite, mercredi, à la Bourse de Tokyo, et pour la énième fois, pulvérisant tous ses précédents records, l'indice Nikkeï a touché un nouveau sommet pour s'inscrire à 26 646,43 points (+ 245,80 points). De son côté, l'indice général a progressé de 19,78 points, à 2 181,47.

Les valeurs électriques ont été activement recherchées. Mais l'intérêt s'est porté aussi sur les secteurs de la papeterie et de l'imprimerie, de la céramique, des produits chimiques, de la sidérurgie, des chantiers navals, de la distribution et de la finance.

Repli des valeurs liées à la construction, à l'alimentation, aux biens d'équipement, à la pharmacie et aux métaux non ferreux.

La remontée du dollar mais aussi la très vive reprise de Wall Street sont, pour l'essentiel, à l'origine de cette nouvelle hausse des actions nippones.

VALEURS	Cours du 13 oct.	Cours du 14 oct.
Akaï	528	532
Bridgestone	1 410	1 410
Canon	1 350	1 350
Fuji Bank	3 360	3 320
Honda Motors	1 820	1 780
Matsushita Electric	2 740	2 740
Mitsubishi Heavy	726	721
Sony Corp.	5 400	5 620
Toyota Motors	2 330	2 320

FAITS ET RÉSULTATS

● **Doublement du bénéfice de Merrill Lynch.** – Merrill Lynch, le premier groupe américain de courtage financier, a dégagé, pour le troisième trimestre, un bénéfice net de 195,1 millions de dollars (environ 1,17 milliard de francs), en hausse de 108 % par rapport à la même période de l'année dernière. Une recette de 100,3 millions de dollars (plus de 600 millions de francs), due à la cession d'intérêts immobiliers à Manhattan, a gonflé le résultat de la firme.

● **Pertes aux Arcs pour le Crédit lyonnais.** – Le soutien financier de la station de sports d'hiver des Arcs, en Savoie, a coûté, jusqu'à présent, près de 80 millions de francs au Crédit lyonnais a reconnu M. J.-M. Lévêque. Pour le président de la banque, le développement de la station des Arcs sera, néanmoins, pour le Crédit lyonnais une *« excellente chose à long terme »*.

Il a estimé que l'entrée prochaine de plusieurs groupes – outre le Crédit lyonnais, la Caisse des dépôts et consignations, la Société générale d'entreprises, filiale de Saint-Gobain – dans le capital de la SMA (Société de la montagne des Arcs) montrait que le *« dossier était redevenu fiable »*.

● **IBM : bénéfice en hausse depuis quinze mois.** – IBM, premier groupe informatique mondial, annonce, pour le troisième trimestre, un bénéfice en hausse de 12 % (à 1,2 milliard de dollars). C'est la première fois depuis quinze mois que « big blue » enregistre une augmentation de ses profits. Pour les neuf premiers mois de l'année, toutefois, le résultat de « big blue » est en retrait (de 6,7 % à 3,17 milliards de dollars) sur les trois premiers trimestres de 1986.

IBM enregistre aussi une progression de 6,7 % de son chiffre d'affaires pour la même période, ce qui porte à 5,5 % la hausse de ses ventes depuis le début de l'année à 36,2 milliards de dollars. La baisse du dollar a permis, selon les estimations d'IBM, une augmentation de 2,01 milliards de dollars du chiffre d'affaires et de 295 millions du bénéfice au cours des neuf premiers mois.

● **Crouzet : 37 % de profits en moins.** – Le groupe Crouzet (aéronautique, automatismes, composants électroménager) annonce une forte baisse (– 37,3 %) de son bénéfice net consolidé pour les six premiers mois de l'année, dont le montant tombe à 16,8 millions de francs (contre 26,8 millions).

Le chiffre d'affaires est voisin de celui enregistré au 30 juin 1986, soit 1,15 milliard de francs. Le résultat du premier semestre incorpore une provision de 12,6 millions de francs pour des réductions d'emplois dans le cadre d'une convention FNE.

La société mère Crouzet a réalisé un chiffre d'affaires de 825 millions de francs (– 4,2 %) et dégagé un bénéfice net de 5,3 millions de francs (contre 31 millions).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours		VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.G.P. S.A.	1195	....		Marcesa	359	359	
Alain Manoukian	400	403		Marlin Immobilier	337	323 50	o
Asnault & Associés	519	512		Mecaliorg. Minière	149	149	
Asystel	450	430		Métrologie Internat.	382	382	
B.A.C.	495	495		Microservice	200	200	
B. Demachy & Assoc.	768	768		M.M.B.M.	652	686	
B.I.C.M.	900	900		Molex	316	309 20	
B.I.P.	510	500		Navale-Delmas	750	760	
Bolloré Technologies	950	912	o	Olivetti-Logabax	420	420	
Boiron	711	711		Om. Gest.Fin.	450	....	
Câbles de Lyon	1135	1136		Petit Bateau	228	212 40	o
Calberson	830	835		Petrofigaz	448	445	
Cardif	1950	1960		Pier Import	310	311	
C.D.M.E.	980	977		Rezel	1205	1205	
C. Equip. Elect.	302 10	303		St-Gobain Emballage	1406	1445	
C.E.G.I.D.	1015	....		St-Honoré Matignon	210	210	
C.E.G.E.P.	200	192		S.C.G.P.M.	225	225	
C.E.P.-Communication	1250	1175		Sema-Metra	630	630	
C.G.I. Informatique	700	700		S.E.P.	1500	1470	
Ciments d'Origny	585	580		S.E.P.R.	1460	1400	o
C.N.I.M.	369	368		Sigos	1230	1230	
Concept	210	....		S.M.T.Goupil	305	....	
Conforama	820	806		Sodiolorg	955	930	
Dafsa	245	242		Sofibus	365	356	
Dauphin O.T.A.	3249	3200		Sopra	813	784	
Davesday	1900	1800		TF 1	194	190	
Deville	940	900		Union Financ. de Fr.	671	671	
Drouot-Ob. convert.	....	....		Valeurs de France	368	358	
Editions Belfond	220 90	210					
Elect. S. Dassault	530	538					
Elysées Investiss.	28 50	25 50					
Expand	800	....					
Filipacchi	585	561	o				
Gaintoil	920	864	o				
Guy Degrenne	856	865					
I.C.C.	230	235 10					
IDIA	201	201					
I.G.F.	180	180					
IN2	204	185	o				
Int. Metal Service	199	198 80					
La Commande Electro.	450	445					
Le gd livre du mois	330	335					
Loca Investissement	285	285					
Locamic	272	256					

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

MARCHÉ DES OPTIONS NÉGOCIABLES le 13-10-87 à 17 heures

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT				OPTIONS DE VENTE			
		Déc.	Mars	Juin	Sept.	Déc.	Mars	Juin	Sept.
		dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier	dernier
Lafarge Cop.	1700	58	105	165	–	105,7	–	–	–
Paribas	440	9	22	29	–	20	–	–	–
Peugeot	1550	72	131	190	–	102	–	158	–
Thomson-CSF	1200	72	–	–	–	34	–	91	–
Elf-Aquitaine	320	21	34	–	–	13,5	20,5	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 13 oct. 1987

Nombre de contrats : 111 990

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 87	Mars 88	Juin 88	Sept. 88
Dernier	93,80	93,40	93,05	93,25
Précédent	93,55	93,10	93,20	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,03 F ↓

Le plus grand calme a régné, mercredi, sur les grandes places financières internationales, dans l'attente de la publication des résultats du commerce extérieur américain pour août. Toutefois à Paris le dollar a accusé une baisse sensible : 6,03 F (contre 6,066 F).

FRANCFORT	13 oct.	14 oct.
Dollar (en DM)	1,8224	1,8225
TOKYO	13 oct.	14 oct.
Dollar (en yens)	143,90	144

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (14 oct.)	7 1/2-7 9/16 %
New-York (13 oct.)	7 5/8-7 11/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1986)

	12 oct.	13 oct.
Valeurs françaises	97,2	96,8
Valeurs étrangères	133,6	134
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	395	388,50

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	12 oct.	13 oct.
Industrielles	2 471,44	2 508,16

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	12 oct.	13 oct.
Industrielles	1 835,2	1 847,4
Mines d'or	452,3	447,6
Fonds d'Etat	85,63	85,78

TOKYO

	13 oct.	14 oct.
Nikkeï Dow Jones	26 400,63	26 646,43
Indice général	2 161,69	2 181,47

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	6,0630	6,0650	– 13	+ 2	– 25		– 100	– 10
$ can.	4,6431	4,6482	– 81	– 55	– 154	– 117	– 429	– 333
Yen (100)	4,2090	4,2133	+ 126	+ 148	+ 238	+ 268	+ 724	+ 813
DM	3,3264	3,3293	+ 95	+ 113	+ 196	+ 219	+ 567	+ 637
Florin	2,9583	2,9607	+ 53	+ 66	+ 108	+ 136	+ 371	+ 428
F.B. (100)	16,0143	16,0280	+ 156	+ 228	+ 284	+ 414	+ 906	+ 1340
F.S.	4,0139	4,0179	+ 143	+ 162	+ 286	+ 311	+ 823	+ 902
L (1 000)	4,6071	4,6157	– 158	– 112	– 306	– 253	– 942	– 818
£	9,9736	9,9830	– 185	– 142	– 362	– 297	– 855	– 647

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	7 3/8	7 5/8	7 3/4	7 7/8	7 15/16	8 1/16	8 13/16	8 15/16
DM	3 5/8	3 7/8	3 7/8	4	4 1/16	4 3/16	4 15/16	5 1/16
Florin	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/2	5 5/8	5 7/8	6
F.B. (100)	5 3/4	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 1/2	6 7/8	7 1/4	7 5/8
F.S.	1 1/2	2	3 3/8	3 1/2	3 7/16	3 9/16	4 3/8	4 1/2
L (1 000)	9	10	11 1/8	11 5/8	11 1/2	12	12 1/2	12 7/8
£	9 1/8	9 3/8	9 3/4	9 7/8	10	10 1/8	10 1/4	10 3/8
F. franç.	7 3/8	7 7/8	7 13/16	7 15/16	8	8 1/8	8 7/8	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 14 OCTOBRE

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1892	4,5 % 1973	1835	1836	1835	....
4210	C.N.E. 3 %	4200	4211	4209	+ 0 21
1195	B.N.P. T.P.	1185	1184	1184	– 0 16
1129	C.C.F. T.P.	1135	1136	1136	+ 0 09
1271	Créd. Lyon. T.P.	1250	1251	1251	+ 0 08
3210	C.G.E. T.P.	3200	3270	3250	+ 1 56
1939	Renault T.P.	1890	1880	1881	– 0 47
2043	Rhône-Poul. T.P.	1977	1975	1974	– 0 14
1340	St-Gobain T.P.	1270	1270	1270	....
1268	Thomson T.P.	1278	1278	1278	....
480	Accor	449	445	440	– 2
560	Agence Havas	535	533	533	– 0 37
680	Air Liquide	653	650	640	– 1 99
2400	Alcatel	2148	2050	2060	– 4 10
2070	Als. Superm.	2035	2020	2020	– 0 74
475	A.L.S.P.I.	401	410	382	– 4 74
365	Alsthom ★	334 50	335	325	– 2 84
2050	Arjom. Prioux	2045	1950	1921	– 6 06
525	Aussedat-Rey	552	546	530	– 3 99
1340	Aux. Entrepr. ★	1089	1100	1060	– 2 66
935	Avions Dassault	830	895	865	+ 4 22
550	BAFIP	473 50	445	445	– 6 02
390	Bail-Equipem. ★	350	349	327 10	– 6 54
825	Bail Investiss.	823	820	821	– 0 24
455	B.N.P. C.I.	412	....	....	....
710	Cie Bancaire	600	600	596	– 0 67
515	Bazar H.-V.	405	410	400	– 1 23
540	Béghin-Say ★	476 10	485	458 90	– 3 61
865	Berger (Ma)	910	901	860	– 5 49
795	Bic ★	752	755	724	– 3 72
1380	B.I.S.	1240	1289	1215	– 2 02
2810	Bongrain S.A.	2670	2620	2620	– 1 87
1170	Bouygues	1085	1030	1035	– 4 61
97	B.P. France	84	....	....	....
5290	B.S.N.	4840	4880	4830	– 0 20
2480	Cap Gem. S. ★	2250	2270	2230	– 0 89
1400	Carnaud	1340	1250	1270	– 5 22
3390	Carrefour ★	3021	3050	2920	– 3 34
177	Casino	153 50	152	150 10	– 2 21
136	Casino A.D.P.	118	118	117	– 0 85
1380	C.C.M.C.	1190	....	....	....
870	Cetelem	810	830	807	– 0 37
790	Cerus	780	795	785	+ 0 63
2040	C.F.A.O.	1892	1870	1870	– 1 16
335	C.G.E.	316 50	315	315	– 0 47
1350	C.G.I.P. ★	1210	1188	1187	– 3 55
1180	Chargeurs S.A.	961	932	910	– 5 31
73	Chiers-Châtill.	67 20	66 75	66 75	– 0 67
1210	Ciments franç. ★	1038	1050	1005	– 3 18
635	Club Méditerr.	607	606	603	– 0 66
180	Codetel ★	146	150	150 80	+ 3 38
320	Cofimeg	302 90	300	298	– 1 62
2240	Colas	1735	1732	1685	– 2 94
275	Compt. Entrepr.	241	230	234	– 2 90
760	Compt. Mod.	720	711	707	– 1 81
1230	Créd. Foncier	1050	1050	1020	– 2 86
515	Crédit F. Imm.	487	480	480	– 1 44
126	C.C.F.	124	120	120	– 3 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
780	Créd. Lyon. (CI)	725	720	720	– 0 69
1170	Crédit Nat. ★	1010	1010	961	– 4 85
230	Crouzet ★	173	173	169	– 2 31
3000	Dumez S.A.	2820	2800	2800	– 0 71
465	Darty ★	427	428	416	– 2 58
385	Darty (DP)	305	313	305	....
2180	De Dietrich	1940	1940	1930	– 0 52
300	Dév. R.N.C. (Li)	300	....	....	....
600	D.M.C.	542	549	520	– 4 06
485	Drouot Assur.	480	480	480	....
2480	Docks France ★	2215	2200	2190	– 1 13
1130	Dumez ★	938	934	917	– 2 24
1310	Eaux (Gén.)	1159	1174	1116	– 3 71
1410	Ecco ★	1360	1380	1380	– 2 18
1020	Electro-Finan.	895	880	880	– 1 68
385	Elf-Aquitaine	325	322	320 30	– 1 74
300	— (certific.)	276	277	277	+ 0 36
970	Epeda-B-Faure	830	821	823	– 0 84
3870	Essilor	3450	3400	3340	– 3 19
2700	Essilor Inc. (DP)	2300	2160	2160	– 6 09
440	Esso S.A.F. ★	399 90	401	390	– 2 48
2350	Eurafrance	2115	2120	2091	– 1 13
1430	Eurocom ★	1300	1310	1300	....
4190	Euromarché	3974	3980	3900	– 1 86
730	Europe n° 1 ★	615	630	615	....
1230	Exor ★	1161	1165	1170	+ 0 78
760	Facom	679	660	661	– 2 65
1250	Fichet-Bauche	1210	1200	1200	– 0 83
210	Finextel ★	204 20	205 60	204	– 0 10
166	Fives-Lille	145	140 80	141	– 2 76
1280	Fromageries Bel	1230	1200	1200	– 2 44
1500	Gal. Lafayette ★	1273	1275	1270	– 0 24
435	Gascogne	402	401	401	– 0 24
2190	Gaz et Eaux	2105	2070	2050	– 2 61
585	Géophysique ★	496	520	495	– 0 20
2890	Gerland	2300	2300	2300	....
760	GTM-Entrepose	818	820	807	– 1 46
725	Guyenne-Gasc. ★	660	669	660	....
2820	Hachette ★	2560	2560	2560	....
785	Hénin (La)	661	650	640	– 3 18
1610	Hutchinson	1368	1380	1355	– 0 95
198	Imétal	178	178 50	177	– 0 56
375	Imm. Plaine-M.	365	377	373	+ 2 19
....	Ingénico	1250	1260	1250	....
5170	Inst. Mérieux	4394	4400	4350	– 1
520	Interbail ★	520	530	525	+ 0 96
1470	Intertechnique	1250	1205	1205	– 3 60
820	J. Lefebvre	664	660	643	– 3 16
1640	Lab. Bellon	1535	1539	1471	– 4 17
1730	Lafarge-Coppée	1620	1620	1563	– 3 51
1510	Lebon ★	1425	1405	1382	– 3 02
3270	Legrand ★	3100	3125	3050	– 1 61
2780	Legrand (DP) ★	2612	2640	2530	– 3 14
810	Leroy-Somer ★	768	774	740	– 3 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1930	Lesieur	1841	1801	1801	– 2 06
705	Locabail Immob.	672	664	668	– 0 60
695	Locafrance ★	602	603	601	– 0 17
675	Locindus	853	860	857	+ 0 47
1170	L. Vuitton S.A ★	1144	1148	1050	– 8 22
500	Luchaire	475	486	478	+ 0 63
1430	Lyonn. Eaux ★	1310	1306	1290	– 1 53
77	Mais. Phénix	75 90	75 70	74 90	– 1 32
800	Majorette (Ly)	763	761	751	– 1 57
445	Mar. Wendel ★	408	405	395	– 3 19
1790	Martell	1815	1810	1785	– 1 65
2200	Matra	2061	2051	2050	– 0 05
2500	Merlin-Gerin ★	2700	2600	2565	– 4 95
330	Michelin	299 90	299 50	290	– 3 30
1380	Midi (Cie)	1260	1270	1220	– 3 16
300	Midland Bk SA ★	260	257	254 60	– 2 08
1320	Min. Salvig. (Ma)	1355	1330	1350	– 1 84
56	M.M. Penarroya	54 60	54	53 90	– 1 28
2870	Moët-Hennessy	2276	2230	2230	– 2 02
83	Moulinex	74 25	77	74 60	+ 0 34
1130	Navig. Mixtes	997	997	955	– 4 21
159	Nord-Est	142 60	143 90	144 50	+ 1 19
470	Nordon (Ny)	465	....	....	....
675	Nouvelles Gal.	520	520	520	....
1140	Occident. (Gle.)	1010	991	995	– 1 49
1580	Omn. F. Paris	1508	1500	1490	– 1 19
215	Olida-Caby	224 90	225	225	+ 0 04
420	Opfi-Paribas	349	364	345	– 1 15
3810	Oréal (L')	3480	3486	3450	– 0 86
430	Paribas	423	423	420	– 0 70
660	Paris-Réesc. ★	580	580	525	– 9 48
1380	Pechelbronn ★	1210	1205	1195	– 1 24
1250	Pechiney	1135	1135	1120	– 1 32
970	Pernod-Ricard	880	885	880	....
1830	Peugeot S.A.	1488	1488	1428	– 4 02
17	Poclain	16 45	16 85	16 55	+ 0 61
2400	Polliet	2181	2183	2151	– 1 38
700	P.M. Labinal	702	710	711	+ 1 28
3650	Presses Cité	3672	3650	3650	– 0 62
1170	Printabail Sic.	1175	1170	1150	– 2 13
790	Primagaz	665	665	665	....
735	Printemps ★	689	677	660	– 4 21
2150	Promodès	2105	2120	2109	+ 0 19
480	Prouvost S.A ★	548	545	542	– 1 28
1770	Radiotechn.	1480	1520	1480	....
98	Raff. Dist. Total	90 05	90 50	89	– 1 17
3450	Redoute (La) ★	3285	3295	3210	– 2 28
450	Robur financière	432	431	435	+ 0 69
1500	Roussel-Uclaf	1385	1364	1335	– 3 61
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5350	R. Impériale (Ly)	4795	4785	4785	– 0 21
215	Sade	205	201	201	– 1 95
1760	Sagem ★	1600	1640	1591	– 0 56
615	Saint-Gobain	505	504	501	– 0 79

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1340	St-Louis B.	1260	1220	1220	– 3 17
1840	Salomon	1660	1680	1680	+ 1 20
1650	Salvepar	1621	1580	1580	– 2 53
790	Sanofi	746	743	741	– 0 67
755	S.A.T. ★	577	577	548	– 5 03
1530	Saupiquet (Ns)	1293	....	....	....
460	Schneider ★	371	371	352	– 5 12
123	S.C.O.A.	112	108	108	– 3 57
840	S.C.R.E.G.	776	754	753	– 2 84
1030	Seb ★	946	960	925	– 2 64
480	Selimeg ★	436	442	433	– 0 69
1380	S.F.I.M.	1060	1118	1085	+ 2 36
65	S.G.E.	60 20	60 40	56 50	– 6 15
585	Signaux ★	484	500	475 50	– 1 76
980	Silic	915	920	920	+ 0 55
570	Simco-U.P.H. ★	578	578	576	– 0 35
300	Sinnor (Li)	333	....	....	....
1270	Skis Rossignol	1229	1225	1164	– 5 29
665	[illegible]	686	686	680	– 0 73
420	Société Générale	417	416	416	– 0 24
220	Sodexo	195	193	193	– 1 02
235	Sodero (Ns)	235	235	235	....
2750	Sodexho	2670	2650	2629	– 1 54
140	Sogenal (Ny)	132	131	131	– 0 76
430	Sogerap	405 10	415	390	– 3 73
3050	Sommer-Allib. ★	2681	2750	2600	– 3 02
870	Source Perrier	835	825	825	– 1 20
1100	Sovac ★	955	951	940	– 1 57
550	Spie-Batignol.	519	504	514	– 0 96
620	Strafor ★	580	571	582	+ 0 34
360	Synthélabo ★	330	331	321	– 2 73
860	Talès Luzenac	650	610	610	– 6 15
3670	Tél. Elect.	3440	3440	3380	– 1 74
1320	Thomson-C.S.F.	1210	1210	1150	– 4 96
425	Total (CFP) ★	403 60	402 50	385	– 4 58
98	— (certific.)	95	95	91 20	– 4
1950	T.R.T. ★	1701	1748	1641	– 3 53
550	U.F.B.	434	420	415	– 2 12
1220	U.I.C. ★	1089	1120	1060	– 4 46
585	U.I.F. ★	577	578	575	– 0 35
845	U.I.S.	862	856	856	– 0 70
290	U.C.B. ★	237 10	236	220	– 7 21
685	Unibail	715	714	708	– 0 98
680	Valéo	633	626	616	– 2 69
88	Vallourec	68 80	....	....	....
450	Via Banque	419	408	405	– 3 34
860	Elf-Gabon	865	890	885	– 1 12
159	Amax Inc.	181	196 80	182 10	+ 0 88
215	Amer. Express	214	215	210 50	– 1 64
193	Amer. Teleph.	200	203	190	– 5
182	Anglo Amer. C.	165	....	....	....
755	Amgold	736	712	720	– 2 04
1110	BASF (Akt)	1130	1116	1105	– 2 21

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1190	Bayer	1206	1212	1212	+ 0 50
132	Buffelsfont.	132 80	130	135	+ 1 66
225	Chase Manh.	225 10	225	225 50	+ 0 18
95	De Beers	105	102	103 20	– 1 71
2230	Deutsche Bank	2206	2210	2158	– 2 18
1180	Dresdner Bank	1150	1145	1102	– 4 17
186	Driefontein Cd	166 10	163	163	– 1 87
680	Du Pont-Nem.	690	693	680	– 1 45
600	Eastman Kodak	614	618	595	– 3 09
83	East Rand	82 10	80 50	81 90	– 0 24
310	Electrolux	312 50	312 30	312 30	– 0 06
225	Ericsson	221 50	217	217	– 2 03
580	Exxon Corp.	287 50	295 20	291	+ 1 22
615	Ford Motors	574	585	560	– 2 44
103	Freegold	98 70	97	97	– 1 72
137	Gencor	139 20	136 20	136 20	– 2 16
380	Gén. Electr.	363	357 60	354	– 2 48
580	Gén. Belgique	565	565	555	– 1 77
510	Gen. Motors	440	462	455	+ 3 41
140	Goldfields	142 50	140 60	140 50	– 1 40
67	Gd Metropolitain	58 10	57 80	56 50	– 2 75
99	Harmony	98	97 05	97	– 1 02
57	Hitachi	66	64 80	64 60	– 2 27
1080	Hoechst Akt.	1071	1079	1079	+ 0 75
158	Imp. Chemical	180 30	180 20	180 50	+ 0 12
915	IBM	910	895	892	– 1 98
385	ITT	382	389 90	385	+ 0 79
180	Ito-Yokado	171 70	174 80	173 50	+ 1 05
106	Matsushita	115	114 30	114 50	– 0 43
1210	Merck	1186	1200	1183	– 0 17
485	Minnesota M.	475	468 30	459	– 3 37
285	Mobil Corp.	279	276	276	– 1 08
290	Morgan J.P.	280 10	282 50	269	– 3 96
44800	Nestlé	43700	44950	44500	+ 1 83
236	Norsk Hydro	232 20	231	231	– 0 52
250	Ofsil	246	241 50	242 50	– 1 42
2070	Petrofina	1980	1982	1982	– 0 40
670	Philip Morris	681	695	684	+ 0 44
150	Philips	150	148 70	148 70	– 0 87
126	Placer Dome	112 80	114	114	+ 1 06
520	Quilmès	511	511	511	....
780	Randfontein	788	800	800	+ 1 52
755	Royal Dutch	787	786	786	– 0 13
134	Rio Tinto Zinc	136 90	134	134	– 2 12
115	St Helena Co	111	106 90	107 50	– 3 15
275	Schlumberger	271 60	275	270	– 0 59
131	Shell transp.	133 20	134	133	– 0 15
2180	Siemens A.G.	2142	2182	2148	+ 0 28
210	Sony	226	230	225	– 0 44
210	T.D.K.	225 30	226 30	228	+ 1 20
31	Toshiba Corp.	34 95	34 80	34	– 2 72
405	Unilever	394	398	388	– 1 52
325	Unit. Techn.	322	327	325	+ 0 93
825	Vaal Reefs	807	771	782	– 3 10
385	Volvo	398	402	382	– 4 02
380	West Deep	376	371	371	– 1 33
490	Xerox Corp.	475	462	450	– 5 26
2 61	Zambia Corp.	2 52	2 61	2 61	– 0 40

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 7 % 1973	9030	..
Emp. 8,80 % 77	122 75	3 486
9,80 % 78/93	99 20	2 544
10,80 % 79/94	100 80	1 210
13,25 % 80/90	105 10	4 951
13,80 % 81/89	105 60	10 322
16,20 % 82/90	117 80	12 205
16 % juin 82	113 20	5 586
14,60 % fév. 83	112 10	8 440
13,40 % déc. 83	110 80	10 940
12,20 % oct. 84	105 50	0 233
11 % fév. 85	102	7 112
10,26 % mars 86	95	6 083
ORT 12,75 % 83	1772	..
OAT 10 % 2000	92 70	3 862
OAT 9,80 % 1987	100 10	8 300
OAT 9,80 % 1996	93 70	6 927
Ch. France 3 %	144	..
CNB Bques janv. 82	102 43	2 532
CNB Paribas	102 50	2 532
CNB Suez	102 50	2 532
CNI janv. 82	102 35	2 532
PTT 11,20 % 85	101	8 948
CFF 10,30 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	102 80	3 785
CNT 9 % 85	87 80	4 227
CNI 10,90 % déc. 85	95 50	7 787
Méaulogie L 8 % 6/7	70 50	7

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	989	930 o
Agache (Sté Fin.)	2525	2499
A.G.F. (St Cent.)	815	800
Applic. Hydraul.	839	795
Arbel	381	371
Astorg	342	340 50
Avenir Publicité	600	584
Bain C. Monaco	320	302 50
Banque Hypoth. Eur.	413	413
Béghin-Say (C.I.)	330	330
B.G.L.	590	675
Blanzy-Ouest	645	642
B.N.P. Intercontin.	284	284
Bénédictine	5050	5010
Bon-Marché	1050	1050
B.T.P.	137	137
Calf	683	675
Cambodge	745	744
C.A.M.E.	394	378 o
Campenon Bern.	360	345 o
Carbone-Lorraine	701	690
C.E.G.Frig.	605	600
Centen. Blanzy	2400	....
Centrest (Ny)	198 80	191
Cerabati	143	....
Chambourcy (M.)	850	....
Champex (Ny)	148	143
C.I.C. (Franc. de)	238	238
C.I. Maritime	600	600
Clause-Sicla	407	370
Cimm (B)	550	470 o
Clause	500	465 60 o
Cofradel (Ly)	1925	....
Cogifi	380	380
Comiphos	600	541
Cie Industrielle	3721	3711
Comp. Lyon-Alem.	610	600
Concorde (La)	895	889
C.M.P.	35 20	....
Créd. Gén. Ind.	649	623 o
Cr. Universel (Cie)	640	615 o
Créditel	138	135
Darblay S.A.	475	480
Delalande S.A.	1489	1200
Delmas-Vieil. (Fin.)	1486	1485
Didot-Bottin	885	870
Eaux Bass. Vichy	1321	1325
Eaux Vittel	2700	2700
Economats Centre	582	582
Electro-Banque	335	328
El-Antargaz	593	585
E.L.M. Leblanc	934	930
Ennili-Bretagne	282	253
Entrepôts Paris	576	576
Epargne (B)	3000	3000
Europ. Accumul.	86	82 10
Eternit	2630	2560
Finalens	236	219 70 o
FIPP	408	370 70 o
Focep	801	845
Foncière (Cie)	540	540
Fonc. Lyonnaise	5090	5290 d
Foncina	502	505
Forinter	1090	1070
Fougerolle	350	338 o
France I.A.R.D.	315	315
France (La)	8500	8500
From. Paul Renard	485	428 o
GAN	1176	1165
Gaumont	520	480
Gévelot	800	800
Gr. Fin. Constr.	440	440
Gds Moul. Paris	349	341
Groupe Victoire	3459	3460
G. Transp. Ind.	800	800
H.E.F.	125	126
Immindo S.A.	450	480
Immoinvest	265	275
Immobail	371	368
Immobanque	703	....
Immob. Marseille	9610	9380
Immofice	486	485 50
Invest. (Sté Cent.)	3460	3480
Jaeger	235	225 60 o
Lafitte-Bail	445	445
Lambert Frères	260	250
Lille-Bonnières	1015	974 o
Loca-Expansion	293	293
Locafinancière	348	340
Locatel	702	702
Louvre (Sté)	1501	1501
Lucia	1075	1060
Machines Bull	44 70	48 75
Magasins Uniprix	230	230
Magnant S.A.	120	....
Maritime Part.	295	301
Métal Déployé	421	421
Mors	128	125
Navig. (Nat. de)	70 50	72
OPB Paribas	276	280
Optorg	195	191
Oréal (L') C.I.	2190	2185
Origny-Desvroise	1140	1185
Palais Nouveauté	830	820
Paribas-CIP	428	429
Paris France	298	285
Paris-Orléans	320	320
[illegible]	370	330 70
Penn. Ricq. Dév.	1389	....
Pathé-Cinéma	721	727
Pechiney (cert. inv.)	340	341
Piles Wonder	1050	1050
Piper-Heidsieck	790	792
P.L.M.	168	164
Porcher	620	632
Promodès	1295	1300
Providence S.A.	1620	1616
Publicis	3000	3020
Raff. Souf. R.	120	122
Rhône-Poul. (c. inv.)	415	415
Ricqlès-Zan	280	237 o
Rochefortaise S.A.	540	340
Rochette-Cenpa	55	50 o
Rosario (Fin.)	998	900
[illegible]	245	....
Rougier et Fils	90 10	84 90
Sacer	477	477
SAFAA	345	322 o
Safic-Alcan	815	830
SAFT	1840	1800
Saga	250	248
St-Gobain C.I.	465 10	....
Salins du Midi	470	495
Santa-Fé	148	149 50
Satam	111	117 80
Semines	81 10	81 10
Savoisienne (M)	235	....
SCAC	700	672 o
Sevello Maubeuge	502	500
S.E.P. (M)	190	186
Serv. Equip. Véh.	103	102
Sicli	300	276 50
Sicotel	307	305 50
Sinvim	238 20	212 50
Siph (Plant. Hévéas)	378	385
Sté Générale-CIP	330	365
Sofal financière	1800	1850
Sofical	850	850
Sofio	450	450
Soficomi	770	770
S.O.F.I.P. (M)	160	....
Sofragi	1130	1125
Soudure Autog.	454	460
Souchal	695	696
S.P.I.	630	630
Suez (Fin. de)-CIP	1520	....
Stemi	1250	1200 o
Taittinger	1600	1600
Testut-Aequitas	620	610
Tour Eiffel	525	541
Ufiner S.M.D.	700	672 o
U.A.P.	410	410
U.T.A.	1480	1480
Veuve Clicquot	3800	3750
Vicat	1450	1430
Vinipnix	1995	1916 o
Virax	165	150
Waterman S.A.	621	650
Bque. du Maroc	120	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	1115	1004
Akzo	480	476
Alcan Alum	220	231
Algemeine Bank	131	131
American Brands	328	340
Am. Petrofina	420	420
Arbed	268	....
Asturienne Mines	185	....
Bco Pop Espanol	473	466
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	3600	....
B. Régl. Internat.	58000	57000
Br. Lambert	612	620
Canadian-Pacific	123 10	122 60
CIR	26	24
Commerzbank	895	900
Dart. and Kraft	349	345
De Beers (port.)	90	....
Dow Chemical	606	623
Gén. Belgique	585	585
Gevaert	1225	1320
Glaxo	159	149 60
Goodyear	420	408
Grace and Co	394	410
Gulf Canada Corp.	132 50	....
Honeywell Inc.	480	402
I.C. Industries	226	230
Johannesburg	1390	....
Kubota	28 30	27
Latonia	280	289
Midland Bank Plc	58	55
Mineral-Ressourc.	106 90	105
Nixdorf	2700	2710
Noranda	184 90	183 90
Olivetti	33 30	33 90
Pakhoed Holding	246	240
Pfizer Inc.	401	409
Procter Gamble	590	587
Ricoh Cy Ltd	54	54
Rolinco	315	317
Robeco	324 90	323 10
Rodamco	437	431
Saipem	18 20	18 20
Shell fr. (port.)	136	....
S.K.F. Aktiebolag	358	326
Steel Cy of Can.	117	....
Tenneco	380	....
Thorn EMI	72	72
Toray Indust. inc	37 10	....
Vieille Montagne	901	910
Wagons-Lits	876	870
West Rand	30 20	30 10

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Calciphos	270	....
C.E.M.	....	....
Cochery	164 90	....
Cogenhor	138	138
C. Occid. Forestière	180	....
Copamex	400	400
Dubois Inv. (Cons.)	980	980
Guichot	192	192
Hydro-Energie	325	335
Hauguenin	250	....
[illegible]	55	55
Nicolas	1000	....
Patenôtre-R.D.	3400	....
Révillon	380	....
Rosario N.V.	150 20	150 20
S.P.R.	508	....
[illegible]	380	....
Union Brasseries	127 10	122 o

SICAV (sélection) 13/10

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	801 93	782 37
Actilion	208 09	202 52
Actions France	472 46	465 40
Action Invest.	387 17	388 61
Actions sélectives	608 94	598 53
Aedificandi	628 08	606 33
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1250 32	1219 82
A.G.F. 5000	595 90	581 37
A.G.F. ECU	1039 27	1027 96
A.G.F. Interfonds	441 12	430 36
A.G.F. Invest	107 04	104 43
A.G.F. OBLIG.	1064 63	1059 33
A.G.E. Sécurité	10288 28	10288 28
Agilimo	646 24	629 50
[illegible]	209 79	202 21
ALTO	182 96	176 35
Améri-Gan	5786 24	5486 31
America-Valor	773 45	738 38
Amplitude	558 59	540 38
Arbitrages court terme	6513 22	6502 21
Argonautes	430 02	416 46
Associ-Première	24971 45	24971 45
Associc	1184 30	1184 30
Aurécic	1427 52	1395 94
Axa Europe	114 90	109 65
Axa Investissements	124 55	118 90
Bourse-Investiss.	456 05	434 42
Bred Associations	2872 31	2864 32
Bred International	100 64	98 67
Capital Plus	1673 75	1673 75
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	392 67	377 57
Corail court terme	1268 85	1266 85
[illegible]	1034 78	1015
Cometo	870 60	826 87
Crédinter	521 83	505 63
Croissance France	282 31	270 15
Croissance Immobilière	863 18	823 56
Croissance [illegible]	2576 03	2501
Croissance Prestige	392 75	385 38
Drouot-France	682 62	651 67
Drouot-Investiss.	1161 53	1108 86
Drouot-Sécurité	255 75	244 15
Drouot-Sélection	133 61	127 55
Ecocic	1196 98	1149 73
[illegible]	311 86	302 58
Elicoop Sicav	11295 87	11295 87 ◆
Elf-Valeurs	9177 80	8953 88 ◆
Energie	282 92	270 08
Epacic	2805 61	2802 81
Epacourt Sicav	4073 18	4063 02
Epargne Associations	24424 62	24388 04
Epargne-Capital	7779 79	7702 76
Epargne-Croiss.	1618 96	1575 63
Epargne-Indust.	774 01	738 91
Epargne-Inter	731 18	711 61
Epargne-J	53438 13	53438 13
Epargne-Long-Terme	1729 71	1683 42
Epargne-Oblig.	183 94	179 02
Epargne-[illegible]	1008 70	1008 70
Epargne-Unie	1311 28	1251 82
Epargne-Valeur	423 82	412 48
[illegible]	1283 51	1280 58 ◆
Epilion	1003 22	983 29
Eurocic	8747 89	8603 83
Euro-Croissance	591 69	574 48 ◆
Eurodyn	1137 73	1100 32
Euro-Gan	5141 81	4908 74
Extrême Orient Sicav	591 46	574 25
Finord Placement	80577 32	80330 33
Finord Valorisation	13319 46	13058 29
Fonsicav (div. par 10)	10860 61	10860 61
[illegible]	265 11	253 09
France-Gan	6245 37	5962 17 ◆
France-Garantie	274 47	273 92
France-Investiss.	493 84	471 45
France-Net	119 28	118 11
France-Obligations	432 16	427 86
Francic	400 01	388 38
Francic Pierre	97 83	94 79
Francic Régions	1114 09	1081 64
Fructi-Associations	1344 57	1344 57
Fructicapi	306 89	302 16
Fructicourt	108152 30	108152 30
Fructidor	246 88	243 04
Fructifrance	799 50	780
[illegible]	250 52	244 41
Fructivalor	550 66	537 13
[illegible]	82785 79	82579 34
Fructi ECU	559 17	550 91
Fructi-[illegible]	10962	10900
[illegible]	990 35	989 36
Gestion	59867 21	59825 16
Gestion Amérique	368 67	351 95
Gest. France Europe	104 22	99 49
Gestion Orient	185 85	186 97
Gestion Sécuricourt	10588 52	10582 59
Gestion [illegible]	751 14	717 08
Gestion Uni-Japon	1573 35	1502
Gestion Associations	160 14	156 62
Gestion Mobilière	753 97	719 78
Gest. Rendement	465 82	444 70
Gest. Sél. France	728 31	695 28
Haussmann Associat.	1185 81	1185 81
Haussmann court terme	1206 25	1206 25
Haussmann Epargne	1357 55	1357 55
Haussmann Europe	2398 46	2303 08
Haussmann France	1013 38	976 76
Haussmann Oblicroiss.	1262 66	1262 66
Haussmann Obligation	1463 03	1410 15
Horizon	1141 70	1108 45
I.M.S.I.	603 32	575 86
Indo-Suez Valeurs	776 27	741 07
Immobilig.	11925 14	11370 33
[illegible]	463 76	442 76
[illegible]	662 20	632 17
Invest. net	14360 16	14331 60 ◆
Invest. Obligataire	17774 26	17738 78 ◆
Japacic	187 47	182 01 ◆
Jeune épargne	236 80	225 37
Laffitte-Amérique	282 71	269 89
Laffitte-court-terme	58762 13	58762 13
Laffitte-Expansion	983 16	943 10
Laffitte-France	327 35	312 51
Laffitte-Immobilier	249 36	238 05
Laffitte-Japon	359 38	343 08
Laffitte-Oblig.	144 93	139 36
Laffitte-Placements	94200 43	94200 43
Laffitte-Rend.	216 05	206 25
Laffitte-Tokyo	1400 05	1336 57
Lion-Associations	11367 25	11367 25
Lion court terme	115430 17	115430 17
Lion-Institutionnels	22988 55	22939 20
Liopha	89714 66	89024 42
Livret portefeuille	628 15	599 40
Méditerranée	191 27	182 80
[illegible]	25779 48	25779 48
Mondiale Investissem.	477 76	456 10
Monacic	5534 41	5534 41
Monedex	51478 93	51478 93
Monéj.	55172 20	55172 20
[illegible]	268979 43	268979 43
[illegible]	62886 14	62886 14
Multi-Obligations	424 11	404 89
Mutuelle Unie SR.	162 81	155 24
Natio-Assoc.	6516 35	6503 34 c
Natio-Epargne	13431 08	13298 05
Natio-Court terme	280763	280763
Natio-Immobilier	593 38	585 79
Natio-Inter.	1160 53	1120 13
Natio-Obligations	536 31	521 96
Natio-Patrimoine	1481 03	1441 38
Natio-Placements	64673 49	64673 49
Natio-Revenus	1002 12	992 20
Natio-Sécurité	10846 93	10846 93
Natio-Valeurs	708 01	687 11
Nippon-Gan	5557 80	5305 76
Nord-Sud Dévelop.	1196 04	1193 65 ◆
[illegible] F	13489 97	13225 46
Oblicic Régions	1010 36	995 37
Oblicop Sicav	1351 55	1325 05 ◆
Obligations Convert.	447 22	425 94
Oblilion	1070 91	1050 31
Optimavalor	641 28	612 21
Paramérique	580 22	553 91
[illegible]	879 99	839 98
Paribas Croissance	664 94	637 74
Paribas Epargne	15598 76	15538 66
Paribas France	104 88	101 63
Paribas Opportunités	117 50	114 08
Paribas Patrimoine	562 38	539 41
[illegible]	87 24	82 32
[illegible]	1088 84	1087 75
Patrimoine-Retraite	1637 03	1604 93
[illegible]	243 77	242 56
Pierre Investiss.	740 34	705 77
Placement A	1047 46	1047 46
Placement [illegible]	71412 37	71412 37
Placement J	55582 85	55582 85
Placement Premier	53032 81	53032 81
Placements Rendement	10823 79	10823 79
Placements Sécurité	105757 07	105757 07
[illegible]	1030 03	1004 91
Première Obligations	10567 12	10546 03
[illegible] Association	21747 14	21747 14
Province Investiss.	541 07	516 53
Quartz	113 26	110 52
Rentacic	162 18	159 78
Revenus Trimestriels	5433 65	5379 86
Revenu Vert	1113 14	1112 03
Rivoli Plus	1072 88	1024 04
St-Honoré Assoc.	14087 38	13597 38
St-Honoré Bio-aliment.	843 85	805 58
St-Honoré Pacifique	604 53	577 12
St-Honoré P.M.E.	478 39	456 69
St-Honoré Réel	11437 52	11391 95
St-Honoré Rendement	11243 90	11187 96
St-Honoré Services	522 44	502 35
St-Honoré Technol.	813 38	776 51
St-Honoré Valor	12156 34	12059 86
Sécuricic	11030 92	11019 90
Sécur. Mobilière	398 55	380 49
[illegible] Taux	10569 66	10569 66
Sélection Croissance	547 06	531 13
[illegible] (Cardan BP)	734 92	724 06
Sicav-Associations	1412 53	1410 41
S.F.I. fr. et étr.	880 57	841 37
Sicav 5000	351 72	342 31
S.I. Est	1375 43	1313 06
Sivafrance	552 67	537 88
Sivam	447 54	435 56
[illegible]	208 51	204 47
[illegible]	457 16	444 92
S.N.I.	1337 12	1286 17
Sogépargne	346 12	332 65
[illegible]	63284 41	61441 17
[illegible]	48368 09	47931 16
[illegible]	78024 32	77174 55
[illegible]	1159 74	1107 16 ◆
[illegible]	1385 75	1332 46
Soleil Investiss.	503 53	480 70
Stratégie Actions	1042 80	1002 69
Stratégie Rendem.	1042 39	1009 58
Technocic	1159 43	1122 75
Techno-Gan	6558 67	6259 35
Tillon	5096 59	5035 62
U.A.P. Investiss.	424 77	409 42
Uni-Associations	112 27	112 27
Unifrance	476 13	454 54
Unifoncier	1237 15	1181 05
Uni-Garantie	1259 83	1235 10
Unigestion	945 92	903 03
Uni-Régions	3083 16	2943 35
[illegible]	2049 89	1982 48
Univer	181 27	181 27
Univers-Actions	1053 73	1018 14
Univers-Obligations	1541 17	1490 49
[illegible]	554 08	540 57
[illegible]	60008	59413 86
Valorg	1633 26	1631 73
[illegible]	80442 23	80402 03

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/10	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
États-Unis ($ 1)	6 066	6 033	5 900	6 300
ECU	6 919	6 923	....	....
Allemagne (100 DM)	333 100	333 150	323	341
Belgique (100 F)	16 022	16 020	15 400	16 300
Pays-Bas (100 fl.)	296 080	296 110	287	305
Danemark (100 krd)	86 930	86 880	83	90
Norvège (100 k)	91 200	91 100	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 979	9 976	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 343	4 344	3 900	4 800
Italie (1000 lires)	4 617	4 618	4 350	4 850
Suisse (100 f.)	401 920	401 850	388 500	409 500
Suède (100 krs)	94 840	94 840	[illegible]	[illegible]
Autriche (100 sch)	47 322	47 330	45 750	48 700
Espagne (100 pes.)	5 023	5 023	4 700	5 300
Portugal (100 esc.)	4 217	4 217	3 700	4 600
Canada ($ can 1)	4 622	4 622	4 450	4 800
Japon (100 yens)	4 216	4 221	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/10
Or fin (kilo en barre)	89600	89500
Or fin (en lingot)	90050	90050
Pièce française (20 fr)	523	522
Pièce française (10 fr)	341	.....
Pièce suisse (20 fr)	563	542
Pièce latine (20 fr)	519	520
Souverain	655	660
Pièce de 20 dollars	3005	3000
Pièce de 10 dollars	1480	1470
Pièce de 5 dollars	....	.....
Pièce de 50 pesos	3370	3370
Pièce de 10 florins	542	542
Or Londres	....	.....
Or Zurich	....	....
Or Hongkong	....	....
Argent Londres	....	....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

Le Monde

ÉTRANGER

3 L'élection du directeur général de l'UNESCO.
4 La « bataille de Jaffna » à Sri-Lanka.
7 Israël redoute un réveil islamiste dans les territoires occupés.
8 Les programmes nucléaires dans le tiers-monde.

POLITIQUE

10 Les difficultés de M. Le Pen.

DÉBATS

2 « Si l'Eglise n'est pas une démocratie, qu'est-elle ? », par Guy Goureaux ; « La nouvelle Normale Sup », par Georges Poitou.

SOCIÉTÉ

12 M. Chalandon et la banqueroute de la joaillerie Chaumet.
16 Les irradiés de Goiania au Brésil.

CULTURE

17-23 La rénovation du Théâtre des Champs-Elysées.
25 Les vingt ans de l'agence Gamma au Palais de Tokyo.
32 Communication : la crise de la 5.

ÉCONOMIE

36 La mutualisation du Crédit agricole.
37 La participation des salariés à Air Inter et à Air France.
38 M. Le Garrec s'inquiète d'une « paupérisation » de la fonction publique.
40-41 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Météorologie 29
Mots croisés 29
Carnet 32
Radio-télévision 29
Annonces classées .. 34-35
Spectacles ..... 26 à 28

MINITEL

● *Grève de la Fonction publique : les services ouverts et fermés.* JOUR.
● *Abonnez-vous au Monde par minitel.* ABO.
● *Cinéma : les sorties du mercredi.* CINE.
Actualité. Sports. International. Bourse. Culture. FNAIM.
3615 Tapez LEMONDE

Au conseil des ministres

Emmanuel Le Roy Ladurie administrateur général de la Bibliothèque nationale

L'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, a été nommé ce mercredi 14 octobre, en conseil des ministres, administrateur général de la Bibliothèque nationale, a annoncé André Rossinot, ministre des relations avec le Parlement.

La simplification des formalités administratives

Le conseil des ministres qui s'est réuni le mercredi 14 octobre et dont le compte rendu a été fait par M. André Rossinot, ministre délégué chargé des relations avec le Parlement, a adopté un projet de loi présenté par M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, qui redéfinit les missions du corps des officiers contrôleurs en chef de la circulation aérienne.

M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a présenté un projet de loi modifiant le régime juridique des clubs sportifs professionnels. M. Edouard Balladur, ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, et M. Camille Cabana, ministre chargé des rapatriés et de la réforme administrative, ont présenté une communication sur l'amélioration de la qualité de l'administration et, notamment, des prestations destinées aux usagers des services publics. Ils ont énuméré de nombreuses mesures, qui entreront en application en 1988, pour simplifier les formalités que doivent remplir les entreprises et les particuliers. M. Bergelin a présenté une communication sur la préparation des Jeux olympiques de 1988.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 14 octobre a adopté le mouvement préfectoral suivant :

● **Loir-et-Cher** : M. Michel Brizard, préfet de la Lozère, est nommé préfet du Loir-et-Cher en remplacement de M. Bernard Monginet, nommé hors cadre. M. Monginet sera nommé conseiller auprès du premier ministre où il pourrait être chargé des affaires politiques.

● **Lozère** : M. Hubert Perrot, sous-préfet, directeur de l'administration à la préfecture de Paris, est nommé préfet de la Lozère en remplacement de M. Brizard.

● **Lot-et-Garonne** : M. Serge Thirioux, préfet du Territoire de Belfort, est nommé préfet du Lot-et-Garonne en remplacement de M. Bernard Courtois, nommé préfet hors cadre et placé en position de service détaché. Il remplacera M. Perrot à la préfecture de Paris.

● **Territoire de Belfot** : M. Cyrille Schott, conseiller technique à la présidence de la République, administrateur civil, est nommé préfet du Territoire de Belfort en remplacement de M. Thirioux.

● **M. Philippe Massoni**, contrôleur général de la police nationale, directeur central des renseignements généraux, est nommé préfet hors cadre. Il continue d'exercer ses fonctions actuelles.

● **M. Rémy Chardon**, conseiller technique au cabinet du premier ministre, administrateur civil, est nommé préfet hors cadre et continue d'exercer ses fonctions.

● **M. Jacques Perrillat**, préfet, directeur général de l'administration au ministère de l'intérieur, est nommé hors classe.

Rencontres...

M. Jacques Chirac se rend à Lyon, le jeudi 15 octobre, pour l'inauguration des nouveaux locaux de l'Ecole normale supérieure, suivie d'une réunion du conseil régional Rhône-Alpes à Charbonnières. Le premier ministre rencontrera, à cette occasion, le député du Rhône, M. Raymond Barre.

M. Barre sera reçu, ensuite, dans la Meuse, par M. Gérard Longuet, élu de ce département, ministre délégué aux P et T, dirigeant du Parti républicain. M. Longuet, qui avait accueilli M. Chirac dans son département en avril dernier, avait exprimé, à l'époque, la crainte que M. Barre ne traite l'UDF comme un *« paillasson »* et ne se conduise, à l'égard des partis politiques, comme le *« général Boulanger »*.

Le premier ministre, qui doit se rendre à Marseille le 16 octobre, et le lendemain, dans le Var, dînera avec M. François Léotard, samedi soir à Fréjus. En juin dernier, M. Chirac avait reproché au ministre de la culture et de la communication, chef du PR, ses déclarations sur le RPR. M. Léotard avait décidé de rester au gouvernement, après avoir, pendant quelques jours, laissé planer l'hypothèse de sa démission.

L'équipe de M. Pierre Juquin

« Il est bien normal qu'il s'inquiète de cet événement ». Tel a été l'unique commentaire de M. Pierre Juquin devant les journalistes, le mardi 13 octobre, au sujet de la convocation immédiat, mercredi, du comité central du PCF après l'annonce, lundi, de la candidature du chef de file rénovateur à l'élection présidentielle. Au cours d'une conférence de presse, l'ancien porte-parole du PCF a repris les arguments développés par lui la veille, au journal de 20 heures d'Antenne 2 (*le Monde* du 14 octobre).

Il était entouré de quatre membres de son « cabinet » : Mme Kaïssa Titous, membre du bureau national de SOS-Racisme et organisatrice de la marche des Beurs en 1983 ; M. David Assouline, ancien porte-parole de la coordination étudiante en décembre 1986, coopté au bureau national de l'UNEF-ID en janvier 1987 (1) et membre de la Ligue ouvrière révolutionnaire (organisation dissidente du Parti communiste internationaliste) ; M. Alain Amicabile, conseiller régional communiste de Lorraine, ancien membre du comité central, ancien dirigeant de la fédération du PCF de Meurthe-et-Moselle, et enfin M. Bertrand Dutheil de La Rochère, ancien chef de cabinet de M. Claude Quin, précédent PDG de la RATP, ancien collaborateur du comité central, haut fonctionnaire à EDF.

L'état-major de M. Juquin regroupe également MM. Gilles Perrault, écrivain, Yves Roucaute, philosophe, ex-communiste et membre du PS, Denis Bonvalot, ancien cheminot et ancien représentant de la CGT à la Fédération syndicale mondiale à Prague, Pierre Auberger, ancien administrateur CGT de Renault, où il était cadre supérieur, trésorier de la campagne, et René Buhl, ancien secrétaire confédéral de la CGT.

(1) M. Assouline s'est *« mis en congé »* de son syndicat jusqu'à l'élection présidentielle.

Les évêques français refusent « la société à plusieurs vitesses »

Dans une déclaration intitulée *« Y aura-t-il des hommes sacrifiés ? »*, l'épiscopat français s'est élevé, le mercredi 14 octobre, contre l'accroissement des inégalités sociales. *« Certains hommes*, dit ce texte, *sont abandonnés à la précarité, marginalisés, rejetés parce qu'étrangers, assistés par quelque compensation faisant appel à la bienfaisance. Au mieux, ils devraient se satisfaire d'un minimum social garanti. » « D'autres*, poursuivent les évêques de France, *qui sont performants, dynamiques, bénéficieraient de nombreux moyens, de la reconnaissance sociale et de certains avantages comme par exemple les gains de leurs placements boursiers. »*

Présidée par Mgr Guy Deroubaix, la commission du monde ouvrier qui a rédigé ce texte ajoute : *« Evêques, nous sommes témoins d'une société qui privilégie certains et qui prend son parti de structures ségrégatives sous prétexte de réalisme (...). Nous ne pouvons admettre une société à plusieurs vitesses, ni les justifications idéologiques qu'on en donne »*.

Les chrétiens en particulier sont invités *« à refuser la fatalité, à vouloir concilier, dans la pratique de l'économie, compétitivité et solidarité (...). Ils ne peuvent admettre que soient sacrifiées des générations, à commencer par celle des jeunes ». « Si la société veut assurer la justice pour tous*, concluent les évêques, *elle doit prendre en compte prioritairement la situation des faibles, des immigrés et des sans-droits. »*

Publiée avant la campagne présidentielle, cette déclaration de l'épiscopat français s'inscrit dans la continuité de celles sur *« les nouveaux modes de vie face à la crise »* de 1982 et *« les nouvelles pauvretés »* de 1984.

A Paris

Les fécondations « in vitro » sont interdites à l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours

Un conflit a éclaté entre le conseil d'administration et le corps médical de l'hôpital Notre-Dame-de-Bon-Secours à Paris (14e), à propos de la pratique des fécondations *in vitro*, interdites le 10 mars dernier par le Vatican.

Le conseil d'administration de l'association gestionnaire de l'hôpital, propriété de la congrégation des sœurs augustines de Notre-Dame de Paris, avait demandé, à l'issue de sa réunion du 15 septembre, que soit interrompue toute pratique de fécondation *in vitro* à l'intérieur de son établissement. Depuis juin 1986, six naissances de bébés-éprouvettes ont eu lieu dans cet hôpital catholique et vingt-huit sont en préparation.

La commission médicale consultative – une quarantaine de praticiens – s'est élevée contre l'interdiction demandée par la congrégation religieuse qui menaçait d'interrompre le bail. Des discussions sont toutefois en cours.

Membre de l'Académie pontificale des sciences, le professeur Jérôme Lejeune qui, le 8 octobre, devant le synode des évêques à Rome, s'était livré à une attaque virulente des méthodes de procréation artificielle (*le Monde* daté 11-12 octobre) est membre de l'association gestionnaire de Bon-Secours, qui compte, par ailleurs, parmi ses administrateurs, un représentant de l'archevêché de Paris, le Père Robert Perrelet. La direction de l'établissement souligne que le cardinal Lustiger n'intervient pas dans le fonctionnement de l'hôpital, mais qu'il avait rappelé aux responsables de Bon-Secours la nécessité de respecter le *« caractère propre »* de l'établissement.

H. T.

Le gouverneur de la Banque centrale d'Angleterre veut garder un contrôle national sur les grands établissements financiers

L'acquisition de banques anglaises par les sociétés industrielles ou commerciales n'est pas souhaitable et l'est d'autant moins que ces banques sont plus intimement liées au système financier britannique, a déclaré en substance M. Robin Leigh Pemberton, Le gouverneur de la Banque centrale britannique s'est également déclaré hostile aux acquisitions spéculatives des banques, dans le seul but de réaliser rapidement un coup : cela peut perturber gravement le management, estime le gouverneur de la Banque centrale.

De plus, les banques, avec les responsabilités particulières qui sont les leurs vis-à-vis des déposants et leur vulnérabilité dans le domaine de la confiance, doivent être traitées de façon particulière. Enfin, selon M. Leigh Pemberton, les prises de participation étrangères ne sont pas impossibles, mais elles ne peuvent concerner les piliers du système bancaire britannique, c'est-à-dire les grandes banques.

Le « J'accuse » de Zola restera en France

François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a annoncé mercredi 14 octobre que le manuscrit du « J'accuse » d'Emile Zola, mis en vente le 8 décembre à Monaco par Sotheby's, restera en France.

Le ministre, qui s'exprimait au cours du Journal de 13 heures d'Antenne 2, a précisé qu'il avait pris *« aujourd'hui même »* la décision *« d'introduire une instance de classement »* du manuscrit, ce qui entraîne que ce document ne peut pas quitter la France.

Sur le vif

Piqués !

Qu'est-ce qu'ils ont après nous, les British ? Ils arrêtent pas de nous débiner, de la ramener, de nous mettre le nez dans notre caca. Les Américoques aussi. Il y en a marre à la fin. Non, c'est vrai, l'anglais est devenu la langue universelle. Ils pourraient nous en savoir gré. Etre attendris par nos touchants efforts à jargonner façon James Bond ou Donald Duck. Pas du tout. Ils se tire-bouchonnent, ils se foutent de nous. L'anglais, on sait pas le parler. On l'emploie à tort et à travers.

Nos anglicismes, ça correspond à rien, même pas à des gallicismes. Sauf dans le cas de ce pâtissier installé à l'enseigne de la Tart House. Manque de bol, « tart », ça veut pas dire tarte, ça veut dire pute. Non seulement on se goure, on en rajoute. Un smoking là-bas, c'est un tuxedo ; un brushing, un dry blow. Une speakerine, ça existe pas. Un immeuble de grand standing, non plus. Seuf à souligner le côté ignare et parvenu de nos promoteurs immobiliers. Tiens, à propos de se faire ravaler la façade, ils se foutent de notre gueule au sens propre : Comment vous dites ? Un lifting ? Un peeling ? Ça veut dire quoi ? Footing, pareil. Pressing, idem.

Remarquez, on n'est pas les seuls à figurer au sottisier inventorié par plusieurs journaux anglo-saxons, j'ai les coupures sous les yeux. Ils sont agacés par le « salaryman » nippon, « die highlife » allemande ou « massmedia » italiens. En un mot, ça leur plaît pas. Quand on les leur coupe leurs précieux mots pour n'en garder qu'un bout, le self, le frac, le top, ça va pas non plus. Et ils nous signalent qu'en salle de gym Jane Fonda ne met pas un body mais un « leotard ». Merci pour lui !

Bon, alors puisque c'est comme ça, je vais leur rendre la monnaie de leur pièce, moi, à ces forts en thème. Je lis dans le « Mail on Sunday » qu'on est vaniteux, susceptibles, colériques et qu'au moindre reproche on se fiche dans des piques pas possibles. Vous savez pas ce que c'est, pique ? It's a uniquely french word for a uniquely french vice. Tel que, marqué noir sur blanc. Je vous l'ai laissé en v.o. Vous avez beau malmener la langue de Shakespeare, ça vous l'aurez compris, hein, pauvres débiles.

CLAUDE SARRAUTE.

Les prix Nobel

Chimie : un Français et deux Américains

Le prix Nobel de chimie 1987, d'une valeur de quelque 2 millions de francs, a été attribué à deux Américains, MM. Donald J. Cram et Charles Pedersen, et un Français, M. Jean-Marie Lehn, premier chimiste français à recevoir cette distinction depuis 1935, a annoncé, le mercredi 14 octobre, l'Académie royale des sciences à Stockholm (Suède). Ces trois chercheurs ont conçu et réalisé des édifices chimiques totalement originaux, qui, grâce à leur cavité interne, peuvent piéger diverses espèces chimiques.

Physique : MM. Georg Bednorz et Alex Müller

Le prix Nobel de physique 1987 a été attribué au chercheur ouest-allemand Johannes Georg Bednorz et au Suisse Karl Alexander Müller, a annoncé, le mercredi 14 octobre, l'Académie royale des sciences à Stockholm (Suède). Ces deux chercheurs du laboratoire IBM de Rüschlikon, situé en Suisse près de Zurich, ont été récompensés *« pour leur découverte de la supraconductivité de matériaux céramiques »*. Pour la deuxième année consécutive, des chercheurs du laboratoire IBM de Rüschlikon se voient ainsi décerner le prix Nobel de physique.

[M. Johannes Georg Bednorz, de nationalité allemande, est né le 16 mai 1950. Docteur ès sciences naturelles du ETH Centrum de Zurich, il travaille depuis 1982 au laboratoire de recherche IBM de Rüschlikon (près de Zurich) en Suisse. Il y dirige actuellement un groupe de recherche sur les oxydes et alliages métalliques.]

[M. Karl Alexander Müller, de nationalité suisse, est né le 20 avril 1927. Docteur en physique du ETH Centrum de Zurich, il est professeur titulaire à l'université de Zurich et a été nommé en 1963 IBM Fellow (chercheur payé par IBM pour faire les travaux de son choix). C'est dans ce cadre qu'il collabore avec le laboratoire de Rüschlikon.]

URSS

Nouvelle « grève » dans une usine d'automobiles

Moscou (*AFP*). – Une grève a paralysé récemment, et pendant trois jours, une chaîne de montage d'autobus dans une usine de sept cents ouvriers à Likino, dans la grande banlieue de Moscou, révèle, le mercredi 14 octobre, l'hebdomadaire *les Nouvelles de Moscou*.

Sous le titre « Evénement extraordinaire », ce journal – qui n'emploie pas le mot *« grève »*, mais parle d'*« arrêt de travail »* – relate en détail ce conflit et les mesures adoptées par le ministère de l'industrie automobile pour faire face à la situation. Le directeur de l'entreprise a ainsi été limogé, et le nouveau responsable annonce le prochain licenciement de plusieurs cadres.

Selon une série d'interviews présentées par l'hebdomadaire, la grève a eu notamment pour origine la suppression des primes versées aux ouvriers, en raison de la baisse des cadences et de la mauvaise qualité de la production : certains autobus parvenaient en bout de chaîne en n'étant montés qu'à 40 % ou 50 %.

● **Premières études pour un avion civil capable de voler à 29 000 kilomètres/heure.** – Les sociétés américaines McDonnell Douglas, General Dynamics et Rockwell International ont été choisies par le Pentagone et la NASA pour étudier la cellule d'un avion hypersonique civil, baptisé Orient-Express par le président Reagan, capable de voler à 29 000 kilomètres/heure et de relier Washington à Tokyo en deux heures.

Le numéro du « Monde » daté 14 octobre 1987 a été tiré à 505 047 exemplaires

EXPO EST TERMINE
SAUF CHEZ INTERNATIONAL COMPUTER
(CETTE INFORMATION VAUT SON PESANT DE ...)

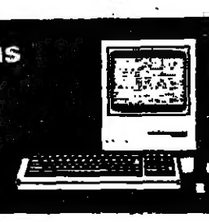

Un Macintosh Plus et un disque dur 20 M.o. compatible 17 990 F HT
Offre valable jusqu'au 24/10
INTERNATIONAL COMPUTER
La micro sans frontières
■ 26, rue du Renard Paris 4e ■ 42.72.26.26
■ 64, av. du Prado Marseille 6e ■ 91.37.25.03

LE TELEX FACILE
UN MINITEL OU UN MICRO ORDINATEUR
+
LE SERVICE MISSITEX
=
VOTRE TELEX PERSONNEL
A votre bureau
En week-end
En voyage - A l'étranger
24 heures sur 24
SIMPLE, FACILE, IMMEDIAT AVEC
Missitex
Renseignements et documentation :
27 rue Paul Lelong
75002 Paris
(1) 42 21 74 47

vente exceptionnelle !!
Pensez à vos cadeaux de fin d'année
du 15 au 28 octobre
sur un stock important de
BIJOUX
remises jusqu'à
- 50 %
Francis Javitt
Centre Commercial Maine Montparnasse 66 Bd Montparnasse 75015 Paris
tél. : 45 38 66 52 - Ouvert du lundi au samedi de 10 h à 19 h.
1 heure de parking gratuit à tout acheteur.
P A R I S